SAMUEL BROHL

ET COMPAGNIE

DERNIÈRE PARTIE (1).

IX.

L'arrêt impitoyable prononcé par Mme de Lorcy chagrina M. Moriaz, mais ne le découragea point. Il estimait que, quoi qu'elle en pût dire, les précautions sont une bonne chose, que, s'il faut prendre son mal en patience, il n'est pas défendu de chercher à l'adoucir, qu'il est permis de préférer aux folies complètes les folies du genre tempéré, et un mauvais rhume ou une grippe à une fluxion de poitrine qui emporte le malade. — Le temps et moi, nous suffirons à tout, disait fièrement Philippe II. — M. Moriaz disait avec moins de fierté : Traîner les choses en longueur et consulter à tête reposée avec son notaire sont les meilleurs correctifs à un mariage dangereux qu'on ne peut plus empêcher. Son notaire, M. Noirot, en qui il avait toute confiance, était absent; une affaire importante l'avait appelé en Italie. Il fallait attendre son retour et que jusque-là tout demeurât en suspens.

Dans le premier entretien qu'il eut à ce sujet avec sa fille, M. Moriaz la trouva fort raisonnable, très disposée à entrer dans ses vues, à accéder à tous ses désirs. Elle lui savait trop de gré de sa résignation pour ne pas l'en récompenser par un peu de complaisance; au surplus, elle était trop heureuse pour être impatiente : elle avait gagné le principal de son procès, il lui en coûtait peu d'être facile dans ce qui concernait les incidens.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février, des 1er et 15 mars.

— On t'accusera de faire un coup de tête, lui dit son père. Tu es peu sensible aux jugemens du monde, au qu'en dira-t-on; je le suis davantage, ménage ma faiblesse ou ma couardise. Sauvons les apparences, n'ayons pas l'air de nous presser ou de nous cacher, agissons avec poids et mesure. Dans ce moment, il n'y a personne à Paris; laissons à nos amis le temps d'y revenir. Nous leur présenterons le comte Larinski. Les grandes félicités ne craignent pas qu'on les discute. Ton choix sera discuté par les uns, approuvé par les autres. M. Larinski a le don de plaire, il plaira, et tout le monde excusera ma résignation, dont M[me] de Lorcy me fait un crime.

— Vous m'aviez promis que votre résignation serait mêlée d'un aimable enjoûment, je la trouve un peu mélancolique.

— Tu ne peux pourtant pas exiger que je sois ivre de joie.

— M'assurez-vous du moins que vous avez pris bravement votre parti, que vous ne songez plus à en appeler?

— Je te le jure.

— Bien, nous ménagerons votre faiblesse, lui répondit-elle, et elle dit *amen* à tout ce qu'il lui proposa.

Il fut convenu que le mariage aurait lieu dans le courant de l'hiver, et qu'on attendrait deux mois avant de procéder aux premières formalités. M. Moriaz se chargea de faire agréer cet arrangement à Samuel Brohl, qui le goûta fort peu. Il n'eut garde pourtant d'en rien témoigner. Il dit à M. Moriaz qu'il était encore dans le premier étonnement de son bonheur, qu'il n'était pas fâché d'avoir du temps pour s'en remettre; mais il se promit en secret de trouver quelque artifice pour abréger les délais, pour hâter le dénoûment. Il appréhendait les accidens, l'imprévu, les bourrasques, les orages, la grêle, la nielle, tout ce qui peut endommager ou perdre les moissons; il lui tardait d'avoir récolté la sienne et de l'avoir précieusement serrée dans son grenier. En attendant, comme ses espèces tiraient à leur fin, il écrivit à son vieil ami, M. Guldenthal, une lettre majestueuse à la fois et confidentielle qui produisit le plus grand effet. M. Guldenthal jugeait qu'un bon mariage est une bien meilleure sûreté qu'un mauvais fusil. Au surplus, il avait eu l'agréable surprise d'être remboursé intégralement à l'échéance, capital et intérêts. Il fut charmé de voir revenir à lui un si excellent débiteur, il s'empressa de lui avancer au denier cinq tout l'argent qui pouvait lui faire besoin, et même davantage.

Un mois s'écoula paisiblement, pendant lequel Samuel Brohl se rendit deux ou trois fois chaque semaine à Cormeilles. Il s'y faisait adorer de tout le monde, y compris le jardinier, les concierges et la chatte angora qui l'avait accueilli lors de sa première visite. Cette belle minette aux soies blanches avait conçu pour Samuel Brohl une déplorable sympathie; peut-être avait-elle reconnu qu'il avait

l'âme et toutes les grâces félines. Elle lui prodiguait les avances les plus flatteuses, elle aimait à se frôler contre lui, à sauter sur ses genoux, à se reposer dans son giron. En revanche, le grand épagneul fauve de Mlle Moriaz tenait rigueur au nouveau venu et le regardait de travers; quand Samuel essayait de le caresser, il grondait en sourdine, montrait les dents, ce qui lui valut de vertes corrections de sa maîtresse. Les chiens sont nés gendarmes ou agens de police; ils ont des divinations merveilleuses et la haine instinctive des gens dont l'état civil n'est pas orthodoxe, dont les papiers ne sont pas en règle ou qui empruntent les papiers des autres. Quant à Mlle Moiseney, qui n'avait pas le flair d'un épagneul, elle était folle de ce noble, de cet héroïque, de cet incomparable comte Larinski. Dans un tête-à-tête qu'il avait eu avec elle, il lui avait témoigné tant de respect pour son caractère, tant d'admiration pour ses lumières naturelles et acquises qu'elle en avait été touchée jusqu'aux larmes; pour la première fois elle se sentait comprise. Ce qui l'avait émue davantage encore, c'est qu'il lui avait demandé en grâce de ne jamais quitter Mlle Moriaz et de considérer comme sienne la maison qu'il aurait un jour. — Quel homme! s'écriait-elle avec autant de conviction que Mlle Galet.

La principale étude de Samuel Brohl était de s'insinuer dans les bonnes grâces de M. Moriaz, dont il redoutait les arrière-pensées. Il y réussissait en quelque mesure, ou du moins il désarmait son mauvais vouloir par la correction irréprochable de ses manières, par la réserve de son langage, par son incuriosité absolue dans toutes les questions qui pouvaient avoir un rapport prochain ou lointain avec ses intérêts. Où donc Mme de Lorcy avait-elle pris qu'il y eût dans Samuel Brohl un commissaire-priseur, qu'il fît le signe de la croix avec les yeux? S'il s'était oublié à Maisons, il ne s'oubliait jamais à Cormeilles. Que lui importaient les choses de la terre? Il nageait dans le bleu, le ciel lui avait ouvert ses portes; les bienheureux sont trop perdus dans leur extase pour regarder aux détails et pour dresser l'inventaire du paradis. Cependant les extases de Samuel ne l'empêchaient pas de se rendre en toute occasion agréable ou utile à M. Moriaz. Il lui demandait souvent la permission de l'accompagner dans son laboratoire. M. Moriaz se flattait d'avoir découvert un nouveau corps simple, auquel il attribuait des propriétés fort curieuses. Depuis son retour, il s'occupait d'expériences délicates dont il ne se tirait pas toujours à son honneur : ses mouvemens étaient brusques et ses mains un peu gourdes; il lui arrivait parfois de tout casser. Samuel lui proposa de l'assister dans une manipulation qui demandait beaucoup d'adresse; il avait les doigts souples, déliés, subtils d'un escamoteur, et la manipulation réussit au-delà de toute espérance.

M. Moriaz se connaissait bien quand il confessait qu'il était sensible à l'opinion; c'était effectivement sa faiblesse, dont nous ne saurions lui faire un crime. Il n'est pas facile au sage de régler sa conduite à l'égard de l'opinion publique, c'est une puissance qu'il est dangereux de mépriser; il n'est pas moins dangereux de se mettre dans sa dépendance, qui est une tyrannie : elle se trompe souvent; mais il y a presque toujours un peu de raison dans ses déraisons, un fond de justice dans ses injustices. Le sage doit savoir s'enfermer dans sa cellule et défendre contre le monde la fière solitude de sa conscience; le mal est que la solitude prolongée finit quelquefois par fausser l'esprit et que le régime cellulaire produit souvent des fous; si grand que soit un homme, c'est si peu de chose qu'un homme tout seul! M. Moriaz craignait d'autant plus l'opinion qu'il lui prêtait un visage; il la voyait sous les traits d'une femme de cinquante ans, laquelle avait de beaux restes, une voix un peu sèche et de noirs sourcils qui se fronçaient facilement; c'étaient les sourcils de Mme de Lorcy. Il avait contracté l'habitude de ne rien faire sans se dire : — Qu'en pensera Mme de Lorcy, ce grand juge en matière de convenances? — Il ne niait pas que ce grand juge n'eût des préjugés; mais dans tout ce qui ne concernait pas la chimie, il respectait ses décisions, il redoutait son blâme : quand les sourcils noirs se fronçaient, sa conscience était inquiète. Les hommes qui travaillent beaucoup aiment à posséder leur âme en paix, et lorsqu'ils ont au pied une épine, il leur tarde de l'ôter ou de n'y plus penser. M. Moriaz cherchait à se persuader que, tout bien pesé, le comte Larinski était un gendre très convenable, très avouable, qu'il pouvait se rassurer sur l'avenir de sa fille et s'occuper tranquillement de donner un peu plus de jour à son laboratoire; c'est une si belle invention qu'une chapelle transparente! Quoique les enthousiasmes délirans de Mlle Moiseney lui portassent sur les nerfs, il était disposé à trouver que la Pologne avait du bon, il prenait tout doucement son écharde en amitié; mais aussi longtemps que Mme de Lorcy boudait, il ne pouvait se rassurer tout à fait, et Mme de Lorcy s'obstinait à bouder. Il lui avait écrit de nouveau, il était allé deux fois la voir sans la trouver; elle ne lui avait pas répondu, elle ne lui avait pas rendu ses visites. Les femmes ne restent pas volontiers sous le coup d'une défaite. Mme de Lorcy était furieuse d'avoir été jouée par le comte Larinski; rétractant toutes les concessions qu'elle lui avait faites, sa rancune avait décidé que l'homme aux pâmoisons ne pouvait être qu'un aventurier. Elle avait à ce sujet des disputes avec M. Langis, qui persistait à soutenir que M. Larinski était un grand comédien, mais qu'à la rigueur ce pouvait être un vrai comte; dans ses voyages, il en avait connu qui trichaient au jeu et empochaient des affronts. Par un renversement des rôles,

Mme de Lorcy l'accusait à son tour d'être un naïf. Elle avait récrit à Vienne dans l'espérance d'obtenir de nouveaux renseignemens; on n'avait rien pu lui apprendre qui la satisfît. Elle ne perdait pas courage; elle savait que dans les affaires importantes de la vie, M. Moriaz se passait difficilement de son approbation; elle se promettait de bien choisir son moment pour lui livrer un assaut décisif. En attendant, elle se donnait le plaisir de l'inquiéter par son silence, de le chagriner par sa longue bouderie. Un jour M. Moriaz dit à sa fille :

— Mme de Lorcy nous tient rigueur; cela m'afflige. Je crains que tu n'aies laissé échapper quelque mot qui l'a froissée; je te serais fort obligé d'aller la voir et de tâcher de l'amadouer.

— Vous me donnez là une commission peu agréable, lui répondit-elle; mais je n'ai rien à vous refuser, j'irai demain à Maisons.

Au moment où avait lieu cet entretien, Mme de Lorcy, qui passait sa journée à Paris, venait d'entrer à l'École des Beaux-Arts. L'exposition de l'œuvre d'un peintre célèbre, mort depuis peu, y avait attiré beaucoup de monde. Mme de Lorcy allait et venait, quand elle distingua dans la foule une petite femme de soixante-cinq ans sonnés, au nez camus, dont les petits yeux gris pétillaient de malice et d'impertinence. Portant beau, le menton en l'air, son lorgnon à la main, elle examinait tous les tableaux d'un regard fureteur et dédaigneux.

— Eh! vraiment oui, c'est bien la princesse Gulof, se dit Mme de Lorcy en se détournant pour n'être pas aperçue. C'était à Ostende, pendant la saison des bains, que trois ans auparavant elle avait fait la connaissance de la princesse; elle se souciait peu de la refaire. Cette Russe hautaine, capricieuse, avec laquelle un hasard de table d'hôte l'avait fait entrer en liaison, n'avait pas pris place parmi ses meilleurs souvenirs.

La princesse Gulof était la femme d'un gouverneur-général, qu'elle avait épousé en secondes noces après un long veuvage. Il ne la voyait pas souvent; deux ou trois fois l'an, c'était tout. En revanche, d'un bout de l'Europe à l'autre, ils entretenaient un commerce de lettres fort régulier; le prince ne faisait rien sans prendre les avis de sa femme, qui lui en donnait d'excellens. Dans les premières années de leur mariage, il avait commis la faute d'être sérieusement amoureux d'elle; il y a des laideurs épicées et endiablées qui inspirent de folles passions. La princesse avait trouvé ce procédé du plus mauvais goût; elle n'avait eu ni repos ni relâche qu'elle n'eût donné de sa main une maîtresse à Dimitri Pavlovitch, qui avait fini par entendre raison. De ce jour, un accord parfait avait régné entre les deux époux, que séparait l'Europe et que réunissait la boîte aux lettres. Pendant longtemps, elle avait eu des passions

vives et ne leur avait rien refusé. Elle estimait que la morale est une pure convention, comme les règles du whist ou du baccarat, et elle ne s'en cachait point; elle avait l'habitude de dire tout ce qu'elle pensait. A la vérité, ses passions n'étaient que des caprices violens, des curiosités orageuses dont elle voulait avoir le fin mot. Elle allait à la découverte, elle multipliait les expériences; elle avait rencontré beaucoup de déceptions et elle en avait conclu que l'homme est bien peu de chose. Elle passait très vite et même brusquement d'une expérience à l'autre; elle n'attendait pas d'avoir lu le livre jusqu'au bout pour le jeter au panier, le plus souvent le premier chapitre lui suffisait; quant aux préfaces, elle n'en avait que faire. Cependant, il lui était venu sur le tard un caprice de durée, dont elle s'était fait une chère habitude; pendant près de cinq ans elle s'était flattée d'avoir enfin trouvé ce qu'elle cherchait. Hélas! pour la première fois, elle avait été quittée, délaissée, avant que son goût se fût épuisé. Cette désertion avait causé une cuisante blessure à son orgueil, elle avait conçu une haine implacable pour l'infidèle, et puis elle l'avait oublié. En doublant le cap de la soixantaine, elle s'était subitement calmée, elle ne vivait plus que par le cerveau. Elle s'était jetée dans les sciences naturelles, elle faisait des dissections, c'était peut-être une manière de se venger. Elle avait des idées très avancées, elle professait le transformisme le plus radical, elle tenait pour démontré que l'homme dérive du singe et que le singe dérive des monères et du *bathybius Haeckelii*. Elle méprisait profondément quiconque se permettait d'en douter, et au demeurant elle méprisait tout le monde. Elle n'engendrait pas la mélancolie; tout disséquer et tout mépriser, c'est encore une façon d'être heureux.

Pendant leur commun séjour à Ostende, Mme de Lorcy s'était acquis les bonnes grâces de la princesse Gulof en pansant avec une admirable dextérité Moufflard, son bichon, à qui un maladroit avait cassé la patte. La princesse adorait Moufflard, quoiqu'elle eût par intervalles la tentation de l'ouvrir pour savoir ce qu'il y avait dedans. Elle avait su gré à Mme de Lorcy de sa sympathie et de ses bons soins, et avait eu pour elle des attentions aimables. Mme de Lorcy avait répondu de son mieux à ses avances; mais elle goûtait médiocrement cette margot dont les caquets ne tarissaient pas et qui se plaisait à lui narrer la chronique secrète de toutes les capitales de l'Europe; Mme de Lorcy s'était bientôt lassée de ses commérages cosmopolites et de sa physiologie, elle la trouvait méchante et cynique. En la rencontrant à l'École des Beaux-Arts, son premier mouvement fut de l'éviter; tout à coup elle se ravisa. Elle avait depuis quelques semaines une idée fixe à laquelle elle rapportait tout; une inspiration lui vint, qui sans doute tombait du ciel en droiture.

— La princesse Gulof, se dit-elle, a passé sa vie à courir le monde, sa vraie patrie est un wagon de chemin de fer bien capitonné, il n'est pas de grande ville où elle n'ait séjourné, il n'est pas de ragots qu'elle ne sache, elle connaît toute la terre; ne serait-il pas possible qu'elle connût le comte Larinski?

Mme de Lorcy revint sur ses pas, fendit la foule, réussit à s'approcher de la princesse, et, la tirant par sa manche, elle lui dit : — Vous voilà donc, princesse! Comment se porte Moufflard?

La princesse la regarda de côté, et, lui serrant la main entre son pouce et son index sans plus de cérémonie que si elle l'avait vue la veille : — Moufflard se porte fort mal, ma chère, répondit-elle. Il y a deux mois qu'il est mort d'une indigestion.

— Et vous l'avez pleuré.

— Je suis encore inconsolable.

— Oh! bien, princesse, je me charge de vous consoler. Je possède un bichon, qui n'a pas six mois; on n'en voit pas de plus charmant, qui ait le nez plus court ni le poil plus blanc et plus fin. Je suis très utilitaire, comme vous savez; je n'aime que les gros chiens qui servent à quelque chose. Acceptez-vous Moufflard II? mais il faudrait venir le prendre, cela me procurerait le plaisir de vous voir à Maisons.

La princesse répliqua qu'elle allait en Angleterre, qu'elle ne faisait que traverser Paris, que ses heures étaient comptées, et deux minutes après elle annonça à Mme de Lorcy qu'elle irait la voir le lendemain dans l'après-midi.

Le jour suivant, Mme de Lorcy vit entrer dans son salon la princesse Gulof. On s'occupa d'abord du bichon, qui fut trouvé charmant et digne de succéder à Moufflard Ier. Mme de Lorcy pelota quelque temps en attendant partie, puis elle s'écria :

— A propos, princesse, vous qui savez tout, vous qui êtes une femme universelle, n'avez-vous jamais entendu parler d'un mystérieux personnage, qui s'appelle le comte Abel Larinski?

— Pas que je sache, ma chère, bien que son nom ne me soit pas absolument inconnu.

— Cherchez bien dans vos souvenirs, vous avez dû le rencontrer quelque part, vous avez visité toute la terre...

— Habitable, interrompit-elle; mais à mon point de vue particulier, la Sibérie ne l'est pas, et c'est là, si je ne me trompe, qu'on a dû expédier votre Larinski.

— Plût au ciel! Peut-être avait-on pensé à procurer cette petite fête à son père, dont vous me parlez; par malheur il avait eu la précaution d'émigrer en Amérique. L'inconvénient de l'Amérique, c'est qu'on en peut revenir, car le fils, mon Larinski à moi, en est revenu, et c'est là ce qui me désole.

— Que vous a-t-il donc fait? demanda la princesse en tirant les oreilles au bichon, qui sommeillait sur ses genoux.

— Je vous ai parlé jadis à Ostende de ma filleule, Mlle Moriaz, qui est une créature adorable. Je me proposais de la marier à mon neveu, M. Langis, qui est un jeune homme accompli. Ce Larinski est survenu, il a jeté un charme sur cette enfant, et il l'épousera.

— Le grand mal! Est-il beau?

— C'est, à vrai dire, son seul mérite.

— C'est un mérite suffisant, répliqua la princesse, dont l'œil gris jeta une étincelle. La beauté d'un homme, il n'y a que cela de clair, le reste est matière à discussion.

— Permettez-moi de considérer les choses à un point de vue un peu plus bourgeois, reprit Mme de Lorcy. Aussi bien, si je dois vous dire toute ma pensée, je soupçonne le comte Larinski de n'être ni un vrai Larinski, ni un vrai comte; je mettrais ma main au feu que les Larinski sont tous morts, et que celui-ci est quelque chevalier d'industrie.

— Votre cas finira par m'intéresser, répondit la princesse. Ne dites pas trop de mal des chevaliers d'industrie; j'en ai connu quelques-uns, c'est une des variétés les plus curieuses de l'espèce humaine. Laissez donc votre filleule épouser le sien, cela mettra du piquant dans sa vie; ce pauvre monde est si ennuyeux.

— Grand merci! ma filleule n'est pas née pour épouser un chevalier d'industrie. Je déteste ce Larinski, j'ai juré de lui jouer quelque abominable tour.

— Ne vous échauffez pas, ma chère. De quelle couleur sont ses yeux?

— Verts comme ceux des chats et des chouettes.

Le regard de la princesse Gulof jeta de nouveau une étincelle et elle s'écria : — Un aventurier aux yeux verts! C'est un beau parti, et je vous trouve bien difficile.

— Vous me chagrinez, princesse, repartit Mme de Lorcy. Je m'étais promis que vous me prêteriez l'assistance de vos lumières, de votre incomparable pénétration, de votre coup d'œil exercé, que vous m'aideriez à démasquer ce Polonais, à lui découvrir quelque vice rédhibitoire... Soyez bonne une fois dans votre vie; me permettez-vous de vous le présenter?

— Je vous répète que je traverse Paris en courant, lui répliqua la princesse, et qu'on m'attend en Angleterre. Au surplus, vous faites trop d'honneur à mon incomparable pénétration. Je vous jure que je ne me connais pas en Larinski, dispensez-vous de me présenter le vôtre. Je suis une bonne femme, qui a été souvent une bonne dupe, et je ne m'en plains pas. Ce qu'il y a de mieux dans mon passé, c'est un certain nombre d'erreurs agréables et d'hommes

qui savaient bien mentir. J'ai pris le parti de juger sur l'étiquette, et je ne demande à personne de me montrer le fond de son sac; j'ai découvert depuis longtemps que les sacs n'ont point de fond. Laissez votre filleule agir à sa tête; si elle se trompe, c'est qu'elle veut se tromper, et elle sait mieux que vous ce qui lui convient. Eh! bon Dieu, quand il y aurait sous la voûte du ciel un ménage malheureux de plus, la grande affaire! D'ailleurs il n'y a que les sottes qui soient malheureuses et qui s'arrêtent bêtement devant une porte fermée; les autres passent à côté, elles font un trou dans la haie. Le mariage, ma chère, est une institution usée jusqu'à la corde. Dans dix ans d'ici, il n'en sera plus question, et il n'y aura plus que des femmes libres et des maris à l'essai. Dans dix ans d'ici, la comtesse Larinska sera une comtesse libérée. Laissez-la faire son temps de galères, elle n'en aura que plus de plaisir à jeter son bonnet par-dessus les moulins.

La princesse Gulof achevait sa déclaration de principes quand la porte s'ouvrit, et Mlle Moriaz entra. Quoi qu'il pût lui en coûter, la future comtesse Larinska s'acquittait de la promesse qu'elle avait faite à son père. Mme de Lorcy n'eut garde de lui faire mauvais visage; elle alla à sa rencontre, lui tendit les deux mains, la baisa sur les deux joues et lui reprocha du ton le plus affectueux la rareté de ses visites, puis elle la présenta à la princesse, qui lui dit : — Approchez, ma belle, que je vous regarde; on assure que vous êtes adorable.

Aussitôt qu'Antoinette se fut approchée, la princesse, attachant sur elle ses yeux percés en vrille, l'examina de la tête aux pieds, passa en revue ses perfections; on eût dit un fermier normand faisant une emplette à la foire aux bestiaux. Le résultat de cette enquête fut favorable; la princesse s'écria : — Effectivement, elle est très bien! — et partit de là pour prétendre que Mlle Moriaz ressemblait beaucoup à certaine personne qui avait joué un certain rôle dans certaine aventure, qu'elle entreprit de raconter. A peine eut-elle terminé son récit, elle en entama un autre. Mme de Lorcy était sur les épines; elle savait par expérience que les histoires de la princesse Gulof étaient à l'ordinaire fort scabreuses et peu propres à être entendues jusqu'au bout par des oreilles virginales. Elle regardait Antoinette avec inquiétude, et lorsqu'elle voyait venir un passage particulièrement croustilleux, elle était prise d'un accès de toux. La princesse, comprenant ce que cela voulait dire, s'appliquait à gazer, mais ses gazes étaient toujours fort transparentes. Alors Mme de Lorcy toussait de nouveau, et la princesse finissait par perdre patience, s'interrompait brusquement, s'écriait :

— Et ceci, et cela, *et cætera*... Ainsi finit l'aventure.

Mlle Moriaz écoutait et regardait d'un air étonné, n'entendant pas

malice à ces accès de toux, à ces interruptions, et ne devinant point ce que signifiait : Et ceci, et cela, *et cætera.* Il lui parut que la princesse Gulof avait l'esprit baroque, elle la soupçonna même d'avoir le cerveau un peu dérangé, le timbre un peu fêlé; mais elle lui sut gré de s'être trouvée là à point nommé pour la sauver d'un tête-à-tête avec Mme de Lorcy, pour lui épargner des explications désagréables, une discussion déplaisante.

Elle demeura près d'une heure plantée sur une chaise, regardant avec une sorte de stupeur tourner les ailes de ce moulin à paroles qui n'aimait pas à chômer, et dont le claquet battait avec bruit. Après avoir glosé sur son prochain, y compris les empereurs et les grands-ducs, et avoir multiplié les *et cætera,* la princesse Gulof s'était mise tout à coup sur la physiologie; cette science, qu'elle avait approfondie, était, à son avis, le secret de tout, l'alpha et l'oméga de la vie humaine. Elle exposa quelques thèses matérialistes avec une crudité d'expressions qui effaroucha les oreilles pudiques et délicates de Mlle Moriaz. L'étonnement qu'elle avait éprouvé d'abord se compliqua d'un peu de scandale; elle jugea que sa visite avait assez duré, et elle battit en retraite sans que Mme de Lorcy cherchât à la retenir.

En arrivant à Cormeilles, sa voiture se croisa avec un jeune homme à cheval qui, la tête basse, laissait sa monture cheminer au pas qui lui plaisait. Ce jeune homme tressaillit lorsqu'une voix de soprano qu'il préférait à la plus belle musique du monde lui cria :
— Où allez-vous, Camille?

Il s'inclina sur l'encolure de son cheval, mit chapeau bas et répondit : — A Maisons.

— N'y allez point, on y dit de vilaines choses. — Et Mlle Moriaz ajouta sur un ton de reine : — On ne passe pas, vous êtes mon prisonnier.

Elle l'obligea de rétrograder; dix minutes après, elle était descendue de son coupé, il avait sauté à bas de sa selle, et ils étaient assis tête à tête sur un banc.

M. Langis avait rencontré peu de jours auparavant M. Moriaz, qui s'était plaint amèrement que lui aussi l'abandonnait et qui lui avait arraché la promesse de venir le voir. Il s'était exécuté. Avait-il bien choisi son heure? Le fait est qu'il avait été à fois satisfait et navré d'apprendre que Mlle Moriaz était absente. Les contradictions sont le fond de l'homme, surtout de l'homme amoureux. C'est par la même raison qu'il avait béni et maudit le ciel, qui venait de lui faire rencontrer Antoinette. Pendant quelques instans, il avait perdu contenance, mais il s'était bientôt remis; il avait formé la généreuse résolution de jouer au naturel, de soutenir jusqu'au bout son rôle d'ami et de frère. Il s'en était si bien acquitté à Saint-

Moritz qu'Antoinette le croyait guéri du caprice d'un jour qu'elle lui avait inspiré et qu'elle n'avait jamais pris au grand sérieux.

— La dernière fois que je vous ai vu, lui dit-elle, il vous a échappé un mot qui m'a fait beaucoup de peine; mais j'aime à croire que vous n'aviez pas l'intention de m'en faire.

— Je suis un grand coupable, répondit-il, et je me bats la poitrine. J'ai manqué de respect à votre dieu.

— Heureusement mon dieu n'en a rien su, et s'il l'avait su, je l'aurais apaisé en lui disant : Pardonnez à ce jeune homme, il ne sait pas toujours ce qu'il dit.

— Il le sait même rarement; mais que voulez-vous? un homme qui s'évanouit, cela m'a toujours paru un peu bizarre. Il faut se défier de ses préjugés, chaque pays a ses usages, et puisque la Pologne est un pays qui vous plaît, je tâcherai d'en voir les bons côtés.

— Voilà ce qui s'appelle parler. J'entends aujourd'hui même vous réconcilier avec le comte Larinski; restez à dîner avec nous, il arrivera tout à l'heure; le premier devoir de tous les gens que j'aime, c'est de s'aimer les uns les autres.

M. Langis se défendit d'abord énergiquement d'accepter cette invitation; Antoinette insista, il finit par s'incliner en signe d'obéissance. La jeunesse a le goût de souffrir.

Le chapeau sur l'oreille, traçant des figures dans le sable avec une baguette qu'il avait ramassée : — Je ne veux point de mal à M. Larinski, reprit-il d'un ton dégagé, et convenez pourtant que j'aurais le droit de le détester cordialement, car enfin, il y a deux ans, si je ne me trompe, j'ai eu l'honneur de vous demander en mariage. Vous en souvient-il?

— Parfaitement, répondit-elle en attachant sur lui ses yeux limpides; mais je dois vous avouer que cette fantaisie ne m'a jamais paru ni très raisonnable, ni très sérieuse.

— Vous avez tort; je puis vous certifier que votre refus m'a plongé pendant quarante-huit heures dans le désespoir, j'entends un de ces vrais désespoirs qui ne mangent, ni ne boivent, ni ne dorment, et qui parlent tout uniment de se tuer.

— Et au bout de quarante-huit heures vous vous êtes consolé?

— Eh! bon Dieu, c'est toujours par là qu'il faut finir, et c'est par là que les sages commencent. J'avais longtemps hésité avant de demander votre main, parce que je me disais : Si elle me refuse, je ne pourrai plus la revoir... Je vous revois, tout va bien.

— Et quand vous mariez-vous?

— Moi? jamais. Je mourrai garçon. Quand on n'a pas pu épouser Mlle Moriaz, on n'épouse personne. On pose pour l'inconsolable.

— Et du moment que cela n'empêche ni de boire, ni de manger, ni de dormir...

— On est intéressant, sans en subir les conséquences, répliqua-t-il gaîment. — Puis, ayant regardé autour de lui : — Il me semble que vous avez bouleversé cette terrasse, mis à droite ce qui était à gauche, supprimé des massifs, coupé des arbres; je ne m'y retrouve plus.

— Vous vous trompez bien; rien n'est changé ici, et c'est vous qui êtes un oublieux. Comment! vous ne reconnaissez pas cette terrasse, théâtre de tant d'exploits? J'étais un vrai tyran, je faisais de vous tout ce qu'il me plaisait. Vous vous révoltiez quelquefois, mais au fond l'esclave adorait sa chaîne. Ouvrez donc vos yeux. Tenez, voici le sycomore où vous avez grimpé un jour pour m'échapper parce que je voulais vous déguiser en fille, comme vous disiez, et que vous aviez peu de goût pour ce sot métier. Voici l'allée où nous lancions la balle, voici la charmille et les bosquets où nous jouions à cache-cache.

— Ou autrement dit à cligne-musette, répondit-il. Là-bas, en Hongrie, j'ai mis la chose en chanson et même en musique.

— Chantez-moi votre chanson.

— Vous vous moqueriez de moi, j'ai la voix fausse; mais je consens à vous la dire. Les rimes n'en sont pas riches, je ne suis pas un parnassien. Ah! par exemple, je vous y tutoie, dans cette chanson; vous en fâcherez-vous?

— Je suis décidée à ne me fâcher de rien.

— Écoutez mes pauvres vers, reprit-il, et vous me direz s'ils ne sont pas pleins de sentiment.

A ces mots, baissant la voix, sans oser la regarder, il lui récita les deux couplets que voici :

Jadis, dans les bois, dans les prés,
Doux souvenir des temps passés,
Sous la coudraie et sur l'herbette
Nous jouions à cligne-musette,
Jadis, dans les bois, dans les prés.
T'en souvient-il, mon Antoinette,
Doux souvenir des temps passés?

Jadis, dans les bois, dans les prés,
En jouant à cligne-musette,
Nous nous sommes si bien cachés
Que jamais, ô mon Antoinette,
Doux souvenir des temps passés,
Ni dans les bois, ni dans les prés,
Nous ne nous sommes retrouvés.

— Votre chanson est jolie, lui dit-elle; mais elle ment, puisque nous voilà tous deux sur ce banc.

Elle était si innocente du mal qu'elle lui faisait, de la torture qu'elle lui infligeait, qu'il ne pouvait l'accuser ni se plaindre d'elle:

pourtant il se demandait si dans le meilleur cœur de femme il n'y a pas un fond de cruauté, de férocité inconsciente. Il sentit les larmes lui venir aux yeux, prêtes à jaillir; il se baissa brusquement pour examiner un beau scarabée cornu qui traversait le gravier d'un pas hâtif, ayant à régler quelque affaire pressante. Quand M. Langis releva la tête, il avait les yeux secs, le visage serein, la lèvre souriante.

— Il est certain, reprit-il, qu'il y a deux ans j'ai dû vous paraître fort ridicule. Ce camarade de jeux, ce petit Camille pour rire, qui aspirait à se transformer en mari! La prétention était plaisante, en vérité.

— Point du tout, répondit-elle; mais j'ai pensé tout de suite que c'était une méprise. Les petits Camille ont la tête vive et chaude, ils sont sujets à s'abuser sur leurs sentimens. L'amitié et l'amour sont pourtant deux choses si différentes! Je disais un jour à M[lle] Moiseney qu'une femme ne doit jamais épouser un ami intime, parce que c'est une manière de le perdre, et les amis sont bons à garder.

— Bah! que feriez-vous des vôtres aujourd'hui? Je trouve mon rôle bien modeste, bien insignifiant. Levez la trappe, je disparais.

— Mauvais conseil! je n'ouvrirai pas la trappe. On a toujours besoin de ses amis. Je me figure que dans tel cas donné la femme la plus heureuse se trouve quelquefois embarrassée. Elle a un éclaircissement, un avis, un service à demander, et elle ne peut s'adresser à son mari, car les maris ne s'entendent pas à tout. Si jamais cela m'arrive, c'est à vous, Camille, que je m'adresserai.

— Tope! s'écria-t-il; pour vous tirer d'embarras, j'accourrai, s'il le faut, du fond de la Transylvanie.

Et il lui tendit sa main droite, qu'elle secoua trois fois.

En ce moment, ils ouïrent le bruit d'un pas que M[lle] Moriaz reconnut sur-le-champ, et le comte Larinski déboucha du sentier qui bordait la maison. Antoinette alla au-devant de lui, elle l'amena en le tirant par le bout de son gant qu'il venait d'ôter et tenait à la main.

— Messieurs, dit-elle, je n'ai pas besoin de vous présenter l'un à l'autre, vous vous connaissez déjà.

Peut-être se connaissaient-ils un peu trop, ce qui est pire que de ne pas se connaître du tout. Expert dans l'art de composer son visage, Samuel Brohl essaya de sourire, mais son sourire grimaçait, si vive était sa contrariété de trouver installé dans la place un homme dont la figure avait le privilége de lui déplaire souverainement. De son côté, M. Langis dut imposer à ses fibres musculaires un effort surhumain pour adresser au comte Larinski une inclination de tête presque courtoise, après quoi ils s'assirent, l'un contemplant le ciel, l'autre cherchant à retrouver son scarabée, qui avait disparu.

Mlle Moriaz se donna beaucoup de peine pour rompre la glace; elle avait beau faire, la conversation languissait, expirait à chaque instant. — Décidément il y a du froid entre eux, pensait-elle, leurs atomes ne s'accrochent pas, ils se ressemblent trop peu. — Elle observait à tour de rôle ces deux hommes, l'un à la taille mince et dégagée, à la fine moustache, un blondin qui ne paraissait pas son âge et dont la figure fraîche et jeune ne laissait pas deviner ce qu'il avait d'énergie dans la volonté, de nerf dans le poignet comme dans le caractère, l'autre large de carrure, à la tête puissante, à l'œil profond, fiévreux, tourmenté, romantique, où l'on découvrait toute une vie de souffrances et de combats. — Celui-ci est mon roman, dont je ne connais encore que la première page, pensait Antoinette; celui-là est un chapitre de ma jeunesse, que je relirai toujours avec plaisir... Mais pourquoi se regardent-ils donc comme deux chiens de faïence? Il faudra pourtant que, bon gré mal gré, ils finissent par se convenir et par s'aimer.

Il est difficile de faire entrer en propos deux hommes qui ne s'aiment pas; c'est plus tôt fait de les séparer, et c'est de quoi M. Moriaz se chargea. Quand il parut au bout de la terrasse, M. Langis se leva pour aller le rejoindre, et Antoinette resta seule avec Samuel Brohl, qui lui dit brusquement :

— M. Langis a-t-il l'intention de s'éterniser ici?

— Oh! bien, répondit-elle, il ne fait que d'arriver.

— Et vous le renverrez bientôt?

— Je comptais si peu le renvoyer que je l'ai retenu à dîner, pour vous procurer l'occasion de faire avec lui plus ample connaissance.

— Je vous remercie de vos aimables intentions; mais M. Langis me plaît peu.

— Qu'avez-vous contre lui?

— Je l'ai rencontré quelquefois chez Mme de Lorcy, il m'a toujours témoigné une politesse douteuse. Je flaire en lui un ennemi.

— Pure vision! M. Langis est mon ami d'enfance, et je l'ai prévenu que son devoir est d'aimer les gens que j'aime.

— Je me défie des amis d'enfance, reprit-il en s'échauffant. Je ne serais pas étonné que ce jouvenceau fût amoureux de vous.

— Ah! par exemple, si vous l'aviez entendu tout à l'heure... Il me rappelait, ce jouvenceau, qu'il y a deux ans il a demandé ma main, et il me déclarait que quarante-huit heures lui avaient suffi pour se consoler de mon refus.

— Je ne savais pas le cas si grave et le personnage si dangereux. Vraiment, vous le gardez à dîner?

— Je l'ai invité; puis-je me dédire?

— Fort bien, je lui quitterai la place, s'écria-t-il en se levant.

Elle le regarda et demeura confondue d'étonnement, tant son

visage s'était transformé. Ses sourcils contractés dessinaient un angle aigu, et il avait l'air dur, âpre, mauvais. C'était un Larinski qu'elle ne connaissait pas encore, ou plutôt Samuel Brohl venait de lui apparaître, Samuel Brohl venait d'entrer en scène aussi subitement que s'il était sorti d'une boîte à surprises. Elle ne pouvait détacher ses yeux de lui, et il s'aperçut de l'effet qu'il produisait. Samuel Brohl rentra incontinent dans sa boîte, dont le couvercle se referma, et ce fut un vrai Polonais qui dit à M[lle] Moriaz d'un ton grave, mélancolique et respectueux :

— Pardonnez-moi, je ne suis pas toujours maître de mes impressions.

— A la bonne heure, dit-elle, et vous restez, n'est-ce pas?

— Impossible, répondit-il; je serais maussade, et vous m'en voudriez.

Elle le pressa, il opposa à ses prières une résistance polie, mais inébranlable. Elle en ressentit un vif chagrin. Depuis quatre semaines, son cœur était en fête et comme épanoui dans sa joie; un amandier en fleurs n'est pas content lorsqu'il se sent mordu tout à coup par une bise aigre, dont le souffle glacial effeuille sa couronne; il grelotte et se prend à douter du printemps.

M[lle] Moriaz reconduisit Samuel Brohl jusqu'à la grille.

— Adieu, lui dit-elle. Quand vous reverrai-je?

— Demain, après-demain, je ne sais.

— En vérité, vous ne le savez pas?

Il s'aperçut qu'elle avait les yeux pleins de larmes. Il lui baisa tendrement la main, et lui dit avec un sourire qui la consola :

— C'est la première fois que nous nous disputons; il est possible que j'aie tort, mais il me semble que, si j'étais femme, je n'épouserais pas volontiers un homme qui aurait toujours raison.

Cela dit, il s'assura de nouveau que ses yeux étaient humides, et il partit, charmé d'avoir constaté l'étendue de l'empire qu'il exerçait sur elle.

Quand elle eut rejoint M. Langis : — Est-ce moi par hasard qui ai mis en fuite le comte Larinski? lui demanda le jeune homme, j'en serais désolé.

— Rassurez-vous, répondit-elle, il était venu tout exprès pour m'avertir que sa soirée n'était pas libre.

Le dîner fut médiocrement gai. M[lle] Moiseney avait une dent contre M. Langis, elle ne pouvait lui pardonner de s'être moqué d'elle plus d'une fois, ce qui était à ses yeux le vrai péché contre le Saint-Esprit. M. Moriaz était enchanté de se retrouver avec son cher Camille; mais il se disait mélancoliquement : — Pourquoi n'est-ce pas lui qui est mon gendre? — Antoinette eut à plusieurs reprises des absences; elle ne laissait pas de témoigner à Camille beaucoup

d'amitié. L'amour s'était rendu maître de cette âme généreuse; il pouvait bien lui commander des imprudences, mais il n'était pas en son pouvoir de lui faire commettre une injustice.

A neuf heures, M. Langis monta en selle et partit. Le long du chemin, il lui sembla plus d'une fois que son cœur allait se briser; alors il enfonçait l'éperon dans le flanc de son cheval, qui fendait l'air et dévorait l'espace. On eût dit qu'il avait fait le pari d'essouffler son chagrin, ou peut-être espérait-il que le vent qu'il coupait emporterait ses pensées dans les profondeurs de la nuit.

Pendant ce temps, Mlle Moriaz, accoudée sur le rebord de sa fenêtre, réfléchissait et méditait sur l'incartade du comte Larinski, en contemplant les étoiles; le ciel était sans nuages, à cela près qu'un petit flocon noir se dessinait au-dessus du Mont-Valérien. Mlle Moriaz avait le cœur gros, mais la ferme confiance que tout s'arrangerait le lendemain. Qu'est-ce qu'un point noir dans l'immensité d'un ciel étoilé?

X.

Il y avait une fois un bel Athénien, qui s'appelait Hippoclide, et qui était bien de sa race et de son pays; Aristophane se souvenait peut-être de lui quand il inventa sa république des oiseaux. Hippoclide était un oiseau fait homme; tout en lui était léger, la main, le pied, l'espérance et le cerveau. Il avait le cœur dans les talons, il passait sa vie à danser ou, pour mieux dire, il dansait sa vie. Il devint amoureux de la fille de Clisthène, tyran de Sicyone, qui était un homme grave. Il se fit grave, se composa un front sévère, et une année durant il s'interdit de rire et respecta toutes les convenances; on l'aurait pris pour un Spartiate de Sparte. Un effort si méritoire allait obtenir sa récompense; par malheur, il y eut un soir un grand festin dans lequel Hippoclide but un peu trop. Tout à coup il sauta sur la table et, à l'ébahissement de l'assistance et de Clisthène, il se mit à danser d'abord sur les pieds, ensuite sur les mains et sur la tête. Alors Clisthène lui dit : — Hippoclide, tu ne seras pas mon gendre, ta danse a tué ton mariage. — A quoi le bel Athénien répondit : — Hippoclide n'en a cure! et il continua de danser. — C'est ainsi que les ressorts longtemps comprimés se détendent et que tôt ou tard le naturel s'échappe.

Les choses ne se passaient point à Cormeilles comme à Sicyone; les pères n'y sont pas des tyrans et ne rompent pas les mariages, les princesses y font la pluie et le beau temps. Au surplus Samuel Brohl ne ressemblait guère à Hippoclide; l'un était un moineau, l'autre appartenait à la famille des oiseaux de proie, des rapaces et des voraces, il n'aimait point à danser et il possédait la gravité

propre à tous les animaux dont la chasse est le métier. Ce qu'il y avait de commun entre Hippoclide et lui, c'est qu'une fois certain d'être aimé et épousé, il venait de rendre la bride à son naturel; l'âpreté de ses appétits et de sa volonté s'était révélée soudain, et Mlle Moriaz avait pu s'apercevoir qu'il avait le bec crochu.

Cependant il y avait dans tout ce que faisait Samuel Brohl, dans ses incartades même, dans ses échappées, un peu de calcul et de combinaison. Sans doute, il avait éprouvé un vif déplaisir en rencontrant à Cormeilles M. Camille Langis; il avait peut-être des raisons particulières et très personnelles pour ne pas l'aimer. Toutefois il savait en un besoin commander à son humeur, à ses impressions, à ses rancunes, et quand il prenait la mouche, c'est qu'il y trouvait son compte. Il était impatient d'entrer en possession, de sentir son bonheur à l'abri de tous les hasards; les longueurs, les lenteurs, les remises, les précautions lui déplaisaient et l'irritaient. Il soupçonnait M. Moriaz de vouloir pousser le temps avec l'épaule et de préparer avec son notaire un bon contrat dressé en bonne forme, qui lierait les mains au comte Larinski. Il comptait saisir la première occasion de prouver qu'il était défiant, ombrageux, susceptible, dans l'espérance que Mlle Moriaz s'alarmerait, qu'elle dirait à son père : — J'entends me marier dans trois semaines et sans conditions. — L'occasion s'était présentée, Samuel Brohl n'avait eu garde de la manquer.

Le lendemain, il reçut le billet que voici :

« Vous m'avez fait du chagrin, beaucoup de chagrin. Déjà!.. J'ai passé une triste soirée, et j'ai mal dormi cette nuit. J'ai réfléchi sur notre discussion ou sur notre dispute; j'ai tâché de me persuader que j'avais eu tort : je n'y ai pas réussi, non plus qu'à vous comprendre. Ah! que vos défiances m'étonnent! Il est si facile de croire quand on aime. Écrivez-moi bien vite que vous avez réfléchi, vous aussi, que vous avez reconnu votre crime. Je n'exige pas que vous fassiez pénitence, le visage contre terre; mais je vous condamne à m'aimer aujourd'hui plus qu'hier, demain plus qu'aujourd'hui. A cette condition, je passerai l'éponge sur votre méchante sortie, et nous n'en reparlerons plus.

« A vous pour toujours. C'est entendu, n'est-ce pas? »

Samuel Brohl eut la surprise de recevoir en même temps un autre billet, ainsi conçu :

« Mon cher comte, je ne m'explique pas votre procédé; vous ne me donnez plus signe de vie. Je croyais avoir quelque droit à vos égards et que vous seriez accouru pour m'annoncer en personne le grand événement et chercher mes félicitations. Venez, je vous prie, dîner ce soir à Maisons avec l'abbé Miollens, qui meurt d'envie de

vous embrasser; vous savez qu'il étudie les hommes dans Horace, il n'en est aucun qu'il vous préfère.

« Ne me répondez pas et venez, sinon je me brouille à jamais avec vous. »

Samuel répondit comme suit à Mlle Moriaz :

« Soyez sûre que j'ai souffert plus que vous. Pardonnez-moi; il faut beaucoup pardonner aux hommes qui ont beaucoup pâti. Mon imagination est sujette à des effaremens. Vous dites que l'on croit quand on aime. Les grandes joies inespérées rendent mon cœur défiant. Depuis quelque temps surtout, je broie du noir. Après avoir voulu me dérober à mon bonheur, je tremble qu'il ne m'échappe; il me paraît trop beau pour n'être pas un rêve. Être aimé de vous!.. J'ai peur; chaque soir je me demande : M'aimera-t-elle encore demain? Peut-être à mon inquiétude se mêle-t-il un secret remords. Ma fierté ombrageuse a fait souvent mon supplice; vous affirmez que c'est de l'orgueil, je tâcherai d'en guérir, mais on ne guérit pas en un jour. Pendant ces longs mois d'attente, il me viendra plus d'un soupçon, plus d'une mauvaise pensée. Je vous promets de m'en taire et de m'en cacher.

« Vous me condamnez pour ma punition à vous aimer aujourd'hui plus qu'hier; vous savez bien que c'est impossible. C'est un autre châtiment que je m'infligerai. Mme de Lorcy m'invite à dîner. Je la soupçonne d'avoir pour moi une médiocre bienveillance, et je lui reproche d'être un peu sèche, de ne rien comprendre aux déraisons du cœur, qui sont la vraie sagesse. Je ne laisserai pas de me rendre à son invitation. C'est à Maisons et non à Cormeilles que je passerai aujourd'hui ma soirée. Êtes-vous contente de moi? Suis-je assez disposé à faire pénitence?

« Mais demain... Oh! j'arriverai demain à deux heures, j'entrerai par la petite porte verte qui s'ouvre au bas du verger. Voulez-vous faire quelque chose pour moi? Promenez-vous à deux heures dans ce sentier que j'adore. A cet endroit, le mur est un peu bas, et pardessus j'apercevrai de loin, avant d'entrer, la soie blanche de votre ombrelle. Je compte, comme vous voyez, qu'il fera du soleil. Suis-je assez jeune? Cela n'est pas étonnant; je suis né il y a trois mois et demi; j'ai commencé de vivre le 5 juillet de cette année, à quatre heures de l'après-midi, dans la cathédrale de Coire. Pardonnez-moi tout, mes crimes, mes ombrages et mes enfances.

« A demain, ma chère folie. »

Le valet de pied qui avait porté rue Mont-Thabor la lettre de Mlle Moriaz lui rapporta la réponse qu'on vient de lire, et cette réponse dissipa son chagrin, mais en même temps la rendit pensive. Elle en médita certains passages, qui frappèrent particulièrement son attention. Bien que Samuel Brohl ne les eût pas soulignés, il

n'avait pas manqué son effet. M[lle] Moriaz conclut qu'il serait bon d'avancer le terme, de presser les choses, qu'au premier jour elle prierait le comte Larinski de fixer lui-même la date de leur mariage. Quant au contrat, elle eut l'occasion de s'en expliquer sur l'heure avec son père, qui lui annonça qu'il avait invité à dîner pour le lendemain maître Noirot, son notaire.

Elle garda quelques instans le silence, puis elle dit : — Pourriez-vous m'expliquer à quoi servent les notaires?

Il lui répondit à peu près comme le Philosophe sans le savoir : — Nous ne voyons que le présent, les notaires voient l'avenir et les accidens possibles.

Elle lui repartit qu'elle ne croyait pas aux accidens et qu'elle n'aimait point les précautions, parce que les précautions supposent la défiance et peuvent sembler offensantes.

— Il fait très beau aujourd'hui, répliqua-t-il, mais il pourrait se faire qu'il plût demain. Si je partais ce soir pour un voyage, j'emporterais mon parapluie sans croire insulter la Providence. Qui te parle d'offenser M. Larinski? Non content de m'approuver, il me remerciera. Pourquoi refusait-il de t'épouser? Parce que tu es riche et qu'il est pauvre. Le contrat que je me propose de faire mettra à l'aise son désintéressement et sa fierté.

Elle lui répondit vivement : — La question d'argent n'existe pas pour lui, je désire qu'elle ne soit pas posée. Et puisque vous aimez les comparaisons, supposez que vous invitez l'un de vos amis à venir faire un tour dans votre potager. Vos espaliers sont chargés de fruits, et vous savez que votre ami est un honnête homme et qu'au surplus il n'aime pas les poires. Vous ne laissez pas de lui mettre les poucettes. Se tiendra-t-il, oui ou non, pour insulté?

Il lui riposta d'un ton courroucé que ce n'était pas la même chose, et, M[lle] Moiseney s'étant permis d'intervenir dans la discussion pour appuyer Antoinette, pour déclarer qu'on ne se défie pas d'un comte Larinski et que les hommes de science sont incapables de comprendre les délicatesses du cœur, il la rabroua vertement, la pria de se mêler de ce qui la regardait. Pour la première fois de sa vie, il était sérieusement en colère. Antoinette le caressa pour le calmer et promit qu'elle ferait bon visage à maître Noirot, qu'elle écouterait ses avis avec une religieuse attention, qu'elle s'efforcerait d'en profiter, sauf à lui démontrer que les notaires n'ont pas le sens commun.

Pendant que M. Moriaz avait cet orageux entretien avec sa fille, Samuel Brohl était en route pour Maisons. Après l'avoir étonné, le billet et l'invitation de M[me] de Lorcy lui avaient fait plaisir; il y voyait la preuve qu'elle renonçait à conjurer l'inévitable événement, à lutter contre le destin et Samuel Brohl, qu'elle prenait le

parti de faire bonne mine à sa défaite. Il avait formé le généreux dessein de la consoler de son déboire, de se gagner sa bienveillance à force de bonne grâce et de modestie. — Je l'ai roulée, se disait-il en souriant, mais en vérité je ne lui en veux point.

Seul dans son wagon, Samuel Brohl était heureux, parfaitement heureux. Il touchait au port, il tenait pour une chose établie qu'avant quinze jours les bans seraient affichés. Était-il seul dans son compartiment? Une image adorée lui faisait compagnie; il lui parlait, elle lui répondait. A une frigidité d'âme peu commune, Samuel Brohl joignait une imagination qui prenait feu, et quand son imagination s'allumait, il sentait en lui quelque chose de chaud, qu'il prenait pour un cœur, et sincèrement il se persuadait qu'il en avait un. En cet instant, il voyait Antoinette telle qu'il l'avait quittée la veille, le teint animé, les pommettes enflammées, les yeux pleins de reproches, le regard humide, presque noyé. Elle ne lui avait jamais paru si charmante. Il se croyait si follement amoureux qu'il était tenté de se moquer un peu de lui-même. Il savourait par anticipation les joies qui lui étaient réservées, il fêtait le jour et l'heure où cette élégante créature serait à lui, où il pourrait disposer d'elle comme de son bien, dévorer page après page, chapitre après chapitre, ce beau livre imprimé avec luxe et richement relié.

Cependant il n'était pas homme à s'absorber dans cette rêverie. Ses pensées allaient plus loin; il embrassait en idée son avenir tout entier, qu'il façonnait à sa guise. Il prenait congé de son triste passé, comme un aveugle qui par miracle a recouvré la vue se sépare de sa sébile et de son chien, fâcheux témoins de ses mauvais jours. Il en avait fini avec les petits métiers, avec le travail ingrat, avec les servitudes humiliantes, avec le souci du lendemain, avec la nécessité de compter ses sous, avec les repas maigres, avec les expédiens, les détresses et les usuriers; il disait adieu à tout cela. Désormais il remuerait l'argent à la pelle, il aurait en partage l'abondance, les fêtes, la joie de ne rien faire, le plaisir de commander, toutes les douceurs et toute la quiétude d'un bon petit égoïsme couché dans l'ouate et l'édredon, nourri d'ortolans, qui posséderait deux ou trois maisons, une voiture, des chevaux et une loge à l'Opéra. Quel avenir! Par intervalles, Samuel Brohl passait sa langue sur ses lèvres; elles avaient soif.

Alnaschar le paresseux avait pour tout bien, comme on sait, huit cents drachmes d'argent, et il se promettait d'épouser un jour la fille du grand-vizir. Il lui tardait que ce mariage fût une affaire réglée pour pouvoir s'habiller comme un prince et monter un cheval dont la selle serait en or fin. Il se proposait de donner de bonnes habitudes à sa femme, de la dresser à l'obéissance, de lui apprendre à se tenir debout devant lui, toujours prête à le servir; il avait ré-

solu qu'au premier caprice, à la première mutinerie, il la corrigerait du regard, de la main et même du pied. Si Samuel Brohl avait l'esprit plus rassis que l'Athénien Hippoclide, il était moins brutal qu'Alnaschar de Bagdad; mais était-il beaucoup moins féroce? Il se proposait, lui aussi, de faire l'éducation de sa femme, il entendait que la fille du grand-vizir se consacrât tout entière à son bonheur et à son service. Posséder une belle esclave aux yeux bruns, aux cheveux châtains, dorés à la racine, qui ferait de Samuel Brohl son padichah et son dieu, qui passerait sa vie à ses genoux, guettant ses volontés, lisant son bon plaisir sur son front, attentive à ses fantaisies et à ses sourcils, lui appartenant corps et âme, levant sur lui des regards de gazelle timide ou de levrette fidèle, tel était son rêve de félicité conjugale. Et qu'aurait-il besoin de faire l'éducation de Mlle Antoinette Moriaz! L'amour s'en chargerait. Elle adorait Samuel Brohl, il l'avait à sa dévotion, à sa discrétion; impossible qu'elle lui refusât jamais rien! D'avance elle était préparée à tous les acquiescemens, à toutes les obéissances, elle serait sa servante et sa chose. Les drôles font gloire de pénétrer sans peine les honnêtes gens; ils ne les comprennent jamais qu'à moitié. Il en est des sentimens des honnêtes gens comme de certaines langues réputées faciles qui sont pleines de secrets, de finesses inaccessibles aux esprits vulgaires. Tel commis-voyageur apprend l'italien en trois semaines et ne le saura jamais; Samuel Brohl avait appris en quelques jours Mlle Moriaz, mais il ne la savait pas.

Il arriva à Maisons dans la disposition d'esprit la plus riante, la plus flatteuse. En traversant le parc de Mme de Lorcy, il fit la réflexion qu'elle avait eu deux enfans morts en bas âge, qu'elle était libre de tester comme elle l'entendait, qu'elle avait le cou un peu court et le tempérament apoplectique, qu'Antoinette était sa filleule, qu'à la vérité Mme de Lorcy était en pique avec le comte Larinski, mais que le comte était adroit et saurait bien regagner ses sympathies. Le parc lui parut magnifique; il en admira les longues allées droites, qui avaient l'air de s'en aller jusqu'à Pékin, il s'arrêta quelques instans devant le hêtre pourpre, et il lui sembla qu'il y avait quelque chose entre ce bel arbre et lui. Il contemplait avec des yeux de propriétaire la terrasse plantée de superbes tilleuls, et il décida qu'il s'établirait dans son château de Maisons, que sa jolie villa de Cormeilles ne serait pour lui qu'un pied à terre. Comme on voit, son imagination ne se refusait rien; elle brassait l'or, l'argent et les songes.

Nous ignorons si Mme de Lorcy avait en réalité le tempérament apoplectique; ce qui est certain, c'est qu'elle n'était pas morte. Samuel Brohl l'aperçut de loin sur la vérandah, où elle venait de s'avancer pour guetter son arrivée. Il s'était oublié dans le parc qui

devait être un jour son parc, et elle commençait à s'inquiéter. Elle lui cria : — Enfin... Vous vous faites toujours attendre. — Elle ajouta de l'air le plus affable : — Nous nous revoyons aujourd'hui dans des circonstances moins tragiques, et j'espère que vous emporterez un meilleur souvenir de Maisons.

Il lui baisa la main, en disant : — Le bonheur veut être acheté, je ne pouvais payer trop cher le mien.

Elle l'introduisit dans le salon, où à peine fut-il entré, il vit une femme qui, étalée sur une causeuse, s'éventait en devisant avec l'abbé Miollens. Il demeura immobile, l'œil fixe, respirant à peine, froid comme un marbre; il lui sembla que les quatre murs du salon oscillaient de droite à gauche et de gauche à droite, et que le parquet se dérobait sous ses pieds comme le pont d'un navire agité par un fort tangage.

Le jour précédent, Antoinette partie, Mme de Lorcy était revenue à la charge auprès de la princesse Gulof, et la princesse avait fini par consentir à retarder son départ, à dîner avec l'aventurier aux yeux verts et à lui faire subir un interrogatoire. Elle était là; oui, c'était bien elle. Le premier mouvement de Samuel Brohl fut de gagner la porte et les champs; il n'en fit rien. Il regarda Mme de Lorcy; elle le regardait elle-même avec étonnement, elle se demandait ce qui se passait en lui, elle ne s'expliquait pas le désordre qui se peignait sur sa figure. — C'est un hasard, se dit-il; elle ne m'a pas attiré dans un piége, il n'y a pas complot. — Cette pensée lui procura un demi-soulagement.

— Eh bien! qu'est-ce donc? lui demanda-t-elle. Mon pauvre salon vous porte-t-il encore malheur?

Il lui montra du doigt une jardinière, et lui dit : — Vous aimez les jacinthes, les tubéreuses; il y a ici un parfum capiteux qui m'a saisi. Vous allez me prendre pour une femmelette.

Elle lui répondit d'une voix caressante : — Je vous prends pour un grand homme qui a de terribles nerfs; mais vous savez par expérience que, si vous avez des faiblesses, j'ai des sels. Voulez-vous mon flacon?

— Vous êtes mille fois trop bonne, répliqua-t-il. — Et bravement il marcha au-devant du danger. Les dangers en robe de faille sont les plus redoutables de tous. Tout en marchant, Samuel Brohl se parlait à lui-même, et, comme Henri IV, il se disait : — Tremble, carcasse! je t'en ferai voir bien d'autres.

Mme de Lorcy le présenta à la princesse, qui leva le menton pour l'examiner de ses petits yeux clignotans. Il lui parut que ces deux prunelles grises braquées sur lui étaient deux balles qui venaient le frapper en plein cœur; il frissonna de la tête aux pieds et se demanda s'il était mort ou vivant. Il s'aperçut bien vite qu'il vivait

encore; la princesse était demeurée impassible, pas un muscle n'avait remué sur son visage. Elle finit par faire à Samuel un sourire presque gracieux et lui adressa quelques mots insignifians, qu'il n'entendit qu'à moitié et qui lui semblèrent exquis, délicieux. Il s'imagina qu'elle lui disait : — Tu as de la chance, tu es né coiffé; ma vue a baissé depuis quelques années, et je ne t'ai pas reconnu; bénis ton étoile, te voilà sauvé. — Elle ne disait plus rien qu'il l'écoutait encore, buvant ses paroles et le son de sa voix. Il éprouva un tel transport de joie qu'il faillit sauter au cou de l'abbé Miollens, qui venait de lui prendre la main en s'écriant :

— Qu'en pensez-vous, mon cher comte? Depuis que nous ne nous sommes vus, il s'est accompli un bien grand événement. Ce que femme veut, Dieu le veut; mais après tout, j'y suis pour quelque chose, et je m'en vante.

Mme de Lorcy pria le comte Larinski d'offrir son bras à la princesse Gulof pour passer dans la salle à manger. Il n'eut pas la force d'articuler une syllabe en la conduisant à table, il était encore trop ému. Elle-même ne disait rien; de sa main droite, elle s'occupait à arranger une boucle de ses cheveux grisonnans qui avançait trop sur son front. Il regardait cette main courte et potelée, laquelle un jour, dans un accès de jalouse fureur, lui avait administré deux grands soufflets : ses deux joues la reconnaissaient.

Pendant le dîner, la princesse fut gaie; elle faisait plus d'attention à l'abbé Miollens qu'au comte Larinski, elle prenait plaisir à taquiner le bon prêtre, à le scandaliser par ses propos délurés et ses thèses qui sentaient quelque peu le fagot. Il n'avait garde de se scandaliser; il unissait à sa belle humeur naturelle un respect inné pour les grandeurs et pour les princesses. Elle ne négligea pas une si bonne occasion de mettre sur le tapis la théorie de l'homme-singe. Il renvoya gaîment la balle : il déclara qu'il aimait mieux être un ange déchu qu'un singe perfectionné, qu'à son avis un parvenu faisait dans le monde une plus mince figure que le descendant d'une vieille noblesse ruinée. Elle lui répliqua qu'elle était plus démocrate que lui, qu'elle estimait par-dessus tout les hommes et les singes qui sont les fils de leurs œuvres. — Il m'est doux de penser, dit-elle, que je suis un macaque progressif, qui a de l'avenir, et qui, en se donnant de la peine, peut se flatter d'obtenir un nouvel avancement.

Tandis qu'ils causaient ainsi, Samuel Brohl travaillait à se remettre du terrible coup qu'il avait reçu. Il constatait avec joie que la vue de la princesse s'était considérablement affaiblie, que les études microscopiques dont elle avait toujours eu le goût avaient fini par la rendre un peu myope, qu'elle était obligée d'y regarder

de près pour retrouver parmi ses verres à pied celui dont elle avait affaire. — Il y a six ans qu'elle ne m'a vu, pensait-il, et je suis devenu un autre homme, je me suis métamorphosé; j'ai peine quelquefois à me reconnaître moi-même. Jadis j'avais la barbe rase, aujourd'hui je la porte entière. Ma voix, mon accent, mon port de tête, mes manières, mon regard, tout a changé; la Pologne est entrée dans mon sang, je ne suis plus Samuel, je suis Larinski. — Il bénit le microscope, qui affaiblit la vue des vieilles femmes, il bénit le comte Abel Larinski, qui avait fait de lui son sosie. Avant la fin du repas, il avait recouvré toute son assurance, tout son aplomb. Il prenait part à la conversation; il raconta tristement une histoire triste, il débita quelques saillies avec un enjoûment et une grâce mélancoliques, il exprima des sentimens de haute chevalerie en secouant sa crinière de lion, il parla du prisonnier du Vatican avec des larmes dans la voix. On ne pouvait être plus Larinski.

La princesse manifestait en l'écoutant une curiosité étonnée; elle finit par lui dire : — Comte, je vous admire; mais je ne crois qu'à la physiologie, et vous êtes un peu trop Polonais pour moi.

A peine fut-on sorti de table et retourné au salon, plusieurs visites survinrent. Ce fut pour Samuel une délivrance. Si la société n'était pas assez nombreuse pour qu'il pût s'y perdre, du moins elle lui servait d'écran. Il tenait pour certain que la princesse ne l'avait pas reconnu; il ne laissait pas d'éprouver à sa vue un indicible malaise. Ce visage kalmouk lui rappelait les misères, les hontes, les durs esclavages de sa jeunesse; il ne pouvait le regarder sans sentir une brûlure à son front, comme si un fer rouge venait d'y passer.

Il lia conversation avec un conseiller à la cour rogue et pédant, dont les interminables monologues distillaient l'ennui. Ce beau parleur sembla charmant à Samuel, qui lui trouva de l'esprit, du savoir et du goût; il avait, à ses yeux, ce grand mérite qu'il ne connaissait pas Samuel Brohl. Dans ce moment, Samuel divisait le genre humain en deux catégories : la première comprenait les hommes de bien et de bon commerce qui ne connaissaient pas un certain Brohl, il mettait dans la seconde les vieilles femmes qui le connaissaient. Il interrogeait le conseiller avec déférence, il était suspendu à ses lèvres, il souriait d'un air d'approbation à toutes les sottises qui lui échappaient, il aurait voulu que son discours durât trois heures d'horloge; si ce charmant ennuyeux avait fait mine de le lâcher, il l'aurait retenu par le bouton.

Tout à coup il entendit une voix pointue qui disait à Mme de Lorcy : — Où donc est le comte Larinski? Amenez-le-moi, je voudrais me disputer avec lui.

Il s'exécuta, il quitta à regret son conseiller, alla s'asseoir dans un fauteuil que lui avança gracieusement Mme de Lorcy et qui lui fit

l'effet d'une sellette; il aperçut distinctement les brodequins, le chevalet et même la roue. Mme de Lorcy s'éloigna; il demeura tête à tête avec la princesse Gulof, qui lui dit : — On m'assure que j'ai des félicitations à vous faire, et je tiens à m'en acquitter... bien que nous soyons ennemis.

— A quel titre sommes-nous ennemis, princesse? lui demanda-t-il avec une légère inquiétude qui se dissipa quand elle lui répondit :

— Je suis Russe et vous êtes Polonais; mais nous n'aurons pas le temps de nous battre; je pars pour Londres demain matin à sept heures.

Il fut sur le point de se jeter à ses pieds et de lui baiser tendrement les deux mains pour lui témoigner sa gratitude. Les Espagnols appellent *albricias* la récompense qu'on donne à quelqu'un qui vous apporte une excellente nouvelle. — Demain, à sept heures! s'écria-t-il mentalement. Je la calomniais, elle a du bon.

— Quand je dis que je suis Russe, reprit-elle, c'est une manière de parler. La patrie est un préjugé, une idée qui a fait son temps, qui avait un sens du vivant d'Épaminondas ou de Thésée, mais qui n'en a plus. Nous vivons, nous autres, dans le siècle du télégraphe et des locomotives, et je ne connais rien aujourd'hui de plus bête qu'une frontière, ni de plus fou qu'un patriote. Le bruit court que vous vous êtes battu comme un héros dans l'insurrection de 1863, que vous avez accompli des prouesses incomparables, que vous avez tué de votre main dix Cosaques. Que vous avaient-ils fait, ces pauvres Cosaques? Ne vous hantent-ils pas quelquefois dans vos rêves? Pouvez-vous penser à vos victimes sans inquiétude et sans remords?

Il lui répondit d'un ton sec, hautain : — Je ne sais pas, princesse, si j'ai tué de ma main dix Cosaques; mais je sais qu'il est des sujets sur lesquels je n'aime pas à m'expliquer.

— Vous avez raison, je ne vous comprendrais pas. Don Quichotte ne faisait pas tous les jours à Sancho l'honneur de s'expliquer avec lui.

— Je vous en prie, parlons un peu de l'homme-singe, reprit-il d'un ton plus souple. C'est une question qui a l'avantage de n'être ni russe ni polonaise.

— Vous ne réussirez pas à me détourner de mon chemin. J'entends vous dire tout le mal que je pense de vous, dussiez-vous vous en fâcher. Vous avez émis à table des thèses qui m'ont exaspérée. Vous n'êtes pas seulement un patriote polonais, vous êtes un idéaliste, un vrai disciple de Platon, et vous ne sauriez croire combien j'ai toujours détesté cet homme. Voilà soixante-cinq ans que je suis au monde, et je n'y ai vu que des appétits et des intérêts. Deux fois pendant le dîner vous nous avez parlé du monde idéal. Qu'est-ce

que le monde idéal? où perche-t-il? Vous en parliez comme d'une maison dont vous connaissiez les êtres, dont vous aviez la clé dans votre poche. Pouvez-vous me la montrer? je vous jure de ne pas vous la voler... O poète! vous l'êtes autant que Polonais, ce qui n'est pas peu dire.

— Après cela, il ne reste plus qu'à me pendre, interrompit-il en souriant.

— Non, je ne vous pendrai point. Les opinions sont libres, et il faut laisser vivre tout le monde, même les idéalistes. D'ailleurs, si l'on vous pendait, on réduirait au désespoir une charmante fille qui vous adore, qui a été créée tout exprès pour vous, et que vous épouserez prochainement. A quand la cérémonie?

— Si j'osais espérer que vous me fissiez l'honneur d'y assister, princesse, j'attendrais que vous fussiez revenue d'Angleterre.

— Vous êtes trop aimable, je ne voudrais à aucun prix retarder le bonheur de Mlle Moriaz. Là, mon cher comte, je vous félicite sincèrement. J'ai eu le plaisir de rencontrer ici même la future comtesse Larinska. Elle est délicieuse; c'est une nature exquise, la vraie femme d'un poète. Elle doit avoir de l'esprit, du discernement; elle vous a choisi, c'est tout dire. Quant à sa fortune, je n'ose pas vous demander si elle en a; vous me renverriez bien loin. Les idéalistes s'occupent-ils de ces viles questions?

Elle se rapprocha de lui, et agitant son éventail : — Ces pauvres idéalistes! ils ont du malheur.

— Lequel, princesse?

— Ils rêvent les yeux ouverts, et le réveil est quelquefois fort désagréable. Ah! mon cher comte Larinski, et ceci, et cela, *et cætera*... Ainsi finit l'aventure.

Puis avançant la tête vers Samuel, dardant sur lui un long regard de vipère, elle murmura d'une voix qui lui déchira le tympan comme une scie aux dents aiguës : — Samuel Brohl, homme aux yeux verts, tôt ou tard les montagnes se rencontrent.

Samuel avait en face de lui un grand portrait en pied de feu M. de Lorcy en costume d'apparat, *in fiocchi*. Il lui sembla que cet ex-syndic des agens de change venait de remuer dans son cadre, en roulant des yeux formidables. Il lui parut aussi que les candélabres qui surmontaient la cheminée lançaient des jets de flammes dont les langues roses, vertes, bleues, montaient jusqu'au plafond. Il lui parut enfin que son cœur battait bruyamment dans sa poitrine comme le balancier d'une horloge, que tout le monde allait se retourner pour savoir d'où venait ce bruit. On était occupé ailleurs, personne ne se retourna, personne ne se douta qu'il y avait là un homme sur qui la foudre venait de tomber.

Cet homme passa la main sur son front couvert d'une sueur

froide; puis, chassant par un effort de sa volonté le nuage qui voilait ses paupières, il se pencha à son tour vers la princesse, et le sourcil frémissant, l'air méchant et sardonique, il lui dit tout bas :

— Princesse, je connais un peu ce Samuel Brohl dont vous parlez; il n'est pas homme à se laisser étrangler sans crier beaucoup. Vous n'avez pas l'habitude d'écrire; il a cependant reçu de vous deux lettres, dont il a tiré copie et mis les originaux en sûreté. Si jamais il se voyait dans la nécessité de paraître devant un tribunal, ces deux lettres répandraient beaucoup d'agrément sur la plaidoirie de son avocat, et pour sûr elles feraient la joie de tous les petits journaux de Paris.

Là-dessus, il lui fit un salut profond, respectueux, prit congé de Mme de Lorcy et se retira suivi de l'abbé Miollens, qui lui infligea un véritable supplice en s'obstinant à le reconduire jusqu'à la station. N'étant plus gêné par la présence de Mme de Lorcy, l'abbé lui parla à cœur ouvert de l'heureux événement auquel il se piquait d'avoir collaboré, il l'accabla de ses félicitations, de tous les vœux qu'il faisait pour sa félicité; pendant un quart d'heure, il lui prodigua son miel et sa myrrhe. Samuel lui aurait volontiers serré le cou. Il ne respira que lorsque l'abbé l'eut délivré de son obsédante compagnie.

Un orage grondait au ciel presque entièrement découvert; c'était un orage sec, la pluie tombait ailleurs. Des éclairs incessans, partant de tous les coins de l'horizon, promenaient dans toute l'étendue de la plaine leurs palpitations lumineuses, accompagnées de lointains tonnerres. Par instans, les collines semblaient s'allumer. A plusieurs reprises, Samuel, le nez collé à la portière de son wagon, crut apercevoir du côté de Cormeilles la lueur étincelante d'un incendie, dans lequel flambaient son rêve et deux millions, sans parler des espérances.

Il se reprochait amèrement sa fugue de la veille. — Si j'avais passé la soirée d'hier avec elle, pensait-il, sûrement elle m'aurait parlé de la princesse Gulof; j'aurais pris mes mesures en conséquence, et rien ne serait arrivé. — C'était la faute de M. Langis, c'est à lui qu'il imputait son désastre, et il l'en détestait davantage.

Cependant, à mesure qu'il approchait de Paris, il sentait son courage se raffermir.

— Les deux lettres ont fait peur à cette vieille fée, se disait-il; elle y pensera à deux fois avant de me déclarer la guerre. Non, elle n'osera pas. — Il ajoutait : — Et quand elle oserait, Antoinette m'aime tant que je lui ferai croire tout ce qui me plaira.

Et il préparait dans sa tête le discours qu'il lui tiendrait, le cas échéant.

Au même instant, Mme de Lorcy, demeurée seule avec le prin-

cesse Gulof, lui disait : — Eh bien! ma chère, vous avez fait causer mon homme. Qu'en pensez-vous?

La princesse la désola par sa réponse. — Je pense, ma chère, lui répliqua-t-elle, que le comte Larinski est le dernier des romantiques, ou, si vous l'aimez mieux, la dernière des guitares; mais je n'ai pas de raisons de croire que ce soit un aventurier.

Mme de Lorcy ne put tirer rien de plus de la princesse Gulof; elle l'avait retenue à coucher, elle ne fut pas payée de son hospitalité. La princesse employa une partie de la nuit à réfléchir et à délibérer. La menace insolente de Samuel Brohl avait produit sur elle quelque effet. Elle cherchait à se rappeler la teneur exacte des deux lettres que jadis elle avait eu l'imprudence de lui écrire de Londres, dans le cours d'une mission d'affaires qu'il remplissait pour elle à Paris. Elle avait composé l'une dans un moment de folle expansion, l'autre dans un accès de colère amoureuse. La première contenait des indiscrétions égrillardes touchant d'augustes personnages; il y avait dans la seconde un peu trop de physiologie. Elle avait exigé de Samuel, à son retour, qu'il brûlât en sa présence ces deux épîtres compromettantes; il l'avait trompée, il n'avait brûlé que les enveloppes et du papier blanc. A la pensée qu'un jour peut-être on réciterait sa prose au Palais ou qu'on l'imprimerait toute crue dans un petit journal, elle éprouvait des alarmes, son sang bouillonnait dans ses veines; elle se souciait peu de mettre Paris et Saint-Pétersbourg dans la confidence d'une passion dont le souvenir lui répugnait, d'apprendre à l'univers que la femme du gouverneur-général de Moscou avait eu pour amant un chevalier d'industrie;... mais laisser échapper une si belle vengeance! renoncer à ce plaisir des dieux et des princesses! souffrir que l'homme qui lui avait faussé compagnie et qui venait de la braver menât à bonne fin sa ténébreuse intrigue!.. Elle ne pouvait s'y résigner, et il en résulta que pendant la nuit qu'elle passa à Maisons elle ne dormit que d'un œil.

XI.

Le lendemain, après son déjeuner, Mlle Moriaz se promenait seule sur sa terrasse. Le temps était d'une douceur admirable. La tête nue, elle avait ouvert son ombrelle en soie blanche pour se protéger contre le soleil, car Samuel Brohl avait été prophète, il faisait du soleil. Elle regardait le ciel, où l'orage sec du soir précédent n'avait laissé aucune trace, et il lui semblait qu'elle n'avait jamais vu de ciel aussi bleu. Elle regardait ses plates-bandes, et elle y voyait des fleurs, qui peut-être n'y étaient pas. Elle regardait le verger en pente inégale qui bordait la terrasse et elle admirait le

feuillage des pommiers, où l'automne semait à pleines mains l'or et la pourpre; ils avaient de l'herbe jusqu'aux genoux, cette herbe était luisante et sentait bon. Au-dessus des pommiers, elle regardait la flèche de l'église de Cormeilles, qui s'amusait elle-même à regarder courir les nuages. C'était un jour de fête carillonnée. Les cloches, sonnant à pleine volée, parlaient à cette heureuse fille de ce pays lointain, mystérieux, dont nous nous souvenons sans l'avoir jamais vu. A leurs voix argentines répondaient de folâtres gloussemens de poules. Elle reconnut tout de suite qu'il se passait un joyeux événement dans les basses-cours comme dans les clochers, qu'en bas comme en haut on célébrait l'arrivée de quelqu'un. Ce qui lui semblait plus charmant que tout le reste, c'était tout au bout du verger une petite porte en niche, dont l'arcade était tapissée de lierre. C'est par cette porte qu'il devait arriver.

Elle fit plusieurs fois le tour de la terrasse. Le gravier était élastique et rebondissait sous ses pas. Jamais Mlle Moriaz ne s'était sentie si légère; la vie, le présent, l'avenir, ne pesaient pas plus à son front que ne pèse un oiseau dans la main qui le tient et le sent frémir. Son cœur frémissait comme un oiseau, comme lui il avait des ailes et ne demandait qu'à s'envoler. Elle croyait découvrir partout du bonheur; il y avait comme une joie répandue dans l'air, dans le vent, dans tous les bruits, dans tous les silences. Elle contemplait en souriant le vaste paysage qui se déployait sous ses yeux, et la Seine scintillante lui renvoyait son sourire.

On vint l'avertir qu'une étrangère était là, qui demandait à lui parler. L'instant d'après, l'étrangère parut, et Mlle Moriaz eut la surprise plus déplaisante qu'agréable de se trouver en présence de la princesse Gulof; elle aurait très bien pris son parti de ne jamais la revoir. — Voilà une fâcheuse visite, pensa-t-elle en la faisant asseoir sur un banc. Que peut bien me vouloir cette femme?

— C'est à M. Moriaz que je désirais parler, lui dit la princesse. On m'apprend qu'il est sorti. Je partirai dans quelques heures pour Calais, je ne puis attendre son retour, et je me décide à m'adresser à vous, mademoiselle. Je viens ici pour vous rendre un de ces petits services qu'on ne se refuse pas entre femmes, mais avant toute chose je voudrais pouvoir compter sur votre absolue discrétion; j'entends ne point paraître dans cette affaire.

— Dans quelle affaire, madame?

— Elle n'est pas sans conséquence; il s'agit de votre mariage.

— Vous êtes mille fois bonne de vouloir bien vous occuper de mon mariage; mais je ne comprends pas...

— Vous comprendrez tout à l'heure. Ainsi vous me promettez...

— Je ne promets rien, madame, avant d'avoir compris.

La princesse regarda de travers Mlle Moriaz. Elle croyait parler à

une colombe; elle découvrait que la colombe avait l'humeur moins commode et le cou plus raide qu'elle ne pensait. Elle balança un moment si elle ne lèverait pas la séance; elle se décida pourtant à passer outre.

— J'ai une histoire à vous raconter, poursuivit-elle d'un ton familier; écoutez-la, je vous prie, avec attention : je me trompe bien ou vous finirez par la trouver intéressante. Il y a treize ou quatorze ans de cela, un de ces hasards malencontreux qui sont communs en voyage m'obligea de passer quelques heures dans une méchante bourgade de la Gallicie. L'auberge ou pour mieux dire le cabaret où je m'arrêtai était fort sale; le cabaretier, petit Juif allemand de mauvaise mine, était plus sale encore que son cabaret, et il avait un fils qui ne l'était pas moins. Je suis sujette à me faire des illusions sur les hommes. Malgré sa crasse, ce jouvenceau me parut intéressant. Son triste père lui refusait toute instruction et le rouait de coups; il avait l'air intelligent, il me fit l'effet d'un poisson d'eau vive condamné à nager dans un bourbier. Il s'appelait Samuel Brohl, retenez bien ce nom. J'eus pitié de lui et je ne trouvai pas d'autre moyen de le délivrer que de l'acheter à son père. Cet affreux petit homme m'en demanda un prix exorbitant; je vous assure que ses prétentions étaient folles. Je n'étais pas en fonds, ma belle, j'avais sur moi tout juste l'argent nécessaire pour continuer mon voyage; mais je portais à mon bras un bracelet qui eut l'avantage de lui plaire. C'était un bijou persan, plus singulier que beau; je le vois d'ici : trois grandes plaques d'or, ornées d'animaux fantastiques et reliées par une sorte de tricot en filigrane. Je tenais à ce bracelet, on me l'avait rapporté de Téhéran. Il y avait un secret à l'une des plaques, qui s'ouvrait; j'y avais fait graver les dates les plus intéressantes de ma vie, et au-dessous ma profession de foi, dont vous n'avez que faire. Ah! ma chère, quand on est une fois mordu par cette passion dangereuse qui se nomme la philanthropie, on devient capable de troquer un bracelet persan contre Samuel Brohl, et je vous jure que c'est un vrai marché de dupe que j'ai fait là. Ce vilain garçon m'a mal payée de mes bontés pour lui. Je l'envoyai à l'université et plus tard je l'attachai à ma personne à titre de secrétaire. C'est une âme noire. Un beau matin, il leva le pied et disparut.

— Voilà une ingratitude révoltante, interrompit Antoinette, et votre bonne œuvre, madame, a été mal récompensée; mais je ne vois pas bien quel rapport Samuel Brohl peut avoir avec mon mariage.

— Vous êtes trop impatiente, ma mignonne. Si vous m'en donniez le temps, je vous apprendrais que j'ai eu le plaisir fort inattendu de dîner hier avec lui chez Mme de Lorcy. Cet Allemand a fait

beaucoup de chemin, depuis que je l'ai perdu de vue; il ne s'est pas contenté de devenir un Polonais, il est aujourd'hui un personnage. Il s'appelle le comte Abel Larinski et il doit épouser très prochainement Mlle Antoinette Moriaz.

Une bouffée de sang monta aux joues d'Antoinette, et son regard jeta du feu. La princesse Gulof se méprit tout à fait sur le sentiment qui l'animait et elle lui dit :

— Ma belle, ne vous fâchez pas, ne vous indignez pas; votre indignation ne vous servirait de rien. Sans contredit, un scélérat capable de tromper une si charmante fille mériterait dix fois la mort; mais gardez-vous de faire un esclandre. Ma chère, les esclandres produisent toujours des éclaboussures qui rejaillissent sur tout le monde, et il y a un proverbe turc un peu vulgaire, mais très sensé, qui dit que plus on pile l'ail, plus il sent. Croyez-moi, vous ne sortiriez pas de là sans une teinte de ridicule; certaines méprises paraissent toujours un peu grotesques, et il est inutile d'en entretenir l'univers. Grâce à Dieu, vous n'êtes pas encore la comtesse Larinska, et je suis arrivée juste à point pour vous sauver. Taisez-vous sur la découverte que vous venez de faire, n'en touchez pas un mot à Samuel Brohl, et cherchez un prétexte honnête pour rompre. Vous ne seriez pas femme si vous n'en trouviez pas dix pour un.

Mlle Moriaz ne put plus contenir sa colère. — Madame, s'écria-t-elle avec violence, consentirez-vous à déclarer à M. Larinski, moi présente, qu'il s'appelle Samuel Brohl?

— Je lui ai fait hier cette déclaration, mademoiselle; il est inutile que je la lui répète. Il était plus mort que vif, et vraiment j'ai eu regret à l'état où je le mettais. Je ne puis me dissimuler que je suis cause de tout; pourquoi ai-je tiré ce garçon du cabaret de son père et de sa bourbe natale? Peut-être y serait-il resté honnête. C'est moi qui l'ai lancé dans le monde, qui lui ai donné l'envie d'arriver. Je lui ai mis des atouts en main, il a trouvé qu'il ne gagnait pas assez vite, il a fini par tricher. Il ne m'appartient pas d'accabler ce pauvre diable, on doit des égards à ses obligés, et encore un coup, je désire ne pas paraître davantage dans cette affaire. Promettez-moi que Samuel Brohl ne sera jamais informé de la démarche que je fais auprès de vous.

Elle lui répondit sur un ton de hauteur : — Je vous promets, madame, que je ne ferai jamais au comte Larinski l'injure de lui répéter un seul mot des histoires fort vraisemblables que vous venez de me raconter.

La princesse se leva brusquement, demeura plantée devant Mlle Moriaz et la regarda en silence; puis elle lui dit de son ton le plus ironique : — Ah! vous ne me croyez pas, ma belle. Décidément vous ne me croyez pas. Vous avez raison; il ne faut pas ajou-

ter foi aux radotages des vieilles femmes. Non, ma mignonne, il n'y a point de Samuel Brohl ; j'ai dîné hier à Maisons avec le plus authentique de tous les comtes Larinski, et il ne me reste plus qu'à vous prier de recevoir tous mes vœux pour le bonheur à jamais assuré de la comtesse Larinska *et cætera*, de la comtesse Larinska et compagnie.

A ces mots, elle lui tira sa révérence, tourna les talons et disparut.

Mlle Moriaz resta un instant comme étourdie du coup; elle avait de la peine à reprendre ses esprits. Elle se demandait si elle n'avait pas eu une vision ou un cauchemar, si c'était bien une princesse russe en chair et en os qui était venue tout à l'heure, qui s'était assise auprès d'elle et lui avait tenu des propos si étranges que le clocher de Cormeilles n'avait pu les entendre sans tomber dans une profonde stupeur. En effet, le clocher de Cormeilles se taisait, ses cloches ne sonnaient plus; un silence effrayant régnait à deux lieues à la ronde.

Antoinette eut bientôt le dessus sur son émotion. — Avant-hier, pensait-elle, cette femme m'avait paru avoir le cerveau dérangé; c'est une méchante folle, il me tarde qu'Abel soit ici, il me racontera ce qui s'est passé à ce dîner entre lui et cette radoteuse, et nous rirons. Peut-être ne s'est-il rien passé du tout. Ne fera-t-on pas enfermer la princesse Gulof? On a bien tort de laisser des maniaques de cette espèce courir le monde en liberté. Cela peut causer des accidens; les cloches de Cormeilles ne sonnent plus... Eh! bon Dieu, que sait-on? Mme de Lorcy a sûrement la main dans cette affaire. C'est la suite du grand complot. Combien la pièce a-t-elle d'actes? Nous voici au second ou au troisième; mais il est des plaisanteries dont on se fâche. Je finirai par me fâcher.

La princesse Gulof avait entièrement manqué son effet. Il semblait à Mlle Moriaz que, depuis vingt minutes, elle aimait le comte Larinski encore plus qu'auparavant.

L'heure approchait, il était en route; elle n'avait jamais été si impatiente de le voir. Elle aperçut quelqu'un à l'autre bout de la terrasse. C'était M. Camille Langis, qui se dirigeait vers le laboratoire. Il tourna la tête, rebroussa chemin et vint à elle. M. Moriaz l'avait prié de lui traduire par écrit deux pages d'un mémoire allemand, qu'il entendait mal. Camille apportait sa traduction; c'était peut-être sa raison de revenir au bout de deux jours à Cormeilles, peut-être aussi n'était-ce qu'un prétexte.

Mlle Moriaz ne put s'empêcher de faire la réflexion que sa visite était inopportune, qu'il choisissait mal son moment. — Si le comte le trouve encore ici, pensa-t-elle, je ne crains pas qu'il me fasse une scène, mais tout son plaisir sera gâté. — Elle accueillit M. Langis avec une nuance de froideur qui lui fut sensible.

— Je suis de trop, dit-il, en faisant un mouvement pour se retirer.

Elle le retint, et changeant de ton : — Vous n'êtes jamais de trop, Camille. Asseyez-vous là.

Il s'assit et lui parla des courses de Chantilly, auxquelles il avait assisté la veille. Elle l'écoutait, secouait la tête en signe d'approbation; mais elle n'entendait sa voix qu'au travers d'un brouillard qui voilait les sons. Elle leva la main pour chasser une guêpe dont le bourdonnement l'agaçait; la dentelle de sa manchette, en se rabattant, laissa son poignet à découvert.

— Vous avez là un bracelet qui me paraît curieux, lui dit M. Langis.

— Vous ne l'aviez pas encore vu? répondit-elle. Il y a pourtant déjà quelque temps...

Elle s'interrompit, frappée d'une idée subite. Elle regarda son poignet. Ce bracelet qui ne la quittait jamais, ce bracelet que lui avait donné le comte Larinski, ce bracelet qu'il aimait parce qu'il lui venait de sa mère, et que feu la comtesse Larinska l'avait porté jusqu'à ses derniers momens, ne ressemblait à aucun autre; mais M[lle] Moriaz s'avisa de remarquer qu'il ressemblait beaucoup au bracelet persan dont la princesse Gulof lui avait fait la description et qu'elle avait troqué contre Samuel Brohl. Les trois plaques d'or, les animaux chimériques, les chaînettes en filigrane maillée, rien n'y manquait. Elle l'ôta de son bras et le présenta à M. Langis, en lui disant :

— Il y a, paraît-il, quelque chose d'écrit à l'intérieur d'une de ces plaques; mais pour l'ouvrir il faudrait savoir le secret. Savez-vous deviner les secrets?

Il examina avec soin le bracelet. — Deux de ces plaques, dit-il, sont pleines et en or massif; la troisième est creuse et pourrait servir de boîte. J'aperçois ici une petite charnière presque invisible; mais j'ai beau chercher le secret, je ne le trouve pas.

— La charnière est-elle solide?

— Pas trop, et on forcerait facilement ce couvercle.

— C'est ce que vous allez faire, lui répondit-elle.

— A quoi pensez-vous? Dieu me préserve de gâter un bijou que vous aimez!

Elle lui repartit : — J'ai fait la connaissance d'une princesse russe qui a la fureur de la physiologie et des dissections. Son mal m'a gagné, et je veux me mettre à disséquer. J'aime ce bijou, mais je veux savoir ce qu'il y a dedans... Faites ce que je vous dis, poursuivit-elle. Vous trouverez dans le laboratoire les instrumens nécessaires. Allez, la clé est à la porte.

Il la consulta du regard; elle avait l'œil ardent, la voix brève, et lui répétait : — Mais allez donc. Vous ne m'avez pas comprise?

Il obéit, se rendit au laboratoire, en emportant le bracelet. Après cinq minutes, il revint et dit : — Je suis un maladroit; j'ai estropié le couvercle en l'enlevant; mais vous l'avez voulu, et votre curiosité sera satisfaite.

Elle put en effet satisfaire sa curiosité. Elle saisit avidement le bracelet, et sur la plaque du fond, mise à nu, elle aperçut, gravés dans l'or, de petits caractères presque microscopiques. A force d'attention, elle parvint à les déchiffrer. Elle distingua plusieurs dates, marquant les années, les mois et les jours où il était arrivé quelque chose d'important à la princesse Gulof. Ces dates, qui n'étaient accompagnées d'aucune indication, suffisaient jadis pour lui rappeler les principales expériences qu'elle avait pratiquées sur les hommes avant de découvrir Samuel Brohl. Le résultat n'en avait pas été réjouissant, car on lisait au-dessous de cette façon de calendrier une profession de foi ainsi conçue : « Rien, rien, rien, et c'est tout. » Cette déclaration mélancolique était signée, et la signature était fort lisible. Mlle Moriaz l'épela tout couramment, quoique dans cet instant elle eût la vue trouble, et elle demeura convaincue que le bijou dont le comte Larinski lui avait fait présent comme d'une relique de famille avait appartenu à Anna Petrovna, princesse Gulof.

Elle devint mortellement pâle et sa tête se perdit; elle eut presque un accès de folie. Dans le désordre de son esprit, elle croyait s'apercevoir elle-même bien loin, au bout du monde et toute petite, gravissant un col de montagne de l'autre côté duquel il y avait un homme qui l'attendait. Elle se demandait : Est-ce moi ou cette voyageuse qui est Mlle Moriaz? Elle ferma les yeux et vit s'ouvrir devant elle un trou noir où sa vie s'engloutissait en tournoyant comme une feuille d'arbre tombée dans un gouffre.

M. Langis s'approcha d'elle, la frappa légèrement dans la paume des mains et lui dit : — Qu'avez-vous donc?

Elle se réveilla, fit un effort pour redresser sa tête et la laissa retomber. Ce qu'elle avait au fond du cœur l'étouffait; elle éprouva l'irrésistible besoin de s'ouvrir à quelqu'un, et elle jugea que l'homme qui lui parlait était un de ces hommes à qui une femme peut dire son secret, une de ces âmes où elle peut verser sa honte sans rougir. Elle entama d'une voix entrecoupée un récit confus et haché, que Camille avait peine à suivre. Il finit pourtant par la comprendre; il se sentit partagé entre une immense pitié pour cette douleur désespérée et une joie féroce d'amoureux qui le serrait à la gorge et l'étranglait.

Le clocher de Cormeilles avait recouvré la voix; il sonna deux

heures. Antoinette se leva tout d'une pièce et s'écria : — Il m'a donné rendez-vous près de cette jolie petite porte que vous voyez d'ici. Il aura le droit de m'en vouloir si je le fais attendre.

Aussitôt elle se dirigea vers la rampe à balustrade qui conduisait de la terrasse dans le verger. M. Langis la suivit, cherchant à la retenir. — Il ne faut pas que vous le revoyiez, lui disait-il. J'irai le trouver. De grâce, chargez-moi de vos explications.

Elle le repoussa et lui répondit sur un ton d'autorité : — Je veux le voir, lui parler; il n'y a que moi qui puisse lui dire ce que j'ai dans le cœur. Je vous ordonne de rester ici; j'entends qu'il ne s'en prenne qu'à moi. — Elle ajouta avec un plissement de lèvres qui ressemblait à un sourire : — Figurez-vous que je ne crois pas encore qu'il m'ait trompée; je ne le croirai qu'après avoir lu son mensonge dans ses yeux.

Elle descendit rapidement le verger, et pendant cinq minutes, l'œil fixé sur la porte, elle attendit Samuel Brohl. Son impatience comptait les secondes, et pourtant M[lle] Moriaz aurait voulu que cette porte ne s'ouvrît jamais. Il y avait près de là un vieux pommier qu'elle aimait; jadis elle avait suspendu plus d'une fois son hamac à l'une de ses branches qui se recourbait en arceau. Elle alla s'adosser au tronc rugueux du vieil arbre. Il lui sembla qu'elle n'était plus seule; quelqu'un la protégeait.

Enfin la porte s'ouvrit et donna passage à Samuel Brohl, qui avait le sourire aux lèvres. Son premier mot fut : — Et votre ombrelle! Vous l'avez oubliée?

Elle lui répondit : — Ne voyez-vous pas qu'il ne fait pas de soleil? — Et elle demeura adossée contre son pommier.

Il levait la main pour lui montrer le ciel bleu; il la laissa retomber. Il regardait Antoinette et il avait peur. Il devina sur-le-champ qu'elle savait tout. Il paya d'audace.

— J'ai passé hier une triste journée; M[me] de Lorcy m'a fait dîner avec une folle; mais la nuit m'a bien dédommagé : j'ai revu en songe l'Engadine, des sapins, des arolles, des lacs couleur d'émeraude et un capuchon rouge.

— Moi aussi, j'ai fait un rêve cette nuit. J'ai rêvé que le bracelet que vous m'avez donné avait appartenu à la folle dont vous parlez et qu'elle y avait fait graver son nom.

Elle lui jeta le bracelet : il le ramassa, l'examina; il le tournait et le retournait dans ses doigts tremblans. Elle s'impatienta. — Regardez la plaque qui a été forcée. Vous ne savez donc pas lire?

Il lut et demeura stupéfait. Qui aurait pu soupçonner que ce bijou qu'il avait trouvé dans la défroque de son père lui était venu de la princesse Gulof, que c'était le prix dont elle avait payé la délivrance et l'infamie de Samuel Brohl? Samuel était fataliste; il

sentit que son étoile l'avait abandonné, que les hasards avaient conspiré la ruine de ses espérances, qu'il était condamné et perdu. Un profond découragement s'empara de lui.

— Pourriez-vous me dire ce que je dois penser d'un certain Samuel Brohl? lui demanda-t-elle.

Ce nom prononcé par elle tomba sur lui comme une masse de plomb; il n'aurait jamais cru qu'il pût y avoir tant de pesanteur dans une parole humaine. Il chancela sous le coup; puis il frappa son front de ses deux poings fermés et répondit :

— Samuel Brohl est un homme digne de votre pitié comme de la mienne. Si vous saviez tout ce qu'il a souffert, tout ce qu'il a osé, vous ne pourriez vous empêcher de le plaindre et de l'admirer beaucoup. Écoutez-moi, Samuel Brohl est un malheureux...

— Ou un misérable! interrompit-elle d'une voix terrible. — Elle fut prise d'un rire nerveux; elle s'écria : — Mme Brohl! Je ne peux pourtant pas m'appeler Mme Brohl. Ah! cette pauvre comtesse Larinska.

Il eut un frissonnement de colère qui l'aurait épouvantée, si elle avait deviné ce qui remuait en lui. Il releva la tête, croisa ses bras sur sa poitrine, et avec un sourire amer :

— Ce n'était pas l'homme que vous aimiez, dit-il, c'était le comte.

Elle répliqua : — L'homme que j'aimais n'avait jamais menti.

— Oui, j'ai menti, s'écria-t-il d'une voix haletante, et j'en bois la honte sans remords et sans dégoût. J'ai menti, parce que je vous aimais à la folie, j'ai menti parce que vous m'êtes plus chère que mon honneur, j'ai menti parce que je désespérais de toucher votre cœur et que tous les chemins m'ont paru bons pour arriver jusqu'à vous. Pourquoi vous ai-je rencontrée? pourquoi n'ai-je pu vous voir sans reconnaître en vous le rêve de toute ma vie? Le bonheur passait, il allait s'enfuir, je l'ai pris dans un traquenard. J'ai menti. Qui ne mentirait pour être aimé de vous?

Jamais Samuel Brohl n'avait été si beau. Le désespoir et la passion allumaient une flamme sombre dans ses yeux; il avait le charme sinistre d'un Satan foudroyé. Il fixait sur Antoinette un regard fascinateur, et ce regard lui disait : — Que t'importent mon nom, mes mensonges et le reste? Mon visage n'est pas un masque, et l'homme qui t'a plu, c'est moi. — Il ne se doutait pas de l'étonnante facilité avec laquelle Antoinette lui avait repris son cœur si facilement donné; il ne soupçonnait pas les miracles que peut faire le mépris. Le moyen âge croyait aux golems; c'étaient des figures d'argile d'une séduisante beauté, qui avaient toutes les apparences de la vie. Elles cachaient sous une touffe de cheveux le mot vérité écrit sur leur front en caractères hébraïques. S'il leur arrivait de mentir,

le mot s'effaçait; elles perdaient tout leur charme, l'argile n'était plus que de l'argile.

Mlle Moriaz devina la pensée de Samuel Brohl; elle lui cria : — L'homme que j'aimais est celui dont vous m'avez raconté l'histoire.

Il aurait voulu la tuer, pour qu'elle ne fût à personne. Derrière Antoinette, à vingt pas de distance, il apercevait la margelle d'un puits à poulie; cette margelle lui donnait des vertiges. Il découvrit avec désespoir qu'il n'y avait pas en lui l'étoffe d'un crime.

Il se laissa tomber à genoux dans l'herbe et s'écria : — Si vous ne me pardonnez pas, il ne me reste plus qu'à mourir. — Elle demeura immobile et impassible. Elle répétait entre ses dents la phrase de Camille Langis : J'attends que ce grand comédien ait fini de jouer sa pièce.

Il se releva et se mit à courir vers le puits. Elle y fut avant lui et lui barra le passage; mais au même instant elle sentit deux mains s'enlacer autour de sa taille, et le souffle de deux lèvres qui cherchaient ses lèvres et qui murmuraient : — Vous m'aimez encore, puisque vous ne voulez pas que je meure.

Elle se débattit avec violence, avec horreur; elle réussit par un effort frénétique à se dégager. Elle s'enfuit, remontant vers la maison. Samuel Brohl s'élança à sa poursuite, il allait l'atteindre, il s'arrêta soudain. Il venait d'apercevoir M. Langis se précipitant hors d'un bosquet, où il s'était caché. L'inquiétude l'avait pris, il était descendu sans être vu par un sentier qui se dérobait sous des massifs de verdure. Antoinette, hors d'haleine, courut à lui en criant : — Camille, sauvez-moi de cet homme! — et elle se jeta dans ses bras, qui se refermèrent sur elle avec délices. Il la sentit bientôt s'affaisser; elle serait tombée, s'il ne l'avait retenue.

Au même instant une voix menaçante l'apostropha et lui dit : — Nous nous reverrons, monsieur.

— Aujourd'hui même, répliqua-t-il.

Antoinette avait l'air égaré; elle ne voyait pas, elle n'entendait pas, ses jambes ne la soutenaient plus. Camille eut beaucoup de peine à la ramener jusqu'à la maison; elle ne put gravir la rampe de la terrasse; il dut la porter. Il fut aperçu de Mlle Moiseney, qui remplit l'air de ses cris. Elle accourut, elle prodigua les meilleurs soins à sa reine. Tout en s'occupant de lui faire reprendre ses sens, elle demandait à Camille des explications, qu'elle n'écoutait qu'à moitié; elle l'interrompait à chaque mot pour s'écrier : — C'est un coup monté, et vous êtes l'âme du complot. Je vous ai deviné, vous en voulez à Antoinette. Votre vanité blessée n'a jamais pu se consoler de son refus, et vous avez résolu de vous venger. Peut-être vous flattez-vous qu'elle finira par vous aimer. Elle ne vous aime pas,

elle ne vous aimera jamais. Qui êtes-vous pour oser vous comparer au comte Larinski?.. Taisez-vous donc. Est-ce que je crois à Samuel Brohl? Je ne connais pas Samuel Brohl. Je donnerais ma tête à couper qu'il n'y a point de Samuel Brohl.

— Vous ne donneriez pas grand'chose, mademoiselle, lui repartit M. Moriaz, qui était survenu sur ces entrefaites.

Antoinette resta pendant une heure dans un accablement muet; puis une fièvre violente se déclara. Quand arriva le médecin qu'on avait envoyé chercher, M. Langis rentra à sa suite dans la chambre de la malade. Elle avait le délire; elle était sur son séant et passait continuellement sa main sur le haut de son front; elle cherchait à effacer la trace impure d'un baiser qu'elle avait reçu, un soir que la lune éclairait, et la marque qu'avait laissée sur ses cheveux le frôlement d'une chauve-souris qui s'était accrochée à son capuchon. Ces deux choses se confondaient dans son souvenir. De temps à autre elle disait : — Où est mon portrait? rendez-moi mon portrait.

Il pouvait être dix heures du soir quand M. Langis se présenta chez M. Samuel Brohl, qui ne fut pas étonné de le voir paraître; il espérait sa visite. Samuel avait repris possession de lui-même. Il était digne et calme. Cependant la tempête qu'il avait essuyée avait laissé sur sa figure quelques vestiges de son passage. Il avait la lèvre frémissante, ses beaux cheveux châtains s'enroulaient comme des serpens autour de ses tempes et lui faisaient une tête de Méduse.

Il dit à Camille : — Où et quand? Nos témoins se chargeront d'arranger le reste.

— Vous vous abusez, monsieur, sur le motif de ma visite, lui répondit M. Langis. Je suis désolé d'attenter à vos illusions, mais je ne viens point concerter avec vous une rencontre.

— Vous refusez de me donner satisfaction?

— Quelle satisfaction puis-je vous devoir?

— Vous m'avez insulté.

— Quand donc?

— Et vous m'avez dit : Le jour, le lieu, les armes, je laisse tout à votre choix.

M. Langis ne put s'empêcher de sourire. — Ah! vous convenez enfin que vos évanouissemens sont des comédies? répondit-il.

— Convenez de votre côté, repartit Samuel, que vous insultez les gens lorsque vous les croyez hors d'état de vous entendre. Votre courage aime à prendre ses sûretés.

— Soyez raisonnable, reprit Camille. Je m'étais mis à la disposition du comte Larinski, vous ne pouvez pas exiger que je me batte avec un Samuel Brohl.

Samuel bondit, il s'avança le front haut et farouche sur le jeune homme, qui l'attendait de pied ferme et dont l'air résolu lui im-

posa. Il lui jeta un regard sinistre, retourna s'asseoir, se mordit les lèvres jusqu'au sang; puis, d'un ton placide : — Me ferez-vous la grâce de m'apprendre, monsieur, ce qui me vaut l'honneur de vous recevoir chez moi?

— Je suis venu vous réclamer un portrait que Mlle Moriaz est désireuse de ravoir.

— Si je refusais de le rendre, vous feriez sans doute appel à ma délicatesse?

— En doutez-vous? répondit ironiquement Camille.

— Cela prouve, monsieur, que vous croyez encore au comte Larinski, que c'est bien à lui que vous parlez en ce moment.

— Détrompez-vous. Je suis venu trouver M. Samuel Brohl, qui est un homme d'affaires, et c'est une affaire commerciale que j'entends régler avec lui. — Et tirant de sa poche un portefeuille : — Vous le voyez, j'ai les mains garnies.

Samuel s'enfonça dans son fauteuil. Les yeux à demi clos, il regardait M. Langis au travers de ses cils. Sa figure changea, son nez devint plus crochu et son menton plus pointu; ce n'était plus le lion, c'était le renard. Il avait aux lèvres le sourire doucereux d'un usurier qui dresse des embûches aux fils de famille et flaire un cas favorable. Si dans ce moment Jeremias Brohl l'avait aperçu de l'autre monde, il aurait reconnu son sang.

Il dit enfin à Camille : — Vous êtes un homme d'esprit, monsieur. Je suis prêt à vous écouter.

— J'en suis bien aise et, à vrai dire, je n'en doutais pas. Je vous sais très intelligent, très disposé à tirer le meilleur parti possible des conjonctures fâcheuses.

— Ah! ménagez ma modestie. Je vous remercie de l'excellente opinion que vous avez de moi; je dois pourtant vous prévenir qu'on me reproche d'être un peu âpre au gain, vous laisserez entre mes doigts quelques plumes de vos ailes.

Pour toute réponse, M. de Langis frappa de la main sur son portefeuille, qui était bourré de billets de banque. Aussitôt Samuel prit dans un tiroir fermé à clé un écrin, qu'il ouvrit.

— Voilà un bien précieux bibelot, dit-il. Le médaillon est en or, et le travail de la miniature est exquis. C'est l'œuvre d'un maître, la couleur vaut le dessin. La bouche est d'un rendu merveilleux; Mengs ou Liotard n'auraient pas mieux fait... Combien estimez-vous ce chef-d'œuvre?

— Vous êtes plus connaisseur que moi; je m'en rapporte à vos appréciations.

— Je vous laisse ce bijou pour cinq mille francs; c'est pour rien.

Camille se disposait à tirer les cinq mille francs de son portefeuille. — Comme vous êtes prompt! reprit Samuel. Ce portrait n'a

pas seulement du prix comme œuvre d'art; je suis sûr que vous y attachez une valeur de sentiment, car je soupçonne que vous êtes amoureux du modèle à en perdre les yeux.

— Je crois vraiment que vous m'interrogez, repartit Camille en lui jetant un regard écrasant.

— Ne vous fâchez pas. Je porte dans les affaires des habitudes de précision méthodique. Mon père vendait toujours à prix fixe; comme lui, je ne fais jamais de rabais. Vous comprendrez sans peine que ce qui vaut cinq mille francs pour un ami vaut le double pour un amoureux. Ce bibelot vaut dix mille francs. C'est à prendre ou à laisser.

— Je prends, répondit M. Langis.

— Puisque nous y sommes, poursuivit Samuel, je possède encore d'autres articles qui pourraient vous convenir.

— Auriez-vous par hasard la prétention de me vendre vos nippes?

— Entendons-nous; j'ai d'autres articles dans la même partie.

Et il alla chercher dans une armoire le capuchon rouge, qu'il étala sur la table.

— Voilà une nippe, pour me servir de votre mot, qui a peut-être quelque intérêt pour vous. La couleur en est belle; si vous la voyiez au soleil, elle vous éblouirait. Je conviens que l'étoffe est commune, c'est du cachemire très ordinaire; mais si vous daigniez l'examiner de plus près, vous seriez frappé du parfum tout particulier qui s'en exhale. Les Italiens appellent cela l'*odor femminino*.

— Et quel prix votre tarif assigne-t-il à l'*odor femminino?*

— Je veux être accommodant. Je vous laisserai cette nippe et son parfum pour cinq mille francs. C'est du bien donné.

— Assurément. Nous disons dix et cinq, cela fait quinze mille.

— Un instant. Vous paierez en bloc; j'ai encore autre chose à vous proposer... On dirait que le plancher vous brûle les pieds, que vous ne pouvez vous souffrir dans cette chambre.

— Je vous avoue qu'il me tarde d'avoir quitté... comment dirai-je?.. cette boutique, ou ce repaire, ou cette caverne.

— Vous êtes jeune, monsieur; il ne faut jamais se presser; la précipitation fait commettre des oublis que l'on regrette. Vous seriez bien fâché d'être parti sans emporter les deux chiffons que voici.

A ces mots, il tira de son carnet deux lettres qu'il déplia.

— Y en a-t-il encore beaucoup? demanda Camille. Je crains de me trouver court et d'être obligé de retourner à la provision.

— Ah! ces deux lettres, je ne puis les céder pour un morceau de pain, la seconde surtout. Elle n'a que douze lignes; mais la jolie écriture anglaise! Voyez plutôt, et le style en est amoureux et tendre. J'ajoute qu'elle est signée. Ah! monsieur, que Mlle Moriaz sera charmée de ravoir ses pattes de mouche! Quelle obligation elle vous

en aura! Vous vous ferez valoir, vous lui direz que vous m'avez mis le couteau sur la gorge, que vous m'avez fait peur. De quel gracieux sourire elle paiera votre héroïsme!.. M'est avis, monsieur, que ce sourire vaut dix mille francs, comme le médaillon; les deux bibelots se valent l'un l'autre.

— Si vous voulez davantage, qu'à cela ne tienne.

— Non, monsieur. Je vous l'ai dit, je n'ai qu'un prix.

— A ce compte, c'est vingt-cinq mille francs que je vous dois. Vous n'avez plus rien à me vendre?

— Hélas! c'est tout.

— Vous me le jurez?

— Eh quoi! monsieur, vous admettez donc que Samuel Brohl a une parole d'honneur, que lorsqu'il a juré, il faut l'en croire?

— Vous avez raison, je suis encore bien jeune.

— C'est tout, vous dis-je, reprit Samuel en soupirant. Ma boutique est mal fournie; elle commençait à se garnir, mais un fâcheux accident est venu déranger mon petit commerce.

— Bah! consolez-vous, lui répliqua M. Langis, vous trouverez une autre occasion; un génie de haut vol, tel que le vôtre, en trouve toujours. Vous avez été malheureux, quelque jour la fortune réparera ses torts envers vous, et le monde rendra justice à votre beau talent.

En parlant ainsi, il déposait sur la table vingt-cinq billets de mille francs. Il les compta, Samuel les recompta après lui, et aussitôt il lui remit le médaillon, la capeline et les deux lettres.

Camille se leva pour partir. — Monsieur Brohl, dit-il, dès le premier jour que je vous ai vu, je m'étais fait la plus haute idée de votre caractère; la réalité a dépassé mon attente. Je suis enchanté d'avoir fait votre connaissance, et j'ose espérer que vous n'êtes pas fâché d'avoir fait la mienne. Cependant, je ne vous dirai pas au revoir.

— Que sait-on? répondit Samuel, qui changea subitement de visage et d'attitude. Et il ajouta : — Si vous aimez les étonnemens, monsieur, veuillez rester encore une minute dans cette caverne.

Il roula et tordit en papillote les vingt-cinq billets de mille francs; puis, avec un grand geste à la Poniatowski, les approchant d'une bougie, il y mit le feu et, quand ils flambèrent, il les jeta dans la cheminée où ils achevèrent de se consumer.

Se retournant vers M. Langis : — Me ferez-vous l'honneur de vous battre avec moi? s'écria-t-il.

— Après un si beau trait, je ne puis rien vous refuser, répondit Camille. Je vous ferai cet honneur insigne.

— C'est ce que je voulais, repartit Samuel. Je suis l'offensé, j'ai le choix des armes. — Et en reconduisant M. Langis, il dit encore :

— Je ne vous cacherai pas que j'ai beaucoup fréquenté les tirs, que je suis de première force au pistolet.

Camille s'inclina et sortit.

Le lendemain, dans un intervalle lucide, Mlle Moriaz aperçut au pied de son lit un médaillon posé sur un capuchon rouge. De ce moment, les médecins appelés en consultation augurèrent mieux de son état.

XII.

A six jours de là, Samuel Brohl, ayant traversé Namur et Liége sans s'y arrêter, arrivait par le chemin de fer à Aix-la-Chapelle. Il descendit à l'*Hôtel-Royal*, situé près de la gare; il s'y fit servir un copieux dîner qu'il arrosa d'un vin de Champagne crémant. Il avait bon appétit, l'âme en fête, le cœur épanoui, gonflé de joie, et la tête fumante. Il s'était vengé, il avait fait justice d'un insolent qui était son rival : Mlle Moriaz n'était pas à Samuel Brohl, mais elle ne serait jamais à Camille Langis. Près de la frontière franco-belge, à la lisière d'un bois, un homme avait été frappé en pleine poitrine; Samuel Brohl l'avait vu tomber, et quelqu'un s'était écrié : — Il est mort. — On prétend qu'Aix-la-Chapelle est une ville peu récréante, que les chiens eux-mêmes s'y ennuient et qu'ils prient piteusement les passans de leur donner des coups de pied dans la vue de se procurer une distraction. Samuel ne s'ennuya pas un instant pendant la soirée qu'il passa dans la cité de Charlemagne. Il voyait sans cesse le coin d'un bois, un homme qui tombait, et il éprouvait un frisson délicieux.

Après le champagne, il but du punch, et là-dessus il dormit comme un loir; malheureusement le sommeil dissipa ses fumées, et son réveil ne fut pas gai. Il avait l'habitude fatale de réfléchir; il réfléchit; ses réflexions l'attristèrent; il s'était vengé, mais après? Il pensa longuement à Mlle Moriaz; il regardait d'un œil mélancolique ses deux mains ou ses serres qui avaient lâché prise. Il récita à demi-voix des vers allemands, qui veulent dire :

« J'ai résolu d'enterrer mes chansons et mes rêves; allez me chercher un grand cercueil. Pourquoi ce cercueil est-il si lourd? c'est qu'avec mes rêves j'y ai déposé mon amour et mes souffrances. »

Quand il eut récité ces vers, Samuel se sentit encore plus triste qu'avant, et il maudit les poètes. — Ils m'ont fait bien du mal, se disait-il avec amertume. Sans eux, il ne tenait qu'à moi de couler auprès d'une vieille femme des jours filés d'or et de soie. Mon avenir était assuré, ils m'ont fait prendre en dégoût mon gagne-pain. Je les ai crus sur parole, j'ai été la dupe de leurs creuses déclama-

tions; ils m'ont enseigné les mépris inconsidérés et l'ambition malsaine de jouer le sot personnage d'un homme à grands sentimens. J'ai méprisé la boue. Où en suis-je à cette heure?

Samuel Brohl avait raison, il faut plaindre les demi-drôles. Leur conscience a des clartés intermittentes, ils s'aperçoivent, ils s'entrevoient, ils ont des dégoûts dangereux, des velléités de devenir d'honnêtes gens, et cela met dans leur vie un décousu qui nuit à leurs entreprises et que ne connaissent pas les vrais drôles, lesquels sont tout entiers à leur affaire et ne se dégoûtent jamais d'eux-mêmes. Samuel était un drôle romantique, et il constatait que son romantisme, après lui avoir coûté cher, ne lui avait rien rapporté. Peu s'en fallait qu'il ne s'écriât avec Brutus : — O vertu, tu n'es qu'un vain nom.

Il avait formé le projet de se rendre en Hollande et de s'y embarquer pour l'Amérique. Que ferait-il aux États-Unis? Il ne le savait pas encore. Il passa en revue tous les métiers à sa convenance; ils demandaient tous des frais d'établissement. Grâce à Dieu et à M. Guldenthal, dont la créance courait de grands dangers, il n'était pas dénué de toutes ressources; mais, une semaine auparavant, il avait mis en bouchon et brûlé vingt-cinq billets de la Banque de France. Il avait quelques remords de son action; il ne pouvait s'empêcher de se dire qu'une vengeance de vingt-cinq mille francs était un article de luxe dont les pauvres diables feraient bien de se priver. En méditant sur cette aventure, il lui sembla que c'était un autre que lui qui avait brûlé les billets, ou que du moins il avait exécuté machinalement cet auto-da-fé, par une sorte d'impulsion irréfléchie, comme une marionnette que meut et gouverne un fil invisible. Tout à coup le fantôme avec lequel il avait des entretiens réglés lui apparut, un ricanement aux lèvres. Samuel l'interpella une fois encore, ce devait être la dernière, et il lui dit :

— Tu es mon mauvais génie. Imbécile! c'est toi qui m'as fait faire cette extravagance. Tu as allumé toi-même cette bougie, tu as mis les billets dans ma main, tu m'as pris le bras, tu l'as allongé, tu l'as tenu au-dessus de la flamme fatale. Cet acte de sublime héroïsme est ton œuvre; ce n'est pas moi, c'est toi qui as payé si cher le plaisir d'étonner un insulteur et de le tuer. Maudit soit à jamais le jour où je me suis affublé de ton nom, où j'ai conçu la sotte pensée de devenir ton sosie. Je me suis fait Polonais; la Pologne a-t-elle jamais eu le moindre esprit de conduite? De tous les hommes, tu étais le plus incapable de faire ton chemin, je singeais un méchant modèle et j'ai fait école sur école. Abel Larinski, je romps tout commerce avec toi, je liquide notre maison, je mets la clé sous la porte ou sur la fosse. O mon grand Polonais, je vous

restitue votre titre, votre nom, et avec votre nom tout ce que vous m'aviez donné : vos fiertés, vos prétentions, vos dangereuses délicatesses, vos attitudes, vos grimaces sentimentales et votre panache ondoyant.

Ce fut ainsi que Samuel Brohl prit un congé définitif du noble comte Abel Larinski, lequel put désormais reposer tranquillement dans son tombeau; il n'avait plus peur d'être un mort compromis par un vivant. Quel nom allait prendre Samuel? Par dépit contre sa destinée, il choisit pour l'heure le plus humble de tous; il résolut de s'appeler Kicks, comme sa mère, ce qui signifie un coup manqué. Sa mélancolie n'eût point connu de bornes s'il avait pu se douter que Camille Langis était encore de ce monde. Camille Langis fut pendant quinze jours entre la vie et la mort, mais on put extraire la balle. Mme de Lorcy était accourue à Mons pour le soigner comme une mère; elle eut la joie de le ramener vivant à Paris.

On s'était bien gardé de raconter le duel à Mlle Moriaz, et même de lui en toucher un mot; son état inspira longtemps des inquiétudes, on lui épargnait toute émotion. Après qu'elle fut entrée en convalescence, elle resta plongée dans une tristesse sombre et taciturne. Elle ne faisait jamais la moindre allusion à ce qui s'était passé et ne souffrait pas qu'on lui en parlât. Elle s'était trompée, son erreur lui avait laissé un déboire mêlé d'épouvante; il lui semblait que rien n'était plus possible pour elle que de se souvenir et de se taire.

Vers la fin de novembre, M. Moriaz lui proposa de retourner à Paris. Elle lui témoigna son désir de ne pas quitter Cormeilles, de passer l'hiver dans la solitude; les visages humains lui faisaient peur. M. Moriaz se permit de lui représenter qu'elle n'était pas raisonnable. — Veux-tu donc porter éternellement le deuil d'un inconnu? lui demanda-t-il, car enfin l'homme que tu aimais, tu ne l'as jamais vu. Eh! mon Dieu, tu t'es méprise, tu t'es abusée. Est-il, je ne dirai pas une seule femme, mais un seul membre de l'Institut qui, une fois au moins, n'ait pris grossièrement le change? C'est à force d'expériences manquées qu'on fait avancer la science.

Et s'élevant aux plus hautes considérations, il s'efforça de lui démontrer que s'il est fâcheux de se tromper, une crainte excessive de se tromper est un mal plus fâcheux encore, attendu qu'il vaut mieux perdre son chemin que de ne pas marcher du tout.

Quand il eut achevé sa harangue, elle lui dit en hochant la tête :
— Je ne crois plus à personne.

— Quoi! pas même au brave garçon à qui tu dois d'avoir recouvré ton portrait et tes lettres?

— De qui voulez-vous parler? s'écria-t-elle.

Il lui raconta alors la descente opérée dans la caverne par M. Langis, sans lui dire ce qui en était résulté.

— Ah! c'est bien, c'est très bien, fit-elle. Je ne doutais pas que Camille ne fût un véritable ami.

— Un ami? Es-tu bien sûre qu'il n'ait pour toi que de l'amitié?

Et là-dessus, M. Moriaz lui conta le reste. Elle devint pensive, s'enfonça dans une rêverie. Tout à coup la porte du salon s'ouvrit et Camille entra. Après s'être informé de sa santé, il annonça à Mlle Moriaz qu'à la suite d'un refroidissement il avait été malade, lui aussi, et que bien qu'il fût hors d'affaire, son médecin l'envoyait passer l'hiver à Sorrente.

Elle lui répondit : — C'est un voyage que je voudrais faire. Consentez-vous à m'emmener?

Elle le regardait fixement, ce regard disait tout. Il fléchit le genou devant elle, et ils restèrent quelques instans les mains dans les mains, les yeux dans les yeux. Sur ces entrefaites parut Mlle Jeanne Moiseney, qui à la vue de ce groupe demeura confondue.

— Vous voilà bien étonnée, mademoiselle, lui dit M. Moriaz.

— Pas autant que vous vous le figurez, monsieur, répliqua-t-elle en se remettant. Je n'osais pas le dire, mais au fond j'ai toujours cru, toujours pensé... Oui, j'ai toujours été sûre que cela finirait ainsi.

— Dieu bénisse la papesse Jeanne! s'écria-t-il; je renonce à la corriger.

Nous n'avons pu découvrir ce que fait en Amérique Samuel Brohl. En attendant mieux, court-il humblement le cachet? a-t-il tenté quelque nouvelle entreprise matrimoniale? est-il devenu reporter du *New-York Herald*, ou politicien dans un état du nord, ou *carpet-bagger* dans la Caroline du Sud? rêve-t-il d'être un jour président de la glorieuse république étoilée? Jusqu'à cette heure, aucun journal américain ne lui a consacré le moindre entrefilet. Les aventuriers sont des êtres disparaissans et reparaissans : ils appartiennent à la famille des plongeurs; mais, de plongeons en plongeons, ils finissent toujours par quelque catastrophe. La vague rapporte un instant le noyé, puis le remporte un instant après et l'entraîne au fond du gouffre amer; on entend le bruit d'un remous, un léger clapotis auquel se mêle un cri rauque, suivi d'un soupir étouffé, et Samuel Brohl n'est plus. Pendant quelques jours on discute la question de savoir s'il s'appelait Brohl, Kicks ou Larinski, bientôt on parle d'autre chose, et son souvenir devient la proie du silence éternel.

VICTOR CHERBULIEZ.

LA GRÈCE, L'HELLÉNISME

ET

LA QUESTION D'ORIENT

Une des choses les plus singulières de l'imbroglio oriental, c'est l'attitude de la Grèce et des Grecs. Dans des pétitions adressées au sultan et aux ambassadeurs européens, les raïas grecs de la Thrace ou de la Macédoine demandent que l'on n'accorde point de priviléges aux provinces slaves, paraissant préférer les projets constitutionnels de la Porte aux propositions d'autonomie des puissances. Pendant ce temps, les Hellènes du royaume tiennent au Pnyx des *meetings* où, du haut de la tribune antique taillée dans le roc, les Démosthènes modernes provoquent les héritiers de Thémistocle à la délivrance de leurs frères encore asservis. Les chambres d'Athènes votent un emprunt de guerre, et les ministres du roi George envoient à la Porte un pacifique mémorandum où, sous condition, ils lui offrent leur amitié. D'un côté les Grecs semblent ainsi appuyer la politique turque et combattre la diplomatie moscovite; de l'autre ils se disposent à mettre en mouvement leurs derniers palikares et leur petite armée pour le cas où les troupes du sultan seraient occupées sur le Danube par les Russes. Quel est le mot de cette singulière énigme? Est-ce duplicité, est-ce indécision? L'explication est dans l'état intérieur du royaume de Grèce, et surtout dans la répartition géographique des Grecs, dans les intérêts séculaires de leur race, qui font d'eux les rivaux des Slaves du Balkan plus encore que les adversaires des Ottomans.

I.

Le royaume de Grèce, tel que l'a créé, il y a près d'un demi-siècle, la triple alliance de la France, de l'Angleterre et de la Russie, est une tête sans corps. Jamais peut-être la diplomatie, qui par métier

ou par nécessité est toujours portée aux demi-mesures, n'a rien fait de plus incomplet, de plus manifestement provisoire. La Grèce était vouée aux agitations stériles et aux révolutions impuissantes par sa constitution territoriale même. Les hommes les plus perspicaces l'ont senti dès le début. La taille étriquée et comme comprimée de la Grèce officielle lui rendit difficile le choix d'un souverain et fit repousser ses avances des prétendans les plus désirables. L'on sait les refus opposés par le prince Léopold, le futur roi des Belges, à toutes les offres des Hellènes et de la diplomatie; pour accepter la couronne de Grèce, Léopold demandait que le cadre du nouveau royaume fût élargi, afin que la monarchie hellénique pût commencer à vivre dans des conditions plus normales (1). Le prince de Saxe-Cobourg était mieux inspiré que le Bavarois Othon, qui osa tenter l'aventure et essaya d'implanter une monarchie sur un sol trop étroit pour lui laisser prendre racine. La petite Grèce de 1830, ne possédant plus une ville sur un territoire ruiné par une longue guerre, ayant à peine 700,000 habitans, et dans sa pauvreté accablée du poids de son grand nom, pouvait malaisément suffire aux charges d'un état moderne et aux besoins d'une monarchie. A côté de nos grands états militaires, un roi et une cour paraissaient une vaine et ridicule parodie dans ce petit pays de bergers où les seuls princes à leur place eussent semblé les rois du bon Homère.

La diplomatie avait fait au royaume et à la monarchie helléniques une tâche ingrate. La Grèce, à la fois resserrée dans d'étroites frontières et dévastée à l'intérieur, devait se consumer dans un double effort. Au lieu de s'appliquer uniquement à son développement pacifique, elle devait chercher à continuer, à compléter l'œuvre inachevée de l'indépendance nationale, et pendant longtemps encore moins songer à mettre son territoire en valeur qu'à l'étendre. La première chose, aux yeux de tous les patriotes comme aux yeux du prince Léopold, devait être de placer le nouvel état dans des conditions plus viables. Ainsi s'explique en partie, dans cette Grèce tronquée, la prédominance des préoccupations politiques, auxquelles l'inclinaient déjà le génie de la race et les traditions antiques. Comme il n'existait en Grèce aucune sorte d'aristocratie ou de classes dirigeantes, chaque Grec pouvait se croire appelé à mener les affaires du pays, et tous, étant animés d'une même ambition, s'en estimer également capables. De là dans cette petite démocratie, sur cette surface exiguë, à peine plus peuplée qu'un de nos grands départemens, cette sorte de manie ou de maladie politique qui a été le fléau du royaume. Tout le monde étant d'accord pour tout subordonner au but national, et les occasions d'y attein-

(1) Voyez l'étude de M. Saint-René Taillandier dans la *Revue* du 1er mars 1876.

dre se présentant rarement, les luttes des partis et des personnes devaient naturellement porter sur des objets de plus en plus minces, sur des intérêts de plus en plus mesquins, à tel point qu'à force de ténuité les fils qui composent l'écheveau de la politique hellénique sont devenus insaisissables à l'étranger.

A l'étroitesse de la scène répondaient la subtilité héréditaire des acteurs et la passion des longs discours, le goût du bavardage spirituel et des fines discussions, si sensible chez le Grec de tous les âges. Ces défauts du caractère étaient aggravés par un inconvénient provenant plus directement de la conformation du royaume et des limites imposées à la Grèce, grâce à la défiante diplomatie de M. de Metternich et peut-être aussi aux secrètes visées de la Russie, peu soucieuse de fortifier l'hellénisme aux confins des Slaves. Ce n'est pas seulement au point de vue matériel, territorial, que la Grèce officielle est incomplète, mutilée, difforme, c'est aussi au point de vue moral. La Grèce de 1830 est par sa configuration même privée d'équilibre intérieur. Composée uniquement des provinces helléniques du midi, elle est toute méridionale par le caractère de ses habitans comme par la latitude, et manque du contrepoids que lui eussent donné les provinces du nord, l'Épire et la Thessalie. La Grèce actuelle est comme une France abandonnée aux Provençaux et aux Gascons, les plus vifs peut-être, les plus beaux parleurs, les plus intelligens même de tous les Français, mais assurément ni les plus sages ni les plus calmes. La Grèce de 1830 ressemble encore à une Italie réduite au Napolitain et à la Sicile, toute méridionale, toute maritime. Les lourds Béotiens et les sauvages Étoliens ne suffisent pas à donner au royaume l'assiette intérieure qui lui manque : il lui eût fallu les solides populations de la Thessalie et de l'Épire. Comme l'alliage d'un métal plus grossier donne à l'or ou à l'argent plus de résistance, le sang plus pesant de l'Albanais eût heureusement, dans les provinces du nord, corrigé la ductilité hellénique. Dans les limites actuelles de la Grèce, sur un sol restreint et appauvri, avec une telle prédominance de l'élément naturellement le plus turbulent, s'il est une chose dont il faille s'étonner, ce n'est pas des fautes des Grecs, de leurs révolutions, de leurs banqueroutes; c'est de leur sagesse, de leur prospérité relative, de leurs progrès. Les Grecs du royaume ont beau être souvent inférieurs à leurs frères du dehors, ils ont fait le miracle de vivre dans des conditions où l'existence semblait impossible et de conserver la liberté dans des conditions où l'absolutisme semblait leur seule chance de salut.

Quand, après la longue guerre de l'indépendance, une partie des pays grecs insurgés fut constituée en état autonome, tout était à créer sur un sol dénudé par des siècles d'abandon et ravagé par les ar-

mées turques et égyptiennes. D'une population décimée et ignorante, habituée par les luttes même de l'indépendance à une vie libre, sans lois et sans frein, il fallait faire un peuple moderne, et au milieu des aventuriers et des klephtes établir un gouvernement régulier. Il fallait tout improviser, dans le monde moral comme dans le monde matériel. La nouvelle capitale, bâtie de toutes pièces dans une petite plaine aride, au pied des ruines solitaires de l'Acropole, l'Athènes moderne, aujourd'hui la ville la plus occidentale de tout l'Orient, est un juste emblème de cette Grèce contemporaine, reconstruite elle-même à l'imitation de l'Europe sur un sol étroit et désert. A ces affranchis, élevés dans l'ignorance de quinze siècles de despotisme religieux et de quatre ou cinq siècles de servitude politique, manquait le premier instrument de toute vie intellectuelle, de toute féconde civilisation, une langue à la fois populaire et littéraire. Ce que tous les peuples de l'Europe tiennent du passé, un idiome lentement élaboré, élevé au-dessus de tous les dialectes locaux, capable d'exprimer toutes les idées et de les porter à tous, les Grecs, au lendemain de leur émancipation, s'aperçurent qu'ils en étaient privés. La langue antique était morte, et le grec vulgaire fait de ses débris, le romaïque, à la structure analytique toute moderne, n'était pas encore formé, pas encore adulte, en sorte qu'entre la belle langue classique des ancêtres et le patois inculte du peuple, les Grecs n'ont pu encore se faire une langue nationale vraiment vivante, à la fois parlée et écrite et assez fixée pour être au-dessus de toute discussion. Leur littérature renaissante hésite et se partage entre deux directions opposées, les uns voulant remonter au langage de Démosthène et de Plutarque, les autres inclinant vers le langage du klephte et du berger. Cette indécision de l'idiome hellénique moderne est un autre symbole des difficiles destinées de la Grèce, disputée, elle aussi, entre les traditions ou les souvenirs de l'antiquité, et les idées ou les besoins du monde moderne.

L'embarras de cette situation, cette sorte d'incertitude dans les conditions d'une existence nouvelle, est sensible dans la politique intérieure de la Grèce. Que devait être ce nouvel état, une monarchie ou une république, un état fédératif ou un état unitaire? La question n'eût pas laissé d'être difficile et de jeter dans la nation de trop vivaces semences de discorde, si l'Europe monarchique, qui servait à la Grèce renaissante de tutrice et de marraine, n'eût naturellement uni sans trop la consulter sa filleule à la royauté. En pupille docile, la Grèce, au milieu de toutes ses aventures et de ses caprices, est demeurée assez sage pour ne point se brouiller sur ce point avec les puissances protectrices dont, à un moment donné, elle pouvait

toujours avoir besoin. Si elle s'est séparée de sa première dynastie bavaroise, avec laquelle elle faisait fort mauvais ménage, ce n'a été qu'un simple divorce, et, dans sa révolution même, la Grèce a eu le tact de renverser un roi et non la royauté. Quelques esprits n'ont pas vu sans déplaisir la Grèce oublier ses anciennes traditions républicaines et fédératives; ils en eussent voulu faire une sorte de Suisse maritime. De pareils regrets proviennent d'un archaïsme plus préoccupé des souvenirs du passé que des besoins de la vie moderne. Dans un temps où une civilisation unitaire rassemble en grands corps de nation des peuples comme l'Allemagne et l'Italie, divisés depuis des siècles, la petite Grèce, unifiée par le despotisme et la servitude, ne pouvait, au premier jour de son affranchissement, se fractionner et se morceler elle-même pour s'affaiblir vis-à-vis de l'étranger et du musulman. Quoique les intérêts de clocher jouent un trop grand rôle dans la politique hellénique, l'esprit de clan ou de tribu, vivant encore dans quelques districts de l'Hellade, chez les Maïnotes de la Morée par exemple, était bien moins vivace chez les Grecs qu'il ne l'est demeuré chez leurs voisins et parens, les Skipetars d'Albanie. Le fédéralisme républicain n'eût été pour les Grecs qu'une cause de plus d'anarchie et d'impuissance; en dépit du morcellement physique de leur petit territoire, découpé par tant de golfes et cloisonné de tant de chaînons montagneux, l'unité politique de l'Hellade est aujourd'hui aussi conforme à la nature et à la civilisation qu'elle l'était peu dans l'antiquité.

Le maintien de la royauté à travers toutes leurs révolutions fait honneur au sens pratique des Hellènes. En cédant aux conseils d'une saine politique, ils n'ont pas répudié toutes les traditions de leur glorieux passé et tous les rêves de liberté que leur devait inspirer une longue lutte nationale, soutenue sans chefs reconnus et sans unité de commandement. La constitution de la Grèce est plus qu'aucune autre peut-être une sorte de compromis, de terme moyen. Un écrivain moderne, Dmitrios Paparrigopoulos, a, dans une comédie librement imitée d'Aristophane (1), représenté le peuple grec, le vieux *Démos*, entre trois femmes qui se disputent son alliance, Monarchie, Démocratie et Mme Constitution; cette dernière, accompagnée de son arrogante servante, la Chambre, qui la malmène et la maltraite. Devant les trois rivales, Démos, ignorant et volage, hésite; séduit par leurs propos, il voudrait les épouser toutes trois à la fois, et par cette raison il se décide pour Constitution, qui réunit les traits des deux autres. En Grèce, Constitution ressemble en fait beaucoup à Démocratie, pour laquelle le vieux Démos a depuis son enfance conservé un secret penchant.

(1) Dmitrios Paparrigopoulos, *le Choix d'une femme*, comédie traduite du grec par M. Émile Legrand. Jouaust 1872.

Ce petit royaume est, non moins que la Suisse, une démocratie sans aucune ombre d'aristocratie ancienne ou récente. Au-dessus de cette société égalitaire est un monarque, non un souverain absolu, un tyran au sens grec du mot, ce qui s'est vu souvent ailleurs, mais un roi constitutionnel aux pouvoirs limités, et placé en face d'une chambre unique, issue d'un suffrage presque universel. La Grèce est ainsi une république démocratique avec un président héréditaire. Cette constitution, qui dans sa forme actuelle date, croyons-nous, de 1864, n'a point toujours donné des fruits aussi mauvais qu'on eût pu le craindre. Peut-être ces institutions, en apparence si défectueuses, sont-elles encore les plus en harmonie avec les mœurs, si ce n'est avec les besoins du peuple. En tout cas, lorsqu'on ne peut construire sur les solides fondemens de la tradition, il est si difficile d'improviser un gouvernement quelque peu viable, que l'on ne doit point être trop sévère avec les peuples mis, comme les Grecs et comme nous-mêmes, à cette dure épreuve.

Les Grecs n'en sont pas plus que nous à leur première expérience constitutionnelle. Avant d'en arriver ou d'en revenir à une seule assemblée, ils ont essayé du régime plus normal des deux chambres. Dans tout pays où il n'existe ni aristocratie politique ni institutions fédérales, la chambre haute est la grande difficulté, la pièce introuvable, le ressort imparfait non moins qu'indispensable du mécanisme constitutionnel. Les Grecs ont eu un moment un sénat viager et inamovible. L'essai, paraît-il, n'a pas été heureux; la machine a été simplifiée, le sénat abandonné comme un rouage inutile, et la chambre des députés est restée affranchie d'un frein qui semble cependant d'autant plus nécessaire au jeu régulier des institutions que plus limitée est la prérogative royale. Bien qu'en tout pays les formes constitutionnelles aient peine à remédier au défaut des mœurs publiques, la mutilation du système parlementaire, ainsi privé d'un de ses organes essentiels, n'est probablement pas étrangère aux vices politiques de la Grèce. Je ne sais en Europe que deux états, tous deux orientaux, tous deux des plus récens et des plus petits, tous deux aussi foncièrement démocratiques, la Grèce et la Serbie, qui aient adopté le régime d'une chambre unique. La Roumanie, qui possédait au contraire des élémens aristocratiques, s'est donné un sénat avec une chambre des députés. La Serbie, plus isolée de l'Europe par sa situation continentale, ses traditions et ses mœurs toutes patriarcales, peut chercher la liberté dans des voies nouvelles appropriées à son état social si différent encore du nôtre (1). La Grèce, plus rapprochée de l'Occident par les souve-

(1) Sur l'histoire de la Serbie, voyez l'ouvrage de M. Saint-René Taillandier, *la Serbie au dix-neuvième siècle*. — Sur les révolutions helléniques, voyez *la Grèce depuis la chute du roi Othon*, par M. F. Lenormant, *Revue* du 1er janvier, 15 mars et 15 juillet 1864.

nirs classiques comme par les flots de la Méditerranée, et dépourvue dans la servitude de toute tradition politique, avait moins de raisons de s'isoler, de se distinguer par sa constitution. En tout cas, l'expérience d'une assemblée unique, et par là même omnipotente, ne semble point y avoir encore réussi, et, sans préjuger l'avenir, il est douteux que ce parlementarisme tronqué puisse survivre à un agrandissement territorial du royaume. Au milieu de ses embarras constitutionnels, la Grèce a aujourd'hui la bonne fortune de posséder, au lieu d'une famille demeurée étrangère sur le trône, une jeune dynastie qui, par ses nombreux rejetons, assure à la royauté des héritiers nationaux, et par ses alliances de famille avec plusieurs des principales maisons régnantes de l'Europe peut contribuer à conserver au nouvel état la bienveillance des grandes puissances.

Tous les maux politiques dont souffre la Grèce n'ont pas leur principe dans la constitution; la plupart proviennent des mœurs plus encore que des lois. Les principaux vices signalés dans la société grecque se rencontrent tantôt à l'état aigu, tantôt à l'état chronique, chez d'autres peuples, dans d'autres démocraties parfois florissantes, aux États-Unis d'Amérique par exemple. Il en est ainsi d'abord du grand nombre et du peu d'honnêteté de la plupart des *politicians*, de la concussion et de la corruption administratives aussi pratiquées aux rives romantiques de l'Hudson que sur les bords desséchés du classique Ilissus. En Grèce, cette plaie s'est étendue jusqu'à la hiérarchie ecclésiastique, et l'on se rappelle le récent et scandaleux procès des trois évêques accusés de péculat et de simonie. Ce mal rongeur découle d'une autre plaie encore commune à la Grèce et à d'autres états des deux mondes, le fonctionnarisme. La Grèce possède une nombreuse et indigente bureaucratie, et, en dépit du nombre des emplois relativement à la petitesse du pays, les places à donner restent toujours hors de proportion avec la multitude des aspirans. De là une des causes de l'âpreté des luttes politiques et des continuelles crises ministérielles. Chaque citoyen veut avoir sa part du pouvoir ou du budget, chaque homme politique a ses créatures à faire vivre, et, chaque Grec se croyant apte à tous les emplois, les changemens de ministère sont si fréquens et les mutations du personnel administratif si répétées, qu'il semble que chacun doive passer à son tour aux affaires. De là ces luttes et ces coalitions de quatre ou cinq partis dont la ligne de démarcation est le plus souvent impossible à tracer. A ces causes de division et de luttes stériles s'en ajoutait, jusqu'à ces dernières années, une autre non moins fâcheuse, la rivalité des puissances protectrices, la Russie, l'Angleterre et la France ayant chacune leurs protégés ou leurs partisans, prétendant plus ou moins s'immiscer dans les affaires du royaume, et compliquant

ainsi la politique extérieure par la politique étrangère. Au milieu de toutes ces difficultés, à travers tous ces périls, les Grecs, sages ou sensés jusqu'en leurs erreurs, n'emploient plus depuis longtemps dans leurs conflits de partis d'autres armes que les armes modernes, la presse et la parole; s'ils ont souvent recours à l'intrigue et à la corruption, jamais ils n'en appellent à la force. Ce petit état, fondé chez un peuple de pirates et de brigands, est depuis longtemps étranger aux *pronunciamientos* militaires et aux guerres civiles. Quelle nation cependant semblait plus que la Grèce vouée aux luttes intestines et au brigandage politique, par ses mœurs populaires et ses traditions comme par sa conformation géographique? Chez un tel peuple, après de tels antécédens si récens encore, n'est-ce point là une marque singulière d'esprit pratique, et ne vaut-il pas mieux, pour l'avenir de la Grèce, que les ministres y soient renversés par des coalitions parlementaires et des manœuvres de couloir que par le fusil des klephtes?

II.

L'esprit, ou mieux le caractère grec, n'a pas fort bonne renommée en Occident. Cette mauvaise réputation remonte très loin, jusqu'à l'antiquité, jusqu'à ces *Græculi*, si fort raillés et dédaignés de Cicéron, lui-même cependant, tout comme son ami Atticus, un admirateur et un disciple de l'Hellade. Les défauts déjà reprochés aux Grecs par les Romains, le manque de franchise et de dignité, l'esprit d'intrigue, les jalousies locales, la flatterie, la servilité, n'ont pu être corrigés par la servitude musulmane et le despotisme byzantin. Si le Grec a gardé beaucoup des défauts prêtés à ses aïeux, il en a aussi hérité les qualités : la vivacité, l'intelligence, la malléabilité. C'est une chose singulière, que le Grec moderne, si croisé d'Albanais, de Slave et de Valaque, que le Rouméliote, d'un sang si mêlé qu'on lui a souvent disputé toute filiation hellénique, rappelle d'une manière si frappante les aïeux dont il revendique le nom. Les Slaves ont eu beau laisser à travers toute la Morée des traces visibles de leur passage, le berger valaque a beau promener ses troupeaux sur les plateaux dénudés de la péninsule, les Albanais ont eu beau occuper sous nos yeux l'Attique et l'Argolide et donner aux modernes Grecs leur costume national, la blanche fustanelle, les Hellènes, qu'on eût dits presque disparus de l'Hellade, l'ont reconquise et recolonisée, et après ce singulier travail encore inachevé, les Grecs nouveaux, les Grecs de langue ou de sang, se sont trouvés étonnamment semblables à leurs ancêtres (1).

(1) Dans la Grèce propre même, un grand nombre de noms, à commencer par celui de Morée (*More*, mer), paraissent d'origine slave, et les noms grecs modernes, sou-

Chose plus frappante encore, le Grec de l'Hellade ne garde presque rien de l'empreinte byzantine. Ses ancêtres ne sont pas seulement les *Græculi* des Romains, ce sont aussi les Grecs de la grande époque classique. On a plus d'une fois remarqué, avant et après la guerre de l'indépendance, combien les habitans de la Grèce insurgée, Hellènes ou Albanais, rappelaient, dans leurs mœurs ou leur caractère, les premiers Grecs que nous montre l'histoire, eux aussi brigands ou pirates. Ceux qui se plaisent à écraser les Hellènes modernes des hauts faits et des hautes vertus de leurs aïeux oublient souvent les exemples que dans les plus beaux jours leur ont laissés les héros de l'antiquité, les Athéniens surtout, de Thémistocle à Alcibiade. La moralité privée, et plus encore la moralité politique, ne semblent jamais avoir été le fort de cette race ingénieuse et subtile, dont les philosophes ont cependant conçu les plus hauts types de vertu. A cet égard, les Grecs n'ont peut-être pas autant dégénéré de leurs grands ancêtres que se l'imagine le vulgaire. Il y a au moins un point sur lequel ces Grecs, par tant d'autres côtés si inférieurs aux anciens, les égalent ou les dépassent : c'est le patriotisme, ou mieux l'amour de leur race et de leur nation, vivant à travers toutes les défaillances et tous les compromis chez les Grecs de tout rang et de toute contrée.

S'il ressemble encore à ses pères, rien ne diffère plus du Turc que le Grec moderne. Entre les deux hommes, entre les deux peuples, tout est contraste; leurs qualités sont opposées, et l'opposition est d'autant plus saillante que chez l'un et l'autre ces qualités sont souvent outrées. Ce qui distingue le Grec, ce qui est le principe de l'humeur changeante qu'on lui reproche d'ordinaire, c'est le goût des nouveautés, l'amour du progrès, la curiosité, l'esprit d'initiative. Ce qui distingue le Turc au contraire, le principe de la dignité et de la patience que l'on vante souvent chez lui, c'est le goût du repos, le respect des usages, l'indifférence à ce qui se passe au dehors, et par suite l'apathie et la somnolence morale. Par sa vivacité, son agilité intellectuelle, son besoin de mouvement, sa curiosité impatiente, le premier est un Européen et un moderne, qui pousse jusqu'à l'excès l'esprit mobile de notre civilisation et de notre siècle : par son indolence intellectuelle, son fatalisme, son manque de ressort et d'initiative, le Turc est, en dépit de son séjour en Europe, un Asiatique, et il est douteux qu'il puisse jamais être autre chose. Cette différence se manifeste partout, dans la vie privée comme dans la vie publique, et jusque dans la démarche de l'Ottoman et de l'Hellène. Nulle part le contraste n'éclate autant que dans le goût de l'un et dans l'indifférence de l'autre pour l'instruc-

vent sans rapport avec les noms antiques, témoignent d'une nouvelle colonisation de la race ou de la langue hellénique.

tion. Aucune nation ne montre un plus grand souci de l'enseignement populaire, un plus grand respect des choses de l'esprit, que ne le font les Grecs, en cela encore les vrais fils de leurs pères. Certes, sur ce sol appauvri et couvert de ruines, la culture intellectuelle ne peut encore donner de ces fruits rares ou exquis qui sont l'honneur d'une civilisation; si les fruits en sont modestes, ils sont au moins à la portée de tous. L'instruction primaire est plus répandue chez les Grecs que chez beaucoup de nations de l'Occident, qu'en Angleterre et en Belgique, par exemple. Par malheur, l'absence ou la rareté de la haute culture laisse à cette instruction populaire une certaine présomption, qui partout est l'écueil d'un enseignement tout démocratique et égalitaire. De cette diffusion et de ce peu de profondeur de l'instruction viennent en Grèce le grand nombre de journaux et la trop grande puissance de la presse périodique, qui contribue à exagérer et pour ainsi dire à hypertrophier chez les Hellènes les facultés et les passions politiques.

Les qualités et les défauts des peuples ne peuvent guère se peser que par la comparaison, par des rapprochemens. A quoi faut-il comparer la Grèce ? Est-ce aux vieux pays de l'Europe dont la civilisation s'est lentement et régulièrement développée; est-ce aux jeunes pays d'Amérique où la culture européenne a été transplantée en pleine séve et en pleine maturité? Non évidemment; c'est à la Turquie, c'est aux provinces voisines demeurées sous le joug ottoman, c'est à la Thessalie, à l'Albanie par exemple, ou mieux encore c'est à la Grèce elle-même, à la Grèce asservie du commencement du siècle qu'il faut comparer la Grèce indépendante. Le parallèle est facile, il n'y a qu'à se reporter aux récits des voyageurs à la veille ou au lendemain de la guerre de l'indépendance, et pour ne citer que les plus illustres à Chateaubriand, à Byron, et à l'ami de ce dernier, l'Anglais Hobhouse. Quels tableaux de désolation, quelle solitude dans ces régions encore toutes peuplées de noms et de souvenirs ! La vie comme la civilisation semblaient avoir à jamais abandonné la plus grande partie de l'Hellade. Cette terre qu'il parcourait Pausanias à la main, étonné de voir le touriste antique y rencontrer tant de cités, tant de monumens entassés, le voyageur moderne la trouvait nue et vide, sans villes, presque sans habitans, sans ruines même, car en dehors d'Athènes et de quelques localités de l'Attique, les ruines ont d'ordinaire péri, et l'on dispute parfois en vain sur l'emplacement des cités les plus illustres. Sur cette Grèce retombée dans la barbarie régnaient deux hommes qui en semblaient les souverains naturels, le brigand ou klephte, et le pirate, l'un et l'autre célébrés par les poètes de l'Europe et mieux encore par les chants nationaux qu'ont recueillis Fauriel et ses émules. Cette époque, si voisine de nous par

la date, semble déjà un âge lointain, et le vieux palikare a parfois peine à se reconnaître et à ne pas se prendre pour un étranger dans la patrie qu'il a délivrée. Le pirate a disparu sans retour; si le brigand a persisté longtemps, il est aujourd'hui refoulé aux frontières turques, qui lui ont toujours servi de base d'opération ou de refuge. Des villes toutes modernes, comme Athènes et Patras, ont surgi de la solitude. La vie et le travail pacifique reparaissent peu à peu sur les côtes au moins de la presqu'île, sur la grande route maritime en particulier qui, malgré la barrière encore intacte de l'isthme, réunit par le golfe Saronique et le golfe de Corinthe l'Attique aux îles Ioniennes et doit un jour servir de voie centrale au royaume qu'elle coupe en deux (1).

J'ai été deux fois en Grèce, à quelques années de distance, la première fois en 1867, la seconde en 1873, et dans ce court intervalle j'y ai rencontré un remarquable changement. En 1867, c'était l'époque de l'insurrection de Crète, je voyageais de Corfou à Loutraki, au fond du golfe de Corinthe, en compagnie de patriotes hellènes sur un petit vapeur grec au nom fatidique, le *Panhellenium*, alors célèbre par ses récentes courses à Candie à travers les croisières turques. La Crète et la politique étrangère absorbaient tous les esprits; on n'avait d'intérêt et d'attention que pour les hauts faits d'armes des Sphakiotes. A l'intérieur du royaume les brigands régnaient partout en maîtres. La traversée de l'isthme de Corinthe ne se faisait pas sans inquiétude, en dépit des nombreuses patrouilles de gendarmerie établies sur la route pour protéger le passage des voitures qui conduisaient les voyageurs d'un golfe à l'autre. L'on ne pouvait guère alors voir de la Grèce que les côtes et la silhouette des belles montagnes qui du Parnasse et du Cythéron au Pentélique dominent ses golfes et ses îles. Le danger commençait dès que l'on descendait à terre ou mettait le pied en dehors des villes. On ne nous permit de faire une excursion dans le Péloponèse, de Nauplie à l'Acro-Corinthe par Argos et Mycènes, qu'en nous donnant, à mes trois compagnons et à moi, une escorte d'une vingtaine de soldats, et en limitant strictement notre itinéraire. Dans notre route à travers les campagnes désertes le long des ruisseaux bordés de lauriers-roses, quatre de nos hommes marchaient en avant pour explorer le chemin et autant en arrière pour nous assurer contre toute surprise; entre cette avant-garde et cette arrière-garde, nous allions à cheval, défendus sur nos flancs par une douzaine de soldats le fusil sur l'épaule, et pour plus de prudence cheminant à mi-côte pendant que nous suivions le fond de l'étroit vallon. Ces soldats grecs, pauvres et braves gens, se

(1) Sur les progrès de la Grèce, voyez l'étude de M. Émile Burnouf dans la *Revue* du 1er septembre 1875.

nourrissant de peu et ne demandant rien, étaient, nous affirmait-on, dignes de confiance ; ils en avaient l'air, et leurs pareils le montrèrent bien trois ans plus tard, lorsque plusieurs d'entre eux se firent tuer avant de laisser leurs voyageurs tomber aux mains des brigands de Marathon. En 1867, toute l'Attique plus encore que le Péloponèse, était au pouvoir des klephtes. L'on n'osait franchir les portes de la capitale. Il n'était pas sûr de se promener dans les bois d'olivier du Céphise ; c'était une imprudence d'aller à Éleusis ou à Mégare, une folie de vouloir monter au Pentélique ou à l'Hymette, dont à Athènes les croupes dénudées attirent de tous côtés les yeux. Pour visiter le beau temple dorique du promontoire de Sunium, nous fûmes obligés de prendre la mer, et à notre retour on nous trouva téméraires d'avoir couché sur le sable du rivage, au lieu d'être restés toute la nuit à ballotter dans notre barque. C'était, en un mot, la Grèce du *Roi des montagnes*.

J'avais voyagé l'année précédente en Sicile dans des circonstances presque analogues, et m'étais trouvé à Palerme, alors que les brigands tenaient la capitale de l'île dans une sorte de blocus avant d'oser s'en emparer de vive force (1) ; aussi étais-je moins étonné du nombre et de l'audace des klephtes que de l'inertie du gouvernement et de l'indifférence du public, l'un et l'autre uniquement occupés de la Crète et du dehors. Athènes était, à cette époque même, toute remplie de joyeuses espérances malheureusement trop vite déçues. Les fonds ou les hommes que l'on eût pu employer à maintenir la sécurité publique étaient perdus à soutenir les Candiotes et à prolonger l'insurrection dont on attendait la réunion de l'île au royaume. C'est là une juste image de toute l'histoire de la Grèce contemporaine qui, n'ayant d'yeux que pour le dehors, a plus d'une fois lâché la proie pour l'ombre. La faute en est moins au caractère grec qu'aux traités qui, en enfermant le nouvel état dans des limites trop rétrécies, l'ont condamné à de perpétuels et stériles efforts pour en sortir.

A mon passage en Grèce, dans l'été de 1873, je trouvai tout changé. Les désillusions de la Crète avaient ramené l'attention sur l'intérieur du royaume. Le massacre des diplomates anglais et italiens par les brigands de Marathon, en 1870, avait décidé le pays à en finir avec le brigandage. Les campagnes de l'Attique et du Péloponèse étaient libres, rien ne mettait plus obstacle aux courses des voyageurs que le poids de la chaleur. Le douanier en fustanelle qui m'accueillit au Pirée me tendit encore la main, comme ses confrères de Turquie ou d'Égypte, mais l'ancienne bourgade avait tout l'air d'une ville, et une voie ferrée d'une douzaine de

(1) L'on sait que Palerme en effet fut à cette époque occupé par les brigands et ne put être repris que par des troupes italiennes envoyées du continent.

kilomètres reliait le port à la capitale. Si c'était encore là le seul chemin de fer du royaume, une autre ligne beaucoup plus importante était concédée dans la direction de Livadia et de la frontière turque; une troisième enfin, devant relier Athènes au golfe de Corinthe, à Patras et au centre du Péloponèse, était décidée en principe. Tous ces projets ont malheureusement été abandonnés pour longtemps encore. Le manque de capitaux semble avoir empêché les travaux ou les avoir arrêtés. La Grèce, qui, pour développer ses ressources et sa population, aurait tant besoin de moyens de communication, se trouve, au point de vue des chemins de fer, dans une situation particulièrement déplorable. Aux obstacles que dans tous les pays maritimes et péninsulaires met à la création ou au rendement des voies ferrées la concurrence de la voie de mer, s'ajoutent, dans l'étroite presqu'île, les obstacles du sol, partout hérissé de montagnes ou coupé de marais. Ce n'est point tout : la Grèce, trop pauvre et trop petite pour avoir sur son propre sol un réseau rémunérateur, est trop isolée de l'Europe pour pouvoir compter sur les avantages qu'apportent partout la jonction des réseaux et le transit international. La Grèce, allongée comme à dessein vers l'Afrique, a beau sembler une jetée destinée à servir à l'Europe centrale de point d'embarquement pour l'Égypte, les Indes et l'extrême Asie, cette admirable position restera longtemps inutile pour elle-même et pour l'Europe. Le Pirée, qui mieux encore que Salonique pourrait rivaliser un jour avec le Brindisi de l'Italie, ne recevra pas de longtemps les voyageurs ou la malle des Indes. La Grèce aurait beau, comme elle en avait l'intention, prolonger ses chemins de fer jusqu'au golfe de Volo et à la frontière turque, elle ne verra point la Turquie prolonger les siens jusqu'à elle pour la relier au grand réseau européen. Sous la domination ottomane, la Thessalie n'a aucun espoir d'être pourvue d'une voie ferrée, et ainsi l'Hellade est condamnée à ne pouvoir se rattacher à l'Europe. Privée de sa base territoriale, elle est pour ainsi dire coupée du continent, elle perd les avantages de sa situation péninsulaire et demeure pour l'Europe une sorte d'annexe excentrique et comme une île abordable seulement par mer.

Le premier progrès à signaler en Grèce depuis son émancipation, c'est la multiplication de ses habitans. Tombée vers 710,000 âmes en 1832, au lendemain de la guerre de l'indépendance, la population du royaume doit être aujourd'hui de 1,500,000 à 1,600,000 âmes (1). En dehors même des îles Ioniennes, tardivement annexées, le nombre des habitans de la Grèce propre aura doublé

(1) Le recensement de 1870 donnait le chiffre de 1,226,000 âmes pour la Grèce sans les îles Ioniennes, de 1,458,000 âmes avec ces îles. La population atteint sa plus grande ensité dans les îles Ioniennes, puis dans les Cyclades, ensuite dans le Péloponèse

en moins d'un demi-siècle. La superficie du royaume étant de 50,000 kilomètres carrés, la densité de la population, malgré ses rapides progrès, est à peine de trente habitans par kilomètre. C'est le chiffre de notre île de Corse et la moyenne des pays les plus faiblement peuplés du nord et de l'est de l'Europe. Le beau pays méditerranéen, où dans l'antiquité s'entassaient 5 ou 6 millions d'hommes, a encore aujourd'hui une population plus clair-semée que les provinces centrales de la froide Russie. Les montagnes et les marais à l'intérieur, le manque d'industrie et surtout la décadence de l'agriculture, qui laisse en friche plus de la moitié des terres cultivables et laisse en souffrance la partie cultivée, expliquent seuls cette dépopulation d'une contrée à laquelle la clémence du climat et la sobriété des habitans permettraient une population kilométrique égale à celle de l'Italie méridionale.

Dans un pays dont l'intérieur est encore presque désert, la production ne saurait être considérable. Aussi ne peut-on s'étonner de la faiblesse du commerce extérieur de la Grèce. Malgré les récens progrès, la totalité des importations et des exportations du royaume reste encore au-dessous de 200 millions de drachmes (1). Les entrées dépassent de beaucoup les sorties; celles-ci atteignaient à peine dans les dernières années 75 millions de drachmes, et encore avaient-elles doublé dans une période assez courte. Le principal objet du commerce de la Grèce avec l'étranger est toujours le raisin de Corinthe; à lui seul, cet article forme une bonne moitié des exportations helléniques : 37 millions de drachmes sur 75 millions en 1874. La production du royaume est ainsi à la merci du *plum-pudding* et de la cuisine anglaise; ce seul fait est caractéristique. Les autres articles d'exportation sont des figues et des oranges, de la soie, un peu de vin, un peu de coton et surtout de l'huile, une des productions les plus susceptibles de développement dans un pays où l'olivier croît spontanément. En dehors des fruits de la terre, la Grèce, où les anciens ont laissé tant de carrières de marbre égales ou supérieures à celles de l'Italie, n'exporte qu'un seul produit minéral : du plomb provenant des riches amas de déblais amoncelés par l'exploitation des anciens autour des mines du Laurium et dont des Français et des Italiens ont appris aux Grecs à tirer parti (2). Tous les produits manufacturés sont reçus de l'étranger, et, ce qui est plus singulier, la Grèce en fait venir annuel-

la Grèce continentale vient en dernier lieu. Là comme partout, c'est au bord de la mer qu'habitent les Grecs.

(1) La drachme, naguère légèrement inférieure au franc, lui est égale aujourd'hui, la Grèce étant, on le sait, entrée dans l'union monétaire latine.

(2) Sur l'affaire des mines du Laurium, voyez la *Revue* du 1er février 1872. L'exportation du plomb s'élevait en 1874 à 3,300,000 francs.

lement pour 25 millions de francs de céréales. Telle est la décadence de l'agriculture qu'avec sa faible population le royaume ne peut se nourrir lui-même.

Le côté brillant de la Grèce, c'est sa marine marchande; c'est là que se concentre presque toute l'activité du pays, de là que provient presque toute sa richesse. La Grèce a une flotte de 5,000 à 6,000 bateaux à voile jaugeant de 300,000 à 400,000 tonnes. C'est une marine égale à celle de la Russie, dont le territoire européen est cent fois plus vaste que celui de la Grèce, et bien supérieure à celle de tout l'empire ottoman, dont la plupart des navires sont du reste montés par des Grecs. Les Hellènes ont le droit d'être fiers de leur marine, qui porte près de 30,000 matelots; ils ne doivent pourtant pas se faire illusion sur son importance et la sécurité de son avenir. Personne ne construit des bateaux, personne ne navigue à meilleur marché que les Grecs; dans leur succès même, ils ont cependant un grand désavantage sur leurs concurrens. La plupart des produits que transportent leurs marins sont des produits étrangers; ils sont seulement les intermédiaires, les facteurs des autres nations, et à ce titre ils sont moins que leurs rivaux défendus contre les coups du protectionisme et les surtaxes de pavillon. Un autre danger, c'est le progrès de la navigation à vapeur, dont la supériorité empêche leurs petits bateaux de beaucoup dépasser l'enceinte de la Méditerranée et de profiter de l'ouverture du détroit artificiel de Suez. La prospérité même de leur cabotage n'est pas sans inconvénient pour l'avenir des Hellènes. La marine est à la fois le fort et le faible de l'hellénisme : elle est l'honneur et la richesse des Grecs, elle répand ou maintient leur nationalité et leur langue dans tout le bassin oriental de la Méditerranée; mais en même temps elle les attire ou les retient sur les côtes, leur faisant déserter la terre pour la mer, qui semble leur vraie patrie. Le goût de la marine et du commerce, dans les temps modernes comme dans l'antiquité, contribue à disperser la race grecque sur les plages de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. L'hellénisme y perd en profondeur et en solidité ce qu'il y gagne en étendue; des races plus agricoles prennent à l'intérieur des terres la place laissée vide par les Grecs, qui, à force de se répandre sur toutes les côtes, ne possèdent plus en propre qu'un étroit domaine territorial. Nous verrons tout à l'heure que là est pour l'avenir le grand obstacle à la réunion de tous les Hellènes en un corps de nation.

Un peuple ne vit pas uniquement de la mer, et, bien que l'étroitesse et l'aridité de leur territoire montagneux aient entraîné les Grecs vers la navigation et le commerce, c'est vers le sol national, vers cette terre souvent âpre et rude, mais néanmoins susceptible de cultures variées, que devrait se tourner de préférence l'attention

du public et du gouvernement. Le premier intérêt de la Grèce est de récupérer, de reconquérir par l'agriculture le sol dépouillé d'arbres et de forêts, tantôt abandonné par l'eau fécondante des ruisseaux, tantôt envahi par les eaux malsaines des marécages. Pour rendre au territoire hellénique son ancienne fécondité, il faudrait reprendre à l'aide de l'industrie moderne les travaux d'amélioration ou d'assainissement poétiquement attribués par la fable à Hercule et aux héros. Avant tout, pour reporter la population vers la terre et l'agriculture, il faudrait leur donner des débouchés, tracer des chemins, ouvrir des voies ferrées, et ne plus se contenter de la grande route circulaire de la mer. Cette mise en valeur du sol ne saurait naturellement se passer de capitaux, et c'est ce qui fait le plus défaut au petit royaume. L'on s'en pourrait étonner, car, si la Grèce est pauvre, beaucoup de Grecs sont riches. Par malheur, ces opulens marchands ou banquiers grecs de Trieste, de Vienne, d'Odessa ou de Marseille sont pour la plupart sujets du sultan, et, s'ils contribuent généreusement à l'entretien des écoles d'Athènes, ils se soucient peu de venir faire des affaires sous la mauvaise administration hellénique. La Grèce peut encore moins compter sur les capitaux étrangers : les anciennes banqueroutes du gouvernement et la récente conduite des chambres vis-à-vis de la compagnie franco-italienne du Laurium sont un avertissement pour ceux qui voudraient confier leurs fonds au trésor hellénique, ou seraient tentés de les faire fructifier eux-mêmes sur ce sol peu hospitalier. La jalousie locale à l'égard des industriels étrangers, l'espèce de protectionisme moral manifesté à l'occasion des mines du Laurium, a été l'une des plus mauvaises inspirations de l'esprit hellénique, l'une des plus nuisibles au développement futur de la Grèce.

L'état reste seul en face de tous les travaux à accomplir, seul avec de modiques ressources encore atténuées par de récens armemens. Son budget demeure au-dessous de 40 millions de drachmes et ne peut être mis en équilibre. Les deux principales sources du revenu sont l'impôt foncier et les douanes, et le rendement de l'une et de l'autre est diminué par la fraude. On ne saurait beaucoup attendre d'un gouvernement pourvu d'aussi minces revenus et dépourvu de crédit. L'initiative privée des Grecs du dedans et plus encore des Grecs du dehors, qui a tant fait pour la culture intellectuelle du pays, serait seule en état de hâter le développement matériel du royaume. Le principal souci de l'opinion comme du gouvernement, c'est toujours la politique extérieure. Or c'est dans l'intérêt même de l'avenir, c'est pour préparer les destinées de l'hellénisme, que les Hellènes doivent reporter leurs regards et leurs efforts sur le territoire restreint aujourd'hui en leur possession. Voilà près d'un demi-siècle que les Grecs travaillent à atteindre

le but national sans paraître beaucoup s'en rapprocher; c'est évidemment qu'ils ont fait fausse route. Le modèle qui tente justement l'ambition de tous les peuples tronqués et de tous les embryons d'état de l'Europe orientale, le Piémont, a préparé sa haute fortune par la paix plutôt que par les armes; il a gagné sa cause par une sorte de séduction pacifique autant que par les artifices de la diplomatie. Vaincu à Novare, le Piémont voulut devenir l'état modèle de la péninsule qu'il aspirait à diriger, et, par sa sagesse politique et ses progrès de tout genre, il se concilia les sympathies de l'Europe avec l'admiration des Italiens. Dans un petit état comme la Grèce, la force matérielle sera toujours inférieure à la force morale. C'est cette dernière qui, en valant à l'hellénisme l'appui de l'Europe, l'eût mis le mieux à même de profiter des chances favorables que lui devaient offrir les complications de l'Orient.

III.

La politique grecque vis-à-vis de la Turquie est beaucoup plus complexe qu'elle ne le semble au premier abord. Les Serbes, les Roumains, les Bulgares même, ont dans les affaires orientales une politique simple, nettement indiquée par leur position géographique et leur histoire. Il n'en est pas de même des Grecs : pour eux, il y a incertitude non-seulement sur les moyens, mais sur le but où doit tendre leur patriotisme national. Le terme de leurs aspirations peut varier selon que l'on envisage les intérêts particuliers du royaume de Grèce ou les intérêts généraux de l'hellénisme. De là viennent les hésitations ou les contradictions apparentes de la politique grecque. Son rêve est l'affranchissement et la réunion de tous les Hellènes : à ce point de vue, les aspirations des patriotes grecs ressemblent beaucoup à celles des libéraux italiens vers 1860; mais il y a une différence capitale. L'Italie avait dans la mer et les Alpes une enceinte naturelle et comme un moule géographique; la Grèce n'en a point, ou, si elle semble en avoir un dans la petite presqu'île du Pinde ou dans la grande péninsule du Balkan, les Grecs sont loin de remplir ce cadre naturel et en même temps loin d'y être contenus. Là est la difficulté qui, en théorie même, sans tenir compte de la domination turque et des réalités politiques, rend toute solution nationale malaisée. Le peuple grec déborde en dehors de son cadre géographique et ne le remplit point.

Les 1,500,000 habitans du royaume de Grèce ne forment pas la moitié et peut-être point les deux cinquièmes des hommes qui revendiquent le nom de Grecs. Deux ou trois millions d'Hellènes sont demeurés sous la domination ottomane; mais, au lieu d'être agglomérés sur un espace circonscrit, ils sont dispersés sur de vastes

surfaces, des deux côtés de la mer de Marmara et des deux côtés de la mer Égée. La Porte a presque autant de sujets grecs en Asie qu'en Europe, et dans les deux continens la population hellénique n'occupe, en dehors des îles, que les côtes de la mer avec quelques enclaves, ou quelques colonies sporadiques dispersées dans l'intérieur des terres. Cette répartition géographique de la nationalité grecque est le résultat de toute son histoire. Aujourd'hui comme à l'origine du monde hellénique, c'est la mer qui est le vrai centre national des Hellènes; l'élément liquide, qui ailleurs limite et sépare les nationalités, en est ici le lien, et c'est au contraire la terre qui sert de limite. Platon, dans un de ses dialogues, représente les hommes habitant au bord de la mer ainsi que des grenouilles au bord d'un marais; cette image convient encore très bien aux Grecs, vrais fils de l'onde marine, peuple en quelque sorte amphibie, entourant les terres d'une espèce de bordure ou de frange, et, comme il y a vingt-cinq siècles, laissant l'intérieur des continens aux barbares.

Les contrées touchant immédiatement au royaume de Grèce, la Thessalie et l'Épire, sont les seules habitées d'une mer à l'autre par une population en majorité hellénique ou hellénisée. La presqu'île comprise entre le golfe de Salonique et le détroit d'Otrante est toute grecque par la langue et les traditions, comme par les aspirations. C'est là pour les Hellènes, en dépit de nombreuses enclaves turques, zinzares ou albanaises, un domaine incontesté, que la diplomatie a eu le tort de ne pas leur attribuer tout entier dès le premier jour, et qui tôt ou tard leur reviendra. La Thessalie et l'Épire, voilà avec la Crète l'objectif naturel de la politique grecque; ce n'est point celui de la plupart des Hellènes. Leurs aspirations, encouragées par leurs souvenirs, dépassent largement l'étroite enceinte de la petite presqu'île dont le Pinde est l'arête centrale. Appuyés sur la double tradition de l'antiquité classique et de l'empire byzantin, les Grecs considèrent comme hellénique, et réclament comme l'héritage naturel de leurs ancêtres, toute la grande péninsule sise au sud du Balkan. A leurs yeux, la Macédoine et la Thrace, toutes deux encore aujourd'hui entourées sur leurs côtes d'une ceinture de population grecque, sont des terres foncièrement grecques; à leurs yeux, la frontière naturelle, comme la frontière historique du monde hellénique, c'est l'ancien Hœmus, le Balkan.

L'on voit immédiatement où tendent de telles vues; elles ne vont à rien moins qu'à la reconstitution d'un empire grec sur les ruines et presque sur les fondations de l'empire ottoman. Pour relever l'empire byzantin, il ne serait même peut-être pas nécessaire de renverser violemment la domination turque; il pourrait suffire d'adjoindre et de substituer peu à peu dans le gouvernement l'élément grec et chrétien à l'élément turc et mahométan. C'est ce rêve

national que les Grecs appellent *la grande idée*, et que l'Europe partageait naguère avant de mieux connaître la répartition des nationalités en Orient. Après s'être associé à ces songes, l'Occident aurait tort d'en railler la présomption; avec leurs souvenirs historiques et leur supériorité de culture sur les populations environnantes, les Grecs ne pouvaient point échapper aux séductions d'une telle chimère. Tout autre peuple à leur place eût fait comme eux, car, en fait de grandeur nationale, rien n'est difficile aux nations comme de savoir se défaire des visions du passé et restreindre leurs désirs aux limites du possible.

La « grande idée » des Grecs a beau sembler chimérique, elle a pratiquement une sérieuse influence sur toute la politique orientale et donne l'explication de beaucoup de points obscurs des récentes affaires d'Orient. Les rêves byzantins ont une double conséquence : la première, c'est de mettre les Grecs en opposition, en hostilité même avec les Slaves, qu'ils prétendent confiner au nord des Balkans; la seconde, plus inattendue, c'est de faire parfois d'eux les auxiliaires et les défenseurs des Turcs. Vis-à-vis des Slaves en effet, Hellènes et Ottomans ont plus d'une fois agi de concert, et tout récemment les premiers ont vivement appuyé leurs maîtres dans la résistance de la Porte à concéder l'autonomie aux Slaves du Balkan et à élargir les limites de la Bulgarie. La chose se comprend sans peine : le Slave est l'adversaire commun, la politique russe excite au Phanar et au Sérail les mêmes défiances. A l'égard de l'ordre de choses actuel, les Grecs de Turquie sont peut-être moins révolutionnaires que conservateurs. A l'inverse des Serbes, des Bulgares, des Roumains même, qui tous voient dans la dissolution de l'empire ottoman une promesse d'agrandissement ou d'indépendance, les Grecs peuvent se demander s'ils n'auraient pas moins à gagner qu'à perdre à un démembrement. Se considérant comme les héritiers légitimes de la Porte, ils regardent les Slaves, qui en convoitent les dépouilles, de l'œil d'un héritier qui, tout en se félicitant de la mauvaise santé de son parent, désire lui voir gagner ses procès contre des étrangers, et craint de lui voir aliéner sa fortune au profit d'autrui. Ainsi s'explique l'ardeur d'une grande partie de la presse hellénique à combattre tout projet d'autonomie slave au sud du Balkan; ainsi s'explique comment, durant la dernière conférence de Constantinople, la Porte a pu trouver des Grecs pour pétitionner, protester et manifester contre les réformes réclamées par les puissances en faveur des Bulgares.

L'attitude de l'Europe dans les récentes négociations orientales, et toutes les résolutions sans cesse atténuées de la conférence, ont été de la part des Grecs l'objet des doléances les plus vives. Pourquoi, disaient-ils, l'Europe ne s'occupe-t-elle que des Bosniaques

et des Bulgares, pourquoi ne demande-t-elle d'autonomie ou de garanties que pour les Slaves? Les Grecs sont-ils moins malheureux ou moins dignes d'intérêt parce qu'ils ont eu plus de patience ou de sagesse? A quel titre abandonner les Hellènes à l'arbitraire musulman quand on y veut soustraire les Bulgares? Ces plaintes, il faut l'avouer, avaient quelque chose de fondé. L'excuse de la conférence est qu'elle ne pouvait tout faire à la fois, qu'elle devait courir au plus pressé, et qu'en étendant davantage ses demandes elle était plus certaine de se heurter aux refus de la Porte, déjà si peu disposée à faire droit aux réclamations de l'Europe. Le vrai grief des Grecs, dans toute cette affaire, ce n'est point du reste que la diplomatie ait trop restreint ses demandes d'autonomie, c'est plutôt qu'elle les ait étendues à trop de provinces. Si la conférence n'avait parlé que de la Bosnie et même de la Bulgarie *transhémienne*, de la Bulgarie comprise entre le Danube et le Balkan, les Grecs se fussent aisément réconciliés avec les projets d'autonomie de la Bosnie et de la Bulgarie. Peut-être même verraient-ils volontiers la Porte perdre entièrement ses provinces septentrionales, afin d'avoir dans l'empire moins de Slaves à leur disputer l'influence. Le vrai grief des Grecs, c'est que la conférence ait vu des Bulgares au sud du Balkan, c'est qu'à la suite de la Russie la diplomatie européenne ait officiellement reconnu comme slaves des pays qui, d'après les feuilles d'Athènes et du Phanar, ont toujours été grecs et ne peuvent être autre chose. Les représentans des puissances ont oublié que le Balkan est la limite naturelle et comme la borne historique du monde slave et du monde hellénique. Selon les Grecs, l'Occident, en se laissant associer aux propositions de la Russie, a imprudemment sacrifié l'hellénisme, qui a droit à toutes ses sympathies, au slavisme, qui n'a de titre qu'à ses défiances.

Il y a là, on ne saurait le nier, un fait considérable et gros de conséquences pour l'avenir, un fait qui à lui seul est un succès pour la diplomatie russe. La conférence de Constantinople a sinon sanctionné, du moins admis au nom de l'Europe les revendications slaves sur la Roumélie, sur des portions considérables de la Macédoine et de la Thrace. Quel que soit le sort des propositions des six puissances éconduites par la Porte, c'est là un précédent dont il faut tenir compte et dont les Grecs, les premiers intéressés, ont fort bien saisi l'importance. La diplomatie a pour ainsi dire admis théoriquement l'effacement des Balkans; viennent des troupes qui en franchissent les passages, et l'Europe ne pourra plus sans contradiction en disputer aux Slaves la possession. Comment, disent les Grecs, les puissances ont-elles abandonné et livré d'avance aux Slaves la grande muraille dont la nature a ceint Constantinople et les détroits?

La diplomatie pourrait répondre que toutes ses demandes, tous ses projets sur le papier n'empêchent point les Turcs d'occuper les défilés de l'Hémus, et que, si un jour les Slaves réussissent à rayer les Balkans de la carte, ce sera avec l'épée et non avec la plume. Il y a mieux à dire pour la défense de cette pauvre conférence, si inutilement unanime vis-à-vis des Turcs. Sa conduite n'a pas été uniquement guidée par l'intérêt des Slaves et le besoin de faire des concessions aux Russes; elle l'a été par le désir d'établir un régime rationnel, viable et conforme à la nature des choses. En reconnaissant des Bulgares au sud du Balkan, les diplomates assemblés à Péra n'ont fait qu'accepter un fait, une vérité incontestée par tous les voyageurs et toutes les études ethnographiques. Il leur était d'autant plus difficile de s'y refuser que les massacres dont les Bulgares ont été victimes, dont il s'agissait d'empêcher le retour, ont eu lieu surtout dans ces régions cishémiennes revendiquées par les Grecs. Il n'y avait qu'un moyen pour la diplomatie de ne point demander la délimitation et l'agrandissement de la Bulgarie, c'était, dans ses propositions, de se fonder sur la géographie physique plutôt que sur les limites ethnologiques; c'était de séparer entièrement la Bulgarie d'entre le Balkan et le Danube, de la Macédoine et de la Thrace, revendiquées à la fois par les Slaves et les Grecs. L'Europe eût pu réclamer pour ces provinces mixtes, isolées de la Bulgarie proprement dite, un *self-government* particulier, et mettre ainsi les deux nationalités rivales à même de faire la preuve de leur force et de leurs droits à l'hégémonie locale. Une telle ligne de conduite eût moins préjugé l'avenir, elle eût donné plus également satisfaction aux Grecs et aux Slaves en réservant les prétentions de chacun. Cette manière de procéder n'avait qu'un défaut qui la rendait inopportune, c'était de retomber dans l'inconvénient déjà signalé, d'élargir le champ des demandes de l'Europe, et par là de diminuer les chances de les voir accepter de la Porte.

IV.

Rien dans la question d'Orient n'a l'importance de cette rivalité des Grecs et des Bulgares, à peine soupçonnée de l'Europe au temps de la guerre de Crimée. De cette lutte de l'hellénisme et du slavisme dépend l'avenir de la grande péninsule en même temps que les destinées des Slaves du sud et des Grecs. En se disputant la possession de la Thrace et de la Macédoine en présence de leur maître commun, Grecs et Slaves semblent, selon l'expression populaire, se disputer la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Ce n'est point là le moyen de s'en mettre en possession et de préparer dans

la péninsule la fin de la domination musulmane. Cette compétition des deux nationalités rivales est en effet une bonne fortune pour les Turcs, c'est là pour le maintien de leur empire la meilleure chance de durée. La Porte, au lieu de se formaliser de la querelle de ses futurs héritiers, est intéressée à les maintenir divisés : pour cela, elle n'a du reste qu'à les laisser à eux-mêmes, tant les prétentions nationales des Grecs et des Slaves, appuyées des deux côtés sur l'antique possession du sol et sur des traditions séculaires, sont difficiles à concilier.

La répartition géographique des deux races est aujourd'hui assez bien connue; tous les voyageurs, toutes les cartes sont d'accord à ce sujet (1). Les Grecs occupent en Macédoine et en Thrace le littoral et parfois les villes, les Bulgares l'intérieur des terres et les campagnes. Ce peuple tout continental et agricole ne touche la mer Égée qu'aux environs de Salonique, et n'atteint la Mer-Noire que sur un ou deux points vers le golfe de Bourgas au sud du Balkan. Partout ailleurs les Bulgares sont séparés de la mer par une barrière plus ou moins épaisse de population hellénique, çà et là mêlée d'élémens turcs. Cette singulière répartition augmente le contraste des deux populations ainsi juxtaposées. En dehors du littoral qui leur appartient presque partout, les Grecs habitent seuls, au sud de la Macédoine, la presqu'île palmée de la Chalcidique, qui, avec ses trois longs promontoires, dont l'un est dominé par le mont Athos, semble une sorte de Grèce ou de Péloponèse en raccourci. En Thrace, entre la Maritza, l'Hèbre des anciens et la Mer-Noire, d'Andrinople à Constantinople, tout autour de la mer de Marmara et des détroits, les Grecs forment encore aujourd'hui le gros de la population rurale et agricole, comme s'ils avaient été repoussés jadis dans cet angle extrême de la péninsule, longtemps tout le domaine de l'empire d'Orient. Ces Grecs de la Thrace, agglomérés en masses compactes dans la banlieue de Constantinople, ne sont malheureusement reliés au grand massif hellénique de la Thessalie et du royaume de Grèce que par un long et mince cordon littoral renflé à l'embouchure du Strouma vers la ville de Seres, le

(1) Voyez principalement l'ethnologie de la Turquie d'Europe par notre regretté compatriote Lejean, publiée dans les *Mittheilungen* de Petermann, *Ergänzungsheft*, 1861, et dans le même recueil, le XXII[e] volume (1876), 7[e] livraison. C'est la carte ethnographique de Kiepert qui a, dit-on, servi de base aux études de la conférence. Les Bulgares acceptent d'ordinaire les résultats de ces travaux, les Grecs les récusent. Je dois dire qu'un professeur au lycée de Galata-Seraï, M. A. Synvet, vient, à l'aide de renseignemens fournis par le patriarcat de Constantinople, de présenter les faits sous un jour plus favorable aux revendications grecques. Cette curieuse publication a pour titre : *Carte ethnographique de la Turquie d'Europe et dénombrement de la population grecque dans l'empire ottoman*, par A. Synvet, Paris, Lassailly, 1877.

principal rempart de l'hellénisme en Macédoine. Entre ses deux grands centres historiques de Byzance et de l'Hellade, la race grecque s'est pour ainsi dire étirée et effilée sous la pression des barbares du nord comme sous un laminoir. La Grèce propre et Constantinople, l'antique berceau et l'ancienne capitale de l'hellénisme, sont presque coupés l'un de l'autre, et même en l'absence des Turcs on ne voit guère comment on pourrait les réunir en un seul état.

Les Hellènes, dédaigneux des Slaves qu'ils entourent, se sont longtemps flattés de les dominer, de les helléniser. C'est là, croyons-nous, un espoir chimérique, démenti par l'histoire de dix siècles. En dépit de la supériorité de leurs armes dans cette pacifique guerre de nationalité, en dépit de leur culture et de leur richesse, de leurs nombreuses écoles et de leurs *syllogos*, tous les efforts des Grecs n'aboutissent des deux côtés du Rhodope, en Macédoine comme en Thrace, qu'à maintenir les positions de l'hellénisme sans en conquérir de nouvelles. En de pareilles luttes, l'intelligence et l'instruction ne suffisent point toujours à assurer la victoire. Au milieu de tous leurs avantages, les Grecs semblent avoir vis-à-vis de leurs rivaux bulgares une double et grave infériorité : une moins grande fécondité, un moins grand amour de l'agriculture. De ces deux causes de faiblesse, la première pourrait encore être contestée, la seconde ne saurait l'être. Au travail régulier de la terre, le Grec préfère partout des occupations intermittentes ou moins sédentaires, comme la vie maritime et le négoce. Quelques-uns lui refusent même le goût de tout travail régulier et constant; un des hommes qui connaissent le mieux la Grèce moderne et la Grèce antique a été jusqu'à dire que le travail forcé de l'esclavage pouvait seul expliquer la richesse des républiques grecques de l'antiquité (1). C'est là une opinion qu'il ne faut sans doute pas prendre à la lettre. Ce qui est certain, c'est que par ses goûts et son caractère le Grec se prête de lui-même à se laisser refouler sur les côtes ou enfermer dans les villes.

La lutte de l'hellénisme et du slavisme au pied du Balkan et autour du Rhodope est loin d'être nouvelle. Les écrivains d'Athènes ou du Phanar représentent souvent l'invasion de la Macédoine et de la Thrace par les Bulgares comme une récente immigration dirigée par des agens russes. La colonisation de ces provinces encore mal peuplées par une race féconde et laborieuse peut se poursuivre tous les jours, elle ne saurait pour cela dater d'hier. Les anciennes invasions slaves qui remontent à douze ou quatorze siècles ne se

(1) M. Albert Dumont, *le Balkan et l'Adriatique*. — *Revue* du 1er décembre 1872. Cet ouvrage abonde en renseignemens sur la situation de l'hellénisme en Turquie.

sont point écoulées comme de l'eau, sans laisser de traces sur la péninsule. La Macédoine n'a pas été comprise deux ou trois fois dans les anciens royaumes bulgares sans que le peuple de ce nom y ait pris pied. Dans l'intérieur de la province, les noms mêmes de lieux, des rivières ou des montagnes, témoignent de l'antiquité du séjour des Slaves. L'on sait qu'appuyés sur ces dénominations géographiques et plus encore sur des chants populaires plus ou moins authentiques (1), les Bulgares se regardent comme les plus anciens habitans de la Macédoine et de la Thrace, et à ce titre revendiquent pour eux-mêmes une bonne part de la civilisation hellénique d'Orphée à Alexandre le Grand et à Aristote. Si de telles prétentions sont peu soutenables, celles des Grecs sur la récente intrusion des Bulgares ne le semblent pas davantage.

Entre les deux moitiés de l'empire romain envahies presqu'en même temps par les barbares, il y a cette différence capitale que la Grèce n'a pu helléniser l'orient de l'Europe comme Rome a latinisé l'occident, ou encore que les invasions slaves ont plus entamé le territoire classique du monde grec que les invasions teutoniques n'ont entamé l'héritage classique de Rome. Les Slaves établis dans la presqu'île des Balkans n'ont, pour la plupart, pu être grécisés; au lieu de se confondre avec les Grecs de la péninsule, ils les ont peu à peu refoulés vers le sud ou cantonnés en quelques enclaves isolées (2). Les rois bulgares ont étendu leur domination sur tout le centre de la presqu'île, sur la Macédoine en particulier; les empereurs grecs la leur ont longtemps disputée et l'ont plusieurs fois reconquise, en sorte que la lutte pacifique des deux nationalités pour la possession de cette province n'est réellement que la continuation d'une longue guerre à main armée. A prendre de haut l'histoire du bas-empire, on voit qu'elle se résume presque tout entière en deux séries de faits simultanés : la lutte contre l'islam, contre les Sarrasins, les Turcs seldjoukides ou ottomans en Asie, la lutte contre les barbares devenus chrétiens, contre les Slaves spécialement, contre les Bulgares en Europe. Entre le slavisme et l'hellénisme, la question de la Macédoine est dix fois séculaire. Depuis que les deux adversaires ont été courbés sous le même joug, la guerre entre eux, un moment suspendue par la commune servitude, a recommencé de nouveau. Les passions et les intérêts sont les mêmes, les armes seules ont changé. Chacun des deux antago-

(1) Les chants du Rhodope, publiés dernièrement à Paris par M. A. Dozon.

(2) Les Bulgares sont d'ordinaire regardés comme un peuple d'origine finnoise, rapidement slavisé après son établissement au sud du Danube. Un écrivain russe, M. Ilovaïsky, a récemment voulu démontrer que les Bulgares, aussi bien que les Serbes, avaient toujours été Slaves.

nistes met en avant sur le pays contesté des droits historiques, et, comme il arrive en pareil cas, chacun, s'arrêtant à la période de l'histoire qui lui est le plus favorable, étend ses revendications presqu'aussi loin que se sont jadis étendues ses conquêtes.

Le conflit gréco-bulgare, terminé en apparence par l'invasion ottomane, qu'il a singulièrement facilitée, a repris à l'abri même de la domination turque. Dans cette nouvelle phase du duel, l'hellénisme a eu depuis le xve siècle tous les avantages. Grâce au patriarche de Constantinople, chef suprême de tous les chrétiens orthodoxes de l'empire, grâce aux Grecs du Phanar, les habiles instrumens de la Porte, l'hellénisme a eu à son service la puissance religieuse et parfois aussi la puissance politique. Le triomphe qu'il n'a pu s'assurer avec de pareils moyens, alors que les Bulgares, frappés d'un double despotisme civil et ecclésiastique, avaient presque perdu conscience de leur nationalité, comment les Grecs peuvent-ils l'espérer alors que sous l'impulsion des Russes et des Serbes, les Bulgares, ayant repris conscience de leur nombre, se sont partout soulevés contre l'hégémonie grecque et lui ont déjà enlevé son arme principale, l'autorité religieuse? La querelle nationale de l'hellénisme et du slavisme a été en effet portée dans l'enceinte de l'église, qui, en Orient, sert encore de forme ou de cadre à la nationalité. L'hellénisme a sur ce terrain rencontré une défaite qui, pour n'avoir pas été complète, ne laisse pas d'être le plus grand échec qu'ait subi la cause grecque depuis l'entrée de Mahomet II à Constantinople. Je veux parler de la création de l'exarchat bulgare en 1869.

Les Bulgares, jusqu'alors confondus avec les Grecs dans la grande église byzantine, héritière de l'empire d'Orient, se plaignaient depuis longtemps du haut clergé phanariote. Ils reprochaient à l'épiscopat, presque uniquement composé de Grecs, de dédaigner la langue et l'intelligence de ses ouailles, de leur refuser toute instruction et d'en tirer des droits exorbitans au profit de l'église du Phanar. La haine des Bulgares contre l'oppression s'était tournée plutôt contre les Grecs que contre les Turcs : ceux-ci, disaient-ils, ont assujetti nos corps, les autres nos âmes. Ces plaintes ou ces colères, souvent outrées, étaient encouragées par tous les ennemis politiques ou religieux des Grecs, par les agens russes d'un côté, par les missionnaires catholiques ou protestans de l'autre. Le Vatican, en cela secondé par la diplomatie française du second empire, voulut profiter des antipathies nationales des Bulgares pour les détacher du siége patriarcal de Constantinople et leur faire reconnaître l'autorité papale. Une active propagande romaine remua les villages et les couvens du Balkan. Un hégoumène slave fut sacré patriarche des Bulgares-unis, mis en possession d'une liturgie sla-

vonne; des milliers de Slaves entrèrent dans la communion du pape, et un moment, vers 1865, on put croire qu'un peuple entier allait, par rancune contre les Grecs, se ranger en masse au nombre des sujets spirituels du souverain pontife. Une telle conversion, qui eût tranché d'un coup le lien religieux qui rattache les Bulgares aux Russes, eût eu des résultats encore plus importans peut-être pour la politique que pour la religion; mais l'espoir de la cour romaine et de notre ambassade de Thérapia fut déçu. Le mouvement catholique avorta, beaucoup des prosélytes de Rome sont revenus à l'orthodoxie orientale, et les Bulgares qui ont persisté dans l'union sont demeurés en nombre insignifiant.

Sous l'influence de la Russie ou sous l'exemple de la Serbie et de la Roumanie, les Bulgares s'aperçurent qu'ils pourraient se soustraire à la domination du clergé phanariote sans sortir de l'orthodoxie grecque. Ils réclamèrent une église indépendante, autonome ou *autocéphale*, comme disent les théologiens orientaux. Après beaucoup de luttes et de négociations, sous l'action habilement dissimulée de la diplomatie russe, la Porte décréta par un firman la séparation ecclésiastique des Bulgares et des Grecs. C'était le temps de la grande insurrection de Crète, et le divan, mécontent des Grecs et voyant dans les Bulgares les plus tranquilles et les plus dévoués des raïas, ne regrettait point de donner satisfaction aux uns aux dépens des autres. Le patriarche œcuménique Grégoire VI, obéissant à la Porte et au désir d'éviter un schisme, accorda aux Bulgares l'institution d'un exarchat virtuellement indépendant du siége patriarcal, auquel il allait enlever une moitié de ses ouailles. Les Bulgares, naguère dépourvus de tout lien national, ont par ce fait été officiellement reconnus de la Porte et ont reçu d'elle un rudiment d'autonomie sous la forme jusqu'ici en usage dans l'empire ottoman, la forme religieuse; affranchis du joug ecclésiastique des Grecs, en possession d'un chef spirituel national et d'un clergé tout indigène, ils ont été légalement érigés en communauté, en *nation particulière* de l'empire, au même titre que les Grecs ou les Arméniens. Ainsi que je l'écrivais il y a quelques semaines ici même (1), la grande difficulté, le grand débat a porté sur les limites de la nouvelle église et de l'église mère, de l'exarchat bulgare et du patriarcat byzantin. Ce qui était en question dans cette affaire de juridiction ecclésiastique, c'était en effet moins les droits du siége patriarcal œcuménique et la liturgie slavonne, que les prétentions rivales des Slaves et des Hellènes sur la Macédoine, sur la Thrace,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1876, notre étude sur *les Réformes de la Turquie, la politique russe et le panslavisme.*

sur le vaste territoire où les deux races se touchent et se mêlent. Aux yeux des Slaves comme à ceux des Grecs, la frontière du nouvel exarchat devait dessiner le cadre futur d'un état bulgare et marquer d'avance la part de l'héritage ottoman léguée à chacune des deux nationalités. Sur ce terrain, les prétentions des deux parties devaient être inconciliables. Le firman impérial portait que la juridiction de l'exarque s'étendrait sur toutes les contrées habitées par les Bulgares et sur toutes les localités à population mixte où les Bulgares étaient en majorité. Par cette dernière clause, qui concernait le nord de la Thrace et de la Macédoine, la Porte, non contente de reconnaître la nationalité bulgare, l'admettait officiellement à faire valoir ses prétentions sur les pays situés au sud du Balkan : c'était ce que redoutaient par-dessus tout les Grecs.

Les deux parties, mises en demeure de présenter un projet de partage, se préoccupèrent moins de délimiter nettement les deux églises et les deux nationalités que de maintenir leurs prétentions sur les contrées concédées à leurs adversaires. Les Bulgares abandonnaient au patriarcat des diocèses entièrement slaves et en réclamaient d'autres plus au sud, s'efforçant de pousser une double pointe vers la mer, d'un côté jusqu'au golfe de Salonique, de l'autre jusqu'au golfe d'Orphano, afin de couper en deux les pays grecs et d'isoler les Hellènes de la Thrace de ceux de la Thessalie. Le patriarcat, de son côté, était surtout soucieux de maintenir les Grecs au pied des Balkans, et pour cela réclamait de nombreuses enclaves dans les pays qu'il était obligé de céder aux Bulgares. L'évêque étant en Turquie le chef civil ou le représentant légal des chrétiens auprès des autorités provinciales, on comprend l'importance de cette répartition des siéges épiscopaux. En de telles luttes nationales, il faut peu compter sur la justice et la modération des deux adversaires. Dans les éparchies (diocèses) dont ils étaient mis en possession, les Bulgares, la veille encore sous le joug des Phanariotes, ont parfois usé de leur pouvoir pour opprimer à leur tour leurs maîtres de la veille, fermant les églises et les écoles grecques, et voulant imposer l'usage du slavon à ceux auxquels ils reprochaient d'avoir voulu les contraindre à prier en grec. Pour enlever à l'hégémonie bulgare les communautés grecques des districts à population mixte, les Grecs du Phanar trouvèrent que le plus sûr moyen était d'élever entre eux et leurs anciens sujets une barrière spirituelle que la Porte ne pût renverser sans toucher à la liberté de conscience. Le synode de l'église d'Orient excommunia le nouvel exarque et ses évêques, les retrancha de la communion orthodoxe, et par le seul fait du schisme Grecs et Bulgares ne pouvant plus être confondus sous le même pasteur, les deux églises durent partout demeurer

distinctes et indépendantes l'une de l'autre. La grande lutte, jadis poursuivie par les armes au temps des rois bulgares et des empereurs de la dynastie macédonienne, est ainsi aujourd'hui continuée à l'aide des foudres ecclésiastiques. Dans cet Orient, où l'on regarde trop souvent toutes les querelles comme religieuses, c'est l'antipathie nationale qui a rompu l'unité de la plus grande église de Turquie. La communauté de la foi a disparu devant les jalousies de race. Grâce à ce schisme, l'hellénisme et le slavisme restent en face l'un de l'autre, avec leurs prétentions réciproques; la création de l'exarchat n'en demeure pas moins pour les Slaves un premier et considérable succès.

Cette grave question des limites des Bulgares et des Grecs, la conférence de Constantinople l'a dans ses propositions relevée sous la forme administrative. Cette fois les Turcs, revenus de leurs sympathies pour les Bulgares, ont vis-à-vis de l'Europe étayé leurs résistances sur les répugnances des Grecs. Par un juste retour, l'appui que les organes bulgares ont prêté au gouvernement ottoman contre les Grecs pendant l'insurrection de Crète, les feuilles grecques de Constantinople et de l'étranger l'ont plus ou moins prêté à la Porte contre les Slaves pendant la conférence. Les deux nationalités rivales, entraînées par leurs ambitieuses visées d'avenir, semblent ainsi s'être donné pour mission de se maintenir réciproquement dans la servitude. Diviser pour régner est une maxime dont la pratique est d'autant plus aisée au maître musulman, que les sujets chrétiens se chargent de l'appliquer pour lui. Les Grecs et les Slaves, qui se sont si souvent révoltés contre les Turcs, ont soin d'ordinaire de ne pas le faire en même temps; ils attendent pour se soulever que la Porte en ait fini avec leurs rivaux. C'est là une des principales causes de l'échec de toutes les insurrections chrétiennes et aussi des fréquens insuccès de la diplomatie européenne, placée, chaque fois qu'elle a voulu intervenir dans les affaires de la Turquie, en face des prétentions rivales des diverses nationalités.

Quand on voit l'importance que gardent chez tous les peuples les souvenirs nationaux, et qu'en même temps l'on se rend compte de la bizarre répartition géographique des Grecs, on comprend combien il est malaisé, pour le cabinet d'Athènes, d'avoir une politique toujours nette et une conduite toujours conséquente. Il peut y avoir deux manières fort différentes d'envisager les intérêts grecs et les destinées de l'hellénisme, selon le point d'où on les regarde, selon qu'on les contemple du haut de l'Acropole d'Athènes, ou du faîte de la coupole de Sainte-Sophie. L'horizon du Grec byzantin est singulièrement plus vaste, il embrasse à la fois l'Europe et l'Asie,

mais aussi est-il singulièrement plus vague, plus nébuleux; l'horizon politique du Grec du royaume est plus borné, il peut sembler étroit, mais aussi est-il clair et limpide, l'œil y distingue nettement tout ce qu'il perçoit. *La grande idée*, la chimère byzantine d'un nouvel empire d'Orient, est naturellement plus chère aux Grecs du Bosphore; les Hellènes du royaume la leur devraient entièrement abandonner. L'objectif naturel de leur politique est près d'eux, dans les îles qui sont comme un prolongement de la petite péninsule hellénique, et surtout dans les provinces grecques du Pinde et de l'Olympe, qui en sont la base et le point d'appui. Pour les peuples comme pour les individus, le meilleur moyen de ne pas manquer sa fortune est de savoir la borner.

L'hellénisme plane sur un tel espace, le nombre des Hellènes est si réduit, leur territoire si mal délimité, qu'il semble impossible de rien trouver ailleurs d'analogue ou de comparable. Il y a cependant un pays, bien différent à tous égards de la Grèce, qui sous certains rapports peut en être rapproché et lui donner une leçon : c'est l'Allemagne. La ressemblance entre l'énorme et massive nation allemande et la petite et diffuse nation grecque, c'est la difficulté de rassembler entièrement l'une ou l'autre dans un même état. Pendant longtemps, on le sait, nos voisins d'outre-Rhin ont vainement rêvé d'unité; les plus pratiques étaient seuls à consentir à une Allemagne restreinte en dehors de l'Autriche, les autres regardaient cette séparation comme une sorte de démembrement de la patrie commune, et ne voulaient admettre qu'une grande Allemagne embrassant simultanément toutes les terres de l'ancienne confédération germanique. Or, entre la *grande idée* des Grecs et la *grande Allemagne* de certains publicistes du Mein et du Danube, il y a une véritable ressemblance, une manifeste parenté. De ces deux ambitieuses conceptions, la grande idée byzantine est encore la moins pratique, parce que les Hellènes sont, relativement à leur nombre, répandus sur une bien plus grande surface, et qu'ils n'auront jamais la force d'imposer leur domination aux peuples parmi lesquels ils sont dispersés. Les Grecs, plus encore que les Allemands, constituent non-seulement une nationalité, mais une race dont les divers membres, reliés par la communauté d'origine et de langue, sauraient difficilement être ramassés en un seul état politique. A cet égard, la position des Grecs n'est pas sans analogie avec celle des Arméniens, leurs rivaux; mais les Hellènes ont sur les Arméniens l'immense avantage de posséder dans l'Hellade un territoire isolé par les mers, et nettement circonscrit, une sorte de citadelle naturelle qui, dans leur dispersion même, leur assure un centre national et une existence politique indépendante.

Aux yeux d'un philhellène, plus ami du possible que des vagues chimères, l'avenir le plus favorable que l'on ose espérer pour l'hellénisme, c'est une Grèce restreinte à la presqu'île du Pinde et aux îles, et en dehors, sur les deux rives de la mer de Marmara et de l'autre côté de l'archipel, un état plus vaste où, parmi des races et des religions diverses, les Grecs tiendraient, grâce à leur génie et à leurs traditions, une place prépondérante. Il n'y aurait là rien d'incompatible avec le maintien de l'empire ottoman. Pour être bornées, de telles perspectives ne laissent pas d'être glorieuses encore. Si le territoire que les Grecs peuvent aspirer à posséder en propre est limité, l'esprit grec gardera toujours un champ beaucoup plus vaste. Leur dispersion sur deux ou trois continens ne nuit à la grandeur et à la force politique des Hellènes qu'en servant à leur influence morale. Grâce à elle, la langue d'Athènes s'étendra bien au loin des limites du royaume, et l'hellénisme demeurera plus grand et plus puissant que la Grèce.

Comme il y a pour eux deux manières d'envisager leur avenir national et deux politiques possibles, il y a pour les Grecs deux moyens différens d'atteindre au but, deux routes opposées. L'une est la guerre, et l'autre une alliance avec les Turcs. Les Grecs peuvent se joindre aux ennemis actuels ou futurs de la Porte pour arracher, eux aussi, un lambeau du territoire ottoman, et avoir leur part des dépouilles du croissant. Ils peuvent au contraire faire cause commune avec les Turcs contre les Bulgares ou les Russes, et se faire payer leur appui d'une rectification de frontière et de quelques concessions en faveur des sujets grecs du sultan. L'une et l'autre voie peuvent les mener au même terme; mais l'une les expose à plus de périls, l'autre peut les conduire à un leurre. La plupart des Grecs préféreraient naturellement la route la moins dangereuse; c'est au moins celle qu'ils auraient voulu tenter la première, sauf, en cas d'échec, à se rejeter du côté opposé. Le cabinet d'Athènes a déjà envoyé à la Porte un *memorandum* auquel les difficultés du gouvernement turc pourraient seules donner quelques chances de succès. Le jour où une rupture de la Turquie et de la Russie poserait sérieusement pour eux la redoutable alternative, les Grecs seraient en tout cas fort embarrassés. Sans flotte, sans argent, presque sans armée, ils n'ont point ce qui peut rendre leur inimitié redoutable ou faire acheter leur appui. Ils seraient même peut-être plus impuissans encore comme alliés que comme ennemis. Il leur serait difficile d'offrir à la Porte un secours effectif assez considérable pour en obtenir une concession quelque peu importante; si faibles qu'ils soient, ils pourraient toujours au contraire, sans même entrer directement en lutte avec la Turquie, fomenter des mouvemens insurrectionnels en

Thessalie ou en Crète, et armer des bandes de klephtes. De toute façon, le jour où la Turquie serait engagée dans une grande guerre, les Grecs, au lieu de demeurer simples spectateurs, comme ils l'ont fait durant la dernière campagne serbo-turque, ne sauraient probablement résister au besoin de descendre dans l'arène. La neutralité ne leur a pas assez réussi pour être toujours de leur goût.

Le gouvernement d'Athènes semble avoir espéré que l'Europe lui tiendrait compte de son attitude pacifique, et qu'à la fin des hostilités auxquelles le royaume était resté étranger il serait récompensé de n'avoir pas aggravé les complications orientales. Cette manière de voir n'était malheureusement pas exempte d'une certaine naïveté cruellement raillée par les orateurs populaires du Pnyx. Les Grecs seraient disposés à accuser l'Europe d'ingratitude envers eux; ils lui reprochent volontiers sa partialité pour les Slaves, son oubli des intérêts grecs et son dédain de l'hellénisme, que tant de souvenirs lui devaient rendre cher. La diplomatie n'a été ni si aveugle ni si coupable; elle avait seulement trop de besogne avec les Serbes et les Bulgares, avec les Monténégrins et les Bosniaques, avec ceux qui ont combattu et ceux qui ont souffert, pour s'occuper des Grecs, qui ont eu la sagesse de se croiser les bras. « Notre affaire, disait dans son vif langage le général Ignatief, est d'éteindre le feu là où le feu a éclaté : aucun incendie n'a été jusqu'ici signalé dans les provinces grecques... » Il est à craindre que les Hellènes ne se le tiennent pour dit, et qu'à la première occasion ils ne s'arrangent pour avoir, eux aussi, leurs incendies ou leurs massacres. Ils ont pour cela la Thessalie, où le gouvernement turc a, comme en Bulgarie, tenté de coloniser des Circassiens; ils ont surtout l'île de Crète, où la Porte a fort mal tenu les engagemens pris à la suite de la grande insurrection. En attendant, la chambre d'Athènes a voté pour l'armée un emprunt de 10 millions de drachmes, les ministères se succèdent au pied de l'Acropole, et les partis bataillent sur la question militaire. La Grèce, elle aussi, veut se tenir prête pour les événemens, bien qu'en dépit des 100,000 hommes dont ils prétendent disposer, les compatriotes de Canaris et de Botzaris soient en un demi-siècle de paix devenus un des peuples les plus pacifiques de l'Europe. Au milieu de ses hésitations ou de ses regrets, la Grèce a la bonne fortune de pouvoir se mêler encore à temps aux événemens si les événemens se compliquent, et de n'en avoir rien souffert si les affaires s'arrangent, en sorte que, si sa grandeur politique n'a rien gagné aux récentes complications, sa prospérité naissante n'y aura rien perdu.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LE FASTE FUNÉRAIRE

ET

SON DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE

II[1].

LES TEMPS MODERNES.

I.

On sait de quelle façon le christianisme traite la tombe : il y plante une croix de bois. Comment donc le faste funéraire subsisterait-il sous l'empire d'une telle religion? Il subsista pourtant, avec éclat presque toujours, trop souvent même avec excès, maintenu d'un côté par les résistances de l'orgueil humain, et de l'autre renouvelé par les ornemens et les emblèmes du nouveau culte. Outre l'influence religieuse, diverse selon les pays et les temps, l'état social et politique se reflètera dans la nature et le degré de développement de ce faste, modifié tour à tour par la prédominance de l'aristocratie, de la monarchie pure, de la richesse. Les arts qui concourent à le former auront aussi leur vie propre, leurs conditions successives. Ce sont autant de circonstances à noter dans les transformations du faste funéraire pendant la période historique qui commence avec le christianisme et se continue, à travers des phases bien diverses, jusqu'à nos jours.

Le christianisme n'a pas produit un brusque changement dans les habitudes qu'il trouvait établies, soit qu'il ait rencontré des résistances trop fortes, soit qu'il ait accepté certains compromis. Le faste dans les obsèques est un des reproches fréquemment adressés

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

aux chrétiens par les Pères de l'église latine et de l'église grecque, au IVe et au Ve siècle. Saint Chrysostome y revient dans plus d'un passage éloquent de ses homélies. Il oppose à ce faste la nudité du Christ dans le tombeau. De nombreux textes d'Origène, d'Eusèbe, de Prudence, font allusion à l'usage persistant de parer les morts avec une somptuosité peu conforme à l'esprit du christianisme. La coutume d'oindre et d'embaumer les corps dans la myrrhe et d'autres préparations odoriférantes se prolonge, peut-être même à l'ombre du dogme de la résurrection. La découverte du cimetière de Calliste à Rome par M. de Rossi est venue confirmer récemment cette persistance du luxe funéraire chez les chrétiens du IIe siècle. Il suffirait, pour en trouver les preuves décisives, de se reporter à l'ample et précise description qui en a été faite ici même (1). La magnificence des décorations qui couvraient fréquemment les murs de la chambre sépulcrale, la richesse des peintures et des revêtemens de marbre, les débris de sculpture, de chapiteaux, de fûts de colonnes, de pilastres brisés, attestent la part faite au luxe dans ces sépultures, dont plusieurs furent celles de pontifes, et un plus grand nombre celles d'évêques et de martyrs célèbres. Dans cette ornementation, la peinture est chrétienne le plus souvent, tandis que la sculpture reste fidèle aux symboles mythologiques. La raison en est que, pour la peinture, l'artiste chrétien travaillait à des fresques souterraines loin des regards profanes : les ornemens extérieurs de la sculpture ne laissaient pas la même liberté. Une exhibition trop claire des croyances chrétiennes en eût exposé les emblèmes aux violences des païens. On achetait tout faits les ornemens de marbre qui reproduisaient des types de convention, qu'on se bornait à choisir aussi peu païens que possible. Comme élément de richesse, il faut aussi compter dans les tombes chrétiennes les dons des fidèles, les ornemens qu'y déposait la piété. C'est ainsi que les catacombes elles-mêmes se trouvèrent avoir une part notable de luxe funéraire.

Les peuples barbares n'opposèrent pas moins de résistance que la société élégante et riche au rapide changement des habitudes funéraires. Ils étaient pour la plupart loin de justifier ce que Tacite dit des Germains : « Ces pompeux monumens que l'orgueil élève à grands frais leur sembleraient peser sur la cendre des morts. » Lorsque Théodoric vint à mourir, à 200 lieues de son royaume, ses funérailles furent célébrées par l'armée des Visigoths avec une pompe imposante, quoique sauvage. Celles d'Attila, qui succombait à une mort mystérieuse le lendemain de la cérémonie de ses noces, revêtirent surtout un magnifique appareil. On y vit, selon l'antique

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1869.

usage, les débauches de la *strava* ou repas funèbre se mêler aux pompes guerrières, aux splendeurs des tentures, aux jeux funèbres et aux chants des poètes qui célébraient le puissant roi des Huns. Toutes les fastueuses prodigalités, comme toute la férocité des vieux cultes, se rencontrent dans les détails qui accompagnent la sépulture de ce chef barbare. Le corps superbement vêtu, renfermé dans un triple cercueil, le premier d'or, le second d'argent, le troisième de fer, accompagné de carquois couverts de pierreries, d'armes prises sur l'ennemi et des meubles les plus précieux, fut descendu la nuit dans la terre, pour dérober la trace de sa présence et de tant de richesses enfouies. On ajouta la précaution cruelle de faire mourir tous les ouvriers qui étaient dans le secret. Combien d'autres holocaustes, inspirés par des motifs tout religieux! Que de défenses réitérées, à Carthage par exemple, avant que l'église parvînt à mettre un terme à ces sacrifices sanglans!

Le luxe funéraire intérieur, qui cache ses richesses pour les consacrer aux défunts, ne cessa pas d'enfouir des trésors dans les tombeaux. Cet usage, en provoquant la cupidité, devait causer la destruction d'une masse de richesses d'art et de monumens intéressans pour l'archéologie. On peut à peine s'en faire quelque idée par les vols et les dévastations qui eurent lieu dans un endroit fréquenté et surveillé comme pas un, l'église Saint-Germain-des-Prés, qui servit de sépulture royale depuis Childebert, fils de Clovis, jusqu'à Dagobert, fondateur de l'abbaye de Saint-Denis. L'ouvrage de Montfaucon est là-dessus curieux à consulter. Le célèbre bénédictin assistait aux fouilles dans cette église de Saint-Germain-des-Prés, vers 1729, et il signale en témoin oculaire les spoliations qui furent alors constatées, les vols les plus audacieux de la part de gens de qui on pouvait le moins les attendre. Qui le croirait? un des principaux spoliateurs fut un des moines de la congrégation de Saint-Maur, un des gardiens de ces trésors. Ce malheureux avouait son méfait au moment de mourir. Une autre fois, en 1645, ce sont les ouvriers qui, dans les travaux de reconstruction du chœur, pillent particulièrement les sépultures de Childéric II, de son épouse et du jeune Dagobert. Le vol était resté ignoré, lorsqu'en 1656 de nouveaux travaux furent exécutés sous le chœur; alors on se rendit compte de la gravité des pertes et des dégâts. Les ouvriers accusés, tout en se défendant d'être eux-mêmes les auteurs du vol, reconnurent qu'en ouvrant le cercueil de Childéric, ils avaient vu sur le visage du prince une toile d'or, et sur sa tête un grand passement d'or en forme de diadème; il avait des éperons et une ceinture enrichie d'ornemens en argent. La reine sa femme, parée de ses habits royaux, avait sous la tête, en forme de coussin, un faisceau d'herbes aromatiques. En effet, le cercueil contenait en-

core quelques parcelles éparses de ces herbes, avec un bâton de coudrier rompu en deux.

On rencontrait une preuve plus éclatante encore de ce luxe funéraire intérieur dans le tombeau attribué à Childéric, père de Clovis, découvert en 1653, près de Tournai. On fut émerveillé de trouver, près du squelette du prince, sa lance, sa hache, son baudrier, son épée et deux bagues, dont l'une portait son nom et présentait son effigie. Il y avait aussi des restes d'hommes et de chevaux qui attestaient des immolations faites sur le tombeau. Les objets précieux abondaient tellement que les ouvriers et le peuple commencèrent par le piller. On put recueillir encore un petit globe de cristal, un vase d'agate, plus de trois cents médailles d'or ou d'argent, toutes antérieures à l'année 480, époque de la mort de Childéric; plus de trois cents petites figures en or, qui représentaient grossièrement une fleur de lis ou des abeilles, des agrafes, des boucles, des filamens ou restes d'habillemens, la plupart garnis en pierres précieuses, enfin beaucoup d'autres objets également en or. Une partie de ces antiquités devait passer à la cour de Vienne, puis être donnée à Louis XIV, pour être ensuite déposée au Louvre dans le cabinet des médailles, et de là au cabinet des antiques de la bibliothèque royale.

En vain tous les pouvoirs s'armèrent-ils pour protéger ce luxe funéraire contre des vols sacriléges. La loi visigothe condamnait le coupable à la restitution, à une amende, et lorsque ni lui ni sa famille n'étaient en état de restituer, à recevoir cent coups de fouet. Plus sévère encore, la loi franque prononçait contre cette sorte de vol le bannissement, sans qu'il fût permis au coupable, ni à aucun de ses proches ni à sa femme même, de lui donner du pain ou de lui fournir un asile. Cette peine durait jusqu'à ce que sa famille eût conclu un accommodement avec celle du mort. Plus tard un des serviteurs de confiance du défunt fut commis à la garde du sépulcre.

Dans les bas siècles du moyen âge, le luxe funéraire diminue sensiblement. Faut-il, comme on le fait souvent, en accuser la misère des temps? Cette misère n'a pas empêché les églises de s'enrichir de très précieux ouvrages. C'est sous le coup des continuelles invasions des barbares que l'orfévrerie religieuse a pu accumuler des trésors, tantôt appréciables par le poids considérable du métal, tantôt déjà travaillés avec art. Dès le ve siècle, ce bel art de l'orfévrerie a commencé à fleurir avec l'école de Limoges ainsi que dans d'autres villes, Cologne, Nuremberg, Florence, Paris, pour produire, à la fin du vi^{e} siècle, les œuvres les plus remarquables avec saint Éloi. En outre, si le faste funéraire est rare, hâtons-nous de dire qu'il ne manque pas. Ces magnifiques châsses enrichies de pierreries en forment une partie fort importante. On se plaît à ré-

pandre comme une splendide auréole autour de la grande nouveauté chrétienne, la sainteté. Les saints les plus humbles et les plus pauvres se trouvent entourés, après leur mort, par une sorte de transfiguration glorieuse, emblème de leur transfiguration céleste, de ce luxe qu'ils dédaignèrent pendant leur vie. Ce même Éloi fit servir son talent à la décoration des tombeaux. Il orna, dit la chronique, « d'un admirable travail d'or et de pierres précieuses » les sépulcres de saint Martin à Tours et de saint Denis dans l'abbaye où ce saint martyr avait été inhumé. — « Il composa aussi des vases et des sculptures magnifiques pour ce monument; il couvrit d'or le devant de l'autel, et posa aux quatre coins des pommes d'or enrichies de pierreries. » Il ornait avec non moins de somptuosité les sépultures de saint Quentin, de saint Piat et d'autres saints dont il avait découvert les corps dans son diocèse, quand lui-même eut abjuré, pour embrasser l'austérité chrétienne, le luxe qui ne devait plus avoir que ses os. Son tombeau, dans l'église du monastère de Saint-Loup, presque tout en or et en argent, allait être en effet couvert, par la piété des princes contemporains, de croix, de vases, de lampes, de candélabres en métal précieux, comme si on voulait honorer, outre sa sainteté, la profession à laquelle il avait dû sa célébrité : faste pieux que Dieu lui-même prit sous sa garde; un larron, ayant réussi à enlever une chaîne d'or et divers objets extérieurs, fut miraculeusement frappé de paralysie à la porte de l'église. Luxe et misère, luxe au dedans des églises, misère au dehors, ce contraste remplit sous toutes les formes les périodes mérovingienne et carolingienne. On voit plus que jamais se multiplier les ornemens servant au culte, vases, crosses, vêtemens sacerdotaux, bas-reliefs placés sur les autels et sur les murs des édifices religieux. On met partout en œuvre les métaux précieux et les pierreries. Aux temps de Gontran et de Dagobert, le marbre ne suffisait plus pour les portraits des hauts personnages, moins encore pour les images des saints. Que sera-ce sous le règne de Charlemagne, qui devait donner un si vif essor à tous les arts religieux! On trouve alors des églises pavées de marbre et de porphyre, quantité de portraits représentant des épisodes entiers de l'histoire religieuse, force dorures et mosaïques, calices d'or et statues de métal consacrées aux saints. Même dans ce triste x[e] siècle cette veine n'était pas épuisée. Un évêque d'Auxerre, Guy, reconstruit le portail de sa cathédrale et le couvre de sculptures qui représentent d'un côté le paradis et de l'autre l'enfer. Le même prélat donne un devant d'autel en argent enrichi de figures. Un Amalbert, abbé de Saumur, fait à la même époque exécuter une châsse d'argent ornée de bas-reliefs où l'on renferme le vase qui contenait le corps de saint

Florent. Comment donc admettre, après tant de témoignages, que la misère des temps puisse rendre suffisamment compte du peu de développement du faste funéraire?

Il faut, je crois, en chercher d'autres raisons. Le caractère éminemment religieux du luxe dans cette période, c'est-à-dire jusqu'au XIe siècle, explique lui-même que les scrupules d'humilité et le sentiment public aient pu se montrer peu favorables à ce déploiement du faste, d'autant plus ménager à l'égard des hommes qu'il était plus prodigue envers Dieu. On donnait sans mesure le marbre et l'or aux sépulcres des saints, on gardait pour soi la simple pierre et la nudité, plus convenables à des pécheurs. L'orgueil paraissait d'ailleurs peu séant à l'idée solennelle qu'on se faisait de la mort. Pouvait-on, lorsqu'on croyait la trompette du jugement dernier prête à résonner, songer à s'établir dans une somptueuse demeure funéraire? Chez ceux que ces raisons touchaient moins, d'autres circonstances faisaient obstacle. C'est un fait que, jusqu'au XIIe siècle, l'inhumation dans les églises fut sans cesse combattue par l'autorité ecclésiastique, comme on le voit par une interdiction du concile de Nantes, en 660. Bien que l'abus n'ait jamais cessé complétement, cette poursuite incessante laissait peu de sécurité à ces sépultures. On obtenait à grand'peine d'être inhumé sous les porches des églises. L'enceinte bénie qui les entourait était elle-même assez limitée. Le désir d'être enterré dans le sanctuaire, pour participer de plus près, croyait-on, aux mystères sacrés, parvenait pourtant assez souvent à franchir l'enceinte. On devait alors ménager l'espace à ces morts privilégiés, sinon l'architecture funéraire eût bientôt tout envahi. Il fallut donc que la pierre restât humble et modeste, même quand les morts ne l'étaient pas : les tombeaux des grands durent se faire petits; ils se réduisirent à une simple dalle, tout au plus à une tombe plate dépassant à peine le sol. Enfin l'église elle-même renfermait dans son propre sein un courant d'idées et de sentimens contraires au luxe décoratif dans les lieux consacrés au culte. Quelques-uns, dans leur haine contre toute peinture, toute sculpture, toute argenterie, prêchaient la nudité avec un zèle qui semble faire d'eux les précurseurs des protestans iconoclastes du XVIe siècle. Cette thèse excessive fut condamnée par un concile de Francfort dans la personne d'Agobart au temps de Charlemagne; mais cette sévérité, sans sortir des limites de l'orthodoxie, ne cessa de trouver des adhérens illustres. Tel fut le rigide abbé de Clairvaux, saint Bernard, au XIIe siècle. Il ne fit que se rendre l'écho d'une plainte déjà vieille au sein du catholicisme, lorsqu'il condamnait, avec une grande dureté de termes, ces décorations qu'il jugeait excessives. Il jetait un ironique anathème sur une célèbre abbaye trop richement ornée par les arts : « Tu es

trop belle, Hautecombe, ma mignonne! tu ne pourras pas subsister! »

Dans les siècles qui précédèrent, le système généralement établi des tombes plates ne devait pas pourtant exclure tout luxe funéraire, il s'en faut, et l'art décoratif dépassait bientôt le simple dessin linéaire représentant l'effigie du défunt. Sans doute, la figure en pierres de couleurs du tombeau dit de Frédégonde n'est qu'une exception, mais destinée à devenir de moins en moins rare. Lorsque les tombes plates, exhaussées elles-mêmes, permirent de mesurer d'une façon moins avare la place réservée à la sépulture, le moment vint où les effigies furent plus fréquemment exécutées en bronze coulé ou repoussé. Elles posèrent sur de petites colonnes, parfois sur des lions. La tombe plate finit ainsi par comporter une sorte de luxe quelquefois imposant. On le peut voir dans le chœur de l'abbaye de Saint-Denis par le tombeau de Charles le Chauve représenté en demi-relief, la tête sur un coussin, les pieds sur un lion, la main droite tenant le sceptre fleurdelisé, la gauche une sphère, vêtu de trois robes et portant la couronne fleuronnée. Les deux petits anges tenant la tête, les encensoirs, les quatre statuettes d'évêques, les lions de bronze, le fond de la plaque émaillé en bleu, avec fleur de lis et réseau d'or, achèvent de présenter l'image d'un faste funéraire assez avancé. On verra se multiplier les monumens de cuivre doré et émaillé dont l'effet était encore accru plus d'une fois par un superbe éclairage placé sur les côtés. Plus d'un spécimen de ce genre a provoqué pendant les siècles l'admiration dans l'église de Villeneuve, à Nantes, dans les abbayes de Braisne et de Royaumont, dans les cathédrales de Beauvais, de Paris, dans d'autres encore. Combien déjà de statues peintes, couchées sur un lit peu élevé, avec mailles dorées et cottes armoriées! Que sera-ce quand, au sein des églises agrandies, de ces magnifiques cathédrales sorties de terre en même temps que le soupir de délivrance, à partir du XIe siècle, les tombes plates, sans disparaître, feront place à des constructions funéraires plus étendues, où l'architecture et la sculpture trouvent à se déployer également! Les niches et chapelles, les édicules en forme de dais, ne suffisent plus bientôt. Dès le XIIe siècle, avec Nicolas de Pise, commence à paraître la forme superbe du mausolée. On a une image déjà du grand faste funéraire monarchique de la royauté française dans la sépulture de Philippe Ier, inhumé à Saint-Benoît-sur-Loire, couché sur son tombeau, revêtu des insignes royaux, tenant en main un gant de fauconnerie. Les cénotaphes ou tombeaux vides appelleront aussi le développement des arts décoratifs, qui se déploient avec grandeur dans le monument surmonté de la statue de Dagobert, que Suger fit élever à Saint-Denis.

Est-ce toutefois le caractère monarchique qui prévaut durant ces siècles dans le faste funéraire? Non, la France entière présente dans toutes ses parties des monumens funéraires d'un aspect imposant. Cette dispersion même suffirait pour convaincre que la puissance qui s'y manifeste est très morcelée. Tout dans ces monumens montre une aristocratie indépendante, dominatrice dans l'intérieur de ses domaines, portant haut la tête et ne la baissant que devant Dieu, — aristocratie orgueilleuse et dévote, oppressive et chevaleresque, guerrière jusqu'à vouloir retrouver dans ses plaisirs l'image des combats, fidèle à elle-même enfin lorsqu'elle plaçait sur ses tombeaux les insignes de tout ce qu'elle avait aimé, ses écussons et ses armoiries, ses armes et ses chasses, comme ses symboles religieux. Cet aspect féodal des tombeaux subsiste jusqu'à la fin du XIVe siècle et souvent même plus tard. Lorsque les vivans ont subi déjà le joug de la royauté, les morts conservent encore parfois leur attitude souveraine, comme ils gardent les hautaines devises du passé. Au reste la féodalité orgueilleuse et l'humble religion se partagent ces sépultures. D'un côté l'homme y apparaît fort et puissant. Nulle aristocratie guerrière n'avait eu un air comparable à celui-là dans la mort. Rien dans le faste funéraire des anciens n'annonce, ne peut seulement faire pressentir ces preux chevaliers, couchés tout armés, ou qui se dressent sur leur tombeau. Ce titre qu'ils se donnent de hauts et puissans seigneurs, qui songerait à le leur disputer? Morts, ils semblent encore commander. Non contens de commander aux hommes, parfois ils commandent aux anges eux-mêmes. Dans ces représentations plus d'une fois fastueuses par l'inspiration, alors même que l'exécution reste simple, ce sont en effet des anges qui portent le casque ou l'écusson du noble défunt, qui tiennent à la main la queue de son manteau, qui ouvrent devant lui son livre de prières. Tous, dans le lieu saint, s'agenouillent devant ces êtres surhumains. Le fier seigneur croirait naïvement déroger en ne mettant pas à ses ordres même ces serviteurs de Dieu, le seul maître qu'il reconnaisse au ciel comme sur la terre. Et pourtant dans ces sépultures féodales l'orgueil nobiliaire n'étouffe pas le sentiment chrétien. En dépit de ces pompeux insignes, tout montre le plus souvent que l'homme lui-même appartient à d'autres pensées : une piété muette et recueillie est comme posée sur les traits d'un calme infini; les yeux sont clos par un demi-sommeil qui semble hanté par une vision céleste, les mains jointes ne se lèveront plus pour faire le geste du commandement. Abaissez vos regards de ces scènes qui décorent les tombeaux de ces seigneurs sur les inscriptions qui semblent donner une voix au mort lui-même : elles s'humilient, elles s'accusent, elles invoquent une prière du dernier passant. Ces souvenirs bril-

lans de ce qui n'est plus semblent eux-mêmes rendre témoignage du néant. Tout s'efface à l'idée de cette croix qui les surmonte et de cette poussière qui est sous vos pieds.

C'est à tort qu'on croit que le moyen âge s'est plu à donner à la mort sur les tombeaux un aspect lugubre. Les hideuses images qu'il en a créées en effet et si souvent placées ailleurs, le goût qu'il manifeste en plus d'un cas pour le laid, ont pu faire supposer qu'il avait fait aussi des sépulcres une sorte de théâtre pour ces funèbres exhibitions. Rien n'est moins fondé. Le moyen âge en général épargne à la tombe ces scènes affreuses et grotesques de la mort et de l'enfer. Il aime à l'entourer des images gracieuses de la vie; il répand dans l'ornementation des feuillages et des fleurs en quantité, il fait plus : il ensevelit les trépassés au milieu de vraies feuilles et de vraies fleurs, au milieu des roses, dont on retrouve encore les épines; ce feuillage éternellement vert était, dit-on, un symbole de renaissance et d'immortalité. C'est aussi la vie qui domine dans ces chasses, dans ces représentations du défunt qui le montrent en pleine possession de l'existence, dans l'aspect de ces abbés et de ces abbesses avec leurs crosses, de ces évêques avec leurs chasubles d'un bleu verdâtre, leurs mitres blanches traversées d'un bandeau rouge, de ces religieux vêtus de diverses couleurs qui se détachent parfois sur un fond noir, enfin dans les ornemens plus extérieurs des sépulcres. Ici la poésie pourrait servir à commenter la sculpture; elle a su parfois donner à la description de la tombe une sorte de charme pénétrant. C'est ainsi qu'elle semble se complaire à nous peindre le sépulcre où l'on a déposé le corps charmant de Blancheflor et où elle retrouve l'image de son fiancé. « Sépulcre bien moulé d'or et d'argent, nous dit l'aimable trouvère. Il n'y a sous le ciel bête ni oiseau, serpent ou poisson né de la mer qui n'y soit placé. La tombe est établie devant un moutier, sous un arbre, et recouverte d'une pierre que firent les orfévres de Frise de moult fin marbre inde, jaune, noir, vermeil, reluisant au soleil. Deux enfans y sont figurés, l'un ressemblant à Floire, l'autre à Blancheflor. La belle tient devant son ami une rose d'or fin, et Floire porte une fleur de lis. Sur la tête de Floire brille une escarboucle ardente qu'on aurait vue d'une lieue dans une nuit obscure. Quatre tuyaux pratiqués dans la tombe amènent l'air des quatre vents, de manière que, s'il vient à toucher ces jeunes gens, l'un baise l'autre et l'accole. Ils se disent par nécromancie leurs bons souvenirs d'enfance. Floire dit à Blancheflor : « Baisez-moi, belle, par amour, » et Blancheflor, en le baisant, lui répond : « Je vous aime plus que rien vivant. » *Oncques ne fut tombe si belle,* bordée qu'elle était de riches listes et environnée de bons émaux, de pierres douées d beaucoup de vertus, opérant de grandes merveilles : saphir, cal-

cédoine, corail, crysolithe, diamant, améthyste, et toute la tombe était niellée d'or arabe, avec lettres disant :

Ci gist la belle Blancheflor,
Que Floire aima par amour (1). »

Certes il y a peu de tombes comme cette sépulture parée, luxueuse avec coquetterie, qui semble presque sourire, avec ses jolies pierres précieuses et ses images d'une volupté ingénue; mais la fiction même, dans son exagération naïve, donne tort à ceux qui croient que le moyen âge n'a su prêter à la mort que des traits tristes et affreux; la vérité est qu'il l'a fait rarement sur les tombeaux, et que c'est l'aspect doux et consolant qui de beaucoup y domine.

Ah! le christianisme a mêlé sous d'autres formes assez de terreurs à la mort. Lui aussi il a paru, comme la religion de l'antique Égypte, croire le mort vivant sous son linceul, et il y porte les épouvantes d'une autre vie. Dans ces offices d'un pathétique effrayant, le mort parle dans sa bière : il parle de ses péchés, *delicta juventutis*. Il ne crie pas, comme dans le *Rituel funéraire* égyptien : *Je suis pur, je suis pur!* Non, non, il s'afflige, il s'humilie, il gémit sur ses jours passés, sur ses espérances évanouies, il fait appel au sépulcre qu'il nomme « mon père. » De même c'est à lui que s'adressent personnellement et le prêtre et le chœur qui répond, pour lui parler d'immortalité et de résurrection. Au lever du corps, ce mort sensible jette à Dieu une supplication suprême : *Je crie vers vous du fond de l'abîme!* Quel drame que celui-là qui se joue comme sur la frontière de deux mondes, au milieu de l'appareil funèbre des obsèques! L'espérance et l'effroi ont chacun leur tour, de même que semblent lutter la noire horreur des tentures funéraires et l'éclat brillant des flambeaux; mais l'impression qui domine consterne l'âme. Quelle pensée plus douce ne serait comme écrasée par le terrifiant *Dies iræ?*

Les cimetières publics restent relégués presque tous, sous le rapport des ornemens, à un rang tout à fait secondaire dans cette période qui s'étend du IVe au XIIe siècle. Les traces de luxe funéraire qu'on pourrait relever çà et là dans les cimetières mérovingiens n'ont pas assez d'importance pour qu'on s'y arrête. On trouverait à peine dans le midi quelques exceptions. Tels sont, à Arles, ces *Champs-Élysées*, asile du luxe funéraire jusqu'en plein XVIe siècle et même au-delà. On peut à peine juger par quelques débris de ce qu'était la noble structure des monumens que présentait en abondance ce champ funèbre dont l'aristocratie méridionale avait fait au loin sa sépulture de prédilection : vrai musée de tombeaux chrétiens qui succédait à un autre musée de tombes païennes, et que les gé-

(1) P. Paris; *Romancero français*.

nérations entretenaient avec une émulation de richesse et de goût. Je cherche d'autres monumens originaux de ce faste funéraire de la première moitié du moyen âge. Il en est un que l'on ne peut laisser passer à la limite extrême de cette période. Arrêtons-nous un instant devant le célèbre *Campo-Santo* de Pise, type plus d'une fois imité, véritablement à part, qui n'est ni une vaste église servant comme accidentellement de sépulture, ni un cimetière en pleine campagne : sorte de cloître sépulcral, fermé à l'intérieur, et qui présente au dedans une série de galeries ouvertes. L'austère et pieux génie du XIIIe siècle est empreint dans cette nécropole élevée de 1218 à 1283. Une simplicité grave et majestueuse, une ornementation sévère qui élève le luxe jusqu'à l'art, ont fait du *Campo-Santo* un des lieux funéraires qui, depuis l'antique Égypte, ont produit sur l'imagination des hommes l'impression la plus forte et la plus conforme à l'idée mystérieuse et solennelle de la mort. La foule des morts n'a pas à se plaindre d'être écrasée par l'orgueil solitaire de quelques tombes. La légitime fierté des grandes races, le souvenir des grands noms et des grands services respirent dans une quantité de monumens, de bustes, d'inscriptions, de statues. Voilà bien le tombeau qu'une ville libre devait offrir à ses citoyens illustres. L'âme de la vieille cité républicaine de Pise semble encore remplir ce lieu funèbre. Quelques cyprès qu'agite la brise, l'herbe qui croît dans la cour, çà et là des fleurs grimpantes qui enlacent les colonnes, mêlent comme un parfum de nature à ce monde de la pierre, grave et noble, mais qui ne saurait éviter un peu de sécheresse. Les siècles qui ont suivi le XIIIe ont enrichi le *Campo-Santo* d'éclatantes peintures décoratives. Sont-elles en complète harmonie avec le goût élevé et pur de cette nécropole? Parmi ces peintures figure au premier rang l'œuvre d'Orcagna. C'est d'abord le fameux *Triomphe de la mort*. On a souvent salué cet ouvrage du nom de chef-d'œuvre. Cette composition n'en présente pas moins une exception regrettable à la manière calme et reposée dont le moyen âge avait presque toujours jusque-là représenté la mort dans les lieux funèbres. Ah! l'on sent que le XIIIe siècle s'éloigne, et avec lui la noble et pure inspiration d'un pieux mysticisme. En vain l'artiste a-t-il fait jaillir une grande leçon morale d'une antithèse pleine d'énergie. En vain est-ce à de brillans cavaliers, à de belles châtelaines richement parées, à tout un monde joyeux qui déploie un appareil de fête, qu'apparaissent au fond d'une tombe ouverte trois hideux cadavres, l'un gonflé, l'autre rempli de vers, le dernier presqu'à l'état de squelette. Le degré d'horreur physique que l'art comporte, du moins l'art religieux, est évidemment dépassé. Si digne d'éloges que puisse être cette page de la peinture italienne à ses débuts, ni le véritable esprit religieux ni le beau, pour peu

qu'il ait souci d'un certain idéal, ne sauraient avouer cette œuvre d'une inspiration fortement, mais grossièrement matérielle. Ne faut-il pas apprécier de même l'autre grande composition qui semble faire pendant à celle-là, le *Jugement dernier* du même peintre? Ce sont, rendues avec une égale énergie, les mêmes figures atroces, les mêmes contorsions hideuses de diables et de damnés. Que dire enfin d'œuvres, remarquables aussi, quoique à un degré inférieur, d'autres artistes qui trouvent moyen d'enlaidir encore ces démons et de rendre ces réprouvés plus affreux? Non, ce n'est pas cette peinture qui convenait au *Campo-Santo!* Un génie tout différent, eût-il été moins coloriste, un artiste moins théâtral et plus pénétré du sentiment chrétien, aurait été ici mieux à sa place, et ce qu'il aurait fallu pour ce lieu grand et sévère, c'eût été un Eustache Lesueur bien plutôt qu'un André Orcagna.

II.

Le XIVe siècle mit au service du faste funéraire tous ses élémens de richesse et d'industrie, et ses arts de plus en plus sécularisés. Il agrandit les proportions des tombeaux, il en accrut les décorations et les splendeurs. C'est un mélange frappant, curieux, d'inspiration encore chrétienne et de pensées plus profanes, qui recevront des siècles suivans leurs derniers développemens. La magnificence ne fait pas tort ici à la vraie grandeur. L'usage du marbre est de plus en plus fréquent. On obtient des combinaisons de couleur d'un effet puissant par le mélange du marbre noir et du marbre blanc. Le tombeau se peuple et s'anime à ce qu'il semble. Les figures, les groupes s'y multiplient; des scènes entières y sont représentées. La famille du défunt, ses pompeuses obsèques, les processions des confréries et des pleureuses prennent place sur ces vastes monumens. Souvent un dais est dressé sur le lit funéraire, surélevé et superbe : deux anges, ailes déployées, tiennent un voile étendu sur lequel une petite figure représente l'âme du défunt, qu'ils sont censés porter au ciel; d'autres fois ce sont des anges thuriféraire qui soutiennent le coussin sur lequel repose la tête du mort. Rien ne manque, ni les apparitions des saints patrons, ni les légendes pieuses, ni les scènes empruntées à l'ancien et au Nouveau-Testament; mais, nous y insistons, si la part du ciel dans ces représentations reste grande, et paraît, par la multiplicité des figures, s'être même agrandie, celle qui est faite à l'homme s'est accrue plus encore; il prend, avec les tombeaux du XIVe siècle, un relief saisissant.

L'embarras serait ici dans le choix entre beaucoup d'exemples. On est frappé de la composition savante, de l'imposante étendue, du nombre des statues qui figurent sur presque tous les tombeaux

des papes d'Avignon. Celui d'Innocent VI présentait seize belles statues de marbre, sans compter celle du pontife; celui d'Urbain V, construit aussi en forme de chapelle, montrait plus de trente figures, les unes en ronde bosse, les autres en bas-relief : le visage du pontife était en argent. Paris n'était pas au-dessous de ces splendeurs. La seule église des Chartreux voyait s'élever dans son enceinte, en moins d'un siècle, dix-sept tombeaux qui semblaient presque tous rivaliser entre eux de magnificence. Parmi les plus superbes sépultures de ce temps-là se placent celles des deux fous du roi Charles V, peu fidèle peut-être à son surnom le jour où il se permit cette fantaisie. Les mausolées de ces deux bouffons, morts à peu de distance l'un de l'autre, devinrent des types par leur beauté. On est allé jusqu'à soutenir que les plus magnifiques sépultures royales du xve siècle n'en furent que des imitations. Le premier de ces tombeaux, celui de Thévenin de Saint-Légier, fut érigé dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois; le second à Senlis, dans l'église de Saint-Maurice. Sauval, qui a vu celui-ci au milieu du xviie siècle, en a laissé une description. Les belles tombes royales se multiplient. On cite celle de Charles V lui-même, le monument de la reine Blanche, veuve de Philippe de Valois, et de la princesse Jeanne, leur fille, autour duquel étaient placées vingt-quatre statues en albâtre. Partout se dressent les sépultures imposantes de princes, de grands, de hauts fonctionnaires du tiers-état. On trouve déjà même des monumens funéraires élevés à des hommes de la classe moyenne. Tels sont ceux de Nicolas Flamel, libraire, et de sa femme, de Simon de Dammartin, valet de chambre du roi, et de sa femme, de Nicolas Boulard, écuyer de la cuisine du roi, et de sa femme Jeanne Dupuis : toutes ces tombes sont avec statues. La haute magistrature prend surtout alors dans le luxe funéraire une place proportionnée à son importance croissante. L'expression de luxe funéraire se justifie à la lettre par une masse d'ornemens surajoutés aux tombeaux. Les meubles, les bijoux de tout genre en or ou en argent, enrichis d'images ciselées, images niellées, les aiguières, les coupes, etc., y figurent à côté des anges, qui tiennent des flambeaux ou des encensoirs.

Avec le xve et le xvie siècle, malgré les rapports qu'ils gardent avec le moyen âge, s'ouvre l'ère moderne du faste funéraire. N'est-il pas caractéristique qu'au xve siècle la série des grands tombeaux de la royauté soit marquée par les sépultures des ducs de Bourgogne, comme par un trait d'union entre les tombes féodales et les imposans monumens du faste monarchique? Le tombeau de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, ouvre cette galerie funéraire, qui aboutit aux magnificences des sépultures royales et pontificales du xvie siècle. O passion du faste dans la noble maison de Bourgogne!

Le voilà bien, ce prince aimable et brave, spirituel, prodigue, couvert de dettes; c'est lui qui s'est commandé ce tombeau. On se le figure avec sa bonhomie imprévoyante, tout au sortir d'une fête et à la veille d'une autre réjouissance qu'il prépare, s'assurant de la beauté des marbres qu'il fait tout exprès acheter à Paris. C'est lui qui fait les comptes de la main d'œuvre, et qui conclut un traité pour l'exécution du monument avec Claux de Verne, son valet de chambre et son tailleur d'images. Il laissait au fameux Jean sans Peur, son fils, le soin de ratifier le traité et bien entendu de payer les dettes. Cette sépulture se place, par les représentations mêmes qu'elle reproduit, sur la limite de deux époques. Jetez un coup d'œil sur l'ensemble et sur les détails d'une délicatesse achevée (1). Le moyen âge apparaît dans les sculptures qui, sur les quatre côtés du monument, représentent un cloître, avec ses galeries découpées à jour dans l'albâtre, avec ses arcades et ses colonnes. Le long défilé de ces figurines de moines encapuchonnés complète l'évocation. C'est bien là l'expression diversifiée et uniforme de ce monde cloîtré. On lit sur ces physionomies tour à tour la sainteté recueillie, la bonhomie placide et sereine, l'ascétisme sec et dur; sur d'autres visages, moins prédestinés à refléter les vertus du cloître, percent des penchans plus sensuels, des pensées plus positives. On se demande si ce sont là autant de portraits d'individus réels ou des types de la vie monacale au moyen âge. Voici maintenant la puissance civile. La statue du prince, en marbre blanc et drapée, couchée sur un sarcophage noir, est revêtue de tous les insignes de son rang. Ses pieds s'appuient sur le dos d'un lion. Remarquez le nombre, considérable aussi, de statuettes représentant les divers personnages de la maison des ducs de Bourgogne. Enfin l'élévation même du tombeau sur un socle et une base en marbre noir fixe la pensée sur une image de grandeur qui se détache avec relief au milieu de cet entourage ecclésiastique. L'effet est le même devant le tombeau de Jean sans Peur, exécuté sur le même modèle, mais plus imposant et plus orné encore. On a sous les yeux, dans cette trop fidèle image qui montre le caractère brutal de l'homme, l'énergie d'un pouvoir qui sent sa force (2).

La présence fréquente des statues de femmes, même encore vivantes, sur les tombeaux de leurs époux, atteste alors l'importance croissante de la femme dans la société. Marguerite de Bourgogne

(1) Les tombeaux des ducs de Bourgogne à Dijon ont été saccagés pendant la révolution, mais les débris conservés avec soin ont permis une intelligente restauration qui figure aujourd'hui au musée de cette ville.

(2) On trouve la description la plus détaillée et la plus sentie des tombeaux des ducs de Bourgogne dans les *Impressions de voyage et d'art* qu'a publiées ici même M. É. Montégut, — *Revue* du 1er mai 1872.

défunte porte la couronne ducale à côté de son époux Jean sans Peur, et quatre anges soutiennent ses armoiries. Sur la tombe de Pierre de Navarre, comte d'Alençon, inhumé en 1418 dans l'église des Chartreux, on peut voir la statue de Catherine d'Alençon, sa veuve, qui prenait elle-même place dans le sépulcre en 1462. Isabeau de Bavière attendit avec une patience qu'on s'imagine sans peine de sa part plus de onze ans avant d'aller rejoindre Charles VI. Quelle épigramme en plus d'un cas que ces statues destinées à servir de symbole à l'inviolable fidélité, à l'union indissoluble ! idée touchante en elle-même quand l'histoire ne s'est pas chargée d'y apporter de trop cruels démentis. On n'a nulle raison de ne pas se laisser aller à cette impression plus confiante devant le monument de Juvénal des Ursins, surmonté aussi par la statue de sa veuve, la dame Michele de Vitry, bien qu'on sache par les dates de la mort des deux conjoints que la dame ait fait attendre son mari encore vingt-cinq ans.

Ce siècle de mœurs légères et de royauté qui, de toute façon s'émancipant, en prend à son aise avec la morale et les convenances trouve encore son expression dans certains tombeaux qui eussent paru scandaleux à d'antres époques. Tel est le monument élevé à Agnès Sorel. On le voit aujourd'hui, à Loches, dans la tour du château, dite la *Tour d'Agnès*. Là du moins la belle maîtresse de Charles VII semble dans son cadre naturel. Ces lieux furent témoins de ses éblouissantes splendeurs et de ses dispendieuses folies. Autrefois ce monument figurait avec pompe dans le chœur de l'église de Notre-Dame de Loches. En lisant l'inscription qui célèbre ses vertus charitables, on eût pu se tromper aisément sur la qualité de la défunte. Même en ce lieu plus profane où elle est aujourd'hui placée, en présence de cette tombe élégante, on a quelque peine à s'habituer à la vue de ces deux anges qui tiennent l'oreiller où s'appuie la tête de la *belle des belles*, et de ces deux agneaux qui supportent ses pieds. Il n'y a pas lieu d'invoquer l'indulgence due aux Madeleines repentantes, et il faut avouer que la poésie qui longtemps prit sous sa protection la brillante favorite semble aujourd'hui un peu passée de mode. On ne répète qu'avec une demi-confiance la légende d'une Agnès ayant un réveil de patriotisme et de courage et secouant la torpeur de son royal amant, ainsi que les héroïques appels que lui prête le poète Baïf :

> Doncques, sire, armez-vous, armez vos gens de guerre,
> Délivrez vos sujets, chassez de votre terre
> Votre vieil ennemi. . . . .
> Si l'honneur ne vous peut de l'amour divertir,
> Vous puisse au moins l'amour de l'honneur avertir.

Y eut-il un tel éclair de générosité dans l'âme de la séduisante

maîtresse du roi Charles VII? Son vif esprit, sa naissance que ses biographes rattachent à une noble famille, son éducation distinguée, ne rendent peut-être pas ce mouvement invraisemblable; mais, quoi qu'on fasse, ce qui domine, lorsqu'on évoque cette ombre légère, c'est l'image de l'amour du plaisir le plus effréné, de la coquetterie et du luxe poussés aux dernières limites chez celle qui se donnait à elle-même le nom de *dame de beauté*, c'est le souvenir des grands biens qu'elle reçut, c'est enfin le nombre de ses enfans, et peut-être, — car on n'ose rien affirmer, — celui de ses galanteries. Alain Chartier n'en doute pas, croyant, il est vrai, par là mettre à l'abri de toute attaque l'amour tout platonique du roi : car le vieil écrivain a beau savoir que Charles VII ne la quittait pas, et qu'il la combla publiquement de ses bienfaits, il explique le plus sérieusement du monde comment les personnes qui fréquentaient la cour pendant le règne d'Agnès lui ont affirmé *par serment* « que oncques ne la virent toucher par le roy au-dessous du menton! » — Étrange et licencieux XVe siècle! N'est-ce pas un trait qui suffit à le peindre que ce soit la vue d'un tombeau qui puisse entraîner l'imagination vers des pensées si profanes!

La puissance financière, qui s'inaugure avec éclat, reçoit, elle aussi, un hommage dans un des plus imposans mausolées de ce temps, consacré à la femme de Jacques Cœur, alors disgracié. La puissance ministérielle recevait le même honneur dans la personne d'Enguerrand de Marigny par une sorte de réhabilitation posthume. Rien n'est plus curieux que la manière dont le sculpteur élude la défense de faire allusion au procès dans l'inscription. Ce mausolée, construit en forme de chapelle, était un véritable édifice. La statue d'Enguerrand reposait sur le sarcophage. Au-dessus de l'attique étaient élevées cinq figures en ronde bosse, grandes comme nature : celle du milieu représentait l'Éternel assis, vêtu d'une toge; à sa droite, on voyait Enguerrard à genoux, implorant son jugement, et derrière lui un ange qui tenait d'une main une couronne de cordes et de l'autre une trompette. A la gauche de l'Éternel était Charles de Valois à genoux attendant aussi son jugement : derrière ce prince, un ange qui tenait une toise pour mesurer ses torts. Millin, qui décrit ce tombeau dans ses *Antiquités nationales*, explique le sens de cette transparente allégorie. Pouvait-on plus clairement faire entendre que l'accusé supplicié était absous par le jugement de Dieu, et que l'accusateur était au contraire condamné? Ainsi le marbre osait donner des leçons. Le faste funéraire faisait acte d'opposition ou du moins d'indépendance historique. N'est-ce donc pas là aussi un signe des temps nouveaux?

Tandis qu'à Aix, à Marseille, à Nancy, à Tours, s'élèvent des monumens princiers, — parmi lesquels les tombes de la famille de

René d'Anjou se distinguent par leurs sculptures, leurs images en relief, leurs moulures en feuillage, leurs colonnes de marbre et de porphyre, — la somptuosité toute monarchique des tombes des rois de France dépassait avec la tombe de Charles VIII tout ce que le faste royal avait jusqu'alors offert de considérable. La majesté suprême respire dans la statue du prince en bronze doré, grande comme nature, vêtue du manteau royal, entourée de quatre anges qui portent divers écussons. Sur les quatre faces du sarcophage en marbre noir sont placées douze figures de femmes, aussi en bronze doré. La monarchie française a désormais des tombeaux en rapport avec le grand rôle que la marche historique des faits lui assigne et qu'elle doit garder encore pendant trois cents ans.

III.

Le souffle de la renaissance devait passer sur l'art funéraire comme sur tous les autres arts. Nul éloge ne semble excessif devant les monumens pleins de majesté et de grandeur qui vont naître; mais on y sentira l'influence de cette mythologie qui semble faire concurrence au christianisme. Une dévotion trop matérielle altère le goût par la recherche des représentations physiques, si chères aux penchans idolâtriques des races méridionales. Le genre théâtral n'était qu'un germe, il va se développer sans qu'on puisse désormais assigner une limite à laquelle il s'arrête. Les têtes de mort, les squelettes, plus tard l'imitation des cadavres en dissolution, satisferont ce goût nouveau et malsain. Le diable et l'enfer, qui figurent la peur, tiendront plus de place souvent que les emblèmes qui expriment l'amour de Dieu. Voilà bien ce temps qui offre un type à la fois de dévotion et de débauche dans cet Henri III qui lui-même aimait ces représentations de la mort hideuse et avait l'idée d'en orner jusqu'à ses reliures! Aussi bien ce goût maladif est partout. On recherche les momies avec une sorte de passion. Le célèbre médecin Ambroise Paré rapporte qu'il s'en établit en Égypte même une fabrication frauduleuse. Les cadavres des pauvres et des criminels en offraient la matière à d'habiles préparateurs. A cette manie luxueuse se joignit l'idée de se servir de ces momies comme de drogues. François I[er] en portait toujours sur lui un petit paquet pulvérisé avec de la rhubarbe. Il se forma même en France une fabrication clandestine dont Ambroise Paré divulgue la recette. Par une de ces mystifications dont les érudits n'ont été à l'abri à aucune époque, de très savans hommes allèrent jusqu'à tirer argument de ces momies indigènes contre l'exactitude des historiens grecs qui n'indiquaient pas la même composition, et le grand Scaliger, se posant en conciliateur, fit de ces momies une

classe à part sous le nom de « momies à la poix. » On montrait à Anvers, moyennant argent, la momie d'un ancien roi d'Égypte avec sceptre et couronne. Le surintendant Fouquet, soit qu'il y ait été attrapé lui-même, soit qu'il cédât à la mode, devait aussi placer dans sa maison de Saint-Mandé deux momies avec leurs boîtes, qu'on lui avait vendues comme étant celles de Chéops et de Chéphrem. On montrait jusque dans une sacristie une reine égyptienne portant des bracelets ainsi que d'autres ornemens, à laquelle on avait pris soin de façonner un nez avec du bitume.

Le XVIe siècle a laissé d'incomparables monumens funéraires qui ne sont pas pourtant à l'abri de ce genre de critique. On loue avec raison le mausolée de Louis XII et de la reine Anne, construction vraiment monumentale. L'auteur pourtant, — Paul Ponce ou bien plus probablement Jean Juste, — n'a pas évité cette sorte de réalisme que marquent la gorge affaissée de la reine, la bouche ouverte du roi, ses traits décomposés, le ventre recousu de l'un et de l'autre après l'opération de l'embaumement. Une beauté plus pure reluit dans le mausolée de François Ier, qui répondait bien au faste de la monarchie des Valois. Si, dans l'intérieur du monument, les corps du roi et de la reine sont représentés nus, la nudité et la mort ont ici un auguste caractère, et on admire la belle expression du visage. Que dire aussi du mausolée d'Henri II, dont les dessins ont pu être attribués à Philibert de Lorme et l'exécution à Germain Pilon, qui frappe par l'heureux mélange du marbre et du bronze, la précision dans les contours, la naïveté dans les mouvemens, le facile et large développement dans les draperies, enfin par la noble expression de ces figures, conservant encore comme un reste de vie ; et du mausolée de François II, belle imitation de l'antique, avec ses colonnes, dont l'une, chargée de flammes, est surmontée d'un vase de bronze dans lequel était le cœur du roi? N'est-ce pas un monument presque royal que celui du connétable Anne de Montmorency? C'est l'amour conjugal le plus exalté qui inspirait à Madeleine de Savoie de le commander à l'architecte-sculpteur Jean Bullant. En admirant ce monument d'architecture, couvert d'un demi-cintre et orné de colonnes torses décorées de feuilles de vigne et de lauriers, il faut reconnaître que l'esprit de gloire mondaine y a plus de part que la religion. La statue du connétable reproduit ses distinctions militaires : il porte une armure complète avec les cordons de ses ordres; la connétable est, elle aussi, vêtue du costume qui annonce son rang. En fait de somptuosité, que ne doit-on pas attendre des contemporains du Rosso, du Primatice, de Benvenuto Cellini? Nous indiquons seulement les grandes œuvres italiennes. Il est éternellement regrettable que Michel-Ange n'ait pas terminé le monument de Jules II, qui eût été, par sa vaste étendue et ses innombrables

accessoires, le monument funéraire par excellence de la papauté temporelle. Du moins ce génie sublime, ami du colossal, a-t-il élevé la coupole de la sacristie de Saint-Laurent, qui devint la chapelle sépulcrale de Laurent et de Julien de Médicis.

Moins original, d'une allure moins libre et moins vive, l'art du XVIIe siècle devait porter dans la construction des tombeaux ses qualités de correction et de pompe, souvent d'énergie et de grandeur. Il aime aussi les vastes compositions funéraires et présente quelques-uns des défauts du XVIe siècle en les exagérant, comme on le voit par le Bernin, à qui revient l'assez triste honneur d'avoir le premier, dans le tombeau d'Alexandre VII, fait figurer la mort sous la forme d'un hideux squelette ailé qui tient un sablier et s'élance des profondeurs du tombeau, pour menacer celui qui la contemple vivant et sera bientôt sa victime. C'est par la recherche outrée des mêmes effets dans les tombeaux d'Urbain VIII et d'autres personnages considérables que Bernin a fait école, à moins qu'on ne soutienne que l'influence à laquelle il obéissait était elle-même, pour ainsi dire, dans l'air. On n'avait jamais vu tant d'artistes empressés à prodiguer les Temps armés de faux, les personnages allégoriques et les scènes trop compliquées qui semblaient vouloir faire, selon l'expression de M. Quatremère de Quincy, « de tout mausolée un poème ou un tableau. »

La grandeur de cet admirable siècle se retrouve au reste là comme ailleurs. Il suffirait de nommer les Jacques Sarazin, les François et les Michel Auguier, les Coysevox, les Girardon. Malgré quelques traces des défauts auxquels bien peu de grands artistes ont échappé depuis le XVIe siècle, plusieurs de ces monumens sont des chefs-d'œuvre d'un puissant effet. Quelques-uns ont été recueillis au musée de sculpture du Louvre ou à Versailles. On ne saurait résister à l'impression de beauté majestueuse, quoique très ornée, et de force pleine de noblesse, qui saisit à première vue, et qu'ils ne cessent de produire à mesure que l'on s'arrête à les contempler. Et pourtant comment ne pas remarquer qu'ils ne sont plus là dans leur cadre? Sans doute on est ici dans d'éclatans foyers consacrés par les arts et par l'histoire. On ne se sent pas dépaysé, comme nous l'éprouvions avec un sentiment un peu pénible en présence des tombeaux des ducs de Bourgogne, dans un musée mêlé d'œuvres d'art et d'objets de curiosité, qui, quelle qu'en soit la valeur, n'offre rien qui approche de cette grandeur; mais on ne saurait trop le redire : la place de tels monumens est dans les églises. On l'a compris en restituant quelques-uns de ces tombeaux aux lieux qui les avaient renfermés d'abord ou même à d'autres sanctuaires. Nommons du moins, parmi ces œuvres mémorables de l'architecture et de la sculpture funéraires au XVIIe siècle, les superbes mauso-

lées de Colbert, du cardinal de Mazarin, de Bignon, de Charles Lebrun, le grand peintre officiel, tombeau tel qu'il convenait à ses pompeuses et brillantes qualités, c'est-à-dire empreint d'une magnificence un peu théâtrale. On admire, dans l'église de la Sorbonne, le mausolée de Richelieu du même Girardon, auquel on doit les mausolées de Louvois, des Gondi, des Castellan. La noblesse, la sévérité, la finesse et la distinction dans la figure du redoutable ministre qui expire, soutenu par la Religion et pleuré par la Patrie, restent gravées dans le souvenir. Jacques Sarazin, contemporain de Lesueur et de Corneille, avait élevé des tombeaux dans le grand style de Louis XIII et du commencement de Louis XIV. La révolution les a brisés, dispersés. On n'a guère recueilli que quelques belles parties du mausolée en bronze élevé à la mémoire de Henri de Bourbon, prince de Condé. Où sont les quatorze bas-reliefs qui faisaient l'honneur de cet admirable monument? Regardez à Versailles le tombeau de Jacques-Auguste de Thou, par François Auguier. La réflexion et la mélancolie donnent une grave et belle expression à la physionomie de l'illustre historien. C'est Michel Auguier qui a élevé le monument resté célèbre de Henri de Chabot. « L'ensemble de l'œuvre, a pu dire un juge enthousiaste du XVII[e] siècle, M. Victor Cousin, dans sa belle étude sur l'art français, l'ensemble en est imposant, et les détails sont exquis. La figure de Chabot est de toute beauté, comme pour répondre à sa réputation, mais c'est la beauté d'un mourant. Le corps a déjà la langueur du trépas, *languescit moriens*, avec je ne sais quelle grâce antique. Ce morceau, s'il était d'un dessin plus sévère, rivaliserait avec le Gladiateur mourant, qu'il rappelle, peut-être même qu'il imite. »

Le XVII[e] siècle se reflète donc, lui aussi, dans ses monumens funéraires. C'est bien là sa religion pleine de convenance et de gravité plus que d'élan et de foi naïve. C'est bien cette alliance qui, dans ses artistes comme dans ses poètes, a su mêler le christianisme et la fable. C'est de même la belle ordonnance que ce grand siècle impose à toutes ses œuvres, toujours réfléchies et pourtant vivantes. Enfin on sent là aussi cette sorte d'égalité naissante à travers mille priviléges, cette égalité dont se plaint Saint-Simon dans la société des vivans : elle élève dans la cité des morts, à côté des mausolées des grands, les tombes imposantes non-seulement des magistrats et des parlementaires, mais des artistes et des gens de lettres. Symptômes nouveaux à ce point de développement du moins, à peine aperçus du grand siècle lui-même, — indices d'une révolution que l'âge suivant va se charger d'accomplir.

IV.

Comment définir le XVIIIe siècle? quelle formule ne paraît trop simple pour contenir ce mélange d'élémens qui se complètent les uns par les autres tout en semblant se contrarier? Il n'est pas difficile d'en retrouver la marque jusque dans le faste funéraire. Malheureusement, quelque dignes encore d'admiration que soient en ce genre certaines de ses œuvres, les qualités mêmes de cette grande époque de l'esprit humain risquent ici de tourner en défauts en faussant les conditions de l'art. Sans doute il faut approuver l'application particulière qu'a faite le XVIIIe siècle de ses sentimens d'humanité et de philanthropie lorsqu'il a eu l'idée de créer de vastes cimetières hors de l'enceinte des villes. On ne peut lui refuser la même approbation lorsqu'on le voit honorer les tombeaux des hommes qui ont eu pour seul titre à ces magnificences posthumes le mérite personnel; mais ces idées d'humanité ne déclament-elles jamais, même sur les tombes? Le sensualisme philosophique n'y entre-t-il pas en un fâcheux partage avec les symboles religieux? La pompe qui s'y étale ne rappelle-t-elle pas trop parfois certaines tragédies du temps? N'y a-t-il pas là même une certaine mondanité, un luxe coquet et presqu'un goût régence? Tout cela ne constitue pas en somme un art funéraire qu'il faille recommander et surtout prendre pour modèle.

Qui plus que Pigalle fait honneur à la sculpture de ce temps? Ses bustes superbement posés ont conquis et gardent toute sorte de droits à l'admiration. La même énergie et la même puissance recommandent, surtout dans certaines parties supérieurement traitées, ses œuvres funéraires; qui songerait pourtant à les absoudre du reproche de violence et d'effet outré? Si remarquable que soit son *Tombeau du duc d'Harcourt*, placé dans une chapelle de Notre-Dame, la figure principale repousse par les symptômes les plus effrayans de la mort. Le mausolée du maréchal de Saxe à Strasbourg passe presque pour un chef-d'œuvre : c'est du moins peut-être celui de cet éminent artiste. Ce monument, justement apprécié, en a-t-il moins un caractère par trop théâtral? si l'effet est atteint, n'est-ce pas à l'aide de moyens bien compliqués? Nulle trace, il est à peine besoin de le remarquer, d'inspiration spiritualiste et chrétienne. Une fermeté toute humaine, d'ailleurs très frappante, soutient le maréchal qui, debout, descend d'un pas assuré les marches qui conduisent au tombeau. Le Génie de la guerre en pleurs porte un flambeau renversé, et, à côté de lui, la France éplorée s'efforce d'une main de retenir le héros et de l'autre main repousse la

Mort qui montre au maréchal le cercueil ouvert. De l'autre côté se tient Hercule, symbolisant la force. En somme, l'impression que l'on reçoit nous paraît assez analogue à celle que l'on éprouve en lisant les parties les plus fortes du *Brutus* ou de telle autre tragédie romaine de Voltaire. Dans d'autres monumens funéraires, je serais tenté de reconnaître le même esprit brillant qui a créé *Alzire et Tancrède*. Quelquefois c'est à un ordre de poésies moins élevé qu'il faudrait demander des analogies. Nous en étions frappé naguère dans cette admirable cathédrale de Sens, où l'on voyait, avant la révolution, le majestueux mausolée du cardinal Duprat, dont on n'a pu conserver que les bas-reliefs et deux belles statues en marbre blanc agenouillées. Aujourd'hui on ne trouve comme monument à contempler qu'une de ces œuvres où le faste funéraire du XVIIIe siècle a mis sa marque si reconnaissable. Le tombeau du dauphin, fils de Louis XV, père de Louis XVI, et de sa femme Marie-Josephe de Saxe, est une œuvre où les hommes de l'art apprécient les qualités distinguées qui composent le talent de Guillaume Coustou, et c'est assurément ce qu'on pourrait nommer un fort joli tombeau; mais nous doutons qu'on rencontre plus d'allégories sentimentales et de froids emblèmes mythologiques dans les vers de Dorat et des autres poètes du temps. Les statues de la Religion et de l'Immortalité s'y montrent, mais combien avec plus d'art que de conviction! L'artiste y a joint un petit Génie des sciences s'appuyant sur une sphère et plusieurs instrumens scientifiques. Du côté opposé, deux autres statues représentent *le Temps* et *l'Amour conjugal*, auxquels un Génie montre une chaîne de fleurs brisée. Les inscriptions, les emblèmes, les écussons achèvent d'écarter l'idée sérieuse de la mort: c'est tout au plus si on y est vaguement ramené en voyant les deux urnes en marbre blanc qui surmontent ces magnifiques blocs de marbre si bien sculptés. Sans doute un talent voisin du génie a rendu, vers la fin de ce siècle, éclat et énergie à ce faste funéraire un peu trop affadi. Pourtant Canova, malgré son noble effort de retour à l'antique, confirme autant que quiconque ce que nous avons dit de l'art funéraire au XVIIIe siècle en général. Ni le pompeux mausolée de Clément XIV ni son propre tombeau, œuvre de ses mains, qu'il destinait au Titien, que l'on visite à Venise, dans l'église de Santa-Maria dei Frari, ne démentiraient ce jugement.

Comment, occupé surtout à rechercher dans le faste funéraire une expression des temps, omettrais-je de remarquer une forme assez nouvelle que le XVIIIe siècle lui a imprimée en consacrant de vrais panthéons à l'illustration personnelle? Ici, qu'on nous permette de donner le pas à l'Angleterre sur la France et de ne pas insister sur le monument assez pauvre qui, sous ce nom même de Panthéon,

sent trop l'imitation païenne, et n'a jamais rempli d'ailleurs sérieusement cet office de servir de sépulture aux grands hommes. Arrêtons-nous devant l'abbaye de Westminster et devant cet autre temple, l'église de Saint-Paul. Sans doute ces églises, la première surtout, n'ont pas attendu le XVIIIe siècle pour recevoir cette destination, mais c'est ce siècle qui leur a surtout donné ce caractère. Les illustrations parlementaires y occupent une place d'honneur qui suffirait à indiquer la nature des institutions et l'importance que le pays y attache. Ces grands représentans et ces dévoués serviteurs de la vieille Angleterre, ces marins illustres, ces savans et ces écrivains, ces orateurs puissans dans leur attitude de combat, ces hommes d'état patriotes, montrent l'homme dans sa liberté et dans sa force, représenté par le citoyen anglais. La liberté, la patrie, la navigation, l'éloquence, la science, l'histoire, voilà, sous forme de trop fréquentes allégories, les divinités de ces lieux; mais comme on sent qu'il n'y en a qu'une qui soit véritablement vivante, l'âme elle-même, l'âme libre et fière de la Grande-Bretagne!

A Dieu ne plaise que j'accuse ces panthéons! Ils ont une sorte de grandeur qui impose et ils relèvent le génie de l'humanité. Les nations ont le droit d'ailleurs d'être fières de leurs grands hommes. Elles font un louable calcul en étalant, avec le témoignage éclatant de leur reconnaissance, de glorieux exemples mêlés à de nobles souvenirs. Combien plus touchante pourtant est la tombe isolée dans l'angle de quelque sanctuaire où on ne s'attendait pas toujours à la rencontrer, d'un guerrier, d'un poète, d'un artiste célèbre! Le faste qui décore le monument, fût-il moindre, ressort avec plus d'effet, et l'impression qu'on reçoit remplit l'âme tout entière d'une seule pensée. Entrez à l'église de Saint-Sébastien, à Venise. Un seul homme y semble régner : c'est celui qui dort sous une pierre tumulaire surmontée de son buste, écussonnée de ses armes; c'est Paul Véronèse. Cette église, qui l'a vu travailler pendant des années, est son panthéon à lui, il s'y repose aujourd'hui dans la majesté solitaire de la mort et dans l'auréole immortelle de ses chefs-d'œuvre.

Revenons à la France. La révolution est une époque aussi dans l'histoire des tombeaux : ce n'est pas là son plus beau côté. Nous n'avons pas à rappeler ce que la terreur révolutionnaire a fait de ce faste funéraire, héritage accumulé des siècles, où revivaient, en quelque sorte les époques successives de l'art et de notre histoire nationale. Les fureurs huguenotes du XVIe siècle, qui avaient commencé cette œuvre de vandalisme, furent étendues à toute la France avec un effrayant ensemble dont les annales de l'anarchie n'offrent pas d'exemple. On en voulait à la monarchie, à la noblesse, à la religion, à l'orgueil qui attente à l'égalité, c'est-à-dire à tout ce qui

produit le faste funéraire, et on se vengea sur les monumens de la piété nationale comme sur ceux de la vanité humaine. Cette haine systématique portée au faste funéraire du passé, quel qu'en fût le caractère, a reçu son expression la plus complète, c'est-à-dire la plus idiote, dans une adresse à la Convention des habitans de Saint-Denis, qui avait alors échangé son nom contre celui de *Franciade*. « L'or et l'argent qui enveloppent les guenilles sacrées de Saint-Denis, disait l'orateur chargé de porter la parole, vont contribuer à affermir l'empire de la raison et de la liberté... O vous, jadis les instrumens du fanatisme, saints, saintes, bienheureux de toute espèce, montrez-vous enfin patriotes, levez-vous en masse, marchez au secours de la patrie, *partez pour la Monnaie!..* Il ne reste à *Franciade* qu'un autel d'or. Nous vous prions de donner ordre à la commission des monumens de nous en débarrasser sans délai, pour que le faste catholique n'offense plus nos yeux républicains. » On fit en effet porter à la Monnaie, avec beaucoup d'autres objets précieux, les trois cercueils d'argent où étaient renfermées les reliques de saint Denis et de ses deux compagnons de martyre. Tandis que les morts qui dormaient là depuis des siècles étaient traités avec cette brutalité qui se hâtait d'en faire disparaître les restes en même temps qu'elle dépouillait les tombeaux des valeurs qu'on y avait enfouies, les morts de la veille étaient traités, sous le règne de la commune, avec un cynisme plus choquant encore. On enterrait en chantant le *Ça ira;* à la place du prêtre, un commissaire avec un bonnet phrygien, l'assistance, coiffée de la même façon, le cercueil enveloppé d'un drap tricolore : à peine un tombeau et point d'emblèmes.

Une réaction énergique éclatait sous le directoire et se prolongeait, en s'accusant encore davantage, sous le consulat. La police des cimetières fut rétablie, et avant même que l'administration du célèbre préfet Frochot inaugurât l'ère nouvelle des cimetières de Paris, on mit plus de décence dans les obsèques et dans les enterremens; on s'enquit quel pourrait être le faste funéraire compatible avec les principes de la révolution. Ici on se divisait : les uns n'en voulaient aucun; simplicité austère, égalité ou peu s'en faut, voilà la réforme radicale qu'ils méditaient. D'autres se montraient plus accommodans sur l'inégalité; seulement ils auraient voulu se passer des anciens emblèmes religieux. Cette singulière préoccupation se montre dans le programme de l'institut national, qui mit la question au concours. Le programme demandait un code de cérémonies funèbres dans lesquelles il ne serait introduit *aucune forme qui appartînt à un culte quelconque*. Un luxe tout civil de funérailles et de sépultures, tel était l'idéal, peu facile à réaliser, qu'on imposait aux concurrens. Nous avons lu les mémoires que ce

concours fit naître, et d'autres ouvrages plus volumineux, qui composent alors toute une littérature funéraire, n'ayant d'intérêt que comme document historique et moral. Des plans de toute espèce se font jour : il en est un qui coupait court à toutes les cérémonies. On y propose de pulvériser les morts. On fera des ossemens une sorte de pâte qui, moyennant un alliage qu'indique l'auteur, permettra à tout citoyen d'en former des bustes qu'il gardera à domicile. Ainsi nous pourrons tous avoir notre galerie des ancêtres. Les procédés divers de l'inhumation et de l'incinération eurent alors leurs avocats. On ne rencontre dans les mémoires des concurrens, sans en excepter celui du citoyen Millot, qui obtint le prix, que des vues morales assez honnêtes, sans beaucoup de portée, un reste d'idées chimériques, l'indication judicieuse de quelques moyens de police, rien qui se rapporte directement aux formes nouvelles que pourra recevoir le luxe funéraire dans une société démocratique, il est vrai, mais libre, et maîtresse sans doute d'honorer ses morts comme elle l'entend.

La réaction religieuse allait d'ailleurs trancher la question en rétablissant dans les églises et dans les lieux consacrés à la mort les emblèmes du catholicisme. Le faste funéraire renaissait avec le culte des morts remis en honneur et presque à la mode. Les vers de Fontanes, de Legouvé, de l'abbé Delille, les chapitres tout poétiques du *Génie du christianisme*, servirent d'écho à cette réaction, qui y puisa une nouvelle force. Le luxe funéraire n'avait pas attendu ce signal pour reparaître; l'ouverture des nouveaux cimetières en avait favorisé le développement. C'est alors le tour des classes moyennes à prendre possession de la cité des morts. Elles y marquent leur importance en revendiquant leur part de faste funéraire. Tour à tour féodal, monarchique, puis partagé entre les hautes classes, le luxe funéraire devient bourgeois. Les contemporains en ont conscience eux-mêmes. « On revient, écrivait Lemontey, à la sainteté des devoirs funèbres... Mais, comme si rien de bon et de sage ne pouvait se faire avec mesure, la vanité et l'afféterie corrompent la piété renaissante. Déjà on dispute par le luxe des convois à qui enrichira davantage l'entreprise nouvelle des fermiers d'Atropos; déjà la sculpture et la poésie ne peuvent suffire à orner *les catacombes de la bourgeoisie*. »

Ce n'était ni au directoire, ni même aux périodes qui ont suivi jusqu'à la restauration, qu'il fallait demander la réforme du luxe funéraire sous le rapport de l'art. Le goût public reste engagé et comme figé dans la mythologie : elle préside aux vers, elle fournit des sujets à tous les objets d'art; elle règne trop souvent encore sur les sépultures. Sur les somptueux tombeaux d'acteurs célèbres, qui semblaient prendre avec éclat leur revanche des anciens refus

de sépulture, on put voir Melpomène, Thalie et Terpsichore. Les Muses figurèrent sur les tombes des poètes. Tous les styles furent mêlés, confondus. Le mérite individuel étant proclamé, tout le monde voulut avoir du mérite : à défaut de statue, les morts un peu notables eurent leur buste ou leur médaillon. La vanité bourgeoise fit étalage de sa richesse et d'une supériorité récemment conquise, dans des sépultures visant trop à l'effet. Le faste des inscriptions compléta et au besoin suppléa celui des mausolées. Il y en eut pour les rangs les plus modestes de l'industrie et du négoce. Sentimentales comme la littérature à la mode ou positives comme le siècle, les épitaphes exaltèrent les vertus de famille et les qualités de la profession. Si elle en était réduite à ce genre de documens pour juger notre époque, la postérité pourrait croire qu'aucune n'a rendu la vertu si commune. Le naturel fut ce qui manqua le plus dans des lieux où il semble qu'il soit si bien à sa place.

Le faste funéraire se ressent encore trop de ces influences. On se demande quelle forme d'art nouvelle l'a régénéré, quel sentiment religieux et moral inspire nos sépultures. La vanité y figure toujours pour une trop grande part. Certes une quantité de monumens honorent nos architectes et nos sculpteurs; mais parcourez ces champs funèbres, devenus l'image de la société par le nombre et la diversité des genres d'importance qui se les partagent, et où l'aristocratie, l'industrie, la banque, le commerce, la célébrité littéraire, l'illustration militaire et politique, ont des monumens à l'envi; ce qui manque à l'ensemble, c'est l'originalité, c'est la grandeur. Le petit luxe, trop souvent de mauvais goût, y tue le grand faste, j'entends celui que l'art consent à servir et à illustrer. Le genre de dévotion qui règne semble favoriser ces défaillances de l'art en multipliant ces petites images qui ont un singulier air d'idolâtrie. Pour ceux aussi qui ne donnent pas un sens religieux à la mort, c'est encore une industrie bien inférieure qui fabrique à bas prix, beaucoup trop cher pourtant pour ce qu'ils valent, les objets destinés à la décoration des sépultures. Babioles funéraires qu'il faudrait appeler ridicules si ces choses fausses et de mauvais goût ne servaient souvent d'expression aux douleurs les plus sincères. Au reste, le sentiment primitif n'a pas changé : si on pare ces tombes, c'est toujours en vue de plaire au mort; c'est à cette intention qu'on y dépose des fleurs, qu'on y entretient des jardins. La religion des morts subsiste, elle n'a même pas perdu son fétichisme, surtout dans les tombes d'enfans. Ils ont là leurs jouets, comme le guerrier barbare avait ses armes, comme la jeune femme égyptienne avait ses bijoux et son miroir.

Certes, à la vue de ce qui se passe, on peut dire que la démocratie a contribué à niveler le faste funéraire. Elle ne l'a pas sup-

primé : elle l'a rendu plus commun. Si l'art peut en souffrir, tout n'est pas à reprendre tant s'en faut sous le rapport moral. Il est bon que le culte des morts se maintienne, s'étende au plus grand nombre de familles possible. Nous n'examinons pas les sources de cette sorte de piété qui subsiste dans le peuple de Paris. Chez beaucoup, faut-il dire chez la plupart? elle peut bien se rapporter plutôt aux souvenirs du passé qu'aux espérances de la vie future, bien que rien n'indique non plus une négation systématique de perspectives ultérieures. Tel qu'il est, un tel sentiment veut être respecté et satisfait. Il est désirable qu'on en tienne compte au moment d'ouvrir de vastes champs funèbres. Ce sera comme un dernier progrès dans cet ordre d'idées et de faits. Une tombe à part, d'abord monopole de l'aristocratie, ensuite privilége plus étendu, sera alors le droit commun. Le communisme n'est bon nulle part, même dans la mort. Ce qui fut une personne mérite de rester au moins un nom. S'il doit y avoir toujours des pauvres dans la société des morts, il n'est peut-être pas nécessaire qu'il y ait toujours des misérables. En laissant dire ceux qui jalousent les somptueux tombeaux, on peut ôter du moins prétexte à ceux qui se demandent avec amertume combien on pourrait tailler de tombes modestes dans ces sépultures inutilement fastueuses que les services rendus ne justifient pas toujours et que l'art n'absout pas. Ce vœu que forment les familles pauvres doit recevoir un accueil d'autant meilleur qu'elles le présentent moins comme un droit que comme le pieux accomplissement d'un devoir qui leur est cher.

Nous avons terminé cette sorte de pèlerinage historique à travers les tombeaux, qui nous a permis de chercher dans le faste funéraire une des manifestations les plus claires et les plus frappantes de l'état religieux, moral et politique des sociétés. Sans revenir sur les idées qui nous ont guidé et sur les conséquences que l'histoire elle-même s'est chargée d'en tirer, il en est une qui résulte trop évidemment de cette étude : il n'est pas douteux que le luxe funéraire, pour rester à la fois dans ses justes bornes et pour briller de son légitime éclat, exige les inspirations les plus élevées qui ont présidé à son origine : il s'abaisse et se corrompt quand il obéit seulement aux motifs frivoles d'une vanité qui ne s'allie à aucune pensée supérieure. Les arts qui contribuent au faste funéraire se sont toujours repentis de cet abaissement des influences qui en modifient les formes : ils ne se sont épurés et relevés qu'avec les hautes inspirations qui rappellent ce qu'il y a dans la vie humaine de plus grand, et surtout en se pénétrant des idées mystérieuses et profondes qui conviennent à la mort.

HENRI BAUDRILLART.

L'AFRIQUE CENTRALE

ET

LA CONFÉRENCE GÉOGRAPHIQUE DE BRUXELLES

Across Africa, by Verney Love Cameron, C. B. London 1877.

Au mois de septembre de l'an dernier, le roi des Belges avait offert dans son palais de Bruxelles une gracieuse et royale hospitalité aux présidens des principales sociétés de géographie de l'Europe et aux personnages qui par leurs voyages, leurs études ou leur philanthropie sont devenus les représentans de l'idée de la civilisation du continent africain. Dans la lettre d'invitation, le roi Léopold avait parfaitement défini la tâche de cette conférence. D'importantes et héroïques expéditions se sont faites dans l'intérieur de l'Afrique, soutenues par des souscriptions particulières. Ces expéditions, disait le roi, répondent à une idée éminemment civilisatrice et chrétienne : abolir l'esclavage en Afrique, percer les ténèbres qui enveloppent encore cette partie du monde, en étudier les ressources, qui paraissent immenses, en un mot y verser les trésors de la civilisation, tel est le but de cette croisade moderne, bien digne de notre époque. Jusqu'ici les efforts que l'on a tentés ont été faits sans accord; aussi le vœu se produit-il aujourd'hui de différens côtés que ceux qui poursuivent un but commun en confèrent pour régler leur marche, pour poser quelques jalons et délimiter les régions à explorer, afin qu'aucune entreprise ne fasse double emploi.

Souverain d'un petit pays, le roi Léopold II se trouve naturellement amené à porter ses regards sur les intérêts généraux du monde. Trop jeune encore pour être, comme son père, le conseiller de la

plupart des souverains de l'Europe et l'intermédiaire de leurs négociations secrètes, Léopold II s'est beaucoup occupé de l'avenir de l'extrême Orient. Avant de monter au trône, il a visité, en observateur instruit et attentif, l'Égypte, l'Inde et la Chine, et il a rapporté de ses voyages la conviction que, pour permettre à l'industrie européenne de poursuivre ses étonnans progrès, il était urgent de lui ouvrir de nouveaux débouchés dans ces immenses continens qui contiennent les trois quarts de la population du globe. La crise économique, si intense et si longue, que traverse l'Europe en ce moment prouve la justesse de ses vues. L'Amérique du Nord, dupe d'une politique commerciale étroite et imprévoyante, refuse de recevoir nos produits. Il faut donc pénétrer plus avant et ouvrir des marchés nouveaux en Asie et en Afrique. C'est vers l'Afrique surtout qu'il faut porter nos efforts, parce que là il y a en outre une œuvre d'humanité à accomplir : supprimer la traite, et par suite les guerres abominables qui dépeuplent ces riches contrées. Pour favoriser l'œuvre de l'exploration de l'Afrique centrale, le roi Léopold voulait soumettre à l'examen de la conférence géographique réunie dans son palais trois points principaux : désigner des bases d'opération à établir sur la côte de Zanzibar et près de l'embouchure du Congo; déterminer les routes à frayer successivement vers l'intérieur en y créant des stations hospitalières, scientifiques et pacificatrices, comme moyen d'abolir l'esclavage et d'établir la concorde entre les chefs en leur procurant des arbitres justes et désintéressés, enfin constituer un comité international et central pour poursuivre l'exécution de ce projet, en exposer le but au public de tous les pays, solliciter son appui et recueillir des souscriptions.

L'idée généreuse du roi des Belges fut comprise par les hommes à qui on la soumit, et des voyageurs, des géographes, des philanthropes des différens états de l'Europe se rendirent à son appel. La France était représentée par l'amiral de La Roncière Le Noury, président de la Société de géographie de Paris, par M. Maunoir, secrétaire de cette Société, par M. Henri Duveyrier, l'explorateur du Sahara, et par M. le marquis de Compiègne, revenu récemment d'un périlleux voyage dans les régions inexplorées de l'Ogowai. M. de Lesseps se rendit plus tard à Bruxelles et approuva complétement le projet. L'Allemagne avait envoyé ses trois plus illustres voyageurs, MM. G. Rohlfs, Schweinfurth et le docteur Nachtigal, qui venait d'obtenir la grande médaille de la Société de géographie de Paris. On remarquait en outre pour l'Italie, M. le commandeur Negri; pour la Prusse, le baron de Richthofen, président de la Société de géographie de Berlin; pour l'Autriche-Hongrie, M. de Hochstetter, président de la Société de géographie de Vienne, le comte Edmond Zichy, le baron Hoffmann, ministre des finances,

et le lieutenant A. Lux, qui venait d'accomplir une brillante excursion dans une partie inconnue du bassin du Kvango; pour l'Angleterre, sir Rutherford Alcock, président de la Société de géographie de Londres, sir Bartle Frere, vice-président du conseil des Indes, actuellement gouverneur de la colonie du Cap, sir Henry Rawlinson, si connu par ses découvertes à Ninive, le colonel Grant, qui avec son ami Speke a révélé l'existence des grands lacs de l'Afrique centrale, le commandant Cameron, dont le voyage de la côte orientale à la côte occidentale de l'Afrique par le lac Tanganyka et le Lualaba a eu un si grand retentissement, enfin quelques philanthropes éminens comme sir Harry Verney, sir John Kennaway, sir T. Fowell Buxton, M. W. Mackinnon et l'amiral sir Léopold Heath. La Belgique, n'ayant pas de voyageurs illustres, n'était représentée que par des personnes dont le concours pouvait contribuer au succès de l'œuvre dans le pays même, et l'un de ces membres belges, M. Émile Banning, vient de résumer dans un excellent ouvrage l'état de nos connaissances relativement à l'Afrique centrale, ainsi que les travaux de la conférence (1). Après quatre jours de débats, dirigés par le roi Léopold lui-même avec infiniment de tact et de suite, on décida qu'il y avait lieu d'établir une ligne de stations permanentes depuis Bogamoyo, sur la côte de Zanzibar, jusqu'à Saint-Paul de Loanda, du côté de l'Atlantique, dans les possessions portugaises, en fixant les premières à Ujiji, sur la rive orientale du lac Tanganyka, à Nyangwé, sur le Lualaba, point extrême atteint au nord par Livingstone, et dans un endroit à déterminer dans les états de Muata-Yamvo, l'un des chefs les plus puissans de l'Afrique centrale. On suivrait ainsi l'itinéraire si glorieusement parcouru par le commandant Cameron.

Mais quels seront le caractère et la mission de ces stations? D'après l'avis unanime des vogageurs anglais et allemands, elles ne doivent rien avoir de militaire. Comme l'a très bien dit sir Bartle Frere, elles doivent agir par la douceur, par la persuasion, par l'ascendant naturel qu'exerce l'homme civilisé sur les races barbares. Toute force armée provoque l'hostilité des chefs; si alors on veut se défendre, c'est la guerre et la conquête. Le personnel doit être peu nombreux, mais actif, dévoué et vigoureux. A la tête, il faut un homme habitué au commandement, un officier de marine par exemple, de plus un médecin naturaliste, et quelques artisans habiles, en état d'exercer diverses professions, un charpentier et un forgeron-mécanicien principalement. D'après une communication que je dois à l'obligeance de sir Fowler Buxton, la *Free church*

(1) *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles*, par M. Émile Banning, Bruxelles 1877.

d'Écosse a réuni 260,000 francs et a fondé une station du nom de *Livingstonia*, sur les bords du lac Nyassa, d'où sort l'un des affluens du Zambèse; le personnel comprend un lieutenant de marine comme commandant, un charpentier, un mécanicien, un tisserand et trois ouvriers agricoles, outre les deux missionnaires. La station de *Mombasa*, sur la côte de Zanzibar, est établie sur le même modèle, et l'expédition que la Société anglaise des missions a dirigée sur l'Uganda, pour y installer un poste entre les lacs Victoria et Albert, n'est pas composée autrement.

Bien entendu, les stations créées par la conférence internationale ne pourraient s'occuper de propagande religieuse, puisqu'elles seraient entretenues par les souscriptions de personnes appartenant à différens cultes. Tout en se montrant très sympathiques aux efforts faits à côté d'elles pour répandre l'Évangile, elles devraient conserver un caractère exclusivement laïque. Leur but principal est de servir de bases d'opération aux voyageurs qui s'avanceront dans l'intérieur pour pénétrer dans des régions encore inexplorées. Aujourd'hui l'explorateur, en partant de la côte, doit emporter avec lui des provisions, des instrumens et surtout des moyens d'échange pour des mois ou des années. Il doit ainsi emmener et entretenir une interminable file de porteurs qui absorbe le plus clair des ressources et dont les fréquentes désertions entravent sans cesse la marche en avant. Ce serait un avantage incalculable, si à l'intérieur même du pays le voyageur trouvait ce qui lui est nécessaire, et si son point de départ, au lieu d'être situé sur la côte, à Bagamoyo ou à Saint-Paul-de-Loanda, l'était à la lisière même des régions inconnues où il faut s'avancer, à Nyangwé ou à Ujiji par exemple. Ces stations seraient comme des entrepôts où il pourrait s'approvisionner de tout ce dont il a besoin, et un lieu de refuge pour s'y rabattre en cas de maladie ou d'échec. Les privations, les souffrances de toute nature qui ont assailli les Livingstone, les Nachtigal, les Grant, les Cameron, et qui les ont empêchés de poursuivre leurs découvertes, seraient en grande partie épargnées à ceux qui désormais marcheraient sur leurs traces. Les chefs de ces postes, grâce à leur instruction scientifique, apprendraient vite à connaître les ressources du pays. Ils pourraient servir de guides aux explorateurs, faire connaître à l'Europe les denrées à exporter et ouvrir ainsi au commerce des routes nouvelles. Les travaux exécutés par les ouvriers européens, sous les yeux des indigènes, initieraient ceux-ci aux arts et aux besoins de la civilisation, qui se répandraient rapidement de proche en proche. La mission catholique de Gondokoro s'est maintenue au cœur même de l'Afrique équatoriale et ne s'est déplacée que pour échapper à la mortalité effrayante causée par les fièvres. C'est la preuve que des stations de ce genre,

même dépourvues de tout appareil militaire, peuvent s'établir et prospérer dans ces régions.

Les stations étant fondées à l'intérieur, la facilité du ravitaillement dépendra de leurs moyens de communication avec la côte. Jusqu'à présent tout est porté sur la tête des nègres, ce qui occasionne des difficultés et des retards dont on ne peut se faire une idée qu'en lisant les voyages de Livingstone, de Stanley et de Cameron. En ce moment même, un agent de la Société des missions de Londres cherche à découvrir le tracé d'une route pour des chars à bœufs, de la côte de Zanzibar au lac Tanganyka, et une expédition de cinq ou six personnes doit tenter l'aventure ce printemps-ci. Il me semble qu'il y aurait un moyen de transport beaucoup plus sûr, ce serait l'emploi des éléphans. Les Anglais en avaient fait venir de l'Inde pour leur guerre en Abyssinie, où ces puissans animaux leur ont rendu de grands services, malgré les profonds ravins qu'il fallait sans cesse traverser. Dans l'Afrique équatoriale, l'éléphant serait comme dans sa patrie, puisque l'espèce africaine y abonde. Il y trouverait une nourriture convenable et n'aurait rien à craindre de la terrible mouche tsétsè. Les transports s'effectueraient ainsi bien plus facilement qu'à dos d'homme ou même par charrette. Ce serait le précurseur du chemin de fer qui sera certainement construit avant la fin du siècle. Le colonel Grant a même déjà soumis à la conférence géographique de Bruxelles le tracé d'une ligne télégraphique partant de Khartoum, où finit le fil du Caire, pour aboutir à Delagoa-Bay, où arrive déjà le fil du Cap (1). La ligne remonterait le Nil, suivrait les bords du lac Victoria et du Nyassa, et le colonel Grant, qui connaît bien le pays, est convaincu qu'on ne rencontrerait point d'obstacle insurmontable.

Mais, se demandera-t-on, à quoi bon tant d'efforts? L'Afrique centrale peut-elle être définitivement conquise par la civilisation? L'Européen peut-il vivre et les habitans se plieront-ils au travail régulier qu'exige tout progrès économique? Tout d'abord il reste encore à explorer au centre de l'Afrique une vaste région complètement inconnue qui figure en blanc sur nos cartes, des deux côtés de l'équateur, et qui mesure environ 4 millions de kilomètres carrés, c'est-à-dire plus de sept fois l'étendue de la France. Les limites en sont tracées par les expéditions de Barth, Rohlfs et Nachtigal au nord, de Schweinfurth, de Baker, de Gordon, de Gessi et de Stanley à l'est, de Cameron et de Livingstone au sud, et de Tuckey, Du Chaillu, Güssfeld, Marche et Compiègne à l'ouest; c'est même l'un des principaux buts de la conférence de Bruxelles que de chercher le moyen de pénétrer enfin dans cette *terra incognita*. Mais toute

(1) *Remarks on a proposed line of telegraph overland from Egypt to the Cape of Good Hope*, by Kerry Nicholls esq. E. Arnold, esq., and colonel Grant. C. B.

la région des grands lacs a déjà été explorée avec assez de soin pour qu'on puisse se faire une idée de l'avenir réservé dans ce pays aux tentatives de civilisation.

Pour arriver jusqu'aux lacs, suivons la route protégée désormais par le colonel Gordon, que le khédive vient de nommer gouverneur de la province du Haut-Nil, avec Khartoum comme résidence. Après cette ville, en remontant le fleuve, on sort de la région de l'éternelle sécheresse pour pénétrer dans celle où les pluies équatoriales couvrent le sol de la plus luxuriante végétation. Les crocodiles et les hippopotames abondent dans les eaux; les ignames, les serpens, les singes et les buffles, dans les forêts. Les rives du fleuve disparaissent cachées par les papyrus gigantesques et par l'ambatch, dont le bois est aussi léger qu'une plume, dit Schweinfurth. Entre les massifs des forêts s'étendent de vastes savanes où s'élèvent les monticules formés par les termites et les cases des nègres Shillouk. Entre la rivière des Girafes et le Nil Blanc, du 7ᵉ au 9ᵉ degré, ce n'est plus qu'un immense marais dont on n'aperçoit nulle part les limites. L'eau stagnante et chaude est entièrement remplie de papyrus et d'ambatch et couverte d'îles de plantes flottantes aquatiques. Les moustiques pullulent. L'air pesant, tout chargé de miasmes paludéens, engendre la fièvre et la dyssenterie. Aux approches de Gondokoro le terrain se relève, les montagnes apparaissent; le fleuve s'encaisse entre des rives où domine le gneiss. L'aspect du pays change complétement : on arrive dans la partie habitable de l'Afrique centrale. Le pays des Niams-Niams, de Mombuttu, de Madi, l'Ounioro et l'Uganda, où règne le fameux roi M'tesa, c'est-à-dire toute la région au nord des lacs Victoria et Albert, est, d'après les descriptions des voyageurs, un vrai paradis terrestre. Des arbres immenses, des palmiers, des figuiers, des acacias, forment des voûtes élevées, à l'ombre desquelles coulent d'innombrables ruisseaux. La végétation est si active qu'au bout de deux ans elle recouvre de fourrés épais les clairières où les indigènes mettent le feu pour obtenir quelques récoltes. Le bananier, le cocotier, qui donne de l'huile, atteignent des proportions inouies. Cameron décrit des sycomores à l'ombre desquels cinq cents personnes campaient, et le baobab, le mammouth du règne végétal, a des proportions aussi gigantesques. La nature ne se repose jamais. Le soleil au zénith et l'eau toujours abondante permettent aux plantes de croître sans cesse et de donner des fleurs et des fruits en toute saison. Dans la région équatoriale, il pleut régulièrement pendant tous les mois de l'année, et dans la zone méridionale jusqu'au 17ᵉ degré il pleut en été comme en hiver.

L'altitude du plateau central, qui varie de 600 mètres à 1,300 mètres (le lac Victoria est à 1,120 mètres), tempère la chaleur, ra-

fraîchit l'air, chasse les miasmes et permet les cultures des pays chauds en même temps que celles des pays tempérés. On y obtient les céréales de l'Europe aussi bien que la canne à sucre, le dourah, les mils et le riz; les épices de toute sorte, les huiles, les résines, le café, le coton, les plantes tinctoriales comme la garance et l'indigo, les plantes médicinales les plus variées, les bois de construction les meilleurs, les fruits les plus divers : les ananas, les figues, les dattes, les oranges et même la vigne. Parmi les minéraux, on trouve l'or, le fer, et, ce qui est plus important, le charbon, qui affleure en couches puissantes en divers endroits. Le climat est semblable à celui des *sanitariums* de l'Himalaya. Il paraît moins énervant que celui de l'intérieur de Java : la latitude est la même; mais le plateau africain est plus élevé et par conséquent moins chaud; or dans la région des plantations de café de Java, situées sur les collines, les Hollandais vivent et se multiplient, sans que la mortalité soit sensiblement supérieure à celle de l'Europe. Les explorateurs de l'Afrique qui y ont succombé à la maladie ont été emportés par les fièvres des régions basses de la côte et des marais de l'intérieur. Ceux qui ont parcouru le plateau des lacs comme Livingstone, Speke et Grant, Baker, Stanley, Cameron, Gessi, n'y ont pas contracté de maladies mortelles, quoiqu'ils aient été soumis à des privations et à des intempéries qui, sous notre climat, auraient ruiné les constitutions les plus robustes: couchant en plein air sur le sol détrempé, passant des semaines entières sans pouvoir se sécher, ni se reposer tranquillement, nourris irrégulièrement et souvent d'une façon insuffisante ou malsaine. Supposez des blancs établis à l'altitude de 800 mètres ou de 1,000 mètres dans de bonnes habitations et pourvus de tout ce qui est nécessaire, et certainement ils vivront beaucoup mieux qu'à Calcutta, à Bombay, à Singapore ou à Batavia, et même qu'à l'île Bourbon ou aux Antilles.

Un instant de réflexion suffit pour faire comprendre le magnifique avenir des colonies qui ne tarderont pas à s'établir dans l'Afrique centrale. D'où est venue la richesse des états du sud de l'Union américaine, de Cuba, de Saint-Domingue et du Brésil? On l'a créée en mettant en valeur la merveilleuse fertilité d'une terre fécondée par les rayons du soleil équinoxial, au moyen des bras d'une race adaptée à ce climat brûlant. Il y avait là cependant deux côtés très fâcheux : les bras étaient ceux d'esclaves qui ne travaillaient que par contrainte et par conséquent mal, et ces esclaves, il fallait les acheter très cher; c'était donc un capital sur lequel on devait compter l'intérêt et l'amortissement. Transportons les mêmes entreprises, cultures du sucre, du coton, du café ou du tabac, dans l'intérieur de l'Afrique, combien les conditions sont plus favorables! La terre

est plus fertile et la végétation incomparablement plus puissante. Le travailleur est sur place, il ne faut ni l'amener à grands frais au-delà des mers, ni le réduire en esclavage, ni l'acheter et l'entretenir. Les indigènes sont laborieux, soumis, intelligens. Déjà maintenant ils se livrent avec succès à tous les travaux de l'agriculture. Leur richesse en céréales et en bétail est très grande malgré l'insécurité permanente. Ils savent fondre le cuivre et même le fer, et ils en font des armes et des ustensiles de très bonne qualité. Le tannage des peaux, le tissage des nattes, l'art de filer, de tisser, de teindre le coton, sont très répandus, et beaucoup de leurs produits sont remarquables par la finesse et la solidité. Le nègre est peu inventif, mais il apprend vite, et, dirigé par des Européens, il ne serait pas inférieur à nos ouvriers ou à nos artisans. Les épreuves vraiment effroyables qu'ont supportées les porteurs de Grant, de Stanley et de Cameron prouvent qu'ils sont prêts à se soumettre aux plus durs travaux pour une rétribution souvent dérisoire. L'énergie déployée par les serviteurs de Livingstone, quand ils ont rapporté à la côte le corps de leur maître embaumé dans du sel, montre qu'ils sont capables d'un dévoûment qui va jusqu'à l'héroïsme. L'industrie agricole et manufacturière trouverait ainsi sur place toutes les matières premières, le travail à bon marché et le charbon pour les moteurs mécaniques. La production se ferait donc dans des conditions infiniment plus avantageuses que dans le pays où l'on maintient encore transitoirement l'esclavage, comme à Cuba et au Brésil, et même que là où l'on importe des coulies chinois, souvent au mépris des droits de l'humanité.

L'Afrique centrale, que l'on croyait naguère encore vouée à une stérilité complète, offre au contraire, dans ses phénomènes atmosphériques, dans sa faune et sa flore, une exubérance de vie et de puissance qui n'est égalée ni dans l'Inde ni même au Brésil. La quantité d'eau qui y tombe est plus grande que partout ailleurs. Le soleil, en passant alternativement de l'un à l'autre tropique, promène sur cette région une zone de nuages et les ondées fertilisantes qu'elle produit. Il en résulte une végétation d'une vigueur qui rappelle celle de l'époque carbonifère, et comme aux âges géologiques, les grands herbivores, éléphans, rhinocéros, hippopotames, buffles, derniers survivans de l'ancien monde, y abondent. La quantité d'ivoire que l'Afrique exporte représente la destruction annuelle de 30,000 éléphans. Rien non plus n'égale la richesse hydrographique de ce pays. Pour nous en faire une idée, jetons d'abord un coup d'œil sur ses lacs.

Quand on quitte Ladò, qui remplace maintenant Gondokoro, par 5 degrés de latitude nord, et qu'on remonte le Nil, on le voit pénétrer dans une région montagneuse d'où lui vient le nom arabe de

Bahr-el-Djebel, fleuve des montagnes. Il y forme des rapides qui interrompent la navigation près de la station égyptienne de Duffli. Bientôt après, dans une vaste fissure qui se poursuit vers le sud jusqu'aux lacs Tanganyka et Nyassa, s'étale le lac Mwoutan, que les Anglais nomment Albert en l'honneur du prince consort. D'après les explorations toutes récentes de l'ingénieur italien Gessi, lieutenant du colonel Gordon, il est situé à l'altitude de 670 mètres. Il mesure environ 220 kilomètres de longueur sur une largeur de 35 à 90 kilomètres. Il est borné à l'est par les hauteurs de l'Unioro, qui se dressent en falaises verticales de granit, de gneiss et de porphyre de plus de 300 mètres de hauteur, et à l'ouest par les Montagnes-Bleues, qui élèvent leurs cimes jusqu'à 1,800 mètres au-dessus de ses eaux. Le lac Albert est si encaissé que la plupart des rivières qui s'y déversent forment des chutes magnifiques. Vers le sud, il se termine en un vaste marécage où Gessi n'a pu pénétrer. Mais vers le nord ce voyageur a fait une découverte qui serait d'une immense importance, si ses prévisions venaient à se réaliser. Immédiatement à sa sortie du lac, le Nil se bifurque, et un bras se dirige vers le sud-ouest. On croit qu'il n'est autre que l'Iei, qui, en passant par le pays des Niams-Niams, rejoint le fleuve principal là où il forme le marais des îles flottantes. S'il en était ainsi, on pourrait peut-être éviter les rapides de Duffli et établir une navigation ininterrompue entre la Méditerranée et le lac Albert. Ce serait un avantage incalculable pour le commerce et pour la civilisation. Grâce aux annexions presqu'entièrement pacifiques faites par sir Samuel Baker et par le colonel Gordon, l'Égypte s'étend désormais jusqu'au lac Albert et devient ainsi un des grands empires du monde, car du fond de ce lac, qui se trouve précisément sous l'équateur, jusqu'à Alexandrie il y a 31 degrés ou plus de 3,000 kilomètres, ce qui fait quatre fois la longueur de la France, de Dunkerque aux Pyrénées.

A une quarantaine de lieues à vol d'oiseau du lac Albert, on rencontre le lac Victoria-Nyanza ou Oukérewé, la mer intérieure de l'Afrique. Sa superficie est de 84,000 kilomètres carrés, c'est-à-dire que, pour s'en faire une idée, il faut se figurer une nappe d'eau qui couvrirait toute la Suisse, plus la Lombardie et la Vénétie. Le lac Victoria est parsemé de grandes îles. A l'ouest, il est borné par la région alpestre d'Ouganda et de Karagwé, qui le sépare de l'Albert, et à l'est par le pays d'Ougejeia et d'Ourouri. Au nord se trouve le pays du roi M'tesa, dont la capitale, Dubaga, occupe une situation admirable dominant les eaux bleues de la baie Murchison. M'tesa a toujours bien accueilli les voyageurs européens qui l'ont visité, et il a même demandé qu'on lui envoie des missionnaires et des artisans pour initier son peuple à la civilisation européenne. Cependant j'ai entendu soutenir par le marquis de Compiègne, qui vient d'être

tué si malheureusement en duel au Caire, que M'tesa avait fait assassiner traîtreusement Linant de Bellefonds par l'escorte même qu'il lui avait donnée. Les deux grands lacs sont réunis par une rivière que l'on peut considérer comme la continuation du Nil, aussi l'a-t-on appelée le Nil-Victoria; mais, comme la différence d'altitude entre le lac Albert, à 670 mètres, et le lac Victoria, à 1,120 mètres, est de 450 mètres, cette rivière n'est pas navigable. A peine sortie de la baie Napoléon, elle forme les chutes Ripon et les rapides d'Isamba. Après avoir reçu un affluent qui sort de vastes marais, le Luadgerri, elle traverse le lac Ibrahim, découvert par Long en 1874. Grossie des eaux du Kafour, qui vient des montagnes de l'Ouganda, elle se resserre bientôt entre des rives escarpées. Après les chutes de Karuma, elle forme encore, sur une étendue de 30 kilomètres, huit rapides ou cascades. Enfin, avant d'arriver au lac Albert, elle se précipite d'une hauteur de 20 mètres. Cette chute, nommée Murchison, entourée d'une végétation admirable, en vue du beau lac qui s'étend au-dessous et des Montagnes-Bleues, qui couronnent l'horizon, constitue, d'après Baker, le plus merveilleux paysage qu'on puisse contempler.

Il n'y a plus de doute maintenant, c'est le Victoria-Nyanza, et non le Tanganyka, qui est le réservoir supérieur du Nil; mais quel est celui de ses nombreux affluens qui peut revendiquer l'honneur d'être vraiment la source du fleuve? On a cru d'abord que c'était le Kadjera, qui forme deux lacs alpestres, le Windermere et l'Akenyara, et qui descend du haut plateau de l'Ouzinza. Aujourd'hui on pense que la vraie source du Nil est le Schimyu, qui vient du sud et qui apporte dans le golfe Speke, au sud-est du lac Victoria, une masse d'eau plus considérable que le Kadjera. A 1 degré sud de la ligne s'étend entre les deux grands lacs la région montagneuse d'Ankori et de Rouanda, récemment visitée par Stanley. C'est un pays admirable. Au fond de vallées toujours verdoyantes se précipitent d'innombrables torrens, et dans les nues surgissent des pics élevés de 4,000 à 4,500 mètres, comme le Combiro et le Gambaragara. Ce sont les escarpemens des Alpes et les frais paysages du Tyrol sous les feux du soleil équatorial. On y jouit en même temps de l'air vivifiant des hautes stations de l'Europe et de l'égalité du climat de la zone équinoxiale. On ne peut rien souhaiter de mieux pour entretenir la santé et pour favoriser le travail. Des populations d'origine européenne pourraient donc y vivre et s'y développer.

Immédiatement au-dessous du lac Albert, à 3 degrés sud de l'équateur, s'étend le lac Tanganyka, découvert par Burton et Speke en février 1858. Comme le lac de Côme, il a presque l'aspect d'un énorme fleuve, car, sur une longueur de 670 kilomètres, sa largeur

est souvent réduite à 20 ou 30 kilomètres, et elle ne va guère au-delà de 100. Sa superficie, qui est de 37,000 kilomètres carrés, est ainsi moitié moindre que celle du Victoria; elle est cependant encore aussi étendue que tout le Portugal. Le Tanganyka est situé dans le prolongement de la fissure où se trouve le lac Albert, et comme son élévation au-dessus du niveau de la mer dépasse d'environ 150 mètres celle de l'Albert, Livingstone et Grant avaient cru d'abord qu'il y déversait ses eaux et qu'ainsi il était la vraie source du Nil. Le lac reçoit plus de cent cours d'eau qui s'y précipitent, la plupart sous forme de torrens, tant ses bords se relèvent rapidement. En 1871, Livingtone et Stanley visitèrent avec soin l'extrémité nord du lac où devait se trouver la sortie supposée du Nil. Au lieu d'un émissaire, ils y virent déboucher une petite rivière, le Ruzizi, qui y apportait les eaux du lac de Kiro. La question se trouvait ainsi tranchée : le Tanganyka n'appartenait pas au bassin du Nil; mais par où donc s'écoulait le surplus de ses eaux? En 1873, Cameron résolut la question. Visitant avec soin toutes les anses et les affluens du lac, il découvrit enfin vers le milieu de la rive occidentale une rivière, le Lukuga, qui, au lieu d'y entrer, en sortait. La végétation aquatique y était si abondante qu'il lui fut impossible de suivre en barque le cours du Lukuga; mais il constata, dans son voyage vers Nyangwé, que cet émissaire du lac se jette dans une grande rivière, le Lualaba, qui n'est lui-même, d'après toutes les probabilités, que le Congo ou Zaïre. Une série d'autres lacs situés dans la même région alimentent encore ce fleuve puissant : ce sont le Bangweolo, aux bords duquel Livingstone a succombé, le Moero, le Kamalondo, étagés les uns au-dessus des autres et reliés par la rivière Luapula, le lac Kassali, aperçu par Cameron, le Langi et le Sankorra, dont l'intrépide voyageur n'a pu approcher, malgré tous ses efforts.

A peu de distance de l'extrémité méridionale du Tanganyka, mais à 200 mètres plus bas, s'ouvre le Nyassa, qui remplit la même fissure du terrain, car il a la même largeur environ et la même direction du nord au sud, inclinant un peu vers l'est. Comme le Nyassa est moitié moins long, il n'a que 1,500 kilomètres carrés de superficie. Il se déverse dans le Zambèse par le Chiré, dont le cours, traversant une région montagneuse, est des plus accidenté. Le Nyassa n'étant pas très éloigné de la côte de Mozambique, on y arrive plus facilement qu'aux autres lacs. C'est sur sa rive méridionale que les missions écossaises ont établi la station de Livingstonia, qui est en pleine prospérité et qui possède même un petit vapeur pour parcourir le lac et entraver ainsi la traite dans toute cette région. Ajoutez encore les lacs Baringo et Manyara, l'un au nord, l'autre au sud du Kilimandjero et du Kenia, qui élèvent à

plus de 6,000 mètres, sous l'équateur même, leurs cimes couvertes de neiges éternelles. Nulle part au monde on ne rencontre autant de mers intérieures, qui toutes se prêtent admirablement à devenir des centres de civilisation. C'est le tableau de la Suisse, mais dans des proportions gigantesques. Déjà l'antiquité savait que le Nil prend sa source dans des lacs situés au centre du continent. Marinus de Tyr et Claudius Ptolémée, au IIe siècle après Jésus-Christ, avaient entendu parler par les trafiquans arabes de deux lacs dont ils fixent la situation vers le parallèle de l'île Menuthias, aujourd'hui Zanzibar, c'est-à-dire d'une façon très exacte. La *Tabula alinamuniana* de l'an 833 et la carte d'Abul-Hassan de l'an 1008 indiquent deux lacs, tandis que la *Tabula rotunda Rogeriana* de 1154 et la carte de P. Assianus en portent trois qui correspondent assez bien aux lacs Albert, Victoria et Tanganyka (1); mais c'est depuis vingt ans seulement, et grâce aux découvertes de Grant, Burton, Speke et Livingstone, que l'on a pu s'assurer de l'exactitude de ces indications anciennes dont on commençait même à douter, car depuis le siècle dernier les cartographes, qui se piquaient de s'en tenir aux données positives, laissaient tout le centre de l'Afrique en blanc.

De ce plateau central, si admirablement pourvu sous le rapport hydrographique, descendent trois des plus puissans fleuves du monde. Depuis sa source jusqu'à la Méditerranée, le Nil mesure en ligne droite 3,900 kilomètres, ce qui suppose une longueur réelle supérieure à celle du Mississipi et de l'Amazone. Rien de plus étrange que ce fleuve, qui dans sa partie supérieure se ramifie dans tous les sens et est alimenté par une série de lacs et par d'innombrables affluens, et qui, depuis qu'il reçoit en Nubie l'Atbara venant des hauteurs de l'Abyssinie, coule en plein désert, sans que même le moindre ruisseau vienne y apporter le tribut de ses eaux. D'après les calculs de Schweinfurth, le bassin fluvial du Nil comprend 8,260,000 kilomètres carrés, tandis que celui de l'Amazone n'en mesure que 7 millions, et celui du Mississipi à peine 3 millions, et bientôt les lieutenans de Gordon feront flotter le drapeau égyptien sur cet immense territoire. Le Congo surpasse les autres fleuves par la masse prodigieuse d'eau qu'il précipite dans l'Océan-Atlantique. A son embouchure, il a 2,950 mètres de largeur, et la profondeur vraiment incroyable de 380 à 400 mètres. Son courant va jusqu'à 7 kilomètres à l'heure, et son débit, de 51,000 mètres cubes par seconde, est si énorme que le fleuve ne se confond définitivement avec la mer qu'à 100 kilomètres du rivage, et qu'à 12 kilomètres l'eau est encore complétement douce. Ce débit, deux cents

(1) Voyez l'excellent résumé de nos connaissances concernant l'Afrique fait par le Dr Josef Chavanne dans les *Mittheilungen* de la Société géographique de Vienne. *Central-Afrika nach dem gegenwärtige Stande der geographischen Kentnisse*, 1876.

fois plus considérable que celui de la Seine à Paris (1), reste à peu près constant, ce qui semble indiquer que le fleuve reçoit des affluens des deux côtés de la ligne, de sorte que ce sont tantôt les affluens du nord, tantôt ceux du sud qui grossissent, suivant que le soleil provoque les pluies alternativement dans l'une ou l'autre zone. Le voyage du brave et infortuné Tuckey en 1816 n'avait fait connaître le Congo que jusqu'aux chutes de Jelala, et depuis lors on n'avait pas pénétré plus avant. Les découvertes de Cameron semblent désormais avoir mis hors de doute l'identité du Congo avec le Lualaba, et dès lors sa source se trouverait dans la rivière Tchambezi, dans le pays de Bemba, visité par Livingstone, entre les lacs Nyassa et Tanganyka, non loin des sources du Nil.

Le Zambèse est la troisième des grandes artères qui descendent de l'Afrique centrale. C'est Livingstone qui en a déterminé le cours. Il est moins long que le Nil et il roule moins d'eau que le Congo, mais il offre des aspects plus pittoresques. Sortant du lac Dilolo sous le nom de Liba, il se dirige vers le sud, arrose le pays des Makololos sous le nom de Liambey, et, après avoir reçu le Tchobé venant de l'ouest, arrive au plateau granitique des Batokas. Là, précipitant d'une hauteur de 450 mètres dans une étroite crevasse la nappe immense et jusque-là épanchée de ses eaux, il forme la fameuse cascade si bien nommée par les indigènes Mosiwatanja, c'est-à-dire *fumée tonnante*, à laquelle Livingstone a donné le nom plus banal de chute Victoria. Avant de se jeter dans l'Océan indien, entre Quilimane et Sofala, le fleuve s'encaisse, traverse la passe de Lupata et reçoit par le Chiré le surplus des eaux du lac Nyassa. Enfin à l'ouest du lac Albert, dans le pays de Mombuttu, Schweinfurth a découvert un fleuve mystérieux, l'Uelle, qui, sortant du revers occidental des Montagnes-Bleues, a déjà, non loin de sa source, une largeur de 250 mètres et un débit considérable. Où l'Uelle déverse-t-il ses eaux? Schweinfurth croit qu'il forme le cours supérieur du Schari, le principal affluent du lac Tsad, et en ce cas il ne pourrait être d'une grande utilité pour le commerce; mais il peut être aussi un affluent du Congo ou la source de l'Ogowai, dont la partie inférieure a été récemment explorée par Compiègne et Marche (2), mais dont le cours supérieur est encore complétement in-

(1) Au niveau des basses eaux, le débit de la Seine n'est que de 90 mètres cubes par seconde. Le débit moyen est de 250 mètres cubes. Le 17 mars 1876, au plus fort de la crue, il ne passait encore que 1,650 mètres cubes sous le Pont-Royal. Pour égaler le Congo, il faudrait donc réunir les eaux de deux cents fleuves comme la Seine, c'est-à-dire que tous les fleuves de l'Europe pris ensemble y arrivent à peine.

(2) *Voyage dans le Haut-Ogoué*, par le marquis de Compiègne et A. Marche. *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 1874. — Du Chaillu, Walker, et plus récemment le Dr Lenz, avaient été, comme M. de Compiègne, arrêtés par les tribus cannibales de l'intérieur, à peu de distance de la côte.

connu. Dans ce dernier cas, il ne pourrait manquer d'offrir plus tard des facilités pour les relations à établir avec cette vaste région qui, située entre le golfe de Guinée et les grands lacs, est encore complétement inexplorée.

D'après le commandant Cameron, c'est en remontant les grands fleuves qui viennent du plateau central que le commerce et la civilisation y pénétreront le plus facilement; malheureusement le continent africain présente une particularité qui ne se rencontre guère ailleurs et qui met obstacle à une navigation régulière. A très peu de distance des côtes, le terrain se relève brusquement en un massif montagneux, et les rivières, au lieu d'y avoir creusé, comme dans les autres contrées, un lit en pente douce, en descendent sous forme de rapides et de chutes. Il faudrait franchir ces obstacles par des portages qu'un *tramway* remplacerait avantageusement. Au-delà, de petits *steamers* en acier, très légers et d'un faible tirant d'eau, porteraient les voyageurs et les marchandises jusqu'au cœur du continent. On pourrait même, prétend Cameron, passer ainsi d'un océan à l'autre, car le Zambèse et le Congo sortent également des plaines marécageuses du lac Dilolo, et à l'époque des pluies leurs sources sont réunies. Tout le pays ressemble alors à une gigantesque éponge, et les cours d'eau sont si nombreux que Livingstone en a compté trente-deux sur une distance de 112 kilomètres. Cameron en a relevé quatre-vingt-dix-sept se jetant dans le Tanganyka, dont plusieurs sont très importans et formés eux-mêmes par de nombreux affluens. On a comparé très justement les mailles serrées de ce réseau hydrographique aux innombrables veinules qui se ramifient sous l'épiderme du corps humain. L'abondance des eaux est telle que les rivières sont navigables presque dès leur source et qu'un canal de quelques lieues suffirait pour réunir le bassin du Congo à celui du Zambèse. Récemment le gouvernement portugais a accordé l'autorisation de faire naviguer des bateaux à vapeur sur ce dernier fleuve, et la station de Livingstonia possède un petit *steamer*, le *Ilala*, sur le Nyassa. Si la branche encore inexplorée du Nil, l'Iei, n'est pas interrompue par des rapides, de petits bâtimens à marche rapide remonteront facilement de la Méditerranée jusqu'au fond du lac Albert. Déjà, en janvier 1876, le colonel Gordon a fait transporter et rassembler au-delà des rapides de Duffli toutes les parties d'un *steamer* de 15 mètres de longueur et de deux barques en fer, au moyen desquels Gessi a exploré tout le lac Albert. A la fin de juillet de la même année, un second vapeur a accompli le premier voyage, de Duffli jusqu'à Magongo, sur le Nil-Victoria, jusqu'aux limites des états du roi M'tesa sur le lac Victoria. Comme Gordon s'était rendu, au printemps de 1874, en moins de six semaines, du Caire à Gondokoro, on peut affirmer qu'aujourd'hui

déjà il est possible d'arriver, par l'Égypte, en deux mois, jusque dans la région des grands lacs, sans aucun danger.

Parmi les routes de terre, la plus fréquentée est celle qui va de Bagamoyo à Ujiji, sur le Tanganyka. Elle est régulièrement parcourue par les caravanes que les trafiquans arabes de l'intérieur expédient vers la côte, et c'est celle que tous les explorateurs partis de Zanzibar ont suivie. Cameron pense qu'un chemin de fer à petite section, avec un matériel très léger, pourrait être établi au prix de 15,000 à 20,000 francs par kilomètre, et qu'au bout de peu de temps il paierait l'intérêt. En attendant, une route très facile paraît devoir s'ouvrir par le lac Nyassa. Le *steamer* de la mission Livingstonia transporterait les explorateurs au nord du lac. De là, en remontant la petite rivière Rooma, on arriverait bientôt aux sources de la Kirumbwe, qui se déverse dans le Tanganyka. La distance entre les deux lacs ne semble pas dépasser une trentaine de lieues. Par le nord du Tanganyka, la rivière Ruzizi et le lac Kivo, on atteindrait le lac Albert, qui n'est qu'à 80 lieues du fond du Tanganyka. Ce serait évidemment le tracé que devrait suivre le fil télégraphique, car il serait presque constamment immergé et ainsi mis à l'abri des indigènes et des fauves; un petit nombre de stations suffirait pour le protéger. Mais la vraie ligne d'approche, pour rattacher d'une manière ininterrompue l'Afrique centrale aux régions déjà colonisées de l'Afrique australe, c'est évidemment par le Transvaal, le plateau du Monomatapa, Teté sur le Zambèse, et le Nyassa. La distance à franchir est d'environ 6 degrés, ou 150 lieues, par un pays élevé et à l'abri des fièvres si dangereuses de la côte, qui ont enlevé dès le début deux des compagnons de Cameron, Mossat, le neveu de Livingstone, et le docteur Dillon, quoiqu'ils se crussent parfaitement aguerris. Un Français, le docteur Émilien Allou, vient précisément d'accomplir un voyage entre la république sud-africaine et le Zambèse, pendant lequel il a réuni des collections très intéressantes par les espèces nouvelles qui s'y trouvent. Supposez la république des Boers du Transvaal rentrée dans la fédération du Cap, il suffirait que l'Angleterre établît quelques stations entre le Limpopo et le Zambèse pour que le flot de l'émigration qui féconde le Natal se déversât de ce côté. En peu d'années, l'influence anglo-saxonne traverserait l'Afrique de part en part et rattacherait définitivement à la civilisation la magnifique région des grands lacs. Cette conquête pacifique n'aurait rien d'exclusif, car il y a place pour les hommes entreprenans de toutes les nations (1).

(1) Une expédition italienne, dirigée par le marquis Antinori, cherche en ce moment une nouvelle route entre le golfe d'Aden et le lac Victoria par le pays des Gallas. Partie de Berbera, elle a passé par Ankobar. De là elle comptait se diriger vers le lac Baringo par la région où se trouvent les sources du Sobat. Elle a eu beaucoup à se

Qu'on ne s'imagine pas que ceci soit un rêve. L'avenir qui attend les stations européennes dans cette région est assuré par le succès des postes arabes de l'intérieur. A Kazeh dans l'Unyanyembe, à Kawélé au bord du Tanganyka, à Kwakasonga sur le Lualaba, les trafiquans arabes ont des résidences permanentes. Ils y vivent dans une grande aisance; ils ont de vastes maisons, des troupeaux, de la volaille, des esclaves. Par les caravanes qu'ils envoient régulièrement à la côte, ils font venir du café, du thé, du sucre, des armes, des étoffes. Même dans une région beaucoup moins accessible, à Nyangwé, bien au-delà du Tanganyka, Cameron a trouvé un Arabe, Jumat Mericani, faisant des échanges à la fois avec Zanzibar et avec Benguela, c'est-à-dire avec les côtes des deux océans.

Les indigènes sont d'un naturel exceptionnellement doux et pacifique, car, quoique les étrangers venus dans le pays n'y apparaissent guère que pour faire la chasse aux esclaves, ruiner les villages et les dépeupler, presque partout les voyageurs anglais ont pu se procurer des vivres au prix ordinaire, et s'ils ont été volés, c'est presque toujours par leurs propres porteurs. Les cultures sont très bien entendues et faites avec soin, et les hommes y travaillent presque tout le jour. Quand le pays n'est pas dévasté par la guerre, la population augmente et la jungle se défriche rapidement. Cameron en cite un exemple remarquable. Quand Burton et Speke se dirigèrent vers l'intérieur, dans le voyage où ils découvrirent le Tanganyka, en 1857, ils eurent beaucoup de peine à traverser le pays de Mgunda-Mkali. L'eau manquait, la jungle était presque infranchissable, et beaucoup de porteurs y périrent. Lorsque Cameron y arriva en 1873, tout était changé. Une tribu des Wanyamwési, refoulée par des guerres locales, s'était fixée dans la contrée; au milieu de la forêt, elle avait construit des villages, creusé des puits et converti la jungle en champs parfaitement cultivés. L'aspect du pays était ravissant; il ressemblait aux beaux sites des parcs anglais. Des stations européennes trouveraient donc autour d'elles les moyens de vivre dans l'abondance, et si, en se multipliant, elles parvenaient à rendre moins fréquentes les guerres de tribu à tribu qui désolent le pays, le progrès serait assuré, et le bien-être augmenterait rapidement.

Un autre exemple du succès qui attend le colon dans ces contrées longtemps considérées comme inabordables nous est fourni par les aventures dont M. Bonnat a récemment fait le récit à la Société de

plaindre des autorités égyptiennes sur le golfe d'Aden. La Société de géographie italienne a dû lui envoyer des secours, et depuis lors on n'en a pas de nouvelles. Ce voyage pourrait amener des découvertes dans une contrée inconnue, mais il n'ouvrira probablement pas une voie nouvelle pour le commerce. La route la plus directe vers le Tanganyka serait par la rivière encore peu connue, le Lufidche.

géographie de Paris. En 1866, M. Bonnat faisait partie d'une expédition placée sous le commandement du capitaine Charles Girard, qui avait résolu de remonter le Niger. M. Girard ayant renoncé à l'entreprise, M. Bonnat pénétra seul dans l'intérieur de la Guinée, et fit des affaires très lucratives. Le village où il habitait fut attaqué et pris par les Achantis. Conduit à Coumassie, dans la capitale, il fut d'abord traité très durement ainsi que deux compagnons de captivité, un Allemand et sa femme. Bientôt le roi le prit en affection et lui accorda sa faveur. M. Bonnat resta là cinq ans, comblé de bienfaits. Sa demeure fut reconnue comme un lieu de refuge inviolable. Il apprit la langue des indigènes et constata qu'ils faisaient un commerce important avec une grande ville de l'intérieur, Salaga, qui reçoit des objets du Sahara et même de la Tunisie. Quand les Anglais firent la guerre aux Achantis, le roi résolut de le mettre à mort. Il fut attaché à un arbre et allait être décapité lorsque heureusement les marins entrèrent dans Coumassie. En 1874, il repartit pour l'Afrique afin de s'établir dans cette ville de Salaga, dont il avait entendu dire des merveilles. Il parvint à remonter la rivière le Volta, malgré ses rapides, et à vaincre les résistances des chefs indigènes; il a ouvert ainsi une voie nouvelle au commerce. Il est le premier Européen qui soit arrivé à Salaga, ville de plus de 40,000 habitans, située dans la haute Guinée, en arrière du Dahomey et des Achantis. Il y a fondé un comptoir et réalisé des bénéfices considérables. Il y achète l'ivoire à 1 fr. 20 le kilogramme, et vend 730 fr. la tonne le sel, qui s'obtient en Europe à 50 fr. La poudre d'or, qui a donné son nom à la Côte-d'Or, y abonde dans le sable des rivières. M. Bonnat est revenu en Europe pour en rapporter des moyens d'exploitation perfectionnés; il repart dans peu de jours avec M. George Bazin, le fils de l'inventeur de la drague si ingénieuse dont on s'est servi pour retirer l'argent du fameux galion espagnol coulé dans la baie de Vigo. M. Bonnat n'a jamais été malade là-bas, parce qu'il s'est nourri comme les indigènes, et pourtant le climat de la Guinée est plus malsain que celui de la région des grands lacs.

Le fléau de l'Afrique, c'est le commerce des esclaves. Pour s'en procurer, on organise de véritables chasses à l'homme. Les trafiquans arabes vers la côte de l'Océan indien, les métis portugais du côté de l'Océan-Atlantique, exécutent ces chasses avec le concours des chefs indigènes. Ceux-ci, pour se procurer des cotonnades, des verroteries ou des armes, livrent leurs propres sujets ou assaillent les tribus voisines. Il en résulte des guerres d'extermination. Les chasseurs d'hommes attaquent subitement un village, tuent ceux qui résistent et s'emparent de tous ceux qui n'ont pas fui, hommes, femmes et enfans. Une partie de ces captifs sont dirigés vers la

côte et transportés en Égypte et en Arabie, d'autres sont vendus sur les marchés intérieurs pour exécuter les travaux agricoles et domestiques; d'autres enfin servent d'intermédiaire aux échanges, de véritable monnaie. Dans toute la région entre la côte du Congo et le Tanganyka, le prix des objets est évalué en têtes d'esclaves comme autrefois il l'était en Europe en têtes de bétail. A différentes reprises, Cameron ne put rien se procurer parce qu'il n'avait pas la seule monnaie que l'on voulait recevoir en paiement. Les trafiquans se rendent dans les régions où l'ivoire est abondant et ils achètent en payant avec des esclaves. Pour revenir de Nyangwé à Benguela, Cameron a été obligé de faire la route avec des métis portugais qui emmenaient vers Bihé des troupeaux de ces malheureux (1).

A mesure que le commerce pénètre à l'intérieur et que les chefs contractent de nouveaux besoins, le fléau s'étend et fait plus de victimes. Pour dix esclaves qui arrivent à destination, cent individus périssent dans l'assaut des villages et le long de la route. Pour fuir les chasseurs d'esclaves, les indigènes abandonnent leurs habitations, se cachent dans la jungle, et retournent à l'état sauvage. Cameron a trouvé partout de ces infortunés dans les forêts qui bordent le Tanganyka. Livingstone a tracé un tableau navrant des ravages produits par la traite. En 1851, quand il visita la région du Nyassa, il y trouva une population nombreuse, cultivant avec soin un sol fertile et vivant dans un grand bien-être. Le climat était si beau, et les indigènes si doux, si laborieux, qu'il songea dès lors à y établir la colonie qui s'y est fondée récemment sous son nom. Dix ans après, quand il repassa dans le même pays, il ne le reconnut plus. Les villages avaient été brûlés, les cultures étaient abandonnées; les habitans avaient disparu, tués, emmenés ou cachés dans les jungles. Les ruisseaux, les buissons étaient encore remplis de cadavres et aux arbres pendaient des corps de femmes horriblement mutilés. Dans les derniers temps de sa vie, Livingstone était sans cesse poursuivi par ces horribles images. « Quand j'ai essayé, écrit-il peu de temps avant sa mort, de rendre compte de la traite dans l'est de

(1) Ce fait, rapporté par Cameron, a donné lieu à une protestation énergique de M. Texeira de Vasconcellos et de M. d'Andrade, au sein des chambres portugaises. En effet il serait injuste de rendre le gouvernement portugais responsable des horreurs commises par des métis et même par des nègres qui se disent Portugais parce qu'ils ont appris quelques mots de la langue portugaise pendant leur séjour dans les villes de la côte. Dans l'excellent livre, *O Trabalho rural africano,* du regretté marquis de Sá da Bandeira, on peut voir les mesures prises successivement pour assurer l'égalité de droits à tous les indigènes des colonies portugaises. Comme l'a démontré avec une véritable éloquence M. Texeira, le Portugal a adopté des lois aussi humaines que les pays qui prétendent lui donner des leçons. Toutefois les gouverneurs de ses colonies africaines pourraient veiller avec plus de soin à ce que l'on n'abuse pas du pavillon portugais pour couvrir un trafic odieux, sévèrement interdit par les lois.

l'Afrique, j'ai dû rester très loin de la vérité de peur d'être taxé d'exagération; mais en surfaire la cruauté et les calamités qui en résultent est impossible. Le spectacle que j'ai eu sous les yeux, — incidens communs de ce trafic, — est tellement révoltant, que je m'efforce sans cesse de l'effacer de ma mémoire. Je parviens à oublier parfois les souvenirs les plus pénibles, mais souvent les scènes épouvantables auxquelles j'ai assisté se représentent à mes yeux malgré moi, et me réveillent en sursaut, frappé d'horreur, au milieu de la nuit. »

« L'Afrique, dit Cameron, perd son sang par tous les pores. Un pays d'une fécondité inouie, qui ne demande que du travail pour devenir le premier centre de production du monde, est dépeuplé par la traite et par les massacres qui l'accompagnent. Si rien ne vient mettre un terme à ces guerres d'extermination, le pays deviendra un désert absolument impénétrable pour les commerçans et les voyageurs. C'est une honte pour le XIXe siècle que de pareilles horreurs puissent continuer. Il est incompréhensible que l'Angleterre, dont les manufactures manquent de travail, laisse échapper une occasion si favorable d'ouvrir à ses produits un débouché aussi important. » Dans le consciencieux ouvrage de M. Berlioux, *la Traite orientale*, nous voyons que cet odieux trafic a encore, outre la région au sud de l'équateur, deux autres centres. C'est d'abord le Soudan, dont les esclaves sont amenés sur le grand marché de Kouka, dans le Bournou, et ensuite acheminés vers Mourzouk, capitale du Fezzan, et ainsi vers la Tunisie et Tripoli; en second lieu, c'est le Haut-Nil. Les cruautés commises dans cette contrée ont été souvent décrites par les nombreux voyageurs européens qui ont visité le pays, et récemment encore on pouvait accuser justement les autorités égyptiennes de Khartoum de tolérer et souvent même de favoriser la traite (1). Des marchands arabes et des aventuriers européens s'avançaient dans le pays des Shillouks, des Dinkas et des Djours jusque vers Gondokoro, sous prétexte de chasser l'éléphant et d'acheter de l'ivoire. Ils commandaient une troupe de 200 à 300 mécréans bien armés, construisaient un *séribah* ou camp retranché : de là ils opéraient des razzias parmi les tribus environnantes, incapables d'opposer une résistance sérieuse. Baker estimait le bénéfice moyen annuel de chaque *séribah* à 450 esclaves par an. Les chasseurs d'hommes reçoivent du patron une solde en têtes d'esclaves. On estime que la traite enlevait naguère encore de cette région seule 30,000 nègres par an, qui s'écoulaient dans tous les pays musulmans. Cela supposait une destruction d'environ 200,000 vies humaines. Le total des malheureux réduits en captivité et surtout

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mars 1875, *Un Voyage au centre de l'Afrique*, par M. R. Radau.

égorgés dans les razzias doit être bien supérieur à un demi-million.

Heureusement deux faits tout récens font espérer que la traite cessera dans toute la moitié occidentale de l'Afrique. Il y a quelques jours, le colonel Gordon, partant pour aller prendre à Khartoum le commandement de toutes les forces égyptiennes sur le Haut-Nil, a annoncé sa détermination de mettre à tout prix un terme à la traite, et, s'il ne succombe pas, il n'y a pas à douter qu'il n'y parvienne. On se rappelle qu'en 1873 sir Bartle Frere, à la tête d'une flottille anglaise, a arraché au souverain de Zanzibar la promesse de ne plus tolérer la vente et l'exportation des esclaves par ses états. Depuis ce temps, la traite se faisait par Kilwa; mais récemment le consul-général d'Angleterre, le docteur Kirk, a obtenu du sultan une proclamation qui déclare illégal l'équipement de toute caravane destinée au commerce des esclaves et qui menace de confiscation tous ceux qui arriveraient à la côte. L'édit ayant été rigoureusement mis à exécution, les bandes de captifs déjà en route vers la côte ont dû être ramenées vers l'intérieur. Les prêteurs d'argent refusent d'aventurer leurs capitaux dans des entreprises dont le résultat est si chanceux. Une expédition où 1 million de francs avait été engagé a abouti à une perte totale. La traite est donc pour le moment suspendue tout le long de la côte de Zanzibar (1). D'après une note manuscrite du brave capitaine Young, qui commande la station Livingstonia, sur le Nyassa, des résultats inespérés ont été obtenus. Ordinairement 10,000 esclaves passaient par l'extrémité sud du lac, en route vers la côte. En 1876, seulement 88 de ces malheureux sont parvenus à destination par cette voie. Si par ces mesures énergiques on parvient à rendre les opérations de la traite trop chanceuses pour être profitables, il est probable que les marchands arabes y renonceront; mais, comme le fait très justement remarquer M. Horace Waller, il en résultera un grand danger pour les relations ultérieures avec le centre de l'Afrique. Les chefs indigènes et les trafiquans arabes qui résidaient dans cette région vont se trouver subitement privés des moyens de se procurer les cotonnades, les verroteries, les armes et les autres objets qu'ils payaient par l'exportation des esclaves. Ce n'est pas avec l'ivoire et le tabac seulement qu'ils peuvent donner la contre-valeur de leurs achats. Ils seront exaspérés de voir leur commerce anéanti, et très probablement ils chercheront à s'en venger sur les voyageurs et les missionnaires, qu'ils rendront responsables de la suppression de la traite. Le seul moyen d'échapper à ce péril, c'est de mettre à exécution l'idée du roi des Belges et de demander au centre de l'Afrique

(1) J'emprunte ces détails précis à une intéressante lettre publiée récemment dans les journaux anglais par M. Horace Waller, qui a résidé plusieurs années à Zanzibar et dans l'intérieur du continent africain.

des produits du sol en échange des marchandises européennes. La plupart des chefs, affirme M. Waller, qui a été longtemps en relation avec eux, comprennent très bien que la chasse à l'homme et les massacres qui en résultent ruinent leur pays, et ils seraient heureux de voir un commerce régulier remplacer l'odieux trafic de chair humaine.

Même dans l'état actuel, les denrées d'exportation ne manqueraient pas, si les moyens de transport n'étaient pas si coûteux. Quand il faut tout porter à dos d'hommes, il n'y a que l'ivoire, l'or, les gommes ou les esclaves qui se transportent eux-mêmes, qu'on peut expédier avec profit jusqu'à la côte. Avec des bateaux à vapeur, un tramway ou un service d'éléphans, le commerce prendrait un développement extraordinaire. Dans le dernier chapitre de son livre, le commandant Cameron énumère les principaux produits que l'on pourrait exporter. C'est le sucre, car la canne prospère là où l'eau ne manque pas, — le coton qu'on cultive partout, et qui croît à l'état sauvage dans diverses provinces, notamment dans l'Ufipa, — l'huile de palme, qui abonde dans tout le bassin du Lualaba jusqu'à la hauteur de 700 mètres, — le café, qui croît spontanément dans le Karagwé et ailleurs et dont la fève aux environs de Nyangwé a la grosseur et la saveur du moka, — le tabac, cultivé un peu partout et qui dans l'Ujiji est de toute première qualité, — le sésame et l'huile de ricin, toutes les épices, le riz, le sorgho, le copal, le caoutchouc, le maïs, la banane, le chanvre, la cire, les peaux, le cuivre, l'or, le cinabre et l'argent, telles sont les principales richesses que recueillent déjà les indigènes, sans compter celles que l'œil de l'Européen découvrirait et que sa main mettrait en œuvre. L'exemple de M. Bonnat montre les chances de succès qui attendent les hommes entreprenans qui, appuyés par la Société internationale d'exploration, iraient se fixer dans cette magnifique contrée.

La centième partie des efforts qu'a coûtés la conquête de l'Inde suffirait pour fonder ici un empire plus grand, plus productif, moins coûteux à administrer et moins exposé aux compétitions de l'étranger. La terre vierge de l'Afrique centrale est autrement féconde que celle de l'Hindoustan, déjà appauvrie par des milliers d'années de culture épuisante. Régulièrement et bien plus abondamment fertilisée par les pluies équinoxiales, elle n'est jamais exposée à ces sécheresses qui produisent périodiquement de si cruelles famines dans les provinces de la grande colonie anglaise. Le nègre est un travailleur agricole bien plus vigoureux que l'Hindou, et, partout où règne un peu de sécurité, la population se multiplie rapidement et les bras abondent. Dans toute la région des grands lacs, les villages se touchent; leurs terres sont cultivées avec grand soin, et ceux qui les font valoir sont mieux nourris que les ouvriers ruraux de l'Eu-

rope. Il s'ouvrirait donc ici pour les produits de nos manufactures un débouché plus vaste que celui de l'Inde et de l'Australie réunies.

Ce qu'il y a de beau dans le dessein poursuivi par la conférence de Bruxelles, c'est qu'il s'agit non pas de conquérir l'Afrique centrale par la force, au profit d'un seul état, mais de faire entrer cette immense région dans le grand courant de la civilisation, par la paix et le commerce, au profit de l'humanité tout entière. L'organisation de l'œuvre fondée à Bruxelles, les nobles paroles prononcées par le roi Léopold en inaugurant ses travaux, font parfaitement ressortir le caractère international de l'entreprise. A la tête se trouve un comité exécutif composé d'un président, qui n'est autre que le roi des Belges lui-même, et de trois membres, qui sont M. de Quatrefages pour la France, le docteur Nachtigal pour l'Allemagne et sir Bartle Frere pour l'Angleterre; il s'adjoindra deux délégués de chaque comité national qui s'établira dans les différens pays. La mission de ces comités nationaux est de populariser autour d'eux le programme adopté, de recueillir des souscriptions et de faire parvenir au conseil international les propositions pour le meilleur emploi des fonds. En Belgique, le comité national s'est fondé immédiatement sous la présidence du frère du roi, le comte de Flandre. L'extrême attachement du pays pour son souverain a fait affluer les souscriptions. La plupart des corps constitués, les régimens de l'armée, la garde civique, les conseils communaux et provinciaux, les fonctionnaires, les établissemens industriels et les particuliers ont envoyé leur obole. La somme déjà réunie suffit pour donner un revenu annuel de 124,000 francs, et par conséquent pour faire chaque année les frais d'une expédition. Si la crise industrielle n'avait pas considérablement réduit le revenu de chacun, les souscriptions auraient été plus fortes, et l'œuvre d'ailleurs n'en est qu'à son début. En Allemagne, le comité national s'est constitué sous les auspices du prince impérial et a pour président le prince de Reuss. En Angleterre, l'*African exploration fund* est placé sous le patronage du prince de Galles. Le Portugal, ce pays des grands navigateurs, ne restera pas indifférent à l'œuvre, car ses intrépides voyageurs, les frères Pombeiros, de 1806 à 1815, et Silva Porto, de 1853 à 1857, avaient déjà traversé l'Afrique de la côte du Congo à celle de Mozambique, et les ports qui serviront de principale issue au commerce avec l'Afrique centrale lui appartiennent. Un comité est en voie de formation sous le patronage de la Société de géographie de Lisbonne et du ministère des colonies. Un rôle important semble aussi réservé aux Pays-Bas, dont les enfans ont colonisé le Cap et fondé les deux états libres de l'Oranje-Staat et du Transvaal, qui sont destinés à former l'anneau de jonction de la chaîne de postes civilisés à établir depuis le Caire et Khartoum jusqu'à l'extrémité

de l'Afrique australe. Le comité néerlandais s'est constitué sous la présidence du prince Henri des Pays-Bas. Le comité autrichien a pour président le baron de Hofmann, ministre des finances, sous le patronage de l'archiduc Rodolphe, prince impérial. Le comité italien est en voie de formation sous la présidence du prince héritier. Le comité français se constitue sur l'initiative de l'amiral La Roncière Le Noury et par le concours de la Société de géographie de Paris. Une Société d'exploration de l'Afrique s'est établie à Madrid sous la présidence du roi d'Espagne, conformément au programme de la conférence internationale de Bruxelles. Le juge Daly travaille à la constitution d'un comité national aux États-Unis, et le président de la Société de géographie de Genève, M. Bouthillier de Beaumont, a fait savoir qu'un comité suisse s'y forme. Enfin le roi de Suède, le roi de Saxe, le grand-duc de Bade, le duc de Saxe-Weimar, le grand-duc Constantin de Russie, le prince héritier de Danemark, l'archiduc Charles-Louis d'Autriche, ont accepté le titre de membres d'honneur du comité international. Toutes les maisons souveraines de l'Europe ont donc apporté au moins l'appui de leur nom à l'œuvre africaine fondée à Bruxelles, et même le sultan de Zanzibar a écrit au roi des Belges qu'on pouvait compter sur son concours.

Il est à souhaiter que tous les peuples de l'Europe s'associent de tout cœur dans cette sainte croisade de la civilisation contre la barbarie et le trafic des êtres humains, précisément au moment où les rivalités des gouvernemens menacent à chaque instant de les mettre aux prises, malgré eux et quand ils n'aspirent qu'à travailler en paix. Au sein de la conférence de Bruxelles, les représentans des différentes nations se donnaient la main, oubliant toute animosité et tout grief ancien, pour ne songer qu'à la noble mission à poursuivre en commun. Ne serait-ce pas une admirable affirmation du grand principe de la fraternité humaine que de voir, au milieu du bruit des armes et des préparatifs de guerre, naître et se développer une association internationale qui, créée par l'initiative d'un souverain et soutenue par la sympathie et le concours de tous les autres, ferait appel aux sentimens de charité des différens peuples de notre continent, pour apporter aux infortunés habitans d'un continent voisin l'ordre, la sécurité, la liberté, la suppression de la traite et tous les bienfaits de la civilisation moderne? Ne serait-ce pas aussi la plus éloquente et en même temps la plus irréprochable des protestations contre cette politique de jalousies et de méfiances réciproques, qui finira par précipiter dans une mêlée générale les nations qui ne devraient avoir qu'un but, répandre sur le globe entier les principes de justice révélés par le christianisme, pour l'affranchissement et le bonheur de tous les hommes?

Émile de Laveleye.

LES

COLONIES FRANÇAISES

ET LE BUDGET

Dans un rapport à la chambre sur le budget de 1876, l'amiral Pothuau exposait que, déduction faite de la dotation du service colonial, montant à 42 millions de francs, le budget de la marine se trouvait réduit à la somme de 123 millions, — « chiffre insuffisant surtout à cause du taux élevé des dépenses relatives au matériel naval. » La discussion qui suivit fit ressortir les sacrifices qui avaient été imposés à la marine depuis la guerre de 1870. Un membre de l'assemblée en porta le calcul à la tribune. Les magasins de la marine ont été vidés au profit de la guerre, disait-il : elle a perdu de ce chef 30 millions qui ne lui ont pas été remboursés; les constructions navales ont été arrêtées, et de ce fait elle a été obligée de subir une annulation de crédits de 80 millions. Enfin, la paix faite, l'assemblée a cru nécessaire de réduire le budget de la marine, et les diminutions, pendant les années 1872 et 1873, se sont élevées à 33 millions. Somme toute, le service de la marine a vu, depuis 1869, l'ensemble de sa dotation réduit d'au moins 180 millions. Il en est résulté une diminution du nombre des officiers, dont les cadres ont été restreints d'office par des retraites forcées, l'interruption des constructions navales à une époque de transformation de toutes les marines et de création de flottes nouvelles, l'inactivité à terre d'un grand nombre de jeunes officiers. L'amiral, dans son rapport, disait à ce sujet : « Si les officiers naviguent peu, surtout lorsqu'ils sont jeunes, ils perdent le goût de leur métier. » En outre, l'artillerie a été fort délaissée. Or sa mission consiste non-seulement dans l'armement de notre flotte, mais des

forts de mer dans les arsenaux. Elle est chargée aussi de centraliser les dépenses relatives aux torpilles, « et la plus grande partie de ce matériel est à créer, » ajoutait l'amiral. Enfin les travaux hydrauliques ont été négligés, et notamment certains ouvrages indispensables à Toulon, où il n'est plus possible de les ajourner.

Cette situation ne pouvait durer plus longtemps, car, en se prolongeant, elle eût créé dans les services les plus importans de la marine des déficits qui chaque année se seraient augmentés, et qu'il aurait fallu combler tôt ou tard par l'allocation de crédits énormes nécessairement tardifs. Aussi le ministre de la marine annonçait-il dans la discussion l'intention de s'entendre avec son collègue au ministère des finances pour demander à l'assemblée une allocation extraordinaire après le vote du budget normal.

A cette occasion, l'un des orateurs rappela quels éminens services la marine a rendus en France pendant la guerre. Il n'était pas besoin d'invoquer ce souvenir; l'assemblée en a paru pénétrée. De tels services ne sont pas de ceux qu'on oublie; mais il est superflu, en pareille matière, de faire appel aux bons sentimens. L'intérêt du pays est si profondément engagé dans la question, le soin de conserver une marine prospère nous est si impérieusement commandé, — alors qu'on voit les puissances les moins maritimes faire des efforts considérables et des dépenses énormes pour construire ou acquérir des flottes, — que tout le monde admet sans difficulté la nécessité de ne pas laisser déchoir notre établissement naval; mais beaucoup de dépenses moins urgentes et moins utiles accroissent chaque année les charges de l'état et détournent malheureusement des intérêts essentiels de notre pays les esprits trop préoccupés des luttes d'influence et de partis à l'intérieur. Le fonctionnarisme en France est comme une tache d'huile qui s'étend indéfiniment : il absorbe nos ressources les plus précieuses; le reste ne vient qu'après. Il paraît plus facile de rayer du budget un vaisseau cuirassé que de toucher aux appointemens d'un sous-préfet. Cherchons donc, en dehors de cette arche sainte, un moyen de rendre à la marine une dotation suffisante sans supprimer un seul emploi dans les rangs pressés de l'administration publique.

Alors qu'on alloue 123 millions pour l'armée de mer, elle semble, avons-nous dit, en dépenser 165. Le public, qui n'y regarde pas de si près, est assez disposé à croire que cette dernière somme est très suffisante et doit permettre d'entretenir une flotte considérable. Pourquoi donc encourager cette confusion? Quel rapport si intime y a-t-il entre les établissemens pénitentiaires, par exemple, et la marine, entre la conduite d'un vaisseau et l'administration civile de nos établissemens d'outre-mer? Il existe entre la marine et les colonies un lien d'ailleurs assez indirect : c'est qu'on y va

par mer, et que sur mer la flotte défend les colonies en temps de guerre. Est-ce une raison pour charger la marine des dépenses de sécurité coloniale? Les Anglais trouvent juste que les colonies fassent les frais de la défense de leur nationalité. Nous n'avons pas, comme les Anglais, des colonies riches, et d'ailleurs l'état est intéressé, ne serait-ce que par dignité nationale, à la conservation de la partie du territoire français située au-delà des mers; mais dans quelle mesure est-il vraiment nécessaire d'imposer à la métropole des dépenses considérables pour la sauvegarde de cet intérêt? S'agit-il d'un intérêt purement moral, ou les colonies sont-elles d'une utilité positive pour la métropole? Quels sont leurs titres à obtenir une protection onéreuse pour la marine? Pourquoi cette protection est-elle mise à sa charge? De ce qu'elle est appelée au besoin à se battre pour la défense des colonies, s'ensuit-il qu'il soit juste de lui faire payer les frais de son dévoûment?

Ces questions sont opportunes à une époque où la marine est appauvrie, où son matériel a diminué de valeur. On ne les aborde guère. Pourquoi? Parce qu'elles soulèvent des susceptibilités d'ailleurs respectables, parce que des intérêts de partis font la garde autour d'elles, parce que d'honorables souvenirs du passé sont évoqués pour renouveler la vivacité des sympathies en faveur des colonies. Mais la puissance et la force qu'il convient de donner à notre flotte sont des sujets qui ne nous touchent pas moins, auxquels nous serions portés, s'il fallait choisir, à donner la préférence. Étudions donc la question de plus près et voyons quelle est en ce moment la situation de nos colonies, et ce que sont devenus leurs rapport avec la métropole.

I.

De notre ancien empire colonial, il nous reste trois îles d'une assez grande étendue et d'une importance considérable : deux en Amérique, qui sont la Martinique et la Guadeloupe, une en Afrique, la Réunion. Les autres territoires français en Amérique sont : une station de pêche aux îles Saint-Pierre et Miquelon, — une colonie noyée en partie, dont les limites sont indécises, la Guyane, où la terre et les eaux se confondent encore, où l'œuvre de la création ne paraît pas complétement terminée. En Afrique, nous avons le Sénégal, route commerciale que gardent des postes échelonnés le long du fleuve; en Asie, les établissemens de l'Inde, des terrains plutôt que des territoires, en comparaison de l'empire anglo-indien, dont le voisinage fait ressortir notre faiblesse, la Cochinchine, où résident quelques fonctionnaires et quelques soldats préposés à

l'administration d'un territoire assez peuplé, assez étendu, mais malsain. Faut-il parler en Océanie des îles Marquises, de Taïti, de la Nouvelle-Calédonie? Celle-ci seule mérite qu'on la mentionne, pour ce qu'elle coûte, non pour ce qu'elle rapporte, car jusqu'à présent elle ne nous vaut que l'agitation périodique des demandes d'amnistie.

La Martinique, la Guadeloupe et la Réunion ont une industrie sérieuse, une culture de grande valeur, dont les produits comptent dans l'ensemble de nos importations; notre commerce y trouve à placer une grande quantité de marchandises, nos navires et nos matelots y sont assurés d'un emploi constant. Ces trois colonies méritent donc un intérêt tout spécial; elles se trouvent dans des conditions exceptionnelles. Ce sont des départemens français habités par une société polie, hospitalière, élégante, et par une multitude d'électeurs de race africaine parfaitement illettrés. On y jouit de tous nos priviléges, entre autres d'administrateurs plus payés qu'occupés; il y existe des journaux de toute couleur, plutôt rouges que de toute autre nuance, et, pour couronner l'édifice, des partis qui se combattent et des opinions très avancées qui l'emportent. Ainsi dotées, ces fractions du territoire français, favorisées par le soleil, n'ont vraiment rien à désirer, car, jouissant de tous les bienfaits de la liberté et de l'égalité, non moins que les nègres eux-mêmes, les colons possèdent encore des avantages particuliers qui sont refusés à la mère-patrie. C'est ce que nous aurons à démontrer. Au demeurant, ces trois colonies sont florissantes et prospéreront encore davantage quand elles auront achevé de payer leurs dettes. La France s'est montrée prodigue à leur égard. Leur situation industrielle est bonne, leur situation politique prépondérante. Il est utile de bien établir ces faits, car les colonies sont promptes à la plainte. Sous ce rapport, l'abolition de l'esclavage et la fabrication du sucre indigène les ont servies, loin de leur nuire, car elles ont tant fait valoir le préjudice qu'elles avaient éprouvé qu'il n'y a aucune sorte de réparation qu'on ait cru pouvoir leur refuser.

Il faut remonter à l'origine des choses et rappeler l'ensemble de mesures qui constituaient ce qu'on a appelé le pacte colonial. A proprement parler, il n'y a jamais eu de *pacte* entre la France et ses colonies. Celles-ci ont été constituées dans le seul intérêt et au seul profit de la France, de son industrie, de son commerce et de sa navigation ; les anciens mémoires et les dépêches des gouverneurs du temps en font foi. En fait, la métropole se réservait le droit d'approvisionner les colonies de tout ce qui pouvait leur être nécessaire; en échange elle leur accordait le droit d'approvisionner la métropole de toutes les denrées produites par leur agriculture et leur industrie.

Elle réservait encore à la navigation française le transport des marchandises entre les colonies et la métropole. Cette législation fit la prospérité des établissemens d'outre-mer et la fortune des colons. Notre industrie et notre commerce en profitèrent largement; notre marine commerciale se développa et acquit une grande force sous ce régime de restriction, qui d'ailleurs était commun alors à tous les peuples colonisateurs : les Anglais, les Hollandais, les Espagnols. Sous cette tutelle, les colonies étaient prospères quand les idées économiques professées par Adam Smith firent une révolution dans le monde. Comme les innovations ont toujours de la peine à détrôner les traditions, il devait se passer du temps avant l'application de ces nouveautés. Des années et des événemens se succédèrent. La guerre remplit les premières années du XIX[e] siècle. Les îles françaises tombèrent au pouvoir de l'Angleterre. Le sucre indigène naquit en France et obtint de très grands encouragemens. Il était devenu nécessaire : faible d'abord, cette industrie acquit en moins de trente ans des développemens considérables, dus à la cherté des sucres coloniaux. Cette concurrence altérait évidemment les anciennes conditions du « pacte colonial. » Il y fut porté une atteinte plus profonde encore par l'abolition de l'esclavage.

C'est vers ce temps que l'Angleterre commença l'application des idées du célèbre économiste d'Écosse et les fit passer dans ses lois. Nous n'avons pas à rappeler les progrès du libre échange : le nouveau principe s'étendit bientôt aux produits de la culture et de l'industrie coloniales. L'Angleterre prit également l'initiative de cette réforme; la France l'imita à son heure. A vrai dire, il n'était plus possible de maintenir l'ancien régime colonial. Les bases en avaient été renversées, et l'édifice tombait en ruine. Le sucre indigène devenait plus exigeant de jour en jour; les colonies pouvaient prévoir le moment où, privées de toute protection contre cet adversaire puissant, elles se verraient expulsées du marché de France. En de telles conditions comment maintenir l'obligation qui leur était imposée de se restreindre à ce marché? L'injustice eût été trop criante. S'il se fût agi seulement d'une question de philosophie humanitaire, comme l'abolition de l'esclavage, la France aurait pu se considérer comme dégagée par le paiement de l'indemnité, quoique peut-être insuffisante, qu'avaient reçue les anciens propriétaires. On est assez porté, dans l'adoption des mesures révolutionnaires, à faire bon marché des moyens en considération du but. Mais la question du sucre indigène ne s'élevait pas au-dessus d'un intérêt terre à terre, d'une utilité pratique, d'un avantage positif; elle ne pouvait servir de texte à ces dissertations philosophiques qui souvent auraient plus de crédit, si elles ne servaient

de piédestal au charlatanisme. Il y avait à faire un compte de doit et avoir entre la métropole et les colonies. Celles-ci d'ailleurs, poussées à bout, étaient les premières à réclamer les compensations du libre échange pour balancer la perte de la protection.

C'est en 1861 surtout que leurs voix furent écoutées. L'occasion était favorable, car les principes de la liberté commerciale étaient alors au pouvoir et de plus à la mode. Entre le sucre des colonies et celui de la betterave, il n'y avait plus qu'un faible droit de protection, et cette protection devait bientôt cesser. Une réforme était urgente : on la devait aux planteurs, qui avaient le droit de se plaindre; on la devait à la morale et à l'équité. Voici donc quels changemens furent adoptés. Jusque-là, les colonies étaient tenues de réserver tous leurs produits pour la métropole; elles furent autorisées à les porter à l'étranger. Elles étaient obligées de se servir exclusivement du pavillon national; on leur conféra le droit de recourir aux navigations rivales. Il leur était interdit de recevoir des marchandises étrangères; à certaines exceptions près, on permit cette importation. Ainsi les colonies pouvaient désormais choisir le marché le plus avantageux et développer leur production en raison des moyens plus nombreux d'en placer les fruits. L'importation des marchandises étrangères devait contribuer d'ailleurs à l'augmentation de cette production en procurant au meilleur prix possible les engins nécessaires à l'agriculture et à la fabrication du sucre. Les droits étaient combinés de manière à permettre les progrès de cette dernière industrie, surtout par la construction d'usines destinées à remplacer les moyens imparfaits qu'on employait jusqu'alors pour cuire le sucre. Ces nouvelles usines, montées d'après les meilleurs procédés scientifiques, devaient tirer de la canne une quantité de jus bien plus grande que les anciennes *batteries* de chaudières installées sur les habitations, et par la centralisation des appareils diminuer les dépenses de main-d'œuvre. Cette législation ne fut pas adoptée sans peine et sans objections.

On disait que les colonies allaient déserter le marché métropolitain. Étant désormais autorisées à recevoir les produits de l'Angleterre et des États-Unis, elles donneraient sans doute la préférence à ces produits et les paieraient avec leurs propres denrées, c'est-à-dire avec leurs sucres, ce qui est la loi du commerce. On ajoutait que les marchandises étrangères pourraient très probablement être vendues à meilleur marché que celles de la métropole, surtout à cause de la différence du fret, le transport par navire étranger étant plus économique. A cette époque de réforme, on n'avait pas une complète expérience des effets de la liberté du commerce. Il fallut s'appuyer principalement sur des hypothèses pour réfuter cette ob-

jection. On répondit surtout que les colonies, ayant contracté depuis longues années l'habitude des marchandises françaises, continueraient très probablement à rechercher ces marchandises, en admettant même qu'elles fussent plus chères. Les articles de goût seraient toujours demandés à la métropole, attendu qu'ils ne pourraient être remplacés par des marchandises d'aucune autre provenance dans un pays où l'élégance des modes, des meubles, de la bijouterie, des objets d'art provenant de France était depuis si longtemps appréciée par une population toute française. Enfin certaines places de commerce en France, inquiètes d'un changement si radical, avaient demandé qu'on en ajournât l'application; mais la situation des colonies était devenue intolérable. L'abolition de l'esclavage, accomplie avec quelque précipitation, avait laissé les colonies privées à la fois de bras pour la culture et d'argent pour l'introduction d'ouvriers étrangers empruntés à l'Inde ou à la Chine; au moment où elle avait été prononcée, les colonies étaient fort endettées. Il serait trop long de rechercher quelles causes avaient amené cette situation regrettable; ce qui est certain, c'est que la plus grande partie de l'indemnité accordée aux anciens propriétaires d'esclaves avait été employée à désintéresser en tout ou en partie leurs créanciers, et l'argent de cette indemnité était resté en grande partie dans les ports de France.

La loi de 1861 reçut donc son application immédiate, et peu de temps après fut promulguée une autre loi qui donna aux conseils-généraux des trois colonies des attributions très étendues, telles par exemple que le droit de voter les tarifs de douane sur les produits étrangers importés dans chacune de ces colonies. Par cette disposition législative, elles recevaient une autorité bien plus grande que celle des conseils-généraux des départemens français; elles se trouvaient en mesure d'exercer une partie des droits souverains de notre parlement, et elles se hâtèrent d'en profiter. Aussitôt en effet la Martinique, et bientôt après la Guadeloupe, votèrent la *suppression* de ces mêmes tarifs de douane. Était-ce mal interpréter la loi? La permission même de modifier les droits n'entraînait-elle pas l'obligation d'en maintenir le principe? la modification n'excluait-elle pas la suppression? Or les conseils-généraux coloniaux ne s'étaient pas bornés à la suppression du droit, ils l'avaient remplacé par un autre impôt, espèce de taxe municipale appelée *octroi de mer*. Cet octroi, véritable taxe d'importation, étant applicable aux marchandises françaises, celles-ci, par l'effet de la suppression du droit de douane, cessaient d'avoir aucune protection coloniale contre les marchandises de l'étranger. C'était l'époque de l'établissement d'un régime nouveau en France. Dans le trouble du moment, l'inex-

de piédestal au charlatanisme. Il y avait à faire un compte de doit et avoir entre la métropole et les colonies. Celles-ci d'ailleurs, poussées à bout, étaient les premières à réclamer les compensations du libre échange pour balancer la perte de la protection.

C'est en 1861 surtout que leurs voix furent écoutées. L'occasion était favorable, car les principes de la liberté commerciale étaient alors au pouvoir et de plus à la mode. Entre le sucre des colonies et celui de la betterave, il n'y avait plus qu'un faible droit de protection, et cette protection devait bientôt cesser. Une réforme était urgente : on la devait aux planteurs, qui avaient le droit de se plaindre; on la devait à la morale et à l'équité. Voici donc quels changemens furent adoptés. Jusque-là, les colonies étaient tenues de réserver tous leurs produits pour la métropole; elles furent autorisées à les porter à l'étranger. Elles étaient obligées de se servir exclusivement du pavillon national; on leur conféra le droit de recourir aux navigations rivales. Il leur était interdit de recevoir des marchandises étrangères; à certaines exceptions près, on permit cette importation. Ainsi les colonies pouvaient désormais choisir le marché le plus avantageux et développer leur production en raison des moyens plus nombreux d'en placer les fruits. L'importation des marchandises étrangères devait contribuer d'ailleurs à l'augmentation de cette production en procurant au meilleur prix possible les engins nécessaires à l'agriculture et à la fabrication du sucre. Les droits étaient combinés de manière à permettre les progrès de cette dernière industrie, surtout par la construction d'usines destinées à remplacer les moyens imparfaits qu'on employait jusqu'alors pour cuire le sucre. Ces nouvelles usines, montées d'après les meilleurs procédés scientifiques, devaient tirer de la canne une quantité de jus bien plus grande que les anciennes *batteries* de chaudières installées sur les habitations, et par la centralisation des appareils diminuer les dépenses de main-d'œuvre. Cette législation ne fut pas adoptée sans peine et sans objections.

On disait que les colonies allaient déserter le marché métropolitain. Étant désormais autorisées à recevoir les produits de l'Angleterre et des États-Unis, elles donneraient sans doute la préférence à ces produits et les paieraient avec leurs propres denrées, c'est-à-dire avec leurs sucres, ce qui est la loi du commerce. On ajoutait que les marchandises étrangères pourraient très probablement être vendues à meilleur marché que celles de la métropole, surtout à cause de la différence du fret, le transport par navire étranger étant plus économique. A cette époque de réforme, on n'avait pas une complète expérience des effets de la liberté du commerce. Il fallut s'appuyer principalement sur des hypothèses pour réfuter cette ob-

jection. On répondit surtout que les colonies, ayant contracté depuis longues années l'habitude des marchandises françaises, continueraient très probablement à rechercher ces marchandises, en admettant même qu'elles fussent plus chères. Les articles de goût seraient toujours demandés à la métropole, attendu qu'ils ne pourraient être remplacés par des marchandises d'aucune autre provenance dans un pays où l'élégance des modes, des meubles, de la bijouterie, des objets d'art provenant de France était depuis si longtemps appréciée par une population toute française. Enfin certaines places de commerce en France, inquiètes d'un changement si radical, avaient demandé qu'on en ajournât l'application; mais la situation des colonies était devenue intolérable. L'abolition de l'esclavage, accomplie avec quelque précipitation, avait laissé les colonies privées à la fois de bras pour la culture et d'argent pour l'introduction d'ouvriers étrangers empruntés à l'Inde ou à la Chine; au moment où elle avait été prononcée, les colonies étaient fort endettées. Il serait trop long de rechercher quelles causes avaient amené cette situation regrettable; ce qui est certain, c'est que la plus grande partie de l'indemnité accordée aux anciens propriétaires d'esclaves avait été employée à désintéresser en tout ou en partie leurs créanciers, et l'argent de cette indemnité était resté en grande partie dans les ports de France.

La loi de 1861 reçut donc son application immédiate, et peu de temps après fut promulguée une autre loi qui donna aux conseils-généraux des trois colonies des attributions très étendues, telles par exemple que le droit de voter les tarifs de douane sur les produits étrangers importés dans chacune de ces colonies. Par cette disposition législative, elles recevaient une autorité bien plus grande que celle des conseils-généraux des départemens français; elles se trouvaient en mesure d'exercer une partie des droits souverains de notre parlement, et elles se hâtèrent d'en profiter. Aussitôt en effet la Martinique, et bientôt après la Guadeloupe, votèrent la *suppression* de ces mêmes tarifs de douane. Était-ce mal interpréter la loi? La permission même de modifier les droits n'entraînait-elle pas l'obligation d'en maintenir le principe? la modification n'excluait-elle pas la suppression? Or les conseils-généraux coloniaux ne s'étaient pas bornés à la suppression du droit, ils l'avaient remplacé par un autre impôt, espèce de taxe municipale appelée *octroi de mer*. Cet octroi, véritable taxe d'importation, étant applicable aux marchandises françaises, celles-ci, par l'effet de la suppression du droit de douane, cessaient d'avoir aucune protection coloniale contre les marchandises de l'étranger. C'était l'époque de l'établissement d'un régime nouveau en France. Dans le trouble du moment, l'inex-

périence du gouvernement laissa passer cet empiétement; le conseil d'état, également nouveau, ne s'y opposa pas non plus. Le changement voté par la Martinique et la Guadeloupe acquit force de loi. Vainement, lorsque la Réunion, encouragée par ce succès, émit un vote semblable, M. Thiers, dont l'attention avait été éveillée par les réclamations du commerce métropolitain, refusa en 1872 de sanctionner la décision de cette colonie; les îles françaises, plus fortes que la métropole, grâce à l'ardeur de leurs convictions politiques, eurent raison du président de la république, et en 1874 le vote du conseil-général de la Réunion fut définitivement approuvé.

Les argumens favorables aux prétentions des trois colonies n'avaient pas manqué. Ainsi l'on avait dit qu'entre le droit de déterminer le tarif de douane et celui de le supprimer il n'y avait que la différence des infiniment petits, laquelle peut être tellement réduite qu'elle se confonde à peu près avec zéro, — ce à quoi l'on pouvait répondre que le droit n'autorise pas l'abus. Subtile ou non, cette argumentation ne pouvait détruire un fait brutal, irrécusable, savoir la diminution très considérable de l'importation de nos tissus dans les colonies, diminution fort sensible pour le commerce de Rouen : elle était de moitié, et il fallait bien le reconnaître; mais on se rejetait sur l'ensemble des importations de France, qui n'avaient pas subi une forte diminution. On sait que le courant commercial acquiert une grande force avec le temps : une fois établi, il se maintient en vertu de sa première impulsion; même dans des conditions défavorables, il subsiste par l'habitude des consommateurs. Ceci suffirait à expliquer la durée plus ou moins longue d'un mouvement d'échange entre une colonie et la métropole, même quand celle-ci se trouve avoir à lutter contre une concurrence étrangère. Mais il ne faut pas trop compter sur ces causes purement morales de rapports commerciaux : le commerce est essentiellement positif et n'obéit qu'à la loi de son intérêt, quand il est laissé libre de la suivre. Peu à peu les goûts changent, les habitudes se perdent, le patriotisme même cesse de se croire intéressé à favoriser l'industrie de la mère-patrie, et finalement dans le choix des marchandises, c'est l'utilité et le bon marché qui l'emportent, et il n'y a rien là que de naturel. Il faut, nous le croyons, peu compter sur ces préférences pour les marchandises françaises, qui ont, dit-on, survécu dans certains établissemens d'outre-mer à une longue domination étrangère. On cite l'île Maurice, où l'importation de nos produits a pris une notable extension depuis que l'Angleterre, en adoptant les principes de la liberté commerciale, a rouvert les ports de cette île à nos marchandises. Ce fait serait plus surprenant, si en même temps l'importation des produits nationaux anglais n'avait tenu le premier rang

dans la consommation de l'île. Nos étoffes, nos meubles, nos bijoux seront longtemps recherchés dans les pays qui les connaissent et dont les habitans dès l'enfance en ont contracté l'usage; mais cette consommation de luxe, durable peut-être dans les maisons riches, sera tôt ou tard écartée dans la masse de la population, où l'on recherchera d'abord le bon marché. Point d'illusions à cet égard : une fois émancipées, les colonies n'étant plus attachées à la métropole que par des liens d'affection platonique, n'ont en fait de marchandises à lui demander que ce qu'elle fait de mieux. Les produits les meilleurs, les plus utiles et les plus économiques sont les seuls qui, un jour ou l'autre, seront acceptés et trouveront place sur le marché colonial. Le lien est rompu. Le débouché, réservé autrefois, est sinon fermé, du moins très restreint, et le moment viendra où les manufactures françaises, comme celles de Rouen, n'y trouveront pas un placement plus assuré de leurs produits que sur toute autre place commerciale d'outre-mer.

Qu'on ait eu tort ou raison dans l'interprétation donnée à la constitution des colonies et aux pouvoirs des conseils-généraux dans les îles d'Amérique et à la Réunion, un fait reste incontestable : c'est que ceux-ci jouissent d'attributions qui dépassent de beaucoup celles des assemblées départementales dans la France continentale. Les conseils-généraux de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion votent, ainsi que nous venons de le voir, les tarifs de douane sur les produits étrangers, les tarifs d'octroi de mer sur les objets de toute provenance, l'assiette et les règles de perception des contributions.

Ainsi ces îles ont le pouvoir de se créer des ressources financières et d'en faire l'emploi. C'est un privilége considérable qui donne à leurs conseils une sorte de souveraineté dans l'étendue de leur juridiction et les transforme en assemblées législatives coloniales. Ce n'est déjà plus l'assimilation à la métropole, c'est beaucoup plus; ce n'est pas l'égalité avec les départemens français, c'est le privilége. Naturellement, toutes les fois que l'assimilation est au profit des colonies, elles la réclament; mais elles n'entendent pas s'y astreindre, quand cette assimilation n'est pas à leur avantage. Sans limiter l'autonomie qu'elles ont obtenue, elles veulent conserver et exercer tous les droits de la fusion complète avec la France métropolitaine, en un mot, garder les droits exceptionnels sans accepter toutes les charges. Les droits exceptionnels sont un régime fiscal particulier, un régime commercial tout spécial, l'exemption de certains impôts, et surtout celle du recrutement militaire, qui, comprenant maintenant la population française tout entière, ne s'étend pas à nos établissemens coloniaux. Les trois colo-

nies l'ont, dit-on, demandé; mais une population hétérogène comme celle qui les habite peut-elle être armée sans danger? Le patriotisme des habitans n'est pas douteux. Les créoles français sont braves, et un nombre relativement considérable de leurs enfans servent dignement dans notre armée; mais ces exceptions confirment la règle qui place les colonies en dehors de la loi commune du tirage au sort. Or cet impôt est celui qui pèse le plus lourdement sur la population de nos campagnes. Celle-ci a supporté les maux de la dernière invasion et elle en a payé, le prix soit de son sang, soit de ses biens. Il n'est pas douteux pour nous que nos compatriotes des colonies n'aient gémi de ne pouvoir supporter leur part de ces sacrifices. C'est le cas de rappeler que parmi les créoles résidant en France plusieurs ont pris spontanément les armes pour la défense du pays; mais ces dévoûmens personnels ne changent rien à la condition générale des colonies et les laissent dans une situation séparée. La nature leur donne une physionomie distincte : leur culture, leur industrie, leurs besoins, les mœurs de leurs ouvriers cultivateurs, tout est spécial dans les îles d'Amérique et à la Réunion; tout diffère, tout les distingue, tout concourt à les constituer en états particuliers. Déjà elles ont fait de grands progrès dans la voie de l'autonomie. C'est une carrière à parcourir jusqu'au bout. Dès 1822, le général Foy s'écriait : « Les Antilles ne sont ni les jardins ni les fiefs de l'Europe. C'est une illusion de notre jeunesse, à laquelle il faut renoncer. La nature les a placées sur le rivage d'Amérique : avec l'Amérique est leur avenir. C'est comme entrepôts de commerce, comme grands marchés placés entre les deux hémisphères, qu'elles figureront désormais sur la sphère du monde (1). » Cette opinion était juste, mais à la condition de ne pas être prise dans le sens d'une séparation matérielle. Comprise comme recommandation de laisser aux colonies une existence à part, avec une administration complétement autonome, en réservant seulement à la métropole un droit de souveraineté abstrait, un lien moral qui comporte la défense par la marine, en temps de guerre, du territoire colonial et l'occupation des principaux forts coloniaux par les soins du ministère de la guerre, la pensée du général Foy était sage, et dans un temps plus ou moins proche la force des choses pourrait bien en amener la réalisation.

(1) *De la Colonisation chez les peuples modernes*, par M. Paul Leroy-Beaulieu. Paris 1875; Guillaumin.

II.

Avant l'abolition de l'esclavage, le sucre constituait comme aujourd'hui le principal produit des cultures coloniales. Il y a cinquante ans, la Martinique, que nous prenons pour exemple à cause de son importance, consacrait à la culture de la canne plus de 21,000 hectares, d'où elle tirait 30 millions de kilogrammes de sucre, valant environ 15 millions de francs. Ce produit brut laissait à la colonie une valeur nette de 7 millions à 8 millions. L'émancipation des noirs fut proclamée en 1848. Dix ans après, la Martinique avait en culture 18,000 hectares consacrés à la fabrication du sucre, produisant 25 millions 1/2 de kilogrammes, représentant une valeur brute de 13,250,000 francs, et nette de 6,620,000 fr. Enfin en 1870, la Martinique cultivait 18,800 hectares de terres plantés en cannes, et produisait 37,800,000 kilogrammes de sucre, valant 15,100,000 fr. brut, et net 9,300,000 fr. On voit que ces chiffres, empruntés à trois périodes régulièrement échelonnées pendant l'intervalle d'un demi-siècle, ont une grande analogie. Malgré les événemens, les évolutions politiques, les guerres et une révolution sociale, l'industrie coloniale est restée dans le même état.

Parlons maintenant de la population aux mêmes époques. Dans la première période, on comptait à la Martinique 38,000 hommes libres et 78,000 esclaves, en tout 116,000 individus. Dans la seconde période, comprenant dix années, la population sédentaire, sans compter les fonctionnaires, les troupes et les immigrans, s'était accrue considérablement et ne comprenait pas moins de 140,000 habitans. Enfin, en 1870, on en comptait 153,000. Que faut-il conclure de ce rapprochement, sinon que, l'industrie coloniale restant stationnaire pendant que la population augmente, les colonies d'Amérique sont destinées à une transformation? L'avenir y appartient à une nouvelle industrie, à de nouvelles cultures, à une population dont les aptitudes, les goûts, les mœurs, auront changé. On voit donc que nous nous sommes épuisés en efforts pour y maintenir un état de choses usé, une richesse qui s'écroule, un capital qui ne s'accroît pas et qui à peine se renouvelle. C'est un avertissement, c'est une leçon, et nous serions aveugles d'encourager nos compatriotes des colonies à persister dans une voie qui conduit probablement à des déceptions. Consultons les économistes : tous disent que la protection accordée aux sucres de nos colonies y a développé cette production outre mesure et déterminé à tort l'abandon des autres cultures. Ce privilége a transformé ces îles en usines où l'on fabriquait

une certaine denrée, mais où l'on manquait de toute autre, où l'on aurait péri par la famine sans les approvisionnemens de l'extérieur. A tous, cette situation paraît fausse et mauvaise. C'était le résultat inévitable de l'ancien régime colonial; la société y était constituée pour l'enrichissement de quelques-uns par le maintien forcé des autres dans une situation misérable. Dans la société actuelle, un tel régime ne pouvait durer. L'abolition de l'esclavage y a mis un terme. La population, rendue à la liberté, a révélé de nouvelles tendances, de nouveaux besoins. On a dit qu'elle avait abandonné le travail; ce qu'elle a surtout abandonné en partie, c'est une industrie qui lui était devenue odieuse et qui avait eu particulièrement cette funeste conséquence de discréditer le travail de la terre. Les bons avis n'avaient pourtant pas manqué aux habitans. En 1844, M. Benoît-d'Azy s'exprimait ainsi : « On a souvent dit aux colonies qu'il serait pour elles plus prudent de revenir aux cultures de café, de coton, d'indigo, qui ne trouvent pas de concurrence sur le sol même de la France, et qui peut-être se prêteraient mieux à l'état à venir de la population. Ces conseils n'ont pas été suivis (1). » Ces paroles étaient prophétiques, et le conseil était très sage. Pourtant M. Benoît-d'Azy se bornait à recommander certaines cultures industrielles; mais on ne se nourrit pas de coton et d'indigo, et les Indiens, par exemple, que l'immigration a introduits à la Réunion, au nombre de 70,000, sont obligés d'attendre de l'Inde et de la Cochinchine le riz qui fait leur principale nourriture. Un blocus les affamerait. Donc le coton et l'indigo sont bons, mais le pain est meilleur et surtout plus nécessaire encore. M. Benoît-d'Azy aurait heureusement complété sa pensée en ajoutant aux cultures qu'il indiquait celles qu'on appelle aux colonies « les cultures vivrières, » et qu'on ne mentionne guère qu'avec dédain. Le sol colonial n'est pas très propre aux céréales. Des essais de plantation de riz y ont été faits sans grand succès. Peut-être cette culture, peu recherchée par les planteurs, n'a-t-elle pas reçu une attention et des soins suffisans? Ce que nous en disons, c'est moins pour recommander la production de telle ou telle sorte de farineux aux colonies que pour insister sur l'utilité d'y favoriser les plantations de denrées alimentaires, non pas seulement afin qu'on puisse y suffire à l'alimentation intérieure et que la disette absolue n'y soit plus possible, mais principalement pour donner une occupation régulière à la population créole, pour la réconcilier avec le travail de la terre par l'appât de la propriété. Ainsi l'on pourrait arriver un jour dans les anciens pays d'esclavage à former une population rurale attachée

(1) Voyez l'ouvrage de M. Paul Leroy-Beaulieu déjà cité.

à la terre qu'elle posséderait et cultiverait, disposée à l'améliorer, à la défendre, dévouée à la patrie commune en reconnaissance de la liberté qu'elle en a reçue. Ce serait le plus puissant moyen de moraliser cette population, de régulariser ses mœurs, de lui donner le goût de la famille et d'en faire un jour une race bien ordonnée, vivant dans une atmosphère de principes honnêtes, forte au moral, comme elle est robuste au physique. Si des efforts sérieux étaient faits avec suite dans ce dessein par l'administration coloniale, si les habitans du pays la secondaient sans arrière-pensée, sans dédain et sans rancune dans cette intention éminemment conservatrice et patriotique, peut-être, avec une population qui s'accroît vite, obtiendrait-on des résultats prompts et heureux; mais c'est une œuvre à laquelle il faudrait travailler avec sincérité, et qui exigerait le concours de toutes les forces.

Les statistiques ne signalent pas une augmentation considérable du nombre d'hectares de terre consacrée à la culture des denrées alimentaires, depuis l'abolition de l'esclavage. Probablement on n'y tient compte que des terres réservées par les planteurs pour cette culture, et les *jardins* que les anciens esclaves ont pu planter en dehors n'y sont peut-être point compris. En 1835, avant l'émancipation, il y avait 13,000 hectares de terre produisant des vivres à la Martinique; 7,000 ou 8,000 esclaves étaient employés à ce genre de travail dont les résultats ne suffisaient pas à la consommation locale, car dans le cours de cette même année l'île avait reçu de l'extérieur 6 millions de kilogrammes de farineux alimentaires. Dix ans après l'abolition de l'esclavage, un recensement plus exact réduisait à 11,000 hectares la quantité de terres utilisées pour cette culture, mais, en revanche, il y constatait l'emploi de 12,700 noirs. En 1870, la quantité d'hectares livrés à la même espèce de production était de 12,700, et le nombre de cultivateurs attachés à ce genre de culture s'élevait à 15,800 individus. Ce progrès n'est pas en rapport avec l'augmentation de la population pendant la même période, et cela prouve que la colonie n'est point entrée dans la voie que nous venons d'indiquer, et qui mènerait à la constitution d'une forte population rurale composée de paysans propriétaires. Cette œuvre n'a été jusqu'à présent commencée par personne. Les habitans sont moins des agriculteurs que des manufacturiers. En dehors de la production du sucre, ils n'aperçoivent aucun avenir. La constitution aristocratique de l'ancienne propriété leur semble toujours le dernier mot de la prospérité coloniale; hors de là ils ne voient que ruine, décadence et misère. Certes la culture de la canne est une industrie fructueuse. Les habitans en veulent faire durer et, s'il est possible, en augmenter la production : rien de mieux; mais s'ils

sont intéressés à maintenir la grande propriété, ils ne le sont pas moins à la formation de la petite, et c'est à eux, qui composent les conseils-généraux et qui concentrent l'autorité coloniale entre leurs mains, qu'il appartient de prendre en vue de ce résultat les meilleures mesures. Le désirent-ils, croient-ils possible de l'atteindre? Cela est douteux, car ils se jugent intéressés à obliger par tous les moyens les anciens cultivateurs africains à donner leur temps et leurs bras aux travaux des grandes habitations. La constitution de la petite propriété pourrait contribuer à les en éloigner; aussi ne fait-on rien pour en donner le goût. En général on suppose qu'il est inutile de chercher à faire de la population africaine une race intelligente et industrieuse. Ce serait peine perdue, dit-on; mais alors il ne resterait qu'une perspective : celle de voir cette population retomber graduellement dans un état voisin de la barbarie africaine, et dans ce cas ce n'est pas seulement la riche industrie de la fabrication du sucre qui serait compromise, mais la société coloniale elle-même. Les îles d'Amérique seraient menacées du sort de Saint-Domingue. Il faut savoir se prémunir d'avance contre ce danger, et l'on ne peut y parvenir qu'en élevant le niveau moral de la population affranchie, non pas tant en lui apprenant à lire qu'en lui donnant le goût du travail agricole, l'amour du sol, qui nourrit, assure l'indépendance personnelle, et que nos paysans ont, à juste titre, la passion d'acquérir. C'est cet amour du sol qui fait la force des états, qui a donné tant de grandeur à certaines colonies, à celle qui fut la plus grande de toutes et qui marche aujourd'hui de pair avec les premières puissances de l'Europe : l'Union américaine. Il en est d'autres encore qui prospèrent dans les mêmes conditions, telles que le Canada et l'Australie. Ces pays d'outre-mer sont, il est vrai, cultivés par des émigrans de race blanche. Naturellement laborieux, ils ont peuplé ces terres nouvelles d'une multitude de petits propriétaires, et maintenant ils forment des agglomérations inattaquables, résolues à défendre pied à pied, et même sans aucun secours extérieur, la terre qu'elles se sont légitimement appropriée et en quelque sorte assimilée. Il faut voir si l'on peut, par des concessions et des facilités, obtenir de la population africaine des colonies quelque chose d'analogue. Les colonies qui ont maintenu pendant de longues années la race noire dans l'ignorance et l'asservissement lui doivent en compensation l'aide et le patronage de la race civilisée pour lui ménager dans l'avenir une condition supérieure.

Jusqu'à présent, qu'ont-elles fait? Uniquement préoccupées du salut de l'industrie sucrière, elles se sont imposé dans ce dessein de très grands sacrifices. Elles ont cherché à remplacer le travail forcé par une autre espèce de travail obligatoire : celui de nombreux im-

migrans engagés dans l'Inde pour la Réunion et les Antilles, où, par contrats, ils sont assujettis au travail des sucreries pendant cinq années. C'est une sorte d'esclavage à temps, avec cette atténuation qu'il est volontairement consenti. Cet expédient fournit des bras sans doute aux sucreries et aux champs de cannes; mais à quel prix! Les Indiens émigrans doivent être amenés de l'Inde, et les précautions à prendre pour leur santé et leur installation à bord, pendant le voyage très long de Pondichéry aux Antilles, sont fort dispendieuses. Après leur arrivée, les maîtres sont tenus de leur fournir, outre les salaires, des vêtemens dont la quantité et la qualité sont fixées par les règlemens. On leur doit encore des rations journalières également déterminées. Enfin, après une résidence de cinq années passées en cette condition, ces cultivateurs de passage ont droit soit au rapatriement aux frais de la colonie, soit à une prime de rengagement. A ce prix, les planteurs obtiennent la main-d'œuvre nécessaire, mais elle est fort précaire. Combien de temps sera-t-il possible de continuer ces dépenses? Autrefois on payait, il est vrai, le prix des esclaves introduits par les négriers; mais ces âmes représentaient un placement de capital qui s'accroissait avec le temps par les naissances. Les immigrans indiens, pendant un intervalle de cinq années, remboursent-ils, et avec bénéfice, par ce travail de courte durée, les frais de transport, aller et retour, les vêtemens, le logement, la nourriture et le salaire? Il le faut, ou sinon l'opération est mauvaise et finirait par devenir ruineuse. C'est un calcul à faire; mais, en admettant même que cette dépense soit rémunératrice, l'immigration est, de l'avis unanime des économistes, mauvaise à d'autres points de vue. Ils disent que cette population, recrutée dans les rangs les plus vils, se distingue par une profonde immoralité. Elle apporte aux colonies ses vices, que la disproportion des femmes rend abjects. C'est un funeste voisinage pour les affranchis, auxquels il est si important de donner de bons exemples et de bons principes. « Au point de vue moral, dit M. Paul Leroy-Beaulieu, l'immigration est jugée, c'est un procédé déplorable qui mine les bases de la société coloniale, qui juxtapose des populations essentiellement différentes et sans intérêt commun, qui inocule les vices asiatiques à des sociétés européennes. »

Le même auteur juge aussi l'immigration sous un autre aspect. Elle détourne, dit-il, les habitans de la nécessité d'améliorer les procédés de culture et de mieux utiliser la main-d'œuvre, qui existe réellement dans les colonies, en la perfectionnant. Quant à nous, ayant à formuler notre pensée, nous ajouterions que le principal vice de l'immigration c'est de ne rien assurer, de ne rien fonder, de n'être qu'un expédient momentané qui ne remédie à rien,

n'écarte que l'embarras passager, et laisse subsister la racine du mal en donnant un encouragement à la culture exclusive de la canne, en prolongeant des illusions dangereuses pour l'avenir de cette industrie dans les îles, ou plutôt encore en justifiant, par cet empressement à profiter d'un remède empirique, ce jugement porté sur les colons dans un rapport officiel : « Le blanc exploite le sol à la hâte, comme une mine qu'on fouille avidement avec la pensée d'un prochain abandon. » Bien imprévoyans à notre avis sont les intérêts qui tuent ainsi la poule aux œufs d'or. Ces intérêts, quoique mal compris, sont néanmoins respectables, mais on ne doit pas les regarder comme exclusifs, et ceux de la masse méritent qu'on les prenne en considération, moins encore pour eux-mêmes que pour préparer aux colonies un sort meilleur dans l'avenir, les conserver à la France et à la civilisation.

Par exemple, le pire ennemi des colonies ne pourrait rien faire de mieux que d'y répandre le germe de nos dissensions politiques. Ce serait prendre le vrai chemin de l'anarchie. La population africaine de nos îles a besoin d'être maintenue dans les principes de la morale chrétienne, dans le respect de l'autorité, dans l'obéissance aux lois. Le libre examen, la libre discussion, ne sont pas son fait. Le jour où elle ne croirait plus à Dieu, elle ne croirait plus à rien et n'obéirait qu'à ses passions. Les habitans sont les plus intéressés à prévenir cette conséquence inévitable. Ils sont aujourd'hui maîtres chez eux et n'ont point à demander de direction à la métropole; la représentation coloniale au parlement qu'ils ont désirée n'est pour eux qu'un danger. Ils ont tout avantage à prendre en mains l'administration complète de leurs affaires, et, s'ils ont besoin de plus de latitude encore pour atteindre ce but, nous souhaitons bien sincèrement qu'on la leur accorde. En un mot, qu'on limite le plus possible les droits et les devoirs du gouvernement dans les îles, et qu'on les borne à la défense du territoire et à la garde du drapeau. Nous avons dit qu'à notre avis l'ingestion d'une représentation coloniale dans les affaires générales de la France était plus dangereuse qu'utile; il nous suffit d'énoncer cette opinion, et nous éviterons ici de la développer, trouvant que la question sociale suscite déjà bien assez de froissemens dans les colonies sans qu'il soit besoin d'y mêler encore une controverse politique.

III.

En fait de colonies, comme en fait de marine, l'Angleterre est un modèle. Il faut toujours l'étudier, souvent l'imiter. Nous n'avons fait que suivre son exemple dans le gouvernement des Indes occiden-

tales et de la Réunion : suppression de la traite des nègres, abolition de l'esclavage, immigration d'Africains, puis d'Indiens et de Chinois, émancipation commerciale, toutes ces mesures ont été inaugurées par les Anglais avant d'être adoptées par nous. On peut dire qu'elles ont eu les mêmes conséquences dans les colonies des deux nations. Mêmes inquiétudes, suivies d'une crise industrielle, d'une diminution de la production, de ruines individuelles, d'un abaissement général de la valeur de la propriété : une sorte de liquidation des situations trop grevées, trop compromises; ensuite une reprise de la culture et de la fabrication, une exportation plus considérable qu'au temps de l'esclavage, une sorte de renaissance industrielle provenant en partie de l'amélioration des procédés de culture, mais coïncidant surtout avec l'introduction d'un grand nombre de cultivateurs étrangers engagés pour quelques années et rapatriés au terme de leur contrat. L'émancipation des esclaves dans les colonies anglaises avait été opérée en 1834; dès 1840, elles ne pouvaient plus suffire aux besoins de la consommation sur le marché réservé de la Grande-Bretagne. A la suite d'une longue enquête, on avait déclaré, dans la chambre des communes, que, les intérêts coloniaux étant favorisés aux dépens de la métropole, il fallait procéder à une révision des tarifs. Sir Robert Peel était en ce moment fort absorbé par la réforme de la loi sur les céréales; la recommandation de la chambre des communes n'eut pas de suite immédiate. C'est seulement sous l'administration de lord John Russell en 1846 que la révision du tarif des sucres fut proposée au parlement. Non-seulement la production dans les îles anglaises, quoique entièrement consommée en Angleterre, était insuffisante, mais le prix de cette denrée, qui ne rencontrait aucune concurrence sur le marché anglais, restait naturellement très élevé. L'opinion réclamait vivement une baisse de ce prix, et pour obtenir ce résultat, il fallait ouvrir le marché d'Angleterre au sucre étranger. Lord John Russell n'hésita pas : il présenta à la chambre un projet de loi dont le but était de faire admettre, dans un temps donné, sans aucune protection pour les produits nationaux, les sucres de toute provenance aux mêmes droits. Les plaintes furent véhémentes et la discussion passionnée. Les noirs avaient en grand nombre abandonné les plantations; on n'obtenait leur concours qu'avec des dépenses ruineuses; les salaires étaient devenus exorbitans. Subir en de telles circonstances la concurrence des sucres étrangers, c'était se voir exposé à une ruine presque inévitable, car les colonies étrangères, particulièrement Cuba et Porto-Rico, où non-seulement l'esclavage était en vigueur, mais où les ateliers restaient encore alimentés et renouvelés par la traite, pouvaient vendre leur denrée à bien meilleur marché que les îles

récemment émancipées. On peut deviner ce que répondit le ministre libre-échangiste. Il dit que la protection dont avaient toujours joui les colonies était la seule cause de leur détresse : la sécurité que cette protection donnait aux colons les avait engourdis dans la routine, avait éteint en eux tout esprit d'initiative, avait encouragé sur leurs plantations l'emploi des procédés les plus arriérés. L'existence de l'esclavage y avait maintenu l'habitude de dépenser beaucoup de forces et de main-d'œuvre pour un résultat très disproportionné. Loin de se laisser détourner de son but par les plaintes, même fondées, des colons, il insista donc avec la plus grande énergie pour obtenir l'adoption de son projet. Comme il s'appuyait sur l'intérêt des consommateurs, il se sentait ferme sur son terrain, et il eût probablement sacrifié à sa cause, si cela eût été nécessaire, la fortune même de ceux dont les intérêts allaient se trouver lésés. Du reste il ne se refusait à l'adoption d'aucun palliatif compatible avec la poursuite de son but : émancipation commerciale, — émancipation politique et administrative, — liberté de la navigation, — prêts aux planteurs, — mesures contre le vagabondage pour ramener les cultivateurs affranchis sur les habitations, — redoublement de sévérité pour la répression de la traite afin d'empêcher l'augmentation et le renouvellement des ateliers à Cuba et au Brésil, — immigrations d'Africains, d'Indiens, de Chinois et même d'engagés de race européenne, tels qu'habitans de Madère et autres cultivateurs acclimatés dans les régions tropicales : lord John Russell accordait tout, à la seule condition d'obtenir l'égalisation des droits qui devait déterminer le bon marché des sucres. Sa proposition fut adoptée : fixé d'abord à l'année 1851, le terme de la protection fut reculé jusqu'en 1854; à cette époque, elle cessa complétement.

Ce fut un temps de cruelle épreuve pour les colons. Il s'y ajouta, dès les premières années, une crise commerciale dont les effets se firent sentir dans le monde entier. En vain les planteurs, avec toute l'énergie et la ténacité de la race anglo-saxonne, firent-ils les plus grands efforts pour réagir contre ces funestes influences; les circonstances étaient plus fortes que les volontés. Les noirs ne donnaient plus qu'un travail capricieux et irrégulier; leurs prétentions semblaient grandir en raison de leur nonchalance même. La question des salaires, ils la tranchaient souvent par des vengeances et des incendies. Quant à l'introduction dans les colonies de travailleurs étrangers, bien que le gouvernement, par de sages mesures, en eût diminué les frais, elle était encore trop lente et trop restreinte pour alléger les souffrances de l'industrie coloniale. Aussi pendant les premières années les sucres anglais subirent une dépréciation telle que les planteurs furent réduits à les vendre à perte.

Heureusement ils firent tête à l'orage; ils continuèrent à lutter contre tout espoir, et leur constance fut récompensée avant même le terme du tarif protecteur. D'énergiques résolutions prises sous l'empire de la nécessité portèrent leur fruit. La diminution des salaires, résolûment opérée par les planteurs, augmenta le travail des anciens esclaves obligés de faire plus d'efforts pour s'assurer les mêmes moyens d'existence; le développement graduel de l'immigration stimula leur apathie. Les colons avaient d'ailleurs fait de grands sacrifices pour diminuer les frais de production; ils avaient profité du droit de s'approvisionner à l'étranger de tous les objets de consommation et de tous les instrumens d'agriculture, sans acception de pavillon, pour perfectionner leurs modes d'exploitation, tirer meilleur parti de la terre et meilleur rendement de la canne. En même temps, les frais de l'administration des colonies avaient été notablement réduits, et ceci prouve toute la vigueur et toute la fermeté du gouvernement central, qui bien difficilement réussit d'ordinaire à diminuer le traitement d'un fonctionnaire; mais le ministère anglais était à la hauteur de sa tâche. Les difficultés n'ébranlèrent pas sa résolution; il ne les évita point, il les aborda de front. Les impôts locaux furent généralement abaissés, quelques-uns supprimés. L'administration judiciaire fut simplifiée et constituée avec économie. Les émolumens de certains fonctionnaires et des gouverneurs mêmes furent atteints, et de cet ensemble de sages mesures, voici quel fut le résultat : le sucre étranger étant admis librement dans le royaume-uni, la production coloniale y trouva le même accès et s'y plaça avec un honnête bénéfice.

La consommation profita largement de ce double courant. Elle augmenta rapidement de 4 à 8 millions de quintaux sous l'influence du bon marché. Tout le monde y trouva son compte, et les principes du libre échange reçurent la consécration d'un nouveau succès. Les îles anglaises étaient parvenues, tout en augmentant leur production, à en abaisser le prix au niveau des sucres de Cuba, et dès lors les étrangers n'avaient plus qu'à fournir le surplus de la consommation à laquelle les colonies nationales ne pouvaient pas suffire. C'est ce qui est arrivé et ce qui a inspiré la marche de notre administration coloniale. Les mêmes causes ont produit chez nous les mêmes résultats. Il reste à tenter l'émancipation morale des noirs comme on a réalisé leur émancipation physique; mais, sous ce rapport, les îles anglaises ne sont pas plus avancées que les nôtres. Il y aurait pour nous honneur et profit à les précéder dans cette voie.

IV.

Les libertés et les priviléges dont jouissent nos colonies nous donnent le droit d'examiner, toute réserve faite de la question de patriotisme, non-seulement ce qu'elles coûtent, mais quel secours elles pourraient prêter au besoin à la France métropolitaine. C'est l'histoire à la main qu'il faut étudier ce côté de la question. Parlons d'abord de la Martinique, puis nous passerons à la Guadeloupe, et nous n'aurons que peu de mots à dire de la Réunion. Les deux premières îles ont de beaux états de services sous le drapeau de la France. C'est à l'époque de la guerre dirigée contre les Anglais, les Hollandais et les sujets hanovriens que la Martinique subit le contre-coup de la lutte où la mère-patrie se trouvait engagée. Cette île jouissait alors d'une grande prospérité agricole et commerciale; elle était chef-lieu et marché général des Antilles françaises. Elle centralisait les productions des autres îles et les marchandises de la métropole. C'est chez elle que nos colonies s'approvisionnaient; c'est sur son territoire qu'elles venaient déposer leurs denrées destinées à la métropole. La France expédiait alors deux cents navires à la Martinique. La guerre interrompit cette prospérité. Les colons s'y engagèrent avec ardeur; ils armèrent des corsaires : spéculation qui suspendit toutes les entreprises pacifiques. L'agriculture fut négligée, les plantations délaissées, le commerce et la navigation abandonnés. Les profits de la guerre de course furent très grands. Neuf cent cinquante bâtimens enlevés à l'ennemi furent vendus et rapportèrent 30 millions à distribuer en parts de prises. Mais cette somme était bien loin de compenser les pertes de la culture, et la colonie ne les avait pas encore réparées quand la guerre éclata de nouveau en 1755. Ce fut la guerre de sept ans, et quand la paix se fit en 1763, on la conclut en partie aux dépens de notre territoire colonial. C'est qu'aussi en France les choses étaient bien changées. Durant la première lutte, la flotte française léguée à Louis XV par le règne précédent était respectable, quoique bien inférieure à celle de l'Angleterre. Elle était d'ailleurs commandée par d'excellens officiers, et deux hommes d'un grand mérite dirigeaient nos forces dans les mers de l'Inde : c'étaient Dupleix et La Bourdonnais. Leurs exploits, leur talent diplomatique et administratif jetèrent sur nos entreprises maritimes un dernier reflet de grandeur. Mais pendant l'intervalle qui s'écoula entre les deux guerres, la dissolution de la vieille monarchie avait commencé, les finances du pays étaient dissipées sans profit et sans gloire. Les favoris et les maîtresses en détournaient le cours. Les ministres en étaient souvent réduits aux expédiens pour suffire aux prodigalités

d'une cour sceptique, avide, et d'un maître qui disait : « Après nous le déluge. » En de telles circonstances, la marine est toujours sacrifiée la première.

Les vaisseaux ne se plaignent pas. Ils sont loin des regards du public. Absens, on les oublie, et d'ailleurs leur action se perd dans l'immensité des mers. Vienne la guerre, la nécessité fait loi : on trouve par tous les moyens de l'argent pour lever des soldats qui agissent à la frontière et dont on peut compter tous les pas; mais la marine n'a pas le même avantage, et le dommage qu'elle éprouve pendant les années de paix ne peut se réparer tout à coup quand la guerre éclate. Enfin la politique anglaise étant alors concentrée dans la pensée d'une expansion considérable au-delà des mers, toutes les forces de la Grande-Bretagne étant dirigées vers ce but, tandis que toutes les ressources de la France étaient au contraire absorbées dans son action à terre, celle-ci devait succomber sur mer, où elle s'affaiblissait chaque jour davantage en présence des progrès constans de sa rivale. L'heure de la décadence de notre empire colonial était venue. Dans cette funeste guerre, nous perdîmes le Canada, défendu jusqu'à la mort par Montcalm, qu'abandonna la métropole. L'Inde nous fut arrachée malgré les efforts de Lally. Trahi et délaissé par le gouvernement, il fut obligé de livrer Pondichéry, qu'il avait défendu contre une armée considérable avec 700 soldats exténués. Dans le cours de la même lutte, les Anglais prirent dans les Antilles la Dominique, la Grenade, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Tabago, qui furent définitivement perdues pour nous. Ils s'étaient emparés également de la Martinique et de la Guadeloupe. La première avait été occupée au mois de février de l'année 1762. La paix de Versailles fut conclue en juillet 1763. A cette époque, la Martinique fut restituée à la France. Les vainqueurs ne l'avaient donc détenue que seize mois.

La Guadeloupe avait été plus longtemps prisonnière. L'ennemi l'avait envahie dès l'année 1759. Elle avait fait une très belle défense dont les envahisseurs avaient cherché à se venger par le ravage des plantations, l'incendie des bâtimens et l'enlèvement des esclaves. Mais l'ennemi avait essayé plus tard de réparer le mal. L'occupation de la Guadeloupe ayant duré quatre ans, les Anglais croyaient y avoir établi leur domination définitive et ils avaient cherché, dans cette pensée, à rendre à cette nouvelle possession la prospérité qu'ils lui avaient d'abord enlevée. Comme ils étaient maîtres de la mer, toute facilité leur était donnée pour atteindre leur but. La Guadeloupe en profita, et quand, à la paix de 1763, elle nous fut restituée, la domination anglaise lui avait été légère et la laissait dans une situation florissante. La guerre de l'indépendance américaine ne causa pas de

préjudice à la Martinique, et la Guadeloupe échappa également au péril de cette lutte où la marine française, reconstituée penant les premières années d'un règne honnête, résista d'abord victorieusement aux Anglais. Cette lutte légua à la postérité les noms de marins distingués, tels que ceux du comte d'Estaing et de l'amiral Grasse, et la renommée d'un digne successeur de Dupleix et de La Bourdonnais, qui, comme eux, s'illustra dans l'Inde, le bailli de Suffren. Depuis qu'elle avait été prise par les Anglais pendant la guerre de sept ans, la Martinique avait été fortifiée. Une citadelle, appelée Fort-Bourbon, avait été construite au-dessus de la ville de Fort-Royal. Et certes la métropole estimait bien haut l'importance de la défendre, puisque 10 millions avaient été dépensés pour les travaux de cette forteresse. Pendant la guerre de l'indépendance, la baie de Fort-Royal, ainsi mise à l'abri des attaques, devint le centre des opérations maritimes de notre flotte, et dans cette forte situation, elle couvrait la colonie, qui échappa aux insultes de l'ennemi. Le voisinage de nos forces navales garantit également la Guadeloupe. Mais à la suite du combat naval des Pointes, où l'amiral Grasse perdit 6 vaisseaux, 3,000 hommes et fut fait prisonnier, la Martinique et la Guadeloupe auraient été tôt au tard exposées à des expéditions anglaises, si la paix qui fut conclue l'année suivante n'avait interrompu les armemens.

Malheureusement nos deux colonies des Antilles avaient épuisé les heureuses chances de la fortune dans cette guerre américaine; elles étaient destinées à souffrir les maux de l'invasion et d'une longue occupation étrangère. Une épreuve préliminaire leur était réservée : celle d'une abolition de l'esclavage prononcée sans préparation, sans ménagement, sans aucune compensation. Accomplie brusquement, en vertu de la théorie des droits de l'homme, au mépris des droits de la justice, l'émancipation fut suivie d'une guerre civile qui détermina l'émigration d'un grand nombre de planteurs. La marine française, privée de la plupart de ses officiers, réduits à fuir la France pour échapper à l'échafaud, était devenue incapable de lutter avec les flottes puissantes et les marins bien conduits de la Grande-Bretagne. Plus d'état-major, plus de matériel; il ne lui restait que le courage : stérile courage qui aboutit à la catastrophe du *Vengeur* et au désastre d'Aboukir. Les colonies, sans la marine, sont à la merci de l'ennemi. Au mois de février de l'année 1794, les Anglais débarquèrent à la Martinique un corps d'armée de 15,000 hommes avec une puissante artillerie. Le commandant-général Rochambeau avait à sa disposition 600 hommes. A la tête de cette garnison si faible, il soutint pendant trente-deux jours un siége et un bombardement; mais il

n'avait aucun espoir de secours. Il fallut capituler. La garnison était réduite à 300 hommes. La domination anglaise à la Martinique dura huit années. La paix d'Amiens nous rendit la colonie en 1802; mais, sept ans après, elle retomba au pouvoir de l'Angleterre, qui la garda jusqu'au traité de 1815.

La Guadeloupe n'avait pas été oubliée par l'Angleterre, et, deux mois après l'occupation de la Martinique en 1794, les troupes britanniques avaient envahi la Guadeloupe; mais leur conquête fut éphémère. L'énergie d'un délégué de la convention ne leur permit pas d'en jouir paisiblement. Secondé par un collègue, ce commissaire de la convention, nommé Victor Hugues, rendit l'indépendance à la colonie, tout en y portant l'échafaud. Débarqué à la Guadeloupe avec un très petit nombre de soldats et de marins, il y fut accueilli à coups de canon, non pas seulement par l'ennemi, mais encore par des royalistes français : événement qui explique, sans les excuser, les représailles sanglantes auxquelles l'agent de la convention se livra lorsqu'il eut assuré sa victoire. Mais son triomphe ne fut pas facile. Victor Hugues avait amené 1,250 hommes pour faire la conquête de l'île occupée par 8,000 Anglais, possesseurs des forts. Son premier soin fut d'enlever ces positions, qui couvraient la Pointe-à-Pître. Les assauts furent donnés avec enthousiasme, et le colonel anglais, qui avait le commandement de ces positions fortifiées, fut obligé de les évacuer, non sans subir de grosses pertes. Il fit retraite jusqu'à la Basse-Terre, où il reçut des renforts provenant d'une escadre dirigée par sir John Jervis. Celui-ci comptait bien reprendre possession de la Pointe-à-Pître; il avait sous ses ordres 6 vaisseaux, 12 frégates et 16 bâtimens de transport. Il débarqua ses hommes, établit ses batteries et se retrancha sur un morne, d'où Victor Hugues essaya vainement de les déloger. Celui-ci avait armé 500 nègres, qui se battirent passablement. Quant aux troupes, militaires et marins furent héroïques. Ils laissèrent 800 hommes sous les palissades des fortifications, d'où ils avaient cherché vainement à débusquer les Anglais. Du haut de leur position, ceux-ci dominaient la Pointe-à-Pître, ils la bombardèrent pendant un mois entier, puis ils attaquèrent les avant-postes, et, pendant la nuit, ils pénétrèrent dans la ville. Victor Hugues avait prévu ce dénoûment, et il s'était préparé à opérer sa retraite sur une hauteur où il avait établi des batteries. Les assaillans l'y suivirent, et avec eux marchait, dit-on, une colonne conduite par un émigré. Certes ceux-ci avaient de bonnes raisons pour combattre l'établissement d'un gouvernement qui devait bientôt procéder par la guillotine à l'exercice de son administration; mais, si l'on a le droit de se soustraire à un tel régime, on n'est jamais excusable de combattre, pour le renver-

ser, sous le drapeau d'un envahisseur étranger. Cette attaque de l'ennemi fut d'ailleurs, pour les troupes du commissaire de la convention, l'occasion d'un véritable triomphe. Ces troupes étaient au nombre de quelques centaines d'hommes, qui furent assaillis par 3,500 soldats et marins anglais, et, malgré l'infériorité du nombre, ils ne purent être chassés de leur position. L'ennemi, qui essayait de gravir le morne où la troupe française s'était retirée, fut repoussé avec une perte de 2,000 hommes, et cette affaire, brillante pour nos armes, le démoralisa tellement qu'il évacua précipitamment la Pointe-à-Pître en y laissant ses vivres, ses munitions et ses effets d'équipement. Le récit circonstancié auquel nous empruntons ces détails s'exprime en ces termes : « C'était une magnifique victoire : un commissaire de la convention, à la tête de 800 Français, battit complétement 3,500 Anglais. A l'aide de ces faibles moyens, grâce à ses talens de commandant en chef, à son énergie, à la valeur de ceux qu'il avait l'honneur de commander, il infligea un sanglant échec à l'un des meilleurs amiraux de l'Angleterre (1). Victor Hugues avait été matelot; ce fut une grande gloire pour lui de vaincre un amiral. A la fin de l'année 1794, il n'y avait plus dans l'île un seul soldat étranger. La Guadeloupe fut reprise en 1810 par les Anglais, qui l'occupèrent jusqu'à la paix de 1814.

A l'époque de la révolution, l'île de la Réunion, qu'on appelait alors Ile-Bourbon, avait une population de 60,000 âmes dont 10,000 blancs et 50,000 esclaves. Cette colonie était en grande prospérité, et cependant on y cultivait surtout les grains nourriciers et le café : elle en exportait alors 4 millions de livres, plus 100,000 livres de coton. Quant aux cultures dites vivrières, non-seulement elles suffisaient aux besoins de la consommation, mais faisaient l'objet d'un commerce considérable, puisqu'elles fournissaient « tous les blés nécessaires à l'approvisionnement de l'Ile-de-France et aux besoins de la navigation. » L'assemblée constituante l'avait dotée en 1790 d'une représentation locale investie de droits très étendus. La métropole se trouvait dans l'impossibilité de contrôler l'exercice de ces droits, à cause de l'éloignement et de la difficulté des communications; les colons en profitèrent pour s'attribuer une véritable souveraineté, puisqu'ils allèrent jusqu'à faire des lois criminelles, instituer le jury et les municipalités. Ils finirent par se mettre en révolte ouverte et, pour éviter la proclamation de l'abolition de l'esclavage, ils refusèrent de recevoir les agens qui l'apportaient et qui ne purent même pas mettre le pied dans l'île. A la même

(1) *Histoire des Marins français sous la république*, par M. Rouvier, lieutenant de vaisseau.

époque, ils déposèrent le gouverneur et constituèrent une espèce de comité de salut public. Le gouvernement impérial rétablit l'ordre à la Réunion en y envoyant le général Decaen (1803). Circonstance singulière, la colonie ne fut pas éprouvée par la guerre, qui respecta ses rivages jusqu'en 1810, malgré l'agression de ses corsaires. Elle avait d'ailleurs profité de son autonomie pour admettre les navires étrangers. Jamais sa prospérité ne fut plus grande; mais cette prospérité cessa en 1806, époque où les croisières ennemies interceptèrent ses communications, et la laissèrent exposée aux plus dures privations. Enfin les Anglais, au nombre de 4,000 hommes, y débarquèrent le 8 juillet 1810. Il y avait alors dans l'île 160 hommes de garnison dont 100 hommes de troupes régulières, 160 créoles des compagnies mobiles, en tout 260 hommes. La garde nationale de l'île, au nombre de 1,200 hommes, s'était jointe à cette poignée de soldats : moins de 1,500 hommes contre 4,000 soldats réguliers. La résistance néanoins fut honorable.

Dans quel dessein avons-nous rappelé ces faits? C'est surtout pour constater que, constituée comme elle est, la société coloniale n'est pas en état de se défendre par ses propres moyens. La Guadeloupe, dont l'indépendance a été sauvegardée avec une héroïque et sauvage énergie par Victor Hugues, n'a pu fournir, comme on l'a vu, qu'un bien faible secours à ses intrépides défenseurs, et elle est retombée sous le joug de l'étranger dès qu'elle a été réduite à ses propres forces. La Martinique a succombé plus vite encore et sans avoir même un reflet du lustre qu'avaient jeté sur l'île voisine les exploits du commissaire de la convention. Quant à la Réunion, nous venons de voir le peu qu'elle avait pu faire. Qu'on ne se méprenne pas sur notre intention, qui est, non pas de mettre en doute la bravoure de la race essentiellement courageuse des créoles, mais simplement de faire ressortir les défauts et les impuissances de leur organisation sociale et de leur situation politique, et aussi de réduire à leur valeur des amplifications et des exagérations. Les questions de sentimens devraient être écartées des discussions de politique, de finance et de commerce.

La race européenne aux Antilles est peu nombreuse, et les Africains n'ont pas été élevés à connaître les dévoûmens qu'inspire le sentiment patriotique. La défense des colonies ne peut donc être confiée avec quelque sécurité qu'à l'armée et à la marine de l'état. En Angleterre, il est des colonies où l'on a cru pouvoir sans danger supprimer les troupes régulières et confier aux habitans le soin de leur propre sécurité; mais ces territoires comptent par centaines de mille et même par millions des habitans de race blanche, habitués dès l'enfance aux aventures, à l'usage des armes et à tous les

hasards de luttes continuelles avec la nature sauvage. On peut s'en rapporter à eux du soin de combattre pour la conservation de leur indépendance. D'autres colonies, comme la Nouvelle-Zélande, ont reçu pendant une guerre difficile contre des tribus belliqueuses et féroces le secours de régimens de la Grande-Bretagne, mais à la condition de les solder et de les entretenir. Le gouvernement britannique ne leur a pas fait cette concession sans hésiter, et plusieurs fois il a été question de la retirer au moment même où la situation des colons était tout à fait compromise et où l'on pouvait craindre un renouvellement, à l'autre extrémité du monde, des massacres de Delhi et de Cawnpore. Quel était le motif allégué par les ministres de la reine pour justifier cette rigueur? Ils disaient que la guerre avec les indigènes avait été entreprise sans leur assentiment préalable, et qu'il n'était pas juste que la responsabilité et les conséquences de cette lutte s'étendissent à tout l'empire. Les contribuables en Angleterre ne devaient pas être tenus de faire les frais de la mauvaise politique qui avait entraîné les colons dans cet embarras et dans ce danger.

Les colonies de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion ne sont point exposées à un péril semblable, et notre avis est qu'elles ne doivent pas manquer, en cas de danger venant soit de l'intérieur, soit de l'extérieur, de l'aide de la métropole; mais leur avis à elles est-il de supporter comme certaines colonies d'Angleterre les dépenses de leurs garnisons? Tant qu'elles ont été exploitées dans l'intérêt exclusif de la mère-patrie, celle-ci avait l'obligation de les exonérer de toute charge de ce genre. Aujourd'hui ces îles sont émancipées sous tous les rapports : politiques, commerciaux et sociaux. La métropole n'exige plus rien d'elles; elle ne leur doit plus rien. Elles ont demandé à s'affranchir, elles sont affranchies; elles ne sont point soumises à la dure loi de la conscription, elles n'ont rien à faire avec notre service militaire actif, avec notre réserve, même avec notre armée territoriale. Leur milice, peu nombreuse, est insuffisante et hors d'état de repousser une agression sérieuse : les faits précédens l'ont démontré. Quant à leur participation aux charges de la métropole, elle est nulle. On dit, il est vrai, que leurs denrées figurent dans la recette des douanes pour une somme considérable; mais ces droits sont-ils à la charge des producteurs ou plutôt à celle des consommateurs? Là-dessus, grande discussion! Les producteurs, dit-on, supportent toujours au moins une partie des droits qu'ils essaient incomplétement de recouvrer sur les consommateurs. Peu importe, car le jour où nos colonies cesseraient de nous fournir du sucre, le déficit serait comblé par la production étrangère, et le trésor n'y perdrait rien;

comme économie, il y gagnerait celle des dépenses inscrites au budget pour le service colonial; mais il ne s'agit pas de cela. Ce qu'il faudrait, c'est que les colonies, si elles ne rapportent pas beaucoup, ne coûtassent pas cher, et principalement que leurs dépenses ne fussent pas annexées à celles du service de la marine, qu'elles surchargent. Or, s'il est un service qu'il serait au contraire de leur intérêt d'alléger, c'est celui-là, car c'est celui qui a mission de les protéger et qu'il est important pour elles de ne pas affaiblir. On dit : Les dépenses coloniales inscrites au budget de la marine sont des dépenses de souveraineté. Qu'est-ce qu'une souveraineté qui n'imposerait que des charges sans compensation? Simple affaire d'amour-propre. Nous reconnaissons que cette question doit être envisagée à un point de vue plus élevé, c'est-à-dire au point de vue de la fraternité et du patriotisme. La France doit défendre son territoire colonial comme ses limites continentales, indépendamment de toute question d'utilité, et par le fait seul que ce territoire est français. En cas de guerre étrangère, il est évident qu'elle doit pourvoir dans la limite de ses moyens au salut de tous les citoyens, créoles ou habitans de la métropole; elle doit aussi prendre à ses frais les mesures de prévoyance qui consistent dans l'armement et l'occupation des postes fortifiés. Mais faut-il que le budget de la marine supporte ces dépenses? faut-il que la métropole fasse celles des institutions judiciaires? Le service central des colonies en France doit-il rester également à l'état de parasite de la marine? Les services judiciaires, s'ils continuent à figurer comme dépense de souveraineté sur le budget général de France, ne seraient-ils pas mieux placés dans les crédits ouverts au garde des sceaux? L'entretien et la solde des troupes de terre ne seraient-ils pas mieux placés au budget de la guerre? Les crédits alloués pour l'entretien des établissemens pénitentiaires ne seraient-ils pas plus naturellement inscrits au budget du ministère de la justice ou de l'intérieur? Enfin, si, ce qui est probable, chaque ministre repousse des charges dont son budget spécial a été exonéré jusqu'à présent, n'est-il pas possible de réorganiser un ministère des colonies, tel qu'il fut un instant constitué par boutade, pour être immédiatement détruit par caprice? Il ne nous appartient pas de faire œuvre de gouvernement, tout au plus peut-on se permettre d'indiquer des combinaisons administratives dont la réalisation peut présenter des difficultés qui nous échappent. Il convient, dans un travail tel que le nôtre, de se borner à l'énonciation d'une idée générale, qui d'ailleurs a déjà été émise en plein parlement. On l'a tout d'abord repoussée avec une fougue intertropicale. En général, nous le répétons, il serait bon qu'on n'abusât pas de ce système de discussion, qui consiste à objecter toujours

les opinions politiques ou les droits du patriotisme à l'exposé d'idées purement économiques et financières. Tout le monde est l'ami des colonies, et tout le monde s'accorde à reconnaître qu'on y est courageux et patriote; mais il n'est pas de bon goût de jeter sans cesse cette vérité à la tête de tous ceux qui se permettent d'examiner la situation commerciale, industrielle ou même politique de ces îles et d'en faire ressortir les inconvéniens, les faiblesses, les avantages ou les priviléges. C'est une tyrannie comme une autre qui tendrait à interdire toute contradiction, en déclarant ennemi des colonies quiconque s'expose à contrarier leurs intérêts bien ou mal entendus.

Pour terminer, disons bien nettement que les dépenses coloniales sont, dans notre humble opinion, mal classées au budget de la marine, qu'il faut les diminuer et les déplacer pour rendre aux administrateurs de notre établissement maritime et aux officiers-généraux qui le dirigent la pleine possession de leurs ressources et la pleine liberté de leurs mouvemens. Ne nous berçons pas, dans un calme plus ou moins précaire, d'idées de grandeur et d'expansion qui, hélas! ne sont pas de saison. Disons-nous que, dans la situation où les circonstances ont placé notre flotte, il serait très possible que, si nous étions attaqués, il n'y eût rien de mieux à faire que de la concentrer autour de nous pour couvrir nos frontières maritimes et empêcher les débarquemens. Que deviendraient alors les petites compétitions, les petits calculs d'intérêts individuels et les préférences politiques? Ils seraient noyés dans les nécessités de la défense générale, et Dieu sait si les colonies ne seraient pas fatalement laissées, au moins par intervalles, à leurs propres forces, comme cela est arrivé au commencement de ce siècle. Voilà la situation qu'il ne faut pas perdre de vue, et voilà pourquoi rien ne doit subsister qui puisse entraver le renouvellement et, au jour du danger, la liberté des mouvemens de notre marine.

PAUL MERRUAU.

LA NOUVELLE SÉRIE

DE LA

LÉGENDE DES SIÈCLES

DE M. VICTOR HUGO [1]

« Avec le monde a commencé une guerre qui doit finir avec le monde et pas avant : celle de l'homme contre la nature, de l'esprit contre la matière, de la liberté contre la fatalité... Dure à jamais le combat ! il constitue la dignité de l'homme et l'harmonie même du monde. » C'est ainsi que Michelet, il y a près d'un demi-siècle, ouvrait son *Introduction à l'Histoire universelle*. Edgar Quinet, vers le même temps, résumait avec la même foi la même philosophie de l'histoire quand il disait si poétiquement : « Captif dans les bornes du fini, l'infini s'agite pour en sortir, et l'humanité qui l'a recueilli, saisie comme d'un vertige, s'en va, en présence de l'univers muet, cheminant de ruines en ruines sans trouver où s'arrêter. C'est un voyageur pressé, plein d'ennui loin de ses foyers. Parti de l'Inde avant le jour, à peine s'est-il reposé dans l'enceinte de Babylone qu'il brise Babylone, et, restant sans abri, il s'enfuit chez les Perses, chez les Mèdes, dans la terre d'Égypte. Un siècle, une heure, et il brise Palmyre, Ecbatane et Memphis, et, toujours renversant l'enceinte qui l'a recueilli, il quitte les Lydiens pour les Hellènes, les Hellènes pour les Étrusques, les Étrusques pour les Romains, les Romains pour les Gètes, les Gètes... Mais que sais-je ce qui va suivre ? Quelle aveugle précipitation ! Qui le presse ? Com-

(1) 2 volumes ; Calmann Lévy, 1877.

ment ne craint-il pas de défaillir avant l'arrivée? Ah! si dans l'antique épopée nous suivons de mers en mers les destinées errantes d'Ulysse jusqu'à son île chérie, qui nous dira quand finiront les aventures de cet étrange voyageur et quand il verra de loin fumer les toits de son Ithaque? » Ainsi, une guerre prodigieuse, un prodigieux voyage, et toujours, à voir les choses de haut, malgré les alternatives de succès ou de revers, de changemens heureux ou funestes, toujours l'ombre qui s'épaissit derrière nous, toujours la lumière qui se dégage plus pure et nous conduit au but divin, telle est la philosophie de l'histoire qui fut enseignée à notre siècle par une génération enthousiaste. Remontez un peu plus haut, vous trouverez sous le même rayon de foi et d'espérance les éloquentes paroles de Victor Cousin, les conceptions pénétrantes de Théodore Jouffroy, les poétiques rêveries de Ballanche. Chateaubriand, frappé de ces révélations, ne s'en est-il pas inspiré dans la préface de ses *Études historiques*, et Lamartine n'a-t-il pas résumé tout cela en d'admirables vers dans cette harmonie qu'il a intitulée *les Révolutions :*

Enfans de six mille ans qu'un peu de bruit étonne,
Ne vous troublez donc pas d'un mot nouveau qui tonne,
D'un empire éboulé, d'un siècle qui s'en va.
Que vous font les débris qui jonchent la carrière?
Regardez en avant et non pas en arrière;
Le courant roule à Jéhova!

On a besoin de se rappeler ces généreuses doctrines quand on lit les deux volumes que M. Victor Hugo vient d'ajouter à sa *Légende des siècles*. A travers bien des incohérences, la première partie de cette symphonie colossale renfermait quelques-unes des plus fortes inspirations de l'auteur. On pouvait admirer telle pièce et condamner telle autre, on pouvait être tour à tour ému, étonné, étourdi, emporté dans le tourbillon du poète, ou sentir dans tout son être la fatigue et l'ennui, l'ennui de ces procédés toujours les mêmes, la fatigue de ces coups violens assénés à tort et à travers. Il se trouvait pourtant que dans ces jeux de la force et du hasard, le hasard n'avait pas trop mal servi la force. La plupart des pièces de ce recueil étincelaient de beautés hardies; quelques-unes étaient des chefs-d'œuvre. Quant à la pensée même de l'ouvrage, elle n'avait rien qui pût inquiéter un esprit droit. A côté de l'histoire des âges, il y a la légende, qui peut la dénaturer quelquefois, mais qui souvent aussi, à la condition d'être bien comprise, la complète et l'éclaire. Tout ce domaine du symbole est le domaine du poète. L'auteur de *la Légende des siècles* s'y mouvait à l'aise, il créait des figures, inventait des royaumes, improvisait des annales, et, pour

cette histoire tout imaginaire, combinait une géographie toute fantasque. C'est le droit de la légende, et l'on ne pouvait qu'applaudir aux fantaisies de M. Hugo chaque fois que cette légende, dans une sorte de transposition symbolique, rendait exactement la physionomie des époques diverses. Il arrivait même de temps à autre que le poète légendaire était plus vrai que l'historien, ou du moins que l'historien d'un âge barbare, inspirant de sombres tableaux à ce légendaire du XIXᵉ siècle, se trouvait tout naturellement complété à distance par une pensée supérieure à la sienne. Lisez dans Grégoire de Tours la dernière page du livre V, celle où le vieil historien raconte que l'un de ses confrères, un saint évêque, se promenant un jour avec lui près de la demeure du roi Chilpéric, dont ils venaient de se retracer les crimes, eut tout à coup une vision effrayante : « Pendant que nous nous promenions près de la demeure du roi, il me dit : Ne vois-tu pas au-dessus de ce toit ce que j'y aperçois? — J'y vois, lui dis-je, un second petit bâtiment que le roi a dernièrement fait élever au-dessus. — Et lui dit : N'y vois-tu pas autre chose? — Je n'y vois, lui dis-je, rien autre chose. — Supposant qu'il parlait ainsi par manière de jeu, j'ajoutai : Si tu vois quelque chose de plus, dis-le-moi. — Et lui, poussant un profond soupir, me dit : Je vois le glaive de la colère divine tiré et suspendu sur cette maison. » L'influence exercée par les sanglans récits du chroniqueur sur l'imagination de M. Victor Hugo est manifeste dans plusieurs poèmes de la première *Légende des siècles*. Qu'est-ce que Ratbert, par exemple? Le poète a beau le placer en Italie et en faire un empereur, je le reconnais bien, c'est un des Mérovingiens dont Grégoire de Tours a raconté les forfaits. Ceux-là faisaient tuer les femmes et les enfans de leurs frères assassinés; celui-ci, Ratbert, d'un signe donné au bourreau, fait tomber la tête du marquis Fabrice, pendant que le vieillard sanglote sur le corps de sa petite-fille étranglée :

Et voici ce qu'on vit dans ce même instant-là :
La tête de Ratbert sur le pavé roula,
Hideuse, comme si le même coup d'épée,
Frappant deux fois, l'avait avec l'autre coupée.
L'horreur fut inouie, et tous, se retournant,
Sur le grand fauteuil d'or du trône rayonnant
Aperçurent le corps de l'empereur sans tête...

Le glaive qui frappa ne fut point aperçu;
D'où vint ce sombre coup, personne ne l'a su.
Seulement, ce soir-là, bêchant pour se distraire,
Héraclius le Chauve, abbé de Joug-Dieu, frère
D'Acceptus, archevêque et primat de Lyon,
Étant aux champs avec le diacre Pollion,

Vit dans les profondeurs par les vents remuées
Un archange essuyer son épée aux nuées.

Cet archange vengeur qui essuie aux nuées son épée rouge de sang, c'est l'archange de Grégoire de Tours évoqué par le poète du XIXe siècle. Chez Grégoire, il menace; chez le poète, la menace est accomplie. On voit la marche des temps. L'évêque du VIe siècle ne pouvait que prédire le châtiment des vieilles tyrannies barbares; c'est à nous de montrer que le glaive suspendu s'est abaissé, exécutant la sentence de Dieu.

Voilà par quels traits se justifiait ce beau titre : *la Légende des siècles*. Le poète a-t-il oublié son inspiration première? se borne-t-il à rassembler des scènes bizarres, monstrueuses, où il n'y a plus ni siècles ni légende? se contente-t-il d'entasser des images sans nul souci de la pensée? Et s'il y a une pensée, quelle est-elle? M. Émile Montégut, parlant ici même, il y a dix-huit ans, de la première partie de *la Légende des siècles,* avertissait respectueusement l'illustre poète de l'erreur où il s'était engagé (1). Quoi! tant de forfaits, tant d'abominations! Le tableau des âges n'a-t-il donc à nous offrir que des tyrans et des scélérats? n'y a-t-il pas une bien autre légende de l'humanité, celle qui déroule à nos yeux de consolantes images, celle qui fait apparaître des figures si hautes, si pures, au milieu des époques les plus sombres? Ce n'était là pourtant, de la part de notre confrère, qu'un *prenez-y garde!* inspiré par une ad miration profonde; il avait pressenti un danger pour le poète, et il le signalait loyalement. Sous la réserve de cette idée, on pouvait se laisser aller à son plaisir d'artiste et parcourir cette galerie de peintures épiques en ne faisant plus attention qu'au génie du maître, à la fougue de la forme et aux furies de la couleur. A côté des Ratbert, des Sigismond, des Ladislas, des barons Madruce, il y avait Charlemagne, et Roland, et Olivier, et le jeune Aymeri, celui qui prit Narbonne, et le vieil Eviradnus, celui qui sauva la belle Mahaut, marquise de Lusace, de l'infâme guet-apens de l'empereur d'Allemagne et du roi de Pologne. Les ténèbres n'empêchaient pas d'apercevoir la lumière. En traversant les gouffres de l'enfer, comme chez Dante, on pouvait compter sur les visions du purgatoire et les éblouissemens du paradis.

Rien de pareil dans cette seconde partie de *la Légende des siècles.* L'espérance que faisait concevoir la première ne sait plus où se prendre. Je ne parle pas de la puissance et de l'art, je parle du fond des idées. C'est le chaos. Nul chemin tracé, nulle indication lumineuse, pas la moindre image d'une marche en avant; efforts,

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1859.

progrès, espérance, sentiment de la vérité et de la vie, idée d'une destinée à comprendre et d'un but divin à poursuivre, on dirait que ce sont là désormais des mots vides de sens pour le poète. Un lecteur sérieux ne saurait aller jusqu'au bout de ces deux volumes sans ressentir une impression de découragement ou plutôt un mouvement de révolte. Où sommes-nous? dans quel monde? dans quelles ténèbres? Oh! si ce n'était là qu'une inspiration de désespoir, on en serait trop heureux. Le désespoir est chose poétique, c'est le cri de l'âme troublée jusqu'en son principe même, et des profondeurs d'où sort ce cri on sent à quelles sublimités elle aspirait. Celui qui est capable de chanter le désespoir est capable aussi, et plus qu'un autre, de chanter un jour l'espérance et la foi; l'impression désolante ici, c'est que l'auteur paraît à l'aise dans ces régions sans lumière. Il ne sait d'où vient l'humanité, il ne sait où elle va, peu lui importe. De nobles âmes, au commencement de ce siècle, ont allumé un flambeau qui bien des fois, éclairant leur marche, les a protégées contre elles-mêmes; lui, sans façon, en passant, il éteint la lueur protectrice et s'installe tranquillement en pleine obscurité. Ne dites plus, comme Michelet : « Avec le monde a commencé une guerre qui ne doit finir qu'avec le monde; » ne dites plus, comme Edgar Quinet : « Captif dans les bornes du fini, l'infini s'agite pour en sortir; » ne redites plus les doctrines que nous ont enseignées Cousin et Jouffroy, Chateaubriand et Lamartine, ce que tant d'autres ont répété, ce qui a soutenu tant de vaillans cœurs dans les épreuves de nos jours. Il n'y a plus de guerre à continuer, plus de voyage à terminer; il n'y a plus ni voie à suivre, ni vérité à poursuivre. La légende des siècles, c'est la nuit des siècles.

M. Victor Hugo semble avoir senti lui-même cette impression désastreuse de son œuvre. Il a essayé d'expliquer à sa manière l'étrange chaos qu'il propose à la contemplation de ses lecteurs. La première pièce du premier volume est évidemment une préface justificative. Il a eu, dit-il, une vision, et de cette vision est sorti ce livre. Il n'est pas défendu à la critique de supposer que le poète, comme c'est son droit, arrange ici très poétiquement les choses, et que cette vision d'où le livre est sorti est simplement un remords littéraire, l'aveu d'un embarras dont on ne peut que le louer, le sentiment d'une inquiétude philosophique et morale qui lui fait grand honneur. Que cette pièce ait été composée à Guernesey il y a quelques années ou à Paris il y a quelques mois, cela ne fait rien à l'affaire; l'enchaînement des idées est manifeste. Lancé à toute bride au milieu de ses imaginations chaotiques, le poète a jugé nécessaire d'expliquer pourquoi cette espèce d'épopée du genre humain présentait l'aspect d'un bouleversement effroyable. Il a com-

pris qu'il avait besoin d'une excuse. C'est justice de noter ce scrupule du poète et de lui en tenir grand compte.

L'auteur de *la Légende des siècles* a donc eu une vision. Rêve étrange! apparition monstrueuse! figurez-vous, si vous le pouvez, un mur gigantesque fait de chair vive et de granit brut. C'est un édifice et en même temps une multitude, c'est une muraille et une foule. Parfois le mur se déchire, et l'on aperçoit des salles immenses où siégent des vainqueurs soûls de crimes et d'encens; mais cette déchirure n'est pas nécessaire pour laisser voir quelle place occupe dans la hideuse Babel la race d'Adam et d'Ève. A vrai dire, toute cette construction se compose d'êtres humains. Le jaspe et le porphyre y frissonnent, le marbre y a le glaive au poing, la poussière pleure, l'argile saigne. Si une pierre s'en détache, on reconnaît un homme ou une femme. De temps à autre, un éclair frappant une des parois fait luire subitement des millions de faces. D'abord le poète ne devinait tout cela que d'une manière vague, comme à travers le voile d'une vapeur flottante, puis, à force d'y attacher ses regards fixes, il a fini par tout voir, l'ensemble et le détail, la masse cyclopéenne et l'habitant de chaque cellule :

Chaos d'êtres montant du gouffre au firmament!
Tous les monstres, chacun dans son compartiment;
Le siècle ingrat, le siècle affreux, le siècle immonde;
Brume et réalité! nuée et mappemonde!
Ce rêve était l'histoire ouverte à deux battans,
Tous les peuples ayant pour gradins tous les temps;
Tous les temples ayant tous les songes pour marches;
Ici les paladins et là les patriarches...

Mais non, voilà ce qu'on ne peut laisser passer sans une protestation énergique, non, cent fois non, ce n'est pas l'histoire ouverte à deux battans, c'est le pêle-mêle des âges, c'est la promiscuité des idées et des œuvres, un vrai pandémonium qui fait injure à toute la race humaine. L'auteur nous dit bien que cette muraille livide, ce bloc d'ombre, montait dans l'infini vers une clarté lointaine, et que la vision noire s'évanouissait dans l'aube d'un ciel blanchissant, mais cette espérance ne fait qu'apparaître, légère et inconsistante comme le feu follet des marécages. C'est une rime sans doute qui l'avait amenée, une autre rime l'emporte, et on ne la revoit plus.

Tandis que le poète considère toujours cette Babel de corps humains, deux grands bruits se font entendre aux deux bouts de l'horizon. D'un côté c'est l'esprit de *l'Orestie* qui souffle, de l'autre l'esprit de *l'Apocalypse*. L'un crie : Fatalité! l'autre crie : Dieu! et tous deux passent comme des chars formidables. Dieu ou fatalité, ce mot suffit pour renverser à jamais la cité des humains. Tout

s'écroule. *Le mur des siècles,* c'est ainsi que le poète appelle le titanique échafaudage qu'il vient de décrire, le mur des siècles chancelle et tombe. Il ne reste plus que des ruines, des blocs, de longues déchirures, des entassemens percés de trous énormes au fond desquels on aperçoit l'abîme. Voilà de quelle vision est sorti ce livre, la nouvelle série de *la Légende des siècles :*

De l'empreinte profonde et grave qu'a laissée
Ce chaos de la vie à ma sombre pensée,
De cette vision du mouvant genre humain,
Ce livre, où près d'hier on entrevoit demain,
Est sorti, reflétant de poème en poème
Toute cette clarté vertigineuse et blême;
Pendant que mon cerveau douloureux le couvait,
La légende est parfois venue à mon chevet,
Mystérieuse voix de l'histoire sinistre;
Et toutes deux ont mis leur doigt sur ce registre.

Et qu'est-ce maintenant que ce livre, traduit
Du tombeau, du passé, du gouffre et de la nuit?
C'est la tradition tombée à la secousse
Des révolutions que Dieu déchaîne et pousse;
Ce qui demeure, après que la terre a tremblé;
Décombre où l'avenir, vague aurore, est mêlé;
C'est la construction des hommes, la masure
Des siècles, qu'emplit l'ombre et que l'idée azure.
L'affreux charnier-palais en ruine, habité
Par la mort, et bâti par la fatalité,
Où se posent pourtant parfois, quand elles l'osent,
De la façon dont l'aile et le rayon se posent,
La liberté, lumière, et l'espérance, oiseau;
C'est l'incommensurable et tragique monceau
Où glissent, dans la brèche horrible, les vipères
Et les dragons, avant de rentrer aux repaires,
Et la nuée avant de remonter au ciel;
Ce livre, c'est le reste effrayant de Babel;
C'est la lugubre tour des choses, l'édifice
Du bien, du mal, des pleurs, du deuil, du sacrifice,
Fier jadis, dominant les lointains horizons,
Aujourd'hui n'ayant plus que de hideux tronçons,
Épars, couchés, perdus dans l'obscure vallée;
C'est l'épopée humaine, âpre, immense, — écroulée.

Comprenne qui pourra. Nous disions que M. Victor Hugo, éprouvant le besoin d'expliquer le désordre de son œuvre, faisait preuve d'un scrupule très honorable. Malheureusement c'est là que doit s'arrêter notre éloge; cette explication n'explique rien. Des mots! des mots! comme dit Hamlet. Comment le poète ose-t-il prétendre que ce mur vivant était d'abord un édifice aussi harmonieux que prodigieux, un édifice complet, régulier, logique,

Où tous les temps groupés se rattachaient au nôtre,
Où les siècles pouvaient s'interroger l'un l'autre,
Sans que pas un fît faute et manquât à l'appel?

Sa description même lui donne un démenti, puisqu'on y voit entassées au hasard les choses les plus disparates et l'histoire devenue un magasin de bric-à-brac : voici les paladins et les patriarches, voici Nemrod et Booz, Jason et Fulton, Eschyle et *la Marseillaise*, Bonaparte au pont de Lodi, non loin du Christ et de Néron; voici, détail important, les ciseaux d'or avec lesquels on mouchait la lampe dans l'antre d'une prophétesse biblique; voici les colliers que portait Tibère et que Tacite arrangeait en carcans; voici la chaîne d'or du trône qui s'en va naturellement aboutir au bagne; voici enfin, c'est le dernier trait, voici le braconnier terrible, Satan, qui, noir, riant, l'œil allumé, braconne dans la forêt de Dieu. Assurément tout cela n'est pas vulgaire, mais où est le sens? où est la suite des âges? où est l'harmonie des choses, cette harmonie qui résulte même des plus violens contrastes? Ce n'est donc pas l'esprit de *l'Orestie* et l'esprit de *l'Apocalypse* qui ont détruit la belle ordonnance dont le poète nous parlait tout à l'heure, cette ordonnance n'existait pas. Et à supposer même qu'elle ait existé, non pas dans la peinture déployée sous nos yeux, mais dans la pensée intime du poète, à supposer, dis-je, que le grand artiste, séduit par l'enchantement des rimes, comme les antiques voyageurs par les chants de la sirène, ait suivi l'appel des paroles sonores sans trop se rappeler son idée première, pourquoi donc seraient-ce *l'Orestie* et *l'Apocalypse* qui auraient détruit cette magnifique architecture? Quoi! les siècles sont là parfaitement disposés, chacun à sa place, chacun dans son groupe et pouvant tous s'interroger l'un l'autre; Eschyle parle, saint Jean parle, et la cité des âges n'est plus qu'un monceau de ruines! On aurait cru au contraire que des *Védas* à *l'Orestie* et de *l'Orestie* à *l'Apocalypse*, une pensée divine se dégage au fond du cœur de l'homme et que toute l'histoire en est éclairée.

Si le poète a voulu dire qu'avant les clameurs de la conscience humaine la barbarie dominait dans le monde et que l'éclat de ces grandes voix, comme la trompette du jugement, a fait crouler une construction maudite, sa pensée serait exprimée d'une façon bien équivoque et elle donnerait lieu à des objections non moins fortes. On serait obligé de protester encore au nom de la philosophie de l'histoire; il faudrait demander au sombre visionnaire pourquoi il enveloppe dans une telle malédiction ces milliers d'années pendant lesquelles la race d'Adam a si péniblement creusé son sillon et préparé des temps meilleurs. Nous savons trop quelle est la part du mal dans les choses de ce monde; est-ce une raison pour nier la part

du bien? et faut-il donc que les intermittences du jour, les défaillances et les erreurs des générations empêchent le penseur de reconnaître dans l'histoire générale de la famille humaine une marche continue vers la lumière?

Du fond de ce chaos que nous montre le poète et dont il a essayé bien vainement de justifier la conception, peut-être verrons-nous au moins surgir une idée, une lueur, une sympathie, un amour, quelque chose enfin qui nous révèle la philosophie de ce nouveau cycle de légendes. Quel est donc cette fois le héros cher à M. Victor Hugo? Dans chacune des phases de sa vie, l'illustre poète a toujours eu, à travers les inspirations les plus variées, une inspiration particulière, tantôt une grande figure, tantôt une grande passion, qui tenait pour ainsi dire le centre de son œuvre et autour de laquelle venait se ranger le chœur mélodieux de ses rêves. Sa grande figure, aux heures de la jeunesse, c'était celle de l'empereur. Il semblait dire comme Virgile :

In medio mihi Cæsar erit templumque tenebit.

Cette préoccupation se produisait chez lui sous maintes formes; il arrivait même qu'elle se dépaysait, — bien plus, qu'elle se déguisait, si je puis ainsi parler. Au quatrième acte d'*Hernani*, lorsqu'il fait grandir tout à coup celui qui va être Charles-Quint, lorsqu'il met sur ses lèvres ces ardentes paroles :

Empereur! empereur! être empereur! — O rage!
Ne pas l'être! — et sentir son cœur plein de courage!

ce qu'il a en vue manifestement, c'est l'idée du pouvoir impérial telle qu'il l'a conçue d'après Napoléon, beaucoup plus que la personne de Charles-Quint. Il en faut dire autant de son Barberousse dans *les Burgraves*. Le commentaire de ces figures glorifiées par lui sur la scène, ce sont les belles pièces dont il a enrichi de 1830 à 1840 l'éclatante série de ses recueils lyriques. Il suffit de rappeler dans *les Feuilles d'automne* les pages intitulées *Souvenir d'enfance* ou bien encore la *Rêverie d'un passant à propos d'un roi.* Dans les *Chants du crépuscule*, souvenez-vous de ces deux odes lancées d'une voix si pleine, si vibrante, l'une *A la Colonne*, l'autre *A Napoléon II.* Relisez dans *les Voix intérieures* l'ode *A l'Arc-de-Triomphe.* Enfin qui donc a écrit ces strophes indignées au sujet de je ne sais quelle bévue administrative offensant la mémoire de la duchesse d'Abrantès :

Puisqu'un stupide affront, pauvre femme endormie,
Monte jusqu'à ton front que César étoila,

C'est à moi, dont ta main pressa la main amie,
De te dire tout bas : Ne crains rien! je suis là!

Car j'ai ma mission! car, armé d'une lyre,
Plein d'hymnes irrités, ardens à s'épancher,
Je garde le trésor des gloires de l'empire :
Je n'ai jamais souffert qu'on osât y toucher!

Celui qui a écrit ces strophes au mois de février 1840, c'est le poète à qui nous devons *les Rayons et les Ombres.* Tel était d'ailleurs le ton général sous le règne de Louis-Philippe. C'était le temps où M. Thiers, dans son discours de réception à l'Académie française, rappelant les grandeurs du XIXe siècle, s'écriait : « Nous avons vu César, César lui-même! » C'était le temps où Michelet, dans ses cours du Collége de France, tenait le même langage à un auditoire passionné; c'était le temps où Edgar Quinet consacrait tout un poème épique à Napoléon. Seul, M. Auguste Barbier, dans son ïambe intitulé *l'Idole,* avait résisté à l'entraînement universel.

A partir de 1849 (il est inutile de montrer ici ce que Balzac appelle l'envers de l'histoire, c'est-à-dire les affaires privées derrière les événemens publics), la pensée dominante de M. Victor Hugo fut exactement le contre-pied de celle qui l'avait inspiré jusque-là. Il admirait l'empereur, l'empereur idéal, l'empereur de tous les temps, celui qui tient le glaive, la main de justice, et devant lequel s'inclinent les rois. Dès qu'il l'apercevait dans le monde, n'importe à quelle date, que ce fût au moyen âge ou pendant la renaissance, ou vers la fin de la révolution, il allait à lui et chantait. Ce sera le contraire dorénavant. Son idée maîtresse depuis 1849, c'est la haine implacable dont il poursuit l'empereur, je dis l'empereur de tous les temps, celui du moyen âge ou de la renaissance, comme celui des temps modernes. Telle est, par exemple, sa préoccupation continuelle dans la première partie de *la Légende des siècles.* Qu'est-ce que Ratbert? L'empereur féroce du moyen âge. Qu'est-ce que Sigismond? L'empereur félon du temps de la renaissance. Qu'est-ce que le baron Madruce? Un colonel mercenaire au service de l'empereur du XVIIe siècle, du lâche empereur écrasant ses peuples avec des étrangers qu'il paie. Au fond, c'est toujours la même figure, glorifiée naguère, aujourd'hui maudite.

Quel est donc le personnage qui va surtout occuper le poète en ce nouveau recueil de légendes épiques? même dans ce chaos, même dans *cette épopée humaine écroulée,* comme dit l'auteur, il est impossible qu'on ne découvre pas un héros préféré. Le voici, c'est le titan. Le premier volume du moins est consacré à sa gloire; chacun l'y reconnaîtra sans peine. Dans maintes pièces de ce vo-

lume, c'est le titan qui est au premier plan et qui joue le premier rôle. Ici, du fond de son antre, il défie les puissances supérieures et les appelle *tas de dieux*. Là, quand il a été vaincu par les olympiens, il laisse en tombant la terre si désolée, que cette défaite des géans a toutes les apparences d'un cataclysme universel. Les dieux ont ravagé la terre, ils ont souillé tout ce qui était le charme de l'antique nature, abaissé tout ce qui en était la grandeur et la gloire. Plus de fleurs dans les champs, plus de géans sous le ciel. Les cyclopes, fils puînés de Démèter, sont des lâches. Au lieu de continuer la lutte pour venger leurs aînés, les cadets se sont soumis aux vainqueurs; ils sont esclaves. Vulcain, le dieu cagneux, les emploie dans sa forge. Tout n'est pas fini cependant. Tournez la page, vous pourrez lire, si le livre ne vous tombe des mains, les prodigieuses aventures du grand vaincu enseveli sous la montagne; c'est Phtos, l'aîné des colosses terrassés. Il brise ses chaînes, il secoue les blocs de granit, il sonde, il creuse, il sape, il se fraie une route, traverse des cavernes de soufre et de lave, des lacs empestés, des marécages fétides, toutes *les casemates du chaos*. Est-il libre? Non pas. Au lieu de la montagne, c'est la terre tout entière qui pèse sur lui. Le voilà dans le puits de l'abîme; il va toujours, couvert de sang et de fange. Il descend, il tombe, il tourne, il s'enfonce,... où est-il? Quel est ce lieu sans nom? Ce n'est pas un lieu, ce n'est pas même le vide, c'est le néant, *la clôture à laquelle aboutissent les choses*. Ce néant toutefois, sans se soucier de la logique, il l'attaque avec rage; il est vrai que c'est en même temps une clôture, et qu'une clôture peut bien être dérangée par la main d'un titan. O puissance de la métaphore! Cette image le sauve; à coups de talon, à coups de poing, il ébranle la clôture; puis, les bras tendus, il étreint un bloc, l'écarte, pratique un trou dans le mur et se trouve, un peu ahuri sans doute, mais fort commodément, à la fenêtre.

Phtos est à la fenêtre immense du mystère.
Il voit l'autre côté monstrueux de la terre,
L'inconnu, ce qu'aucun regard ne vit jamais;
Des profondeurs qui sont en même temps sommets,
Un tas d'astres derrière un gouffre d'empyrées,
Un océan roulant au pli de ses marées
Des flux et des reflux de constellations;
Il voit les vérités qui sont les visions;
Des flots d'azur, des flots de nuits, des flots d'aurore,
Quelque chose qui semble une croix météore,
Des étoiles après des étoiles, des feux
Après des feux, des cieux, des cieux, des cieux, des cieux!
Le géant croyait tout fini; tout recommence!

Ce tout qui recommence, c'est l'infini. Phtos le voit en son entier, grâce à la fenêtre merveilleuse; *il voit le fond, il voit la cime!* On pense bien que ce spectacle doit le troubler un peu; si commodément qu'il soit accoudé à ce balcon, il éprouve des émotions contradictoires, il ressent par exemple *la joie obscure de l'abîme,* et en même temps, accablé de soleils, de météores, d'étoiles, de voûtes célestes succédant à des voûtes célestes, il subit *l'inexprimable horreur des lieux prodigieux.* N'importe, horreur ou joie, il a vu ce que nul n'a vu, il triomphe, et refaisant le même chemin, remontant le même puits, traversant les mêmes cavernes, escaladant les mêmes entassemens de rochers, grave, hautain, foudroyé, offrant aux regards *la difformité sublime des décombres,* il surgit tout à coup au milieu des olympiens, pour leur crier : O dieux! il est un Dieu.

Tout cela pouvait se dire plus simplement, sans que la poésie eût rien à y perdre. N'insistons pas toutefois; avec ces imaginations sans frein, la critique serait trop aisée. Ce qui attire ici notre curiosité, c'est la philosophie des religions, partie si considérable de la philosophie générale de l'histoire. M. Victor Hugo ne se contente pas d'être le plus colossal et plus cyclopéen des poètes; on le blesserait assurément, si on négligeait d'étudier chez lui le penseur. Il a sa philosophie des religions dans *la Légende des siècles* comme il a sa philosophie de l'histoire. Hélas! l'une et l'autre se ressemblent trop. Nous avons réclamé tout à l'heure contre cette philosophie de l'histoire qui supprime la grande loi morale, la loi du mouvement et du progrès; il faut protester aussi contre une philosophie des religions qui fausserait à la fois l'idée de Dieu et l'idée de l'homme.

Le titan, pour se venger des dieux, découvre et annonce le Dieu unique. Fort bien. Ces vieux symboles peuvent être interprétés de bien des manières. L'interprétation proposée dans les poèmes de M. Hugo n'a rien qui choque ni la philosophie ni l'histoire. Elle se rattache même à l'interprétation chrétienne du mythe de Prométhée. Plusieurs pères de l'église ont vu dans le supplicié du Caucase une image de l'humanité avant la venue du Messie, et le *Prométhée délivré,* non pas celui d'Eschyle, perdu pour nous aujourd'hui, mais celui que concevait leur imagination apparaissait aux lettrés des vieux âges chrétiens comme un symbole de l'affranchissement des âmes par l'Évangile. C'est la haute conception que l'auteur d'*Ahasvérus* a réalisée avec noblesse dans son drame de *Prométhée,* lorsqu'il nous montre au troisième acte les archanges Michel et Raphaël venant briser les chaînes du bon titan et percer d'une flèche le cœur du vautour. Mais ce rôle de titan n'est beau qu'à la condition de représenter quelque chose d'humain. Ce qui fait la gran-

deur de Prométhée, c'est sa tendresse pour l'homme. Si le géant n'est qu'un être immense, un lutteur énorme, un bloc de muscles et d'os, le type de la révolte contre une divinité supérieure, ses aventures nous toucheront peu. Le titan de M. Hugo a-t-il le moindre rapport avec l'humanité? Je ne vois qu'un seul passage où l'homme soit nommé dans ces titaniques légendes :

> Jadis la terre était heureuse, elle était libre,
> Et, donnant l'équité pour base à l'équilibre,
> Elle avait ses grands fils, les géans; ses petits,
> Les hommes...

Et le poète refait à sa manière une description de l'âge d'or. Malheureusement, c'est lui seul qui parle, le titan ne dit rien. De ce frère inférieur, le titan ne paraît avoir aucun souci. Ce n'est pas pour lui qu'il se bat et qu'il souffre. Ah! que nous voilà loin de Prométhée, du Prométhée d'Eschyle et du Prométhée d'Edgar Quinet! Décidément, ce Phtos n'est qu'un acrobate colossal, étonnant le monde, sans profit pour personne, par d'épouvantables tours de force.

C'est lui pourtant qui, de la fenêtre ouverte à coups de poing sur l'infini, a découvert le Dieu unique. Si cela est, le service n'est pas médiocre. Voyons donc quel est ce Dieu. Il y a trois ou quatre poèmes dans lesquels M. Victor Hugo prétend nous faire entrevoir, au-delà de tous les mondes, au-delà de toutes les théogonies, au-delà de toutes les religions, le Dieu de l'Immensité. La place même que ces poèmes occupent dans l'ensemble de l'œuvre est significative; les uns forment le début du premier volume, les autres terminent le second. C'est le commencement et la fin, l'alpha et l'oméga; entre ces deux termes est comprise toute la philosophie religieuse de *la Légende des siècles*. La première de ces pièces est intitulée *Suprématie*. Trois grands dieux, Vayou le dieu du vent, Agni le dieu de la flamme, Indra le dieu de l'espace, s'assoient sur le zénith et se disent : Nous sommes les seuls dieux. Tout à coup apparaît une lumière *ayant les yeux d'une figure*. Les dieux s'étonnent. Agni et Indra chargent Vayou d'aller voir ce que c'est que cette lumière. — Qu'es-tu? lui demande Vayou. — Toi-même, qu'es-tu? répond la figure lumineuse. — Je suis Vayou, le dieu du vent, et d'un souffle je puis emporter la terre à travers les étoiles. — Emporte donc ce brin de paille, dit l'apparition. Le dieu fait rage, démuselle les ouragans, déchaîne toutes les meutes de l'air, fait trembler l'univers de la base jusqu'au sommet. La tempête a épuisé ses forces, le brin de paille n'a pas bougé. Le dieu de la flamme sera-t-il plus heureux? Agni va trouver l'apparition et le même dialogue s'engage : — Qu'es-tu? — Qu'es-tu toi-même? — Je suis le dieu

de la flamme, et je puis brûler les mondes, les soleils, tout ce qui existe aux quatre points cardinaux. — Brûle donc ce brin de paille. — Agni frappe du pied et fait jaillir des fournaises qui versent des torrens de feu sur l'humble fétu. La tempête embrasée a lancé toutes ses laves, le brin de paille est toujours là. C'est le tour du dieu Indra. — Qu'es-tu? dit-il à l'apparition. — Toi-même, qu'es-tu? — Je suis le dieu de l'espace, j'embrasse tout, je vois tout, rien ne saurait m'échapper; si un être cessait d'être visible à mes regards, c'est lui qui serait Dieu, non pas nous.

> — Vois-tu ce brin de paille?
> Dit l'étrange clarté d'où sortait une voix.
> Indra baissa la tête et cria : — Je le vois.
> Lumière, je te dis que j'embrasse tout l'être;
> Toi-même, entends-tu bien, tu ne peux disparaître
> De mon regard, jamais éclipsé ni décru!
>
> A peine eut-il parlé qu'elle avait disparu.

Le symbole est si étrange qu'on l'a pris pour une mystification. Le dieu Vayou particulièrement appelait la parodie. Le moyen de croire que ce dieu burlesque ne fût pas une invention du hardi poète! Ce qui est une invention, et une invention des plus saugrenues, c'est l'idée d'emprunter ce personnage aux théogonies indo-iraniennes et de le jeter sans façon à la tête du lecteur ébahi. S'il se trouve à Paris, à Londres, à Berlin, un petit groupe de mythologues capables de s'intéresser au dieu Vayou, est-ce donc pour ce public tout spécial que M. Hugo a composé sa pièce? J'ose lui dire qu'il s'est trompé. Il n'apprendra rien aux maîtres et fera rire les profanes, ou plutôt, pour des raisons différentes, il provoquera la même gaîté chez les uns et les autres. J'ouvre le livre qu'un jeune savant, M. James Darmesteter, va soumettre prochainement à la faculté des lettres de Paris, et j'y trouve de curieux détails. Si le mot Vâyu, dans les Védas, signifie le vent et le dieu du vent, la personne du dieu dans la trinité indo-iranienne est bien autrement complète. « Dans l'Avesta, dit M. Darmesteter, Vâyu est un dieu qui agit dans les hauteurs, un dieu qui frappe, un dieu conquérant, conquérant de la lumière, anti-démoniaque; dieu à la lance aiguë, à la large lance, à la lance pénétrante, tout lumineux, fort entre les forts, rapide entre les rapides; un dieu retentissant, aux anneaux sonores, au casque d'or, au collier d'or, au chariot d'or, à la roue d'or, aux chaussures d'or, à la ceinture d'or, à l'arme d'or (1). »

(1) Voyez *Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire*, par James Darmesteter, 1 vol.; Paris, Vieweg.

Est-ce que ce dieu brillant, actif, anti-démoniaque, vaillant soldat du bon principe, ne méritait pas d'être représenté par le poète autrement que sous les traits d'un monstrueux souffleur aussi enragé qu'impuissant? Et surtout, sans chicaner plus longtemps l'audacieux visionnaire sur ses fantaisies mythologiques, est-ce qu'il ne pouvait montrer par de plus grandes images la *suprématie* qu'il essaie de glorifier? Ce colloque du tout-puissant avec les divinités indo-iraniennes a vraiment quelque chose de puéril.

Tel est en effet le sens de cette scène; il s'agit de montrer le vrai Dieu à une distance infinie de toutes les divinités du vieil Orient, de même que dans le poème du *Titan* il s'agit de montrer le même dieu, le dieu unique, le seul très haut, le seul tout-puissant, à une distance infinie de l'Olympe hellénique. L'idée est excellente; pourquoi le poète l'exprime-t-il sous une forme si bizarre? En face des trois dieux indo-iraniens assis sur le zénith, qu'est-ce que cette lumière qui a les yeux d'une figure? Et là-bas, à l'extrémité des mondes que le titan aperçoit de sa fenêtre, au-delà des espaces, au-delà des cieux, qu'est-ce que ce signalement de Polyphème auquel il reconnaît le tout-puissant :

O stupeur! il finit par distinguer, au fond
De ce gouffre où le jour avec la nuit se fond,
A travers l'épaisseur d'une brume éternelle,
Dans on ne sait quelle ombre énorme, une prunelle!

Ainsi, une lumière avec les yeux d'une figure, une prunelle dans une ombre énorme, voilà le dieu souverain devant lequel disparaîtront les dieux de l'Orient et de la Grèce! Le poète répondra sans doute qu'il s'agit des temps primitifs et que les pressentimens de l'unité divine dans les sociétés barbares ne sauraient être exprimés avec l'idéale sublimité des âges philosophiques. Rien de plus juste; ce n'est pas dans ces premières pièces, c'est dans les dernières qu'il faut chercher la théodicée de l'auteur. Les trois poèmes qui terminent le second volume nous donnent le résumé de sa philosophie religieuse. L'un s'appelle *le Temple*, l'autre est adressé *à l'Homme*; le troisième a pour titre le mot *Abîme*. Ce sont trois expressions d'une même doctrine. Dans le temple que sa pensée construit se dressera une statue immense, vêtue d'un voile insondable, qui figurera le dieu certain et ignoré. Le temple n'aura point de Coran, point d'arche, point de dogmes, point de prêtres, point de culte, rien de ce qui peut être contesté par la raison, et, n'ayant à craindre aucune attaque, il sera bien sûr de rester toujours debout après que tous les autres temples auront croulé. La statue voilée aura l'air de rêver au cosmos; immobile et muette, elle agira pour-

tant et parlera. Tous les hommes sentiront son pouvoir, toutes les âmes entendront sa voix. Les méchans seront mal à l'aise dans son voisinage, mais les bons, les augustes, les penseurs, les sages, sentiront le plein jour sur leur âme,

Comme sous le regard d'une énorme prunelle.

Cette prunelle énorme, — car à la fin comme au début le poète tient à ses images, — est-elle le point lumineux vers lequel doit se diriger la pauvre race des humains? Non, elle perdrait son temps et sa peine. C'est ce que lui signifie l'auteur de *la Légende des siècles:* — *Si tu vas devant toi pour aller devant toi,* ô homme, c'est bien; il faut que l'homme se meuve. Va, marche, jette la sonde; mais, sache-le bien une fois pour toutes : jamais tu n'arriveras, jamais tu ne trouveras ce que tu cherches. Une trop grande distance te sépare de l'être infini. Ton sentiment religieux aura beau changer d'idéal, de forme, de culte, la religion la plus pure sera toujours vaine, car elle sera toujours infiniment loin de la cause des causes.

C'est pour mettre en relief cette théorie désolante que le poète a écrit les pages intitulées *Abîme.* Écoutez : l'homme parle, l'homme du XIXe siècle et l'héritier de tous les âges; il vante ses luttes, ses conquêtes, ses trésors, il s'appelle Platon, César, Dante, Shakspeare, il a la science et l'art, le génie et la force, il fonde, il crée, et ce que la nature ne fait qu'ébaucher, c'est lui qui l'achève. « Terre, dit-il, je suis ton roi. — Tu n'es que ma vermine, » répond la Terre, et, comparant sa puissance, sa fécondité, son renouvellement perpétuel, à la destinée éphémère des fils d'Adam, elle triomphe en d'orgueilleuses paroles. Saturne, qui l'a entendue, lui impose silence : Convient-il à la chétive planète d'élever si haut la voix? Qu'est-ce que ce grain de sable, avec un grain de cendre pour satellite, auprès de Saturne, et de son immense anneau, et des sept lunes qui lui font cortége? Paix! dit le Soleil; Terre, Saturne, vous n'êtes que mes vassales, c'est moi qui suis le souverain. Vous n'êtes que le bétail, c'est moi qui suis le pasteur. Sans moi, que seriez-vous? Un chaos de fange. Je suis la loi qui vous donne l'ordre, je suis le feu qui vous donne la vie. Il faut entendre alors de quel ton Sirius parle au Soleil et quelles humiliations il lui inflige : il l'appelle atome, poussière, *espèce de clarté,* il le traite de gardeur de planètes, il lui demande s'il y a de quoi être si fier, pour sept ou huit moutons qu'il mène paître dans l'azur; lui, dans son orbe immense, il emporte

Mille sphères de feu dont la moindre a cent lunes.
Le sais-tu seulement, larve qui m'importunes?

Que me sert de briller auprès de ce néant?
L'astre nain ne voit pas même l'astre géant.

Mais Sirius, l'astre géant, est humilié à son tour par Aldebaran, Aldebaran est humilié par Arcturus, Arcturus par la comète, la comète par septentrion, septentrion par le zodiaque, le zodiaque par la voie lactée, la voie lactée par les nébuleuses, les nébuleuses par l'infini, lequel enveloppe tout l'être, toutes les variétés de l'être, et ramène la multiplicité discordante à sa mystérieuse unité. Cet infini lui-même a-t-il le droit de parler? Non, Dieu seul a ce droit, car Dieu seul peut prononcer le dernier mot, Dieu seul peut dire :

Je n'aurais qu'à souffler, et tout serait de l'ombre.

Certes voilà un concert grandiose. Est-il bien sûr pourtant que ce soit une poétique image de la vérité? M. Victor Hugo, en voulant glorifier Dieu à sa manière, n'a-t-il pas contre lui la conscience de tous les siècles? N'y a-t-il pas dans cet abaissement de la créature humaine une diminution du Créateur? Entre cet homme qu'il traite de vermine et cette Divinité sans médiateur, placer comme des barrières sans fin ces masses énormes, n'est-ce pas se faire l'idée la plus fausse du mystère de la vie? C'est aux métaphysiciens de rectifier ici les conceptions du poète. Pascal aussi appelle l'homme un ver de terre, mais avec quelle magnificence il le relève! S'il lui défend de se vanter, comme il lui défend de s'abaisser! Le roseau pensant, chez le grand chrétien de Port-Royal, est supérieur à l'univers qui l'écrase; chez l'auteur de *la Légende des siècles,* le roseau pensant est écrasé par l'univers, et l'on ne voit rien qui lui rende le sentiment de sa dignité. Au reste, sans redire ici des paroles que tout le monde sait par cœur, je signalerai seulement une page peu connue qui répond, non pas certes avec plus de grandeur, mais avec plus de précision, aux doctrines de M. Victor Hugo. Lisez ce *Discours de métaphysique* composé par Leibniz *dans un endroit où quelques jours durant il n'avait rien à faire;* on dirait la réfutation expresse de tout ce que le poète vient d'affirmer dans sa philosophie de l'*Abîme*. Dieu, dit Leibniz, est *le chef des esprits, le monarque absolu de la plus parfaite cité ou république, telle qu'est celle de l'univers composée de tous les esprits ensemble, car il est aussi bien le plus accompli de tous les esprits qu'il est le plus grand de tous les êtres.* Leibniz explique ensuite que la fonction des substances étant d'exprimer Dieu et l'univers, les substances qui l'expriment avec connaissance de ce qu'elles font l'expriment bien mieux sans comparaison que les natures brutes et incapables de connaître. Les natures inintelligentes, la Terre et Saturne, le Soleil

et Sirius, Aldebaran et Arcturus, le zodiaque et la voie lactée, ne font que refléter la grandeur de Dieu; les natures intelligentes la reflètent et la connaissent. Entre les unes et les autres, la différence est aussi grande *qu'entre le miroir et celui qui voit.* Ainsi, dit-il encore, « Dieu étant le plus grand et le plus sage des esprits, les êtres avec lesquels il peut pour ainsi dire entrer en communication et même en société le doivent toucher infiniment plus que le reste des choses... Les seuls esprits sont faits à son image et quasi de sa race ou comme enfans de la maison... Un seul esprit vaut tout un monde... Cette nature si noble des esprits fait que Dieu tire d'eux infiniment plus de gloire que du reste des êtres, ou plutôt les autres êtres ne donnent que de la matière aux esprits pour le glorifier. » N'est-ce pas là, je le demande, une réfutation péremptoire? Si M. Victor Hugo était un athée, ces raisonnemens ne le toucheraient pas, mais, puisqu'il croit à l'esprit tout-puissant, il lui est impossible d'échapper à l'argumentation de Leibniz.

Et dans cette lutte inattendue, de quel côté se trouve l'avantage, non plus pour le fond des idées, mais pour la poésie même? Quelle est la plus poétique de ces deux conceptions : ici, un dieu dont la gloire ne se reflète que dans les splendeurs de la matière, là un dieu non-seulement reflété dans des millions de soleils, mais connu, servi, aimé, glorifié, par d'innombrables légions d'esprits? Poser la question, c'est la résoudre. M. Victor Hugo a passé à côté du plus grand sujet, et c'est Leibniz qui est ici le vrai poète. Pourquoi? parce qu'au lieu de s'attacher à un dieu sans rapport avec l'humanité, à un dieu qui n'est que force, puissance, énormité, nature inaccessible et incommunicable, il s'attache par-dessus tout à la *qualité morale* du saint des saints. « C'est pourquoi, dit-il avec une simplicité magnifique, cette qualité morale de Dieu qui le rend seigneur ou monarque des esprits, le concerne pour ainsi dire personnellement d'une manière toute singulière. C'est en cela qu'il s'humanise, qu'il veut bien souffrir des anthropologies, et qu'il entre en société avec nous comme un prince avec des sujets... Les anciens philosophes ont fort peu connu ces importantes vérités : Jésus-Christ seul les a divinement bien exprimées, et d'une manière si claire et si familière que les esprits les plus grossiers les ont conçues : aussi son évangile a-t-il changé entièrement la face des choses humaines (1). »

La théodicée de M. Victor Hugo, en cette nouvelle série de *la Légende des siècles,* est donc aussi erronée que sa philosophie de

(1) Voyez ce *Discours de métaphysique* dans le recueil que M. Foucher de Careil a publié sous ce titre : *Nouvelles lettres et opuscules inédits de Leibniz;* 1 vol. Paris, 1857.

l'histoire. Dans sa transfiguration légendaire des âges, il est vaincu par Michelet et Quinet, par Cousin et Jouffroy, par Chateaubriand et Lamartine; il est vaincu dans ses peintures de l'infini par la sublimité métaphysique de Leibniz. Quand il s'occupe des choses d'ici-bas, il supprime l'idée du progrès; quand il s'occupe des choses d'en haut, il supprime l'idée du dieu moral. Ses deux erreurs font également injure à la majesté divine et à la dignité humaine.

Ceux qui s'étonneraient de nous voir discuter à fond des pages qui relèvent surtout de l'imagination épique montreraient qu'ils connaissent mal M. Victor Hugo. Il y a longtemps que Sainte-Beuve caractérisait très finement une notable part de son génie en l'appelant un Franc, un barbare, initié à toutes les subtilités byzantines. La composition des deux volumes (nous l'annoncions tout à l'heure, et l'on peut voir maintenant si nous avions raison) indique le dessein manifeste de donner une théologie pour enseigne et pour cadre à son *épopée humaine écroulée*. Ce serait faire tort à l'auteur que de considérer cet ouvrage comme un simple recueil de poèmes et de légendes. On y découvre une pensée plus haute, pensée bonne ou mauvaise, mais significative, et qui appelle la discussion. Cette pensée une fois jugée, notre tâche est presque finie. Il ne nous reste plus qu'à marquer d'un trait les principales pièces de l'ouvrage, à signaler celles qui souffrent des erreurs fondamentales du poète, et celles qui par la vertu de sa baguette magique échappent à l'influence funeste.

Le désordre que révèle le conception générale du livre devait nécessairement se retrouver dans un grand nombre des pièces qui le composent. De là les disparates, les incohérences, les voix qui grincent, les chants qui détonnent. A côté de ces pans de murailles dont les brèches superbes excitent l'admiration, on aperçoit je ne sais quels détritus, des fouillis de mots, des tronçons d'idées, ou plutôt, pour employer les termes qui reviennent si souvent sous la plume du poète, des amoncellemens, des échevellemens, des enchevêtremens monstrueux. Les pensées les plus fausses y sont mêlées sans cesse aux sentimens les plus nobles, les fantaisies les plus obscures aux plus lumineuses inspirations. Quand Xerxès fait frapper l'Hellespont de trois cents coups de fouet, c'est une belle idée de montrer Neptune irrité créant Léonidas, et de ces trois cents coups formant les trois cents Spartiates des Thermopyles; mais pourquoi, dans la pièce suivante, faire tenir à Thémistocle un discours si peu grec, un discours plein d'élans héroïques il est vrai, mais plein aussi de déclamations puériles, discours de capitan qui *crache au visage du destin?* C'est une idée dramatique de montrer

le vieux Welf, castellan d'Osbor, résistant au duc de Thuringe, au roi d'Arles, à l'empereur d'Allemagne, bravant les sommations de la diète de Spire, refusant de livrer son château-fort, tenant en échec des milliers de piques, et attiré dans un piége par la voix d'une pauvre mendiante mourant de faim et de froid; mais, sans parler du rôle odieux qu'il attribue au pape Sylvestre dans cette histoire trop naïve, comment le poète accorde-t-il avec les idées générales de son livre cette étrange glorification de l'aristocratie féodale? C'est une pensée généreuse de protester par les clameurs du comte Félibien, par le dédain de Masferrer, contre les tyrannies et les violences; mais qu'est-ce que cette manie de vouloir que les empereurs et les rois aient toujours été des bandits, qu'il n'y ait jamais eu parmi les souverains de vrais chefs de peuple, des protecteurs, des pasteurs, des gardiens de la loi, chargés de la défense de tous contre les despotismes d'en bas? Et s'il parle de la révolution, s'il veut absolument faire rimer *Sieyès* avec *facies*, s'il ne peut se priver du plaisir de traiter à sa façon les guerres civiles de notre siècle, pourquoi ne porte-t-il pas dans ces sujets l'impartialité qui convient au penseur? N'a-t-il pas donné dans un autre recueil un assez libre cours à ses ressentimens personnels? Est-ce qu'il n'y a eu en France, depuis quatre-vingts ans, qu'un seul genre de coups d'état? est-ce que le 18 fructidor n'a pas donné l'exemple au 18 brumaire? Condamnons également tous ces actes, la justice le veut. Sinon, gardons le silence. Quand M. Victor Hugo s'obstine dans une inspiration de haine, sans permettre à l'équité de faire la part de chacun, il nous rappelle ces vers, écrits par Sainte-Beuve il y a une vingtaine d'années, et qui coururent alors dans le monde des lettres, ces vers inédits où il peint un Cyclope, un Polyphème,

Qui, du haut de son rocher noir,
L'œil en feu, l'âme en frénésie,
Debout, farouche, horrible à voir,
Lance des blocs de poésie.

Revenons aux lettres et notons ce mot de Sainte-Beuve, qui, avec sa pénétration merveilleuse, avait si bien deviné la théorie du *mur des siècles;* ce sont bien des blocs de poésie, comme il disait. Il faut ajouter que dans ces blocs les concetti ne manquent pas. C'est ce qui rend les procédés de M. Victor Hugo si faciles à imiter. Il y a des gens d'esprit qui excellent à parodier ces grands mots, ces grands vers, sublimités inintelligibles mêlées de trivialités prétentieuses. On les écoute et on rit, sans que ce franc rire porte atteinte au génie du poète. Mais que dire lorsque ces parodies se rencontrent dans son texte même? Majorien, prétendant à l'empire, est

dans son camp de Germanie, et, debout derrière les créneaux, il parle à un barbare que suit une horde immense. Ce barbare lui offre son aide, il est bref, hautain, armé d'une foi invincible; on reconnaît Attila, le chef des *Sans-nombre*. Si Majorien veut la paix, Attila le fera roi. Majorien doute de la promesse du barbare et lui dit que ses frères ont été battus par les soldats de Rome. Savez-vous ce que le chef des Huns lui répond? Il lui lance un calembour :

Nous n'avons de battu que le fer de nos casques.

Un calembour, dis-je, et de plus un contre-sens, puisque le fer battu « ne prend de l'éclat qu'en perdant de sa solidité. » C'est Buffon qui, dans son *Discours sur le style*, donne cette leçon de métallurgie au roi des Huns. Rappeler Buffon en chantant Attila, n'est-ce pas une parodie des plus drôles? Supposez aussi que, dans une imitation fantasque de M. Victor Hugo, un esprit moqueur fasse dire à l'homme du XIXe siècle, tout enivré de sa force et de ses conquêtes : J'ai supprimé le temps, j'ai rapproché les distances, j'ai réduit le géant Espace à la condition d'un misérable nain;

Je fais causer le Rhin, le Gange et l'Orégon,
Comme trois voyageurs dans le même wagon;

Ne sera-t-on pas charmé d'une pareille trouvaille? Bravo, s'écriera-t-on; quelle fine critique! quelle parodie exquise! Eh bien! ce n'est pas une parodie. L'écrivain qui a trouvé tout cela, l'écrivain qui se permet ces calembours et ces drôleries, c'est le poète lui-même, le poète de *la Légende des siècles*, celui qui, dans *l'Année terrible*, s'adressant à l'honorable général Trochu, l'apostrophe en ces termes : *participe passé du verbe tropchoir...*

Il en coûte d'insister sur les critiques quand on aimerait à signaler des pages irréprochables. Par malheur, si la verve, la force, l'imagination, une puissance de style prodigieuse, éclatent à chaque pièce du recueil, les pages sans reproches sont bien rares. Parmi les meilleurs tableaux de cette galerie, le sentiment public a déjà indiqué *Jean Chouan* et le *Cimetière d'Eylau :* ici un touchant épisode des guerres de la Vendée, là un récit, familièrement épique, tiré des batailles de l'empire. Ce qui a charmé tous les cœurs dans ces deux poèmes, c'est l'inspiration humaine, la sympathie profonde. Oh! que M. Victor Hugo a tort de ne pas faire vibrer plus souvent cette corde qu'il manie en maître! Qu'on est heureux ici d'oublier l'histoire sans âme et la métaphysique sans lumière! *Sunt lacrymæ rerum*. Les commisérations du poète pour les héroïsmes cachés, ses tendresses pour les dévoûmens obscurs, l'ont toujours

admirablement inspiré. Il faut dire la même chose de son respect de l'enfance. Qui donc a mieux parlé des enfans que l'auteur des *Feuilles d'automne*? On le retrouve tout entier, ce poète des plus beaux jours, dans l'*Idylle du Vieillard*, quand il disserte avec tant de grâce sur le bégaiement de la première année:

Trébucher, chanceler, bégayer, c'est le charme
De cet âge où le rire éclôt dans une larme.
O divin clair-obscur du langage enfantin!
L'enfant semble pouvoir désarmer le destin...
L'innocence au milieu de nous, quelle largesse!
Quel don du ciel! Qui sait les conseils de sagesse,
Les éclairs de bonté, qui sait la foi, l'amour,
Que versent, à travers leur tremblant demi-jour,
Dans la querelle amère et sinistre où nous sommes,
Les âmes des enfans sur les âmes des hommes?

C'est la même inspiration qui a dicté le poème si tendre intitulé *Petit Paul*, c'est un sentiment analogue qui a produit le sinistre tableau inscrit sous ce nom : *Question sociale*. Voilà le vrai Victor Hugo. Si je voulais passer en revue toutes les pièces du recueil, j'aurais à signaler comme une fantaisie étincelante, comme une œuvre pleine de cœur et de poésie, la légende de *l'Aigle du casque*; quel que soit pourtant l'éclat de la fantaisie dans l'œuvre de M. Hugo, il faut toujours en revenir, quand on cherche le mieux, à tout ce qui rappelle chez lui l'étude sincère de la vie, la sympathie cordiale, la préoccupation des misères humaines. Le *Petit Paul* et la *Question sociale* d'une part, de l'autre *Jean Chouan* et *le Cimetière d'Eylau*, tels sont les chefs-d'œuvre de cette seconde série de *la Légende des siècles*.

On raconte qu'un éditeur contemporain, ayant proposé à M. Victor Hugo de publier un choix de ses poésies, un choix composé avec soin et pouvant donner de son inspiration une idée lumineuse que ne voilerait aucun nuage, reçut du poète une réponse conçue à peu près en ces termes : « Le voyageur qui revient du Mont-Blanc a-t-il l'idée de ramasser un caillou et de dire : Voilà la montagne? » Ce n'est là peut-être qu'une invention satirique, une petite légende littéraire du XIXe siècle; mais, si par hasard l'histoire se trouvait exacte, il est certain que l'illustre poète en aurait le démenti, car l'avenir lui donnerait tort. Ce qu'il refuse de faire pour nous, l'avenir le fera pour nos fils. Dans cette œuvre si glorieuse et si mêlée, la postérité choisira. Elle aura le droit d'être vigilante en son admiration, car il s'agira de faire honneur au maître qui, l'un des premiers parmi les premiers, a écrit quelques-

uns des plus beaux vers de la poésie française. Je le vois d'avance, cet écrin splendide, je le vois rempli non pas de cailloux, comme dit le poète, mais de diamans. L'introduction du recueil sera empruntée à une page des *Rayons et des Ombres*. On y lira les vers que M. Victor Hugo, il y a trente-sept ans, adressait à un grand statuaire :

> Considère combien les hommes sont petits,
> Et maintiens-toi superbe au-dessus des partis!
> Garde la dignité de ton ciseau sublime.
> Ne laisse pas toucher ton marbre par la lime
> Des sombres passions qui rongent tant d'esprits.
> Michel-Ange avait Rome, et David a Paris.
> Donne donc à ta ville, ami, ce grand exemple,
> Que, si les marchands vils n'entrent pas dans le temple,
> Les fureurs des tribuns et leur songe abhorré
> N'entrent pas dans le cœur de l'artiste sacré.

Ce livre d'or, où devra briller le cœur de l'artiste, ne renfermera donc que les pages sublimes ou charmantes, terribles ou gracieuses, que protégera toujours le sentiment de l'humanité. Les haines, les violences, les injustices, les impiétés, tout ce qui abaisse l'homme, tout ce qui diminue Dieu, en sera impitoyablement retranché. On n'y verra pas non plus ce qui fait tort à la gravité du poète et provoque le sourire : plus de titan à la fenêtre dans le puits de l'abîme, plus d'Attila faisant des concetti, plus de ces grands fleuves associés par la rime dans le même compartiment de chemin de fer. La nouvelle série de *la Légende des siècles* y sera pourtant représentée par plus d'un poème. Nous serions bien trompé, et le jugement définitif nous paraîtrait bien sévère, si la postérité n'y admettait pas au moins *l'Idylle du Vieillard*, *l'Aigle du casque*, *Question sociale* et *Petit Paul*, *Jean Chouan* et *le Cimetière d'Eylau*.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE ROLE

DES PINS ET DU MÉLÈZE

DANS LA PRODUCTION DU SOL

Les conifères à longues aiguilles, auxquels on a donné le nom de *pins*, se trouvent cantonnés chacun dans une station propre. Disparus des plaines fertiles, ils occupent les plus mauvais sols, et chaque espèce de pin semble avoir la mission de féconder une terre ingrate; dune mobile, sable aride, grès inerte, calcaire compacte, schiste brûlé, granit nu, il n'est pour ainsi dire pas une roche, quelle qu'en soit la place entre le tropique et le cercle polaire, sur laquelle ne puissent s'établir des pins. Ils fixent et amendent les sables, désagrègent les grès, broient les calcaires, pulvérisent les schistes, décomposent les granits et transforment la terre minérale en terre végétale. — Tout d'abord ils recouvrent le sol d'un épais tapis d'aiguilles mortes qui maintient la fraîcheur et emmagasine les eaux pluviales. Les racines, traçantes et pénétrantes, s'emparent ensuite de la roche même. Les graines, munies d'une aile, s'envolent, se répandent à grandes distances et colonisent sur les sols nus. Avec le temps, la nappe ininterrompue de la pineraie couvre d'immenses surfaces; elle exerce alors une action puissante sur le climat dont elle atténue les extrêmes. Sous le couvert léger des pins et sur le terrain qu'ils ont préparé, des arbres divers pourront s'établir désormais; des chênes, des sapins et la plupart des essences forestières s'étendront ainsi de proche en proche, succédant aux pins, reprenant et complétant l'œuvre de fécondation du sol.

Le mélèze exerce aussi dans certaines régions froides une action primesautière qui a de l'analogie avec celle des pins; mais il recherche les terrains frais qui ont par là même une puissance propre; il les transforme en prés-bois, les amenant ainsi à un degré de fertilité plus grand que le sol des pineraies. Le mélèze a dans la production un rôle déjà plus élevé que celui des pins.

Ces essences primordiales ont été plus répandues encore dans les âges antérieurs. Les houillères en ont conservé les traces; les tourbières anciennes présentent de nombreux débris des espèces actuelles dans les plaines de l'Europe centrale, où celles-ci sont remplacées maintenant par des bois feuillus. C'est dans le sud et le nord de ce continent que les arbres résineux à couvert léger sont restés largement représentés; c'est là également, ainsi que dans les montagnes, qu'ils semblent le plus utiles pour vivifier la terre; mais partout il se trouve encore des plaines stériles ou des terrains rocheux qu'ils sont aptes à mettre en état de production. Sans sortir de France, il suffit de rappeler les landes et les dunes de Gascogne, les montagnes des Maures et de l'Esterel, les plaines de la Sologne et de la Champagne, les sables des environs de Paris, les friches arides des collines de Bourgogne, les plateaux élevés de l'Auvergne, les versans abrupts des Pyrénées et des Alpes, pour faire pressentir le rôle important que les pins peuvent remplir dans l'économie générale des régions de la zone tempérée.

I.

Les pins se distinguent des sapins non-seulement par les aiguilles grandes et groupées, par les fruits qui mettent deux ou trois années à mûrir, mais par une foule de caractères; ce sont des arbres tout différens. Ils ne forment pas d'autres bourgeons que ceux de l'extrémité des rameaux (1); ils n'ont ainsi que des pousses terminales et autour d'elles des rameaux verticillés sur les branches comme sur la tige. La forme de ces arbres peut donc conserver une grande régularité; c'est ce qui arrive quand l'axe principal s'allonge droit et prime tous les autres par sa vigueur. Souvent au contraire la tige est flexueuse et présente des formes irrégulières peu gracieuses. Alors c'est sur les vieux pins seulement que se manifeste le caractère de force et de grandeur qui en fait la véritable beauté.

Représenté par de nombreuses espèces dans l'hémisphère boréal du globe, le genre pin fait défaut dans l'hémisphère austral; les arbres mentionnés habituellement comme des pins dans ce dernier n'en sont nullement. Ainsi l'île des Pins et la Nouvelle-Calédonie ont de grands arbres résineux, mais ce sont des araucarias en

(1) Sur les sapins, ainsi que sur les chênes, le bourgeon développe immédiatement ses feuilles; sur les pins il n'en est de même que la première année, pour le bourgeon contenu dans la graine et qui émet des feuilles solitaires. Dès lors, les gros bourgeons des pins s'allongent au printemps en se recouvrant de petits mamelons blanchâtres, qui ne sont autres que des bourgeons de seconde génération ou de prompts bourgeons. Ceux-ci ne s'accroissent pas; ils développent seulement deux, trois ou cinq feuilles terminales engainées, entre lesquelles un point vital persiste, conservant la faculté de se ranimer et d'émettre de nouvelles feuilles en certains cas accidentels.

colonne et des dammaras aux feuilles élargies et charnues. L'aire générale d'habitation des pins est même limitée au sud par le tropique du cancer, sauf en un point, sur les hauts plateaux du Mexique, où en s'élevant elle prend quelque expansion au sud du tropique. Les pins européens sont à deux feuilles, c'est-à-dire qu'ils ont tous deux aiguilles dans chaque gaîne; il faut cependant excepter le cembro, qui en a cinq, comme le pin du lord Weymouth, indigène dans le bassin des grands lacs et du fleuve Saint-Laurent, comme le grand pin du Népaul, appelé à juste titre dans les Himalayas le roi des pins, et comme plusieurs autres espèces du Mexique et de la Californie. Les pins à trois feuilles, tous exotiques pour nous, sont nombreux en Amérique; parmi les plus importans se rangent le magnifique pin de Sabine, habitant des montagnes rocheuses; le pin austral, qui couvre les landes à pin des États-Unis du Sud et qui fournit la térébenthine de Boston; le pin des Canaries, espèce précieuse et sur le point de disparaître; enfin le pin à longues feuilles qui forme de grandes forêts aux sources du Gange. Les pins à deux feuilles semblent le monopole de l'ancien monde, à part quelques exceptions comme celle du pin rouge du Canada, espèce voisine de notre pin de Corse.

Nous trouvons en France sous nos divers climats, depuis celui de l'olivier jusqu'à celui du rhododendron, tous les pins européens : le pin pinier, le pin d'Alep et le maritime, le laricio, le sylvestre, le pin de montagne et enfin le pin cembro; ils se divisent assez naturellement en deux sections d'après la station qu'ils occupent, les pins du midi comprenant les quatre premières espèces, les pins du nord représentés par les trois dernières.

Le *pin pinier* ou pin d'Italie se rencontre disséminé dans la région méditerranéenne. Habitant des plaines basses et chaudes, il est rare en France; cependant il constitue dans la petite Camargue une forêt mélangée de pin d'Alep, la pinède de Silveréal, ancien massif intercalé parmi les étangs et aujourd'hui plus qu'à demi ruiné. Les piniers, qui dominent en nombre, n'ont là qu'un fût de 4 mètres.

Dans la grande pineraie de Ravenne, qui s'étend au sud de cette ville sur les dunes de l'Adriatique, ce sont aussi des piniers qui fixent le sol; autrefois on y trouvait de beaux arbres. En Algérie, dans quelques forêts de la province d'Oran, on voit ce pin s'élancer parmi les autres essences et étaler sa large cime au-dessus d'elles. Le pinier peut en effet devenir un grand arbre de 30 mètres de hauteur; il porte alors, en haut d'un fût magnifique, une cime en corymbe dont le feuillage, tout extérieur, n'est pas sans quelque ressemblance avec un immense parasol. Ses longues aiguilles à reflet bleuâtre sont d'un vert riche, qui tranche avec la teinte rousse des branches et du fût. Dans les plaines d'Italie, il se détache vi-

vement sur le ciel pur et fait au paysage un remarquable décor. Moins vigoureux en France, le pinier y est surtout planté comme arbre fruitier dans les jardins en Provence et en Languedoc. Les fruits, gros cônes arrondis, renferment des graines longues formées d'une envoloppe ligneuse très dure et d'une amande comestible. Cette amande a un goût qui rappelle celui de la noisette; les confiseurs en font usage et les enfans s'en régalent. Fait assez rare, il faut au pinier trois années pour mûrir ses fruits, tandis que nos autres pins n'en demandent que deux. Un certain nombre de pins d'Amérique, les pins de Sabine, de Frémont et autres, donnent des graines comestibles, quelques-uns même des graines très grosses, qui sont une véritable ressource pour les Indiens. En Europe, cette propriété n'appartient qu'au pinier sous les rayons du soleil d'Italie, et au cembro sur les hauteurs des Alpes. Toutes ces graines ont une saveur légèrement résineuse.

Le *pin d'Alep* est répandu sur les rivages de la Méditerranée, et il s'en éloigne peu; mais il s'en faut qu'il forme une ceinture autour de cette mer, il est spécial à des terrains de nature déterminée : les sols calcaires lui conviennent seuls. Dès lors il ne constitue de forêts qu'en certaines parties du littoral, parfois très distantes. On le dit originaire de Syrie, et il est connu aussi sous le nom de pin de Jérusalem; en Provence, on l'appelle pin blanc : il se distingue en effet des autres pins du pays par une écorce argentée dans la jeunesse et par la teinte claire des feuilles. C'est l'arbre des terres arides et des rochers brûlés par le soleil; en mélange avec le chêne vert, aux feuilles coriaces et persistantes, il donne, pour ainsi dire, la vie au désert. Au lieu de former d'épais massifs, il se présente ordinairement à l'état d'arbres espacés qui ombragent à peine le sol; à leur abri se développent divers arbustes spéciaux à la région, kermès, arbousiers, myrtes, azalées; mais l'herbe fraîche et tendre des pays du nord est absente, comme l'eau.

Les aiguilles du pin d'Alep, longues de 8 centimètres, fines et doucement inclinées, donnent à l'arbre un feuillage élégant. Si le fût se dressait élancé, si la cime était riche en feuillage, ce pin serait un très bel arbre; mais il n'a qu'une taille moyenne, une cime assez pauvre, une tige habituellement flexueuse et de faibles dimensions. Il peuple quelques milliers d'hectares dans le département des Bouches-du-Rhône, notamment entre Marseille et Toulon. C'est là que se trouvent, sur les rochers du bord de la mer, les forêts communales de Cassis et de La Ciotat, puis la forêt de Gémenos dont les deux versans encadrent l'entrée de la charmante vallée de Saint-Pons, et les grands massifs que traverse la route de Marseille à Toulon. La plus jolie de nos forêts de pin d'Alep est celle qui couvre la petite île de Sainte-Marguerite, auprès de Cannes,

un coin de l'Afrique accolé à la France. Le pin d'Alep est un des arbres forestiers importans de la province d'Oran, ainsi que de l'Andalousie et de l'Italie méridionale, de la Grèce et surtout des basses montagnes de la Turquie d'Europe et de la Turquie d'Asie.

C'est le *pin maritime* ou pinastre qui constitue la forêt des Landes de Gascogne. Cette vaste pignada s'étend aujourd'hui sans interruption de Bordeaux à Bayonne; de là les noms de pin de Bordeaux et de pin des Landes donnés à l'arbre qui la forme, pour ainsi dire, à lui seul. Il est déjà moins frileux que le pin d'Alep, cantonné sous le climat de l'olivier. Le pin maritime est d'ailleurs un arbre de plaine et de montagne; il ne couvre pas seulement les collines sablonneuses des dunes, il s'élève, en Corse par exemple, jusqu'à 1,000 mètres d'altitude.

A l'inverse du pin d'Alep, le maritime ne se trouve jamais spontané sur des sols calcaires (1). Il exige pour se développer un terrain siliceux, sable, granit, gneiss ou autres formations dépourvues de chaux. Ainsi les montagnes des Maures, entre Draguignan, Fréjus et Toulon, forment une région siliceuse, couverte de pin maritime et de chêne-liége, tandis que les calcaires qui l'entourent sont occupés par du pin d'Alep et du chêne yeuse. On voit comment les végétaux fixés au sol ont chacun leur place déterminée par les lois naturelles.

Sur les terrains et à l'altitude convenables, le pin maritime se rencontre dans toute la zone littorale de l'Europe méridionale, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à celle du Danube. Il semble qu'il ne puisse vivre éloigné de la mer; les îles de la Méditerannée et l'Algérie en possèdent aussi des forêts; mais les bords de l'Atlantique, en Portugal comme en Gascogne, en sont plus richement dotés que toute autre région. La France a maintenant 700,000 hectares peuplés par cette essence, dont 600,000 environ dans le triangle compris entre la Gironde et l'Adour, le surplus au nord de la Gironde, en Provence, en Corse et en Algérie.

Ce n'est pas un bel arbre que le pin maritime. Ses longues aiguilles, mesurant jusqu'à 2 décimètres, grossières, rares, d'un vert jaune, ne lui donnent qu'un feuillage pauvre et terne; l'écorce est noirâtre et le fût peu élevé; les massifs, clairs et uniformes, ne dénotent pas au simple aspect l'activité de leur végétation et les richesses qu'ils recèlent. Les longues plaies du résinage et les petits pots suspendus à chaque arbre pour en recevoir la gemme viennent achever le tableau de la forêt monotone que traverse le chemin de

(1) MM. Fliche et Grandeau ont établi les faits qui excluent le pin maritime des sols calcaires. Il y absorbe un excès de chaux, qui a pour conséquence une énorme diminution du fer et surtout de la potasse dans les organes axiles; de là résulte un déficit considérable dans la production d'amidon et, par suite, de térébenthine.

fer des Landes. En terrains accidentés, il n'en est déjà plus de même. Les collines de dunes boisées au pied desquelles s'étend Arcachon, les lettes ou vallées qu'elles renferment, l'antique forêt de la Teste, parsemée de vieux chênes, ont déjà quelque attrait. Les escarpemens porphyriques de la Corse et les grands pins, vierges du résinage, qui s'élèvent à leur pied au milieu des chênes présentent parfois un spectacle vraiment beau. Mais c'est surtout un arbre utile que le pin maritime, et c'est là que se trouve son vrai mérite.

Le *pin laricio* ou pin de Corse habite exclusivement les montagnes. En Corse, laissant au pin maritime les parties basses et les versans inondés de lumière, il s'élève entre 1,000 et 1,600 mètres. On le voit encore : en Espagne, autour de la Maladetta par exemple, en Italie et notamment dans les montagnes de la Calabre, sur le mont Etna en Sicile, où il arrive jusqu'à 2,000 mètres, sur le mont Athos en Macédoine, sur l'Ida en Crète, et dans les montagnes de l'Asie-Mineure. Il s'avance dans l'intérieur de l'Europe par la Carinthie, la Styrie et les Alpes autrichiennes jusqu'aux montagnes de Moravie et de Galicie. Mais dans le bassin du Danube il est relégué sur les parties chaudes des basses montagnes et il se présente sous un aspect tout particulier; il y forme une race distincte.

Le laricio constitue peu de grandes forêts, mais il donne des arbres magnifiques. On trouve encore aujourd'hui dans la forêt de Casamenta, commune de Ghisoni, des laricios qui mesurent 30 à 40 mètres sous branches et 1 mètre de diamètre à la base, présentant en haut d'un fût cylindrique et nu une cime aplatie. Le laricio de Calabre est plus remarquable encore; la cime élancée ne porte plus que des branches faibles et courtes. La tige, parfaitement régulière, est à elle seule presque tout l'arbre; on dirait un mât dressé sur un navire. Le laricio d'Autriche, ou pin noir, a une autre forme. Ce n'est plus l'arbre élevé et tout en fût des terrains granitiques; c'est un arbre trapu et tout en cime, qui vit dans les pierrailles calcaires ou dolomitiques. Cette espèce se distingue par sa rusticité : elle s'accommode des terrains les plus rocailleux de l'Europe centrale, comme fait le pin sylvestre des sables les plus pauvres; elle y conserve une certaine fraîcheur par son couvert épais et riche; elle croît avec rapidité et s'installe de premier jet en des lieux dépouillés de toute végétation forestière. On reconnaît le pin noir non-seulement à son écorce brune, à ses aiguilles fermes et d'un vert foncé, longues de plus d'un décimètre, mais surtout à ses gros bourgeons, à ses grosses pousses et à son aspect d'ensemble, où tout dénote la force et la vigueur. On peut le citer comme exemple de ce fait qu'on a cru remarquer sur les pins en général : c'est que parmi eux les espèces rustiques ont un gros bourgeon terminal porté à l'extrémité d'un rameau de fort diamètre.

Des trois espèces de pins appartenant en Europe aux climats rudes, l'une, le pin sylvestre, est très répandue, tandis que les deux autres, le pin de montagne et le pin cembro, sont très rares. Le mélèze vient s'adjoindre à ces pins soit vers le pôle, soit sur les hautes montagnes.

Le plus important des pins d'Europe est certainement le *pin sylvestre,* spécialement connu sous le nom de pin du nord. On le désigne encore par beaucoup d'autres dénominations empruntées à ses diverses stations, comme l'Auvergne, Briançon, Haguenau, Riga, l'Écosse et la Norvége. Ses aiguilles, longues de 5 à 6 centimètres seulement et rayées de gris cendré, lui donnent un feuillage terne, qui permet de le reconnaître à distance. Les cônes et l'écorce du pied de l'arbre ont de même une teinte grisâtre; mais la partie haute du fût et la naissance des branches se distinguent par une écorce d'un roux vif tout à fait caractéristique. L'aire d'habitation de ce pin est très remarquable par son étendue. Arbre de plaine et de montagne, il s'avance depuis l'extrême nord de l'Europe jusqu'aux régions méridionales, depuis la Mer-Glaciale jusqu'à la Méditerranée. Dans le bassin de la Baltique, le pin sylvestre ne forme pour ainsi dire qu'une immense forêt de 50 millions d'hectares. Le plateau attenant de la Russie centrale en a tout autant, et la forêt de pin sylvestre s'étend encore au-delà de l'Oural dans la Haute-Sibérie; c'est l'arbre des déserts du nord. Dans le bassin du Danube, on ne le rencontre plus qu'en montagne; sur les Alpes, il s'élève parfois très haut aux expositions méridionales en raison de l'abri puissant des grandes chaînes; dans les Pyrénées, il forme encore des forêts à 1,500 mètres, monte par pieds isolés jusqu'à 1,800 mètres et s'étend à l'ouest jusqu'aux pays basques. Il s'élève ainsi par degrés du nord au sud de l'Europe et semble compris en chaque région entre des altitudes extrêmes différant de 600 mètres environ. Dans son ensemble, l'aire d'habitation de ce pin présente comme une vaste ellipse ayant son centre en Russie, le grand axe passant par Berlin et Moscou, le petit axe s'étendant de la Laponie russe à la Mer-Noire. Cet arbre reste confiné d'ailleurs dans les terrains pauvres, et il affectionne spécialement les sables siliceux.

Dans un tel milieu, les conditions de la végétation sont difficiles, et il est peu d'essences forestières qui s'en accommodent. Aussi la forêt de pin sylvestre est-elle ordinairement simple et pauvre. Pure de toute autre essence, la pineraie du nord, le bör des plaines russes, étonne par son aspect particulier. En massif clair et diffus, elle est ouverte de toutes parts à la lumière; le sol, aride ou tourbeux, n'est couvert que d'aiguilles mortes ou bien envahi par des airelles, des bruyères et de longues herbes aux tiges grêles et dressées. Plus au sud, les pins sylvestres sont souvent mélangés de

chênes et de bouleaux; l'écorce blanche de ces derniers tranche vivement sur les fûts rouges des pins et les troncs bruns des chênes. Dans ces forêts, les animaux sont rares et silencieux; le chevreuil, le pic et la gelinotte, qu'on rencontre de loin en loin, font encore ressortir la solitude profonde. En montagne, le pin sylvestre s'allie parfois au hêtre ou au sapin. Ceux-ci, par leur couvert épais, maintiennent dans le sol la fraîcheur et la vie; le pin s'élance au-dessus d'eux; grâce à son maigre feuillage, il les domine sans leur nuire et forme ainsi des arbres d'un fût magnifique.

C'est toujours en pleine lumière que cet arbre se développe. Dans le nord, les nuits étant très courtes en été, il est éclairé presque sans discontinuité pendant la saison de la végétation. Dans les plaines du Volga, où il ne pleut guère, l'air sec et pur laisse arriver au sol une vive lumière. Sur nos montagnes, ce sont les versans exposés au sud et à l'ouest qu'habite ce pin, en face des hêtres, des sapins, des mélèzes, qui, suivant la région, couvrent les versans opposés. De toutes nos essences, c'est d'ailleurs celle qui résiste le mieux au vent, pourvu qu'il ne soit pas constant, et au froid, pourvu que l'air ne soit pas humide.

Par la forme, le pin sylvestre est une espèce extrêmement variable. Néanmoins il s'élève toujours en arbre et ne dégénère jamais en buisson, comme il arrive au hêtre, à l'épicéa, au bouleau et au pin de montagne. Même en Laponie, dans le bassin de la Tana, rivière la plus septentrionale de l'Europe, au-delà du 70e parallèle, il forme encore des arbres propres à la construction des maisons; mais, à cela près, il prend les formes les plus différentes, depuis l'arbre court, flexueux, branchu, à cime écrasée, si fréquent dans les Alpes, jusqu'au pin de mâture, élancé, droit, soutenu, et terminé par une flèche aiguë ne portant que des rameaux grêles et courts. Ce dernier, toujours exceptionnel, même dans les forêts aptes à le produire, ne se voit plus guère en arbres mûrs, âgés de trois siècles, capables de donner des mâts de premier ordre. C'est un type qui tend à disparaître de l'Europe, où il formait un des beaux tableaux de la nature végétale (1); mais on peut voir encore quelques beaux jeunes pins de cette forme en haut de la vallée de la Vésubie, sur le territoire de Saint-Martin Lantosque, au-dessous du cirque de la Madonna di Finestre.

Les meilleures forêts de pin sylvestre que possédait la France sont restées en Alsace-Lorraine. Le plateau central n'en a plus que des lambeaux, comme on en voit dans les gorges de l'Allier, et ce-

(1) Le canton de Pustelnik, du domaine de Lopatyn, entre Zolkiew et Brody (Galicie), est, dit-on, la plus belle pineraie de l'Europe. Sur de grandes surfaces, il porte à l'hectare une centaine de pins sylvestres de $0^m,80$ à $0,^m50$ de diamètre et de 45 à 50 mètres de hauteur.

pendant les monts d'Auvergne pourraient en être couverts. Les Alpes conservent encore quelques gros pins, qui deviennent de jour en jour plus rares dans les espinasses et les pinatelles de la Provence, du Dauphiné et de la Savoie. Dans les Pyrénées, le pin sylvestre n'est représenté le plus souvent qu'à l'état d'arbres disséminés. Cependant au fond du Capsir, dans la plaine des Angles élevée de 1,540 mètres, traversée par l'Aude, alors simple ruisseau, entourée de hauts versans qui l'abritent de toutes parts, la forêt de Mattemal constitue un massif de pin sylvestre à peu près pur. Établi là sur une plate-forme de diluvium faisant terrasse au bord de l'Aude, ce pin donne vers l'âge de deux cents ans des arbres de $0^m,65$ de diamètre à la base et 17 mètres de hauteur en bois d'œuvre. Dans ce petit bassin, isolé des plaines de France par les gorges de l'Aude inaccessibles jusqu'à nos jours, les arbres n'ont qu'une faible valeur, mais une grande utilité; ce pays ne peut tirer le bois du dehors, et sans bois il serait inhabitable.

Le *pin de montagne* commence à se mélanger au pin sylvestre dans la forêt de Mattemal. Aux alentours, il couvre les versans granitiques du Capsir, du Roussillon et de la Cerdagne, tout autour de Mont-Louis. C'est à l'altitude de 2,000 mètres que règne le pin de montagne dans les Alpes comme dans les Pyrénées; il descend à 400 ou 500 mètres plus bas et s'élève à 400 ou 500 mètres plus haut dans les conditions qui lui sont les plus favorables. Il n'est pas possible de confondre ce pin, dont l'écorce est uniformément grise, avec le pin sylvestre, qui se trahit toujours par quelques parties rouges sur le fût ou au moins à la naissance des branches, et à première vue on le distingue ainsi avec la plus grande facilité. Le pin de montagne est d'ailleurs un autre arbre : droit, en pyramide aiguë, riche en branches menues et courtes, portant un feuillage serré, il forme à Mont-Louis comme à Briançon des forêts épaisses; mais il végète lentement et ne prend que bien rarement de fortes dimensions. Dans les Alpes, on l'appelle *suffin*, en le subordonnant par son nom même au pin sylvestre qui est le grand pin de la région; un suffin de $0^m,40$ à $0^m,50$ de gros diamètre est déjà un bel échantillon de l'espèce. On en trouve cependant de plus gros et même quelques-uns de dimensions doubles, particulièrement dans la forêt communale du Liau en Cerdagne.

En bas comme en haut de la station qui lui convient, ce pin se déforme et dégénère. Sur le sol ingrat des déjections torrentielles, où il s'installe souvent au fond des vallées, il buissonne ou se presse en un massif épais de tiges grêles et se soutenant mal; c'est aux arbres de cette forme qu'on a donné le nom de pins mugho. A la limite supérieure de la végétation forestière, et notamment sur le vers nt nord des Alpes suisses, il se couche et rampe au loin sur le

sol qu'il couvre assez bien ainsi; de là les noms de *zwergkiefer* et de *legföhre*, pin rameux ou couché. Les botanistes l'ont aussi désigné sous le nom de pin à crochets, à cause de l'apophyse des écailles du fruit, qui est fréquemment recourbée vers la base du cône en une sorte de crochet. Ce cône se distingue encore par une teinte luisante, tandis que celui du pin sylvestre est d'un gris mat. Le feuillage du pin de montagne est aussi d'un vert plus sombre que le feuillage grisâtre du pin sylvestre, et cette différence permet de reconnaître à une distance assez grande et parfois même de plusieurs kilomètres la ligne horizontale qui sépare les deux espèces sur un même versant, dans une même pinée formée de sylvestre en bas et de suffin en haut, ce dernier au-dessus de 1,700 mètres par exemple.

D'une importance toute locale, le pin de montagne se retrouve en certains points des Karpathes, dans les monts Sudètes et au Caucase. Il semble très indifférent au sol et se présente sur les terrains les plus divers, mobiles ou rocheux, siliceux ou calcaires, secs ou tourbeux. On le rencontre même, accompagné de bouleaux rachitiques, sur les tourbières des hautes régions; il s'y présente parfois à l'état de curiosité botanique, ainsi dans le Jura, les Hautes-Vosges et les montagnes d'outre-Rhin, au loin des rares centres où il est abondamment répandu.

Le *pin cembro*, l'arole des Alpes suisses, est appelé aussi auvier en français, ayou en patois, arve en allemand, keder, mais à tort, en Russie, où on lui a donné par confusion le nom du cèdre, étranger à l'Europe. Il porte sûrement d'autres noms encore au-delà des monts Ourals. C'est un arbre sporadique, jeté par bouquets sur les grandes hauteurs et de loin en loin depuis les Alpes de Provence jusqu'au Kamtchatka. Il semble affectionner les recoins obscurs et froids, les lieux les plus reculés, soustraits par la nature à l'action de l'homme et des troupeaux.

En France, le pin cembro ne descend guère au-dessous de 2,000 mètres d'altitude; il se présente surtout dans la zone tranquille, également habitée par les marmottes, qui est comprise entre 2,000 et 2,200 mètres. Il y est le plus souvent disséminé par pieds épars dans le haut des forêts de mélèze et de pin de montagne. Grâce à l'abri protecteur de ces arbres, il a grandi avec le temps; ceux-ci peuvent avoir disparu plus tard, et l'arole, alors isolé à la limite de la végétation arborescente, protége à son tour, en arrière-garde, la forêt qui descend. Quelquefois encore il forme massif; ainsi dans la forêt des Ayes, dont le nom vient de l'ayou même, ce pin est l'essence principale sur 200 à 300 hectares de terrain. Cette petite forêt appartient à la commune de Villars-Saint-

Pancrace, près de Briançon. Elle se cache au fond d'une haute vallée, derrière les grandes cimes, sur le promontoire englobé dans la bifurcation de la vallée principale. Clairiérés par la hache et le pâturage, les auviers ont été partiellement envahis par le mélèze; les plus gros pins, mesurant 1 mètre de diamètre et comptant sept ou huit siècles, sont tout voisins des chalets de la Torre, où les bestiaux ne montent qu'au 15 juillet et seulement pour cinq semaines.

En Europe, c'est dans la haute vallée de l'Inn, dans l'Engadine et le Tyrol allemand, que le cembro est le plus abondant. On le retrouve à la naissance de quelques vallées des Carpathes, puis dans l'Oural, puis sur l'Altaï, enfin autour de la mer d'Okhotsk.

C'est un bel arbre, dont la hauteur arrive à une quinzaine de mètres. Les branches, très souples, ploient sans se rompre sous le poids de la neige la plus épaisse. Par ses aiguilles molles, quinées, et d'un vert brillant, il ressemble beaucoup au pin du lord Weymouth, répandu dans les jardins; mais les feuilles sont plus abondantes et agglomérées sur le cembro, la cime arrondie par en haut n'est qu'une masse de feuillage, où aime à se cacher le tétras à queue fourchue. Ce bel oiseau, plus gros qu'un faisan, s'y dérobe aux regards; même après l'avoir vu pénétrer dans la cime on ne peut l'y découvrir; aussi ne la quitte-t-il qu'à son gré et ordinairement à l'insu du chasseur.

L'écorce du pin cembro, fraîche et verdâtre pendant la jeunesse de l'arbre et garnie de réservoirs pleins de térébenthine, devient à la longue sèche et d'un gris roux. Les racines nombreuses, étalées autour du pied des vieux cembros, s'étendent au loin en éventail, saillantes à demi et fixant le sol de la manière la plus sûre. Ce sont les terrains frais qui conviennent d'ailleurs à la forêt de cette essence. Les clairières en sont garnies d'airelles ou de rhododendrons servant de remise aux tétras, aux chamois, aux lièvres blancs et aux lagopèdes. L'écureuil et le casse-noix y abondent, picorant les cônes et cassant l'enveloppe solide des graines pour en grignoter l'amande. Les indigènes font aussi la récolte de ces fruits recherchés faute de mieux dans ces froides régions. La graine, à la coque plus dure qu'une noisette, ne germe que deux ans après sa chute et demeure exposée ainsi à toutes les causes de destruction; le jeune plant reste pendant de longues années faible, grêle et exposé à être foulé par les bestiaux; aussi la reproduction de ces forêts, une fois qu'elles ont été réduites à un petit nombre d'arbres, est-elle bien compromise. C'est de loin en loin, à l'abri d'une roche ou entre les racines d'un arbre au couvert léger, d'un mélèze par exemple, que se développent par hasard les derniers représentans de l'essence. Nous ne la connaîtrions déjà plus en France sans sa grande longé-

vité. En outre des raisons culturales, il y a donc dès aujourd'hui un certain intérêt d'art à conserver nos derniers pins cembros.

Le *mélèze* est aussi un arbre des régions hyperboréennes. Il forme à lui seul un genre isolé parmi les autres conifères, et il se rapproche même des bois feuillus par la ramification non verticillée et par la faculté qu'il a d'émettre une foule de rameaux épars. Ainsi dans les prairies du Tyrol les mélèzes élagués rez-tronc et en queue de rat, comme des peupliers pyramidaux, se recouvrent comme eux de branches nouvelles tout le long de la tige; en certaines forêts même l'élagage réitéré par intervalles donne l'affouage proprement dit, le bois de feu, tandis que le corps des arbres n'est exploité que pour les constructions; cet élagage rend le fût noueux, difforme et y produit la carie.

Comme l'épicéa, le mélèze forme de grandes forêts aux limites de la végétation forestière dans la Russie septentrionale et dans les grandes Alpes. Il ne se plaît qu'en climat sec et sous un ciel pur. Dans les Alpes, c'est surtout le versant italien qui lui appartient; en Russie, c'est dans le nord-est qu'il est indigène, tandis que l'épicéa se trouve au nord-ouest dans des conditions différentes de climat et de sol. Le mélèze d'Europe a dans le monde quelques congénères dont le plus important est le mélèze d'Amérique, connu sous le nom d'épinette rouge ou de tamarac.

Dans les Alpes françaises, la station de cet arbre est comprise entre 1,200 et 2,400 mètres. C'est sur les versans frais, exposés au nord et à l'est, qu'il est le plus répandu. Sur quelques points encore, on peut voir un haut versant couvert de mélèzes depuis le fond de la vallée jusqu'à la ligne où cesse toute végétation arborescente : au printemps ils développent leur feuillage au moment même où la neige disparaît sur le sol à leur pied, la forêt reverdit graduellement de bas en haut, et il faut parfois un mois entier, de la mi-mai à la mi-juin, pour que tout le massif ait repris sa verdure; mais alors qu'elle est fraîche et tendre! Sous les mélèzes s'étend un tapis verdoyant semé de fleurs variées; sur les arbres le feuillage, du même vert que l'herbe, est orné de fleurs rouges qui formeront les cônes; dans ces massifs clair-plantés la lumière arrive de toutes parts, pure et gaie. La vie semble légère comme l'air des Alpes et rien n'est comparable au calme de ces hautes régions.

La végétation du mélèze est lente. Après un repos de huit mois elle se réveille pour quatre mois à peine; l'été d'ailleurs est sec et la chaleur modérée. Les sujets qui gagnent un centimètre de tour par an sont des arbres d'élite : en général il leur faut environ deux siècles pour arriver à 1 mètre 1/2 de circonférence; mais ils ne sont alors qu'à l'âge moyen. Plus tard l'écorce s'épaissit, la flèche meurt quelquefois; l'arbre continue néamoins à grossir. Les

mélèzes d'un mètre de diamètre ne sont pas très rares; c'est dans les parties bien abritées contre le vent, dans les cirques par exemple, qu'il faut les chercher. Il y a quelques années à peine, on trouvait à mi-hauteur, sur le promontoire qui sépare le Guil du torrent de Riou-Vert, un petit plateau caché tout couvert de grands mélèzes; il appartient au village de Saint-Véran, le plus élevé des Alpes. Dans ce recoin d'une étendue d'environ trois hectares, qui forment le Clos Pusset, les tiges avaient en moyenne près d'un mètre de diamètre : c'était un admirable tableau; mais quelques arbres en ont disparu. C'est d'ailleurs dans le même canton d'Aiguilles, formé par la vallée du Queyras, que se trouve en France la masse la plus importante des forêts de mélèze, comprenant de 5,000 à 6,000 hectares. Cette belle vallée prend naissance au pied du mont Viso et s'ouvre vers l'ouest pour se refermer, sauf un étroit passage, avant de déboucher sur la Durance. Les prairies du fond de la vallée s'étendent à l'altitude de 1,400 mètres : le versant exposé au sud offre de vastes pâturages découverts; sur le versant opposé se trouvent les forêts. Elles appartiennent aux huit communes de la vallée, dont quelques-unes, comme Molines et Ristolas, ont toutes les habitations construites en bois, pourvues de larges balcons, uniformes, noircies par le temps et d'un aspect sévère.

Le mélèze atteint rarement une hauteur de 30 à 40 mètres; ordinairement il s'arrête à moitié. Il a souvent la tige un peu courbe, fortement conique et portant des branches basses; sa forme est néanmoins toujours régulière, la forêt en est le plus souvent pure de toute autre essence. Elle se reproduit avec facilité, bien que lentement, toutes les fois que le pâturage n'y met point obstacle; elle envahit même au loin les champs incultes et les pâtures délaissées; mais, sous l'action constante des troupeaux qui séjournent chaque été dans les régions supérieures, elle descend généralement comme toutes les forêts des Alpes. Dans les Pyrénées, au contraire, les forêts de hêtre et sapin, broutées par en bas, semblent remonter vers les parties inaccessibles. Il est fréquent de trouver dans le haut des forêts de mélèze des arbres morts, parfois depuis plus d'un siècle, autour desquels il n'est plus de jeunesse et qui sont les derniers témoins du massif disparu. Dans la vallée de la Cervieyrette, qui se jette à la Durance au-dessous de Briançon, tout en haut de la Côte-des-Chèvres, forêt du hameau de Terre-rouge, on voyait il y a vingt ans un mélèze énorme et court, entièrement mort et même ayant perdu toute écorce. A 4 ou 5 mètres du sol se trouvait une grosse branche horizontale, et sur cette branche morte vivait un mélèze déjà fort, âgé d'environ quatre-vingts ans, droit et puisant sa nourriture dans le bois en décomposition. Peut-être y est-il encore?

II.

Le bois des pins est composé d'aubier, d'un blanc pâle, et de bois parfait, rose ou jaune, qui en forme le cœur. C'est là un premier fait qui rend très facile la distinction du bois des pins et des sapins, celui de ces derniers présentant une teinte uniforme et blanchâtre. L'aubier des pins est aussi mauvais que le cœur en est bon; chargé de matières azotées, fermentescibles, qui constituent la réserve alimentaire de l'arbre, il est d'ailleurs très pauvre en résine concrète. Celle-ci, accumulée dans le cœur du bois, lui donne une qualité particulière et un aspect caractéristique; sur la coupe longitudinale, les canaux résinifères forment des lignes allongées, jaunes ou brunâtres; sur la tranche, ils ressemblent à de la cire inégalement répartie.

Dans un même pin, la densité de l'aubier peut descendre à 0,4 et celle du bois parfait s'élever à 0,8. En raison d'ailleurs de la résine en excès dans ce dernier, la valeur comme combustible en est alors plus que double de celle de l'aubier. Comme bois d'œuvre, la différence est bien autre; il durera souvent plus d'un siècle, tandis que l'aubier peut être passé, vermoulu ou pourri au bout d'un an. C'est donc le bois parfait qui fait la valeur du pin; mais l'aubier reste toujours fort épais, prenant 6, 8, 10 centimètres sur le rayon. Il en résulte qu'un pin de faible diamètre n'est guère que de l'aubier, qu'une tige de grosseur moyenne n'a que moitié de son volume en bois parfait et qu'il faut de très gros arbres pour faire des pièces de charpente purgées d'aubier.

Le pin sylvestre, si abondant en Europe, est aussi variable par la qualité que par la forme et peut servir aux emplois les plus différens. Mesurant 1, 2, 3, 4 décimètres de diamètre, il ne donne que des perches, des poteaux, des traverses, des charpentes ou des sciages principalement formés d'aubier et bien inférieurs aux pièces en sapin; mais, dès que le bois parfait est devenu prédominant, le pin sylvestre fournit du bois d'œuvre dont on peut distraire l'aubier et dont la proportion s'accroît rapidement avec le diamètre de l'arbre; enfin, dans les conditions de sol et de climat qui lui conviennent, il élabore un bois exceptionnellement utile par la force, l'élasticité et la durée. Le pin du nord fait incontestablement les meilleures mâtures; il fournit des mâts de première grandeur qui, sous les plus grands efforts, cèdent en ployant, puis se redressent en fouettant au lieu de se rompre ou de se déformer, et qui peuvent durer de soixante à cent ans tandis que les mâts en sapin sont hors de service après un voyage sous les tropiques. Les grandes poutres en *bois rouge* sont excellentes

pour la construction des ponts, l'établissement des jetées et pour les travaux hydrauliques. Débité à la scie, le cœur de pin fournit des madriers de choix pour le revêtement des navires et des planches admirables pour les parquets; cependant ces sciages, plus légers que ceux de chêne, résistent moins bien à l'écrasement. Ce pin donne aussi des bois de fente qu'on peut obtenir en lames extrêmement minces, souples et résistantes, quand il est à grain fin; il se comporte alors parmi les bois comme l'acier parmi les fers.

Le pin sylvestre de très bonne qualité a des couches annuelles minces, régulières, dont la zone externe, de teinte foncée, est fortement incrustée de résine; il est en outre d'un beau rose et il a un reflet lustré. Dans toutes les espèces de pin riches en résine, telles que le laricio, le maritime et quelques exotiques, le bon bois se distingue par une couleur franche : de là les noms de *bois rouge*, de *red pine*, de *yellow pine*, qui servent souvent à les désigner en les caractérisant (1). Au contraire, les bois de pin blanchâtres, légers, à peine résineux, sont de mauvaise qualité ou tout au moins dépourvus de force et de durée; il en est souvent ainsi des pins de la Suède septentrionale et de ceux du Canada.

Le pin d'Alep ne s'emploie guère en France qu'à l'état d'aubier; le cœur, s'il n'y fait pas défaut, se trouve ordinairement représenté par du bois gras, surchargé de résine brune, sans qualité. Certaines espèces, comme le pin de montagne, ont fort peu de résine concrète et fournissent simplement du bois de menuiserie. Quelques-unes même ont un bois homogène et léger, doux au couteau, mais sans nerf; ainsi le cembro, qui donne aux populations de l'Inn la matière première des madones et des jouets sculptés.

Les diverses espèces de pins ont donc du bois de nature extrêmement différente, et malheureusement les arbres de mauvaise qualité ou de dimensions assez faibles pour entraîner l'emploi de l'aubier forment la masse des bois de pin, même dans les espèces d'élite. On les utilise néanmoins à certains emplois, après les avoir injectés d'un corps antiseptique, tel que la créosote ou le sulfate de cuivre. Les chemins de fer du midi de la France et ceux du nord de l'Espagne ont ainsi des traverses en pin maritime : celles-ci s'écrasent et durent peu; l'aubier injecté est au bois rouge à peu près ce que le hêtre est au chêne.

Comme combustible, le bois des pins est préférable aux autres bois résineux; néanmoins il reste inférieur au chêne, au hêtre, au charme et aux autres feuillus à bois lourd. Dans l'état où on le

(1) Le pin austral ou des Florides forme, comme le pin sylvestre de Riga, un type parfait de bois de mâture. Il s'en trouve encore de beaux représentans datant de trois siècles dans la forêt du colonel Stewart, située à trente milles environ à l'est de Mobile et renfermant d'ailleurs des matériaux de construction de premier ordre.

brûle, généralement constitué par de l'aubier pour la plus grande part, le pin sylvestre vaut environ les trois quarts du hêtre.

Le prix des bois de pin varie nécessairement sans limites, comme la qualité. Peut-être trouverait-on sur le même marché, dans certains ports, du pin sylvestre en perches à 10 ou 15 francs le mètre cube et en mâts à 200 ou 300 francs. Nous ne connaissons aucun moyen de classer les pins sylvestres d'après le prix, et il est probable qu'il n'y en a pas. Le bois en est plus ou moins apprécié suivant qu'il est plus ou moins en usage dans une région et indépendamment de tout autre fait positif. Ainsi on en fait grand cas dans l'Allemagne du nord et on le prise peu en France. Dans l'intérieur de la Russie, où l'on a chêne et pin, le prix de ce dernier est environ les deux tiers de celui du chêne.

Les pins livrent encore un autre produit que le bois. Tous laissent exsuder de leurs plaies la térébenthine, dont on extrait l'essence et la résine; tous abandonnent par la carbonisation du goudron et du brai. Dans la plupart des espèces, ce ne sont là que des produits secondaires; cependant le pin maritime en Europe et le pin austral en Amérique ont le privilége de fournir des produits résineux de premier ordre par l'abondance et la qualité.

A partir de l'âge de trente ans, l'arbre d'or des landes de Gascogne donne chaque année sa récolte, qui découle pendant tout l'été d'une entaille faite au tronc. Cette *quarre*, large de $0^{m},10$, constamment rafraîchie et allongée jusqu'à prendre 2 pieds de hauteur en une année, peut s'élever à 10 pieds en cinq ans; elle laisse écouler annuellement 2, 3, 4 litres de térébenthine. De nouvelles quarres succèdent à la première sur les diverses faces du tronc, et la récolte continue jusqu'à l'âge de soixante ans, où plutôt jusqu'à la mort de l'arbre. On rencontre quelquefois de gros et vieux pins portant une foule de quarres; il arrive même que les *ourles*, bourrelets intermédiaires, se soulèvent en découvrant d'anciennes quarres et forment alors au tronc un revêtement tailladé.

Le produit moyen de la pignada, entre la Gironde et l'Adour, est d'une barrique de gemme à l'hectare, 336 litres, d'une valeur ordinaire de 75 francs. Il en résulte un revenu moyen de 50 francs pour le propriétaire et un salaire de 25 francs pour le résinier. La forêt de pin maritime étant en rapport pendant la moitié de sa durée, la résine ajoute ainsi un rendement annuel moyen de 25 francs par hectare à la valeur du bois, non compris les salaires. C'est un vrai trésor pour ce pays, misérable et insalubre il y a cinquante ans, prospère depuis que la culture du pin maritime a été substituée au pâturage sur la lande rase.

Les menus produits des pineraies consistent principalement dans

le pâturage et le soutrage. Le premier permet d'entretenir un peu de bétail, le second n'est autre chose que la récolte des arbustes croissant en sous-bois et des feuilles mortes gisant sur le sol; il procure des litières et de l'engrais. Ces produits ont une utilité variable, mais toujours secondaire, et dans une administration bien entendue il convient de les subordonner à la production ligneuse.

Le mélèze est le meilleur bois des hautes régions. Parmi les résineux, il se distingue par la force, comme le chêne parmi les feuillus; il résiste comme lui à la rupture, à la pression, aux chocs et aux actions mécaniques en général. Le mélèze des Alpes a une densité de 0.65, supérieure à la densité ordinaire des pins. Imprégné d'une résine abondante, il est en quelque sorte inaltérable; il dure en effet des siècles, soit à l'abri dans les constructions, soit même au soleil et à la pluie. Quand on a démoli auprès de Briançon l'ancien fort des Salettes, qui était construit depuis cent dix ans, on en a trouvé les bois aussi bien conservés et aussi beaux que lors de la mise en œuvre. Certains chalets portent sur des poutrelles des millésimes qui les font remonter à huit ou neuf cents ans. On a retiré de la Mer du Nord, sur les côtes de la Russie septentrionale, un navire construit en mélèze, submergé depuis plus de mille ans et qui avait conservé du bois sain, résistant aux meilleurs outils. Enfin, en certains cantons élevés où la forêt n'existe plus depuis un temps immémorial, on trouve encore des souches, des troncs de mélèze en bon bois, voire même quelquefois un fût desséché, qui reste isolé, solide sur ses fortes racines et bravant la tourmente. Les mélèzes qui durent ainsi se sont développés lentement. Dans les cantons les plus reculés on en rencontre des sujets âgés de cinq siècles; mais ils disparaissent d'année en année. Cultivé à de basses altitudes, cet arbre croît vite, dépérit à un âge peu avancé et ne donne qu'un bois de qualité relativement faible; cependant, en raison de la rapidité de la croissance sous un climat tempéré, on peut avoir intérêt à le planter dans les sols frais des régions moyennes.

Le bois du mélèze des Alpes est d'une belle couleur rouge. Sous une écorce extrêmement épaisse il n'a qu'un aubier mince, réduit quelquefois à un seul centimètre d'épaisseur : c'est là une grande supériorité du mélèze sur le pin; mais le bois n'en est pas flexible comme celui des pins, il conviendrait peu dès lors à la mâture, exposé qu'il serait à se rompre. C'est avant tout un excellent bois de charpente; il fait aussi de beaux et bons sciages. Il est des plus aptes à la construction des wagons de chemins de fer dont il peut former toutes les parties droites, tandis que le noyer des vallées, aussi malléable que le mélèze est rigide, forme les parties cintrées. Dans les usines et les travaux hydrauliques, le mélèze est un des meilleurs bois à employer. Il a souvent beaucoup de petits

nœuds, sains et solides; c'est un inconvénient pour la fente. Cependant on en fait du merrain pris dans les fûts le mieux filés; les tonneaux donnent bien au vin un petit goût de résine pendant un ou deux ans, mais ensuite ils se comportent parfaitement et durent des centaines d'années. La plupart des futailles des Hautes-Alpes sont en mélèze; l'usage de ce merrain, naturellement rare, est restreint aux vignobles des vallées profondes dominés par les forêts.

Les bois des Alpes sont généralement consommés sur place, et il ne s'en fait pour ainsi dire aucun commerce. Provenant en immense majorité de forêts communales, ils sont presque tous délivrés aux habitans à titre à peu près gratuit. Aussi le prix des bois d'œuvre est-il plutôt nominal ou accidentel que bien réel dans les Alpes françaises. En 1855, un mélèze déraciné dans la forêt de Saint-Chaffrey, vers la naissance du torrent de Sainte-Élisabeth, fut mis en vente par hasard, et par hasard encore il était désiré par deux personnes, l'entrepreneur des travaux militaires et le propriétaire de la seule usine du pays. C'était un gros arbre, mort en cime depuis longues années et dont la partie sèche avait été brisée par la chute. Ce fût, d'une longueur de 17 mètres, mesurant encore 2 mètres de tour à la cassure, offrait 7 mètres cubes de bois d'œuvre sain. Il fut adjugé à 250 francs, et l'on estimait que le débit et la descente du bois jusqu'à la route de la vallée coûterait pareille somme; le prix s'éleva donc à 36 francs le mètre cube de bois rond dans la forêt et au double environ sur voitures. Ce n'est là qu'un fait accidentel; mais ce qui est certain, quant à la valeur intrinsèque du mélèze, c'est qu'à l'emploi il vaut le chêne.

Ce bois est un combustible médiocre. Sous le rapport de la puissance calorifique, il est intermédiaire entre le pin et le hêtre; mais il brûle mal, d'une manière inégale, et il éclate au feu en lançant des parcelles enflammées; aussi lui préfère-t-on les bois feuillus des vallées, même le cerisier. Les ramilles de mélèze brûlées sur l'âtre des chalets font beaucoup de fumée et pétillent vivement en donnant une odeur agréable.

L'écorce jeune sert au tannage des peaux; elle n'est pas riche en tannin comme celle du chêne, mais elle donne une bonne odeur au cuir. La térébenthine de Venise provient du mélèze. On l'extrait en ouvrant à la base de l'arbre, avec une grosse tarière, un trou profond et incliné de bas en haut; la résine, abondante surtout dans le cœur de l'arbre, s'écoule par cette ouverture. L'opération n'est rémunératrice que sur les arbres déjà gros; mais elle les appauvrit, en abrége la vie et fait perdre au bois ses meilleures qualités. C'est un petit profit pour une grande perte.

Il n'en est pas de même des produits du pâturage dans les forêts de mélèze. Le massif est naturellement clair, le feuillage léger, le

sol frais et enrichi par la dépouille annuelle des arbres, qui se décompose vite. Aussi l'aspect de ces forêts est-il ordinairement celui d'un pré naturel couvert d'arbres. En raison de la lumière vive de ces hautes régions, les herbes y sont parfumées; elles donnent aux animaux domestiques ou sauvages, aux vaches ou aux chamois, une nourriture exquise. Les uns et les autres peuvent y vivre l'été sans trop nuire à la forêt, si le nombre n'en est pas exagéré. Malheureusement les brebis et les pâtres repoussent les chamois vers les cimes et les vaches laitières vers les vallées; ils règnent en maîtres sur les Alpes, dont ils détruisent les forêts et dégradent les montagnes. Cependant un hectare de bon pâturage peut nourrir une vache aussi bien que cinq brebis, et il donne dans le premier cas 50 à 60 francs de revenu, dans le second 15 à 20 seulement. La substitution des vaches aux brebis sur les pâturages alpins offre donc les plus grands avantages; mais les montagnards sont pauvres et habitués au petit bétail; ils manquent souvent et du capital nécessaire pour se procurer des vaches et du savoir-faire qui permet de tirer bon parti du laitage. Ils sont cependant intelligens, laborieux, économes et bons; mais la pauvreté engendre la misère, et celle-ci ruine les Alpes.

Le moment paraît arrivé où il est possible de sortir de cette affreuse situation. Grâce à l'initiative de quelques hommes de cœur des associations pastorales commencent à s'établir dans les Pyrénées et dans les Alpes, à l'instar des *fruitières* qui enrichissent le Jura par la fabrication des fromages de Gruyère (1). Ces produits, obtenus du lait de vache et autrement précieux que les fromages de lait de brebis, se conservent, s'exportent et font l'objet d'un grand commerce; ainsi l'arrondissement de Pontarlier en obtient annuellement à lui seul plus de 5 millions de francs. Il était difficile aux habitans des Alpes de pratiquer cette industrie au fond de leurs vallées perdues, à des centaines de kilomètres du Rhône et des grandes voies de transport. Aujourd'hui enfin les chemins de fer ont pénétré dans l'intérieur des montagnes; Digne et Gap sont reliés à la France. Par cela seul la situation économique du pays devient tout autre, et la haute vallée de la Durance peut expédier ses produits à Paris. Dès lors il est permis d'y espérer la création de fruitières nombreuses, dont l'établissement sauverait le pays.

III.

En raison de la situation, les forêts de mélèze et les forêts de pins autres que les pignadas des landes de Gascogne sont peu ap-

(1) Le lait vaut 20 cent. le litre à la fruitière; dans les Alpes, il ne vaut pas moitié.

parentes et peu connues. Cependant elles occupent une étendue notable de territoire ; en forêts spontanées de ces essences, la France possède environ 50,000 hectares de mélèzes dans les hautes vallées des Alpes, et principalement dans les arrondissemens de Briançon, d'Embrun et de Barcelonnette ; 20,000 hectares de pins de montagne concentrés presque entièrement autour de Mont-Louis et de Briançon ; 100,000 hectares de pins sylvestres disséminés par petites masses dans la zone moyenne des Alpes, par lambeaux dans la partie méridionale du plateau central et par bouquets dans les Pyrénées ; 30,000 hectares de pins laricio en Corse ; 100,000 hectares de pins maritimes dans le Marensin, l'ancienne forêt d'Aquitaine, et tout autant dans les Maures, l'Esterel et la Corse ; 100,000 hectares de pins d'Alep sur les calcaires de la région méditerranéenne, à l'est du Rhône ; enfin quelques cembros et piniers épars, échantillons de ces deux belles espèces. C'est un total de 500,000 hectares auxquels viennent s'ajouter 600,000 hectares de pineraies créées de main d'homme, tant en pin maritime entre le Mans et Bayonne qu'en pin sylvestre dans la France centrale et septentrionale.

Ainsi nos pineraies couvrent une surface qui dépasse 1 million d'hectares et dont un dixième appartient à l'état, trois dixièmes aux communes et six aux particuliers ; mais la plupart d'entre elles sont jeunes ou appauvries par des dévastations de toute espèce, et on ne peut en tirer actuellement que des bois d'œuvre de dernier ordre par les dimensions et la qualité. La conservation et l'exploitation de ces forêts réclament donc des soins dont les plus importans se rapportent à la défense, au traitement et au pâturage.

La défense la plus nécessaire aux forêts est celle qui résulte d'une clôture, fossé ou mur, difficile à franchir, première garantie de la conservation des bois partout où l'homme et les bestiaux accèdent ; mais dans les Alpes les limites mêmes sont indécises et le plus souvent on ne sait pas où finit le pâturage, où commence la forêt ; celle-ci, comme une armée dont les ailes ont été dispersées, est compromise de toutes parts. Dans les montagnes à pente rapide, si l'établissement d'un mur ou d'un fossé n'est pas toujours praticable, il est possible de le remplacer par une clôture suédoise faite avec des perches inclinées et supportées au gros bout par des piquets disposés en croix de Saint-André. En tout cas, il est indispensable de fixer les limites d'une manière certaine, au moins par un cordon de pierres ou une banquette de gazons. Une forêt bien close et mise en ban pendant trente années seulement se retrouve ensuite bien peuplée, souvent même riche ; le sol en est meuble, les massifs pleins, la végétation développée ; chaque goutte de pluie et chaque rayon de soleil ont travaillé à l'améliorer et à l'enrichir.

C'est ainsi que se rétablissent les forêts dans les contrées dépeuplées par la guerre, comme il arriva il y a trois siècles dans les confins militaires de l'Autriche, après les guerres des Turcs. Au contraire, un bois mal gardé et constamment fréquenté s'appauvrit avec les années; le terrain en est battu, les jeunes plants font défaut, les arbres subissent des altérations de tout genre, et bientôt, les forces naturelles réparatrices s'affaiblissant, la dégradation devient progressive. La pire destinée des forêts, c'est de passer à l'état de places publiques ou pour l'homme ou pour les animaux qu'il entretient, et le mal est rapide surtout dans les bois résineux, car ils ne se reproduisent point par rejets de souches.

Le traitement des forêts de pins ou de mélèze est tout autre que celui des sapinières. Il doit consister principalement dans des éclaircies, nécessaires au développement des arbres, donnant par elles-mêmes des produits considérables, procurant d'autre part divers résultats précieux. Ces essences se trouvent mal de l'état de massif serré; à hauteur égale, des pins aux cimes pressées dépérissent dès le jeune âge, dès qu'ils ont une force acquise assez grande pour qu'entre eux la lutte se prolonge. Les pins sont des arbres de lumière, et à ce point de vue on peut même les ranger dans l'ordre indiqué par la légèreté relative du couvert qu'ils donnent au sol, en commençant par le pin d'Alep, le plus avide des rayons du soleil, puis par le maritime à la cime échevelée, en finissant par le pin de montagne et le cembro. On ne voit pas les sujets de ces essences former, comme les sapins, des massifs étagés; les pins dominés dépérissent ou s'étiolent complétement.

L'étude du pin sylvestre, qui a des exigences moyennes, permet de se rendre compte des faits. Dans les massifs créés par la nature, formés de tiges d'âges différens et jetées au hasard sur le terrain, les pins sylvestres d'avenir apparaissent dès les premières années; ils dépassent les voisins, se garnissent de branches et prennent un gros pied. Ce n'est que quand ces belles tiges, élargissant leurs cimes, forment massif entre elles, que l'éclaircie devient vraiment utile; mais alors ce sont déjà de vraies perches, d'une trentaine d'années. Les sujets dominés ont joué leur rôle, qui était d'accélérer l'élagage naturel et de couvrir le sol : on peut disposer du bois qu'ils ont produit; il faut en outre desserrer les cimes qui se gênent à l'étage supérieur, et c'est là l'essentiel. De trente à quarante ans l'éclaircie sera répétée trois fois, par exemple tous les cinq ans; de la sorte on pourra chaque fois desserrer fortement, mais partiellement, les sujets d'élite en maintenant toujours l'état de massif nécessaire. Dans les forêts de plaine il n'est pas rare que ces premières éclaircies donnent en somme 50 à 60 mètres cubes de bois par hectare, produits divers dont la valeur peut s'élever

en France jusqu'à un millier de francs. Dans les pineraies créées de main d'homme, par semis surtout, l'état serré et l'uniformité du jeune massif exigent des éclaircies plus hâtives, plus difficiles, des dépressages réitérés, indispensables, mais souvent dangereux pour les tiges effilées du gaulis.

A partir de l'âge de quarante ans, le perchis de pin, réduit peut-être à un millier de tiges d'un volume de 200 mètres cubes à l'hectare, entre dans une phase nouvelle. Jusqu'alors le bois produit n'était que de l'aubier; dorénavant il se forme chaque année du bois parfait. L'épaisseur de l'accroissement annuel des arbres et la production du massif diminuent; le feuillage se raréfie, le sol se dessèche ou se laisse envahir par une végétation inférieure. Le traitement à pratiquer dès lors varie suivant les cas. Si les pineraies sont destinées à produire de gros arbres, comme elles doivent l'être en général dans nos montagnes, les éclaircies seront continuées hardiment et répétées fréquemment; elles pourront donner en somme autant de bois que les produits principaux du massif exploité à l'âge de cent vingt, cent cinquante ou cent quatre-vingts ans. Elles devront respecter la végétation arbustive ou arborescente, très diverse avec les régions, qui se produira sous les pins; celle-ci couvre le sol, y maintient la fraîcheur et attire les oiseaux qui font la guerre aux insectes, les plus grands ennemis des pins.

Au cas où la pineraie n'est que transitoire, ayant pour objet principal de reconquérir le sol à la forêt, de le rendre à des essences plus précieuses, chêne, hêtre ou sapin, les éclaircies favoriseront le retour de ces essences en sous-étage à l'abri protecteur des pins. Les graines apportées par le vent, par les oiseaux ou semées par l'homme, trouveront là un milieu favorable au premier développement. Puis, le semis de chêne ou de sapin une fois complet, les éclaircies isoleront entièrement les pins et enfin les enlèveront, suivant le besoin de la forêt reconstituée, rapidement sur des chênes, insensiblement sur des sapins. Tel est, en beaucoup de cas, le plus sûr moyen de rétablir les forêts détruites, à peu de frais, aussi rapidement que possible, en obtenant d'abondans produits. Il en est ainsi à Fontainebleau et à Ermenonville. Dans cette dernière forêt, où les exploitations en taillis et les lapins ont fait disparaître le chêne sur de grandes étendues, les pins sylvestres présentent à l'âge de cinquante ans, sur chaque hectare, huit cents tiges d'une valeur de 5,000 francs.

Quand le résultat cherché à l'aide des plantations de pins est simplement de mettre le sol en valeur, on peut être conduit, en vue du placement des capitaux, à exploiter à un âge peu avancé pour livrer ensuite le sol à la culture agricole ou même pour y produire à nouveau du pin. Au premier cas, il convient d'exploiter au plus

tard vers l'âge de quarante ans, quand le terrain se trouve enrichi par d'abondans détritus. Au second, l'exploitation hâtive est rarement à conseiller, et le maintien des pins jusqu'à l'âge de fertilité assure généralement les revenus les plus avantageux et la reproduction naturelle des bois. L'un et l'autre cas se présentent en Sologne pour le pin sylvestre, en Champagne où, sur la craie, il paraît convenable de préférer le pin noir d'Autriche au pin sylvestre, et en beaucoup d'autres mauvais terrains.

L'état de massif permet seul d'obtenir toute la production possible du sol et de former les fûts par l'élagage naturel, qui a lieu peu à peu et sans dommage, tandis que tout enlèvement de branches vivantes est nuisible. Cependant le pin maritime donne lieu à une exception, motivée par le résinage. Entièrement uniformes et très denses, les jeunes pignadas provenant de semis artificiels doivent être éclaircies de très bonne heure, dès l'âge de six ou huit ans, fréquemment, tous les cinq ou six ans, et de plus en plus fort jusqu'à vingt ans, de manière à ne conserver à cet âge que six à sept cents tiges à l'hectare. Ensuite on commence à résiner sans aucun ménagement, avec plusieurs quarres, *à mort*, les pins destinés à disparaître quatre ans plus tard dans la prochaine éclaircie, deux cents tiges par exemple; à vingt-cinq ans on répète cette opération, et à trente ans enfin, les arbres ayant la plupart $0^m,30$ de diamètre, on ne laisse plus que 250 à 300 pieds par hectare, et on entreprend le résinage *à vie*. Le nombre des tiges se réduira encore et successivement à deux cents et même à cent cinquante vers l'âge de soixante à quatre-vingts ans, âge auquel on renouvelle la pignada. Ce n'est pas le nombre des tiges qui importe, c'est l'état isolé de chacune d'elles, tel que le soleil en éclaire la cime de toutes parts. Mais dès que les tiges sont isolées, les pins jouissent de tous les bienfaits de la lumière, et rien ne sert de les espacer de 10 mètres, comme on le fait souvent; c'est diminuer le nombre des arbres sans accroître le rendement de chacun d'eux. En opérant les premières éclaircies, il est bon d'élaguer les branches basses des tiges conservées; on prévient ainsi les nœuds qui se trouveraient sur le fût à résiner : l'entaille des quarres et l'écoulement de la résine se font plus facilement sur les couches de bois continues, qui plus tard ont recouvert la plaie d'élagage. Mais il est inutile et regrettable d'élaguer plus que la hauteur nécessaire aux quarres, qui est de 3 à 4 mètres. Le résinage même comporterait plus de modération qu'on n'en met d'ordinaire; une quarre large de $0^m,08$ seulement au lieu de $0^m,10$ et un repos d'une année après quatre ans de résinage assureraient aux pins une vigueur, une richesse en résine et une longévité qu'on leur enlève en les épuisant. C'est là, quoi qu'il en soit, une sylviculture à vrai dire artificielle, et les forêts des-

tinées surtout à produire du bois réclament de tout autres soins.

Dans les montagnes des Maures et de l'Esterel, si souvent dévastées par l'incendie qu'on les a désignées sous le nom de région du feu, le pin maritime est le précurseur du chêne-liége. Celui-ci formant l'essence précieuse à tous égards, le traitement du pin doit surtout avoir en vue le chêne. Éclaircir fortement les pins pour que les liéges se produisent en dessous d'eux, enlever en jardinant tous ceux qui dominent des chênes, débroussailler le sol de manière à prévenir les ravages du feu et substituer ainsi graduellement le liége au pin maritime, tels sont les soins principaux qu'exigent ces forêts, riches d'avenir. On voit combien d'une contrée à l'autre, dans notre France, le traitement des pins diffère par le but et les moyens.

La culture du mélèze est très simple. Les semis naturels de cette essence, irréguliers, souvent clair-semés, se trouvent sur certains points très serrés. Ce dernier état est dangereux; la neige, au lieu de couler à terre entre les tiges, peut alors s'accumuler sur le jeune massif et par son poids l'écraser tout d'une pièce. Il convient donc de desserrer de bonne heure les jeunes mélèzes et de les maintenir toujours en massif un peu clair. Dès l'âge de quarante ans, les perchis recouvrent une prairie productive, les jeunes arbres sont alors assez forts pour se défendre contre les bestiaux; le moment est venu de rendre à ceux-ci un terrain qui donnera tout à la fois de l'herbe et du bois. Le bois communal de Puy-Saint-Pierre, futaie de mélèze pur faisant partie des vertes forêts qui dominent la rive droite de la Guisanne jusqu'aux approches du col du Lautaret, nourrit pendant l'été les deux cents vaches du village, une par hectare. C'est pour la commune une ressource des plus précieuses et aussi indispensable que le bois. La forêt, qui conserve le sol, et le pâturage, qui permet d'en obtenir des produits immédiats, sont là en corrélation nécessaire; le traitement en est facile quand le mélèze est seul et qu'il forme un massif continu.

Il n'en est pas toujours ainsi. Au milieu des âpres rochers du Briançonnais, entre la Durance et le Pelvoux, s'élève un contrefort séparant les deux vallées secondaires de Largentière et de Vallouise. C'est une des plus intéressantes régions des Alpes; mais, pour la découvrir, il faut monter au plateau d'Oréal, qui en occupe le milieu à l'altitude de 2,000 mètres. Ce plateau, d'une centaine d'hectares, isolé par les deux vallées latérales, forme le centre d'un cirque elliptique de 20 kilomètres de longueur, fermé par des crêtes à 3,000 mètres. En montant des Vigneaux à Oréal on traverse, au pied d'un escarpement gigantesque, des perchis de pins, mélèze et sapin, qui forment un excellent mélange. Au col de la Posterle on voit un perchis de mélèze qui a souffert de l'état serré

et qui sépare le massif trop clair des Charbonnières du pré-bois d'Oréal. Ici des mélèzes rares, de toutes dimensions, presque enfouis l'hiver dans la neige, sont les débris de la forêt qui couvrait le plateau. De la tête d'Oréal on embrasse un merveilleux spectacle : vers le nord, des vignes et des pineraies dominées par les calcaires jaunâtres de la crête des Tenailles, découpée de la façon la plus bizarre; à l'est, la vallée de la Durance fermée en aval par le fort de Mont-Dauphin, en amont, par ceux de Briançon; au centre, par le grand Puy des Aiguillons, qui porte encore sur son sommet, à 2,500 mètres, le corps droit d'un mélèze mort; au sud, le versant nord de la crête de Dormillouse, sombre, formé de grès schisteux en escalier abrupt, et montrant suspendus à mi-hauteur des sapins, des cembros, des mélèzes; à l'ouest enfin, le massif granitique du Pelvoux, surmonté des Écrins à 4,100 mètres et étalant au soleil le glacier du Pré-de-Madame-Carl. Pour bien se rendre compte de la région et des ressources qu'elle possède, il est nécessaire de faire au large le tour extérieur du plateau d'Oréal; on y trouve les plus belles fleurs des Alpes, comme le lis orangé, on y rencontre les oiseaux rares du pays, bartavelles et tétras à queue fourchue, souvent même quelques chamois, et l'on descend par le torrent du Fournel et les mines de plomb de Largentière. Trois mille hectares de forêts et toutes les essences de nos montagnes, sauf le hêtre, enrichissent encore le cirque d'Oréal. Là, comme dans presque toutes les forêts des hautes régions, la question à résoudre est d'exploiter le bois et l'herbe en conservant les forêts et le sol.

Le jardinage ou l'exploitation des tiges prises une à une dans le massif ne convient pas à des arbres avides de lumière, comme les pins ou le mélèze. Cependant il serait impossible, sans courir à la ruine de la forêt, d'exploiter d'ensemble les bois d'une surface un peu grande sur des pentes très rapides ou vers la limite supérieure de la végétation. Le jardinage des pins et du mélèze doit se réduire alors : dans les forêts de protection, à l'enlèvement des seuls arbres dépérissans; dans les autres, à des coupes fractionnées par petites trouées. En enlevant plusieurs arbres à la fois sur un même point, de manière à découvrir deux ou trois ares de terrain, on peut assurer la reproduction des pins de la même manière que le jardinage le fait pour les sapins.

Mais les exploitations disséminées provoquent le semis partout et ont par suite l'inconvénient majeur de rendre le pâturage impossible ou désastreux. C'est une nouvelle et puissante raison qui recommande dans ces forêts le mode des éclaircies partout où il est possible d'obtenir des massifs continus. Dans les hautes montagnes il convient de n'exploiter les bois sur un même point que très rarement, tous les cent cinquante ou deux cents ans par exemple. Dès lors la

mode des éclaircies permet de concentrer les coupes principales pendant une longue période dans un canton, sur une partie de la forêt, le quart peut-être, en ouvrant au pâturage les trois autres quarts de l'étendue. Le canton mis en défends sera parcouru d'abord par des coupes qui enlèveront environ la moitié des arbres formant le massif : le terrain, s'il est réellement soustrait au pâturage, se garnira bientôt de semis; quand le recrû sera bien apparent, après une dizaine d'années par exemple, il y aura lieu d'enlever encore une moitié des vieux arbres conservés, une moitié seulement, de manière à réduire dans la mesure nécessaire les dégâts de l'exploitation. Les arbres restant ensuite, largement espacés, pourront être maintenus encore quelque temps sans dommage appréciable et souvent avec profit. Telles sont les conditions principales de l'exploitation des pins en montagne.

En plaine, c'est là aussi ce qu'il y a ordinairement de mieux à faire. On obtient ainsi la reproduction tout à la fois naturelle et gratuite; le premier point est le plus important. Il y a parfois à prendre quelques soins particuliers. Le sol tassé, acide ou envahi par la bruyère, se présente-t-il en état peu favorable à la germination? L'extraction des souches et une légère culture superficielle et partielle suffiront à procurer le semis immédiat. Il y a mieux encore : la couverture du sol, aiguilles, feuilles mortes, végétaux sous-ligneux, recherchée par les populations riveraines, peut être enlevée au râteau avant la première coupe. Cette récolte a même une certaine valeur; ainsi dans les environs de Haguenau elle a été payée jusqu'à 100 francs par hectare; elle suffit d'ailleurs à modifier convenablement l'état du sol. Quand les pins se trouvent mélangés d'essences précieuses par elles-mêmes, chêne, liége, épicéa ou sapin, c'est aux exigences de celles-ci que les exploitations doivent s'adapter. La reproduction de l'arbre à tempérament robuste et à croissance rapide, pin ou autre, a lieu d'une manière suffisante entre les jeunes semis de chêne ou de sapin.

Les coupes blanches portant sur de grandes surfaces n'ont donné nulle part de très bons résultats, bien que la graine des pins soit ailée. A la suite de ces coupes, le semis se montre rarement complet, ou bien il se fait attendre de longues années, ou enfin il donne une forêt mal constituée, dépourvue des essences utiles en mélange, formée souvent d'arbres isolés ou épars. En Russie, les difficultés de la gestion avaient conduit à exploiter à blanc estoc les immenses pineraies des plaines centrales; on a été forcé d'y renoncer malgré des combinaisons bien entendues dans l'assiette des coupes longues et éloignées l'une de l'autre.

Il est facile de reconstituer les forêts de pin par voie artificielle, semis ou plantation; mais il est fort difficile de créer ainsi une

bonne forêt, et présentant toutes les conditions de prospérité que réunit le semis naturel. En tout cas, le travail et la dépense sont alors bien supérieurs aux soins et aux frais que peut entraîner la régénération naturelle.

Quoi qu'il en soit du mode de traitement, une condition est nécessaire à la conservation comme à la reproduction de ces forêts précieuses à tant d'égards, par le bois, par la résine, par l'herbe et par les feuilles, par la fixation et l'amélioration du sol, par l'abri et la protection des cultures et des habitations; c'est l'interdiction absolue du pâturage des moutons et des chèvres. Le parcours des vaches et des chevaux peut se concilier dans une large mesure avec l'existence des bois; il n'en est pas de même de celui des bêtes ovines. Dans telle forêt ouverte aux moutons, on coupe un certain nombre d'arbres chaque année, et il ne se reproduit pas un jeune brin; l'époque à laquelle le dernier arbre aura disparu est par là même déterminée. Ailleurs la ruine est complète : la commune de Contes (Alpes-Maritimes), qui en 1838 vendait encore un lot de 4,402 pins, ne possède plus aujourd'hui un seul hectare de terrain boisé. Ce n'est pas tout encore; après le bois les moutons usent l'herbe, mettent la terre à nu et l'affouillent du pied; les eaux l'entraînent alors, laissant enfin à découvert le squelette rocheux de la montagne. C'est ainsi qu'ont disparu les magnifiques forêts de la Phénicie et de la Palestine, de la Grèce et de l'Italie, de l'Espagne et même de la France méditerranéenne (1), contrées où la nature semblait avoir réuni toutes les richesses de la végétation pour en faire le berceau de la civilisation chrétienne. Le fer et le feu ne sont rien en comparaison du mouton; après eux les bois se reproduisent, après lui la terre est morte. De Madrid à Jérusalem, l'histoire et la géographie répètent : Forêts livrées aux moutons, forêts détruites; montagnes sans bois, montagnes sans vie. Souvent, il est vrai, la nature met le remède à côté du mal quand celui-ci n'est point irréparable. C'est ainsi que les pins et le mélèze semblent tout spécialement destinés, parmi les grands arbres de l'Europe, à la restauration de ses montagnes.

CH. BROILLIARD.

(1) La région désolée des Corbières comprend 200,000 hectares de terrain entre Carcassonne, Quillan, Narbonne et Perpignan. L'éducation des bêtes à laine en est la principale industrie, et les bois de toute espèce y sont voués à la destruction. Rien n'attriste la vue comme ces montagnes dénudées, ébouleuses, où s'épanouissent d'innombrables ravins. Elles n'ont plus que 17 habitans par kilomètre carré; sous le climat fécond des Pyrénées-Orientales, en pleine France, c'est là un vrai désert.

POÉSIE

A JULES SANDEAU

APRÈS LA MORT DE SON FILS.

Ainsi trente ans de pure gloire,
Qui protégeront ta mémoire
Contre l'assaut du temps vainqueur,
N'ont pu de même te défendre
Contre la mort qui venait prendre
La meilleure part de ton cœur?

Que dirai-je, pauvre poète?
Tu pleures, tu courbes la tête,
Brisé par l'effroyable deuil...
Ta douleur devenait la mienne,
Quand je t'ai vu, qu'il t'en souvienne,
Chancelant près de ce cercueil!

Quoi! forts de leur grandeur passée,
Tes livres, fils de ta pensée,
Vivent et jamais ne mourront,
Quand ton enfant, — quelle ironie! —
Moins vivace que ton génie,
Meurt la jeunesse sur le front!

Pourtant ton œuvre est sans souillure,
Et jamais une page impure
Ne mérita ce châtiment.
Veux-tu savoir quel est ton crime?
Pourquoi tu deviens la victime
Du sort qui frappe aveuglément?

Apprends-le donc. J'ai la croyance
Que Dieu choisit pour la souffrance
Ceux qu'il choisit pour le talent;
Comme s'il voulait faire en sorte
Que l'épreuve que l'on supporte
Haussât le cœur en le brûlant!

De même que la foudre injuste,
Pardonnant toujours à l'arbuste,
N'épargne le chêne jamais;
De même que l'énorme trombe
Quand il lui faut une hécatombe
Ne ravage que les sommets;

En voyant ton front qui dépasse,
L'âpre destin, que rien ne lasse,
Voulut t'écraser sous sa loi;
Et cherchant ce qu'il pouvait faire,
Il comprit que c'était le père
Qu'il atteindrait le mieux en toi!

Tu l'adorais tant, ce jeune homme!
Et comme il t'admirait! et comme
L'un de l'autre vous étiez fiers!
Lui de ton œuvre glorieuse,
Toi de la course audacieuse
Qu'il faisait par delà les mers!

« — Mon fils, l'officier de marine!.. »
Tu le disais, et ta poitrine

Se gonflait de joie et d'orgueil...
Las! que reste-t-il à cette heure?
Il reste une mère qui pleure,
Une tombe, — et le père en deuil!

Ah! n'attends pas que je te dise,
Devant le sanglot qui te brise
Un seul mot pour te consoler;
Mais pense à Dieu, le Dieu qui t'aime,
Car il te bénit, alors même
Que sa main semble t'accabler.

Incline-toi sous la tempête :
Dans la souffrance le poète
Ne se console qu'à prier.
Ce sont les volontés divines...
Toujours les couronnes d'épines
Près des couronnes de laurier!

Albert Delpit.

Mars 1877.

LES MÉMOIRES

DU

PRINCE DE HARDENBERG

II.

APRÈS IÉNA.[1]

M. de Moltke disait un jour, avec cette gravité modeste qui est chez lui à la fois une vertu et une attitude : « Nous ne savons pas encore ce que vaut réellement notre armée, car nous n'avons pas encore été battus. » La défaite est la pierre de touche des armées; les victorieux se ressemblent tous plus ou moins. Pendant la guerre de sept ans, les soldats du grand Frédéric avaient remporté d'éclatantes victoires et souffert de terribles désastres; Rosbach leur avait fait peut-être moins d'honneur que la solidité qu'ils montrèrent au lendemain de Hochkirch et de Kunnersdorf. En 1806, on put croire que la Prusse avait désappris non-seulement la stratégie et la tactique, mais ces vertus propres à l'homme de guerre qui réparent ou ennoblissent les grands malheurs. Après avoir décidé de prendre l'offensive, on avait changé d'idée et perdu trois semaines l'arme au pied, attendant les Français, dont on ignorait les projets et les mouvemens; l'art de reconnaître l'ennemi et l'art de le tromper étaient alors des arts français. Les généraux du roi Frédéric-Guillaume III s'étaient laissé surprendre, ils avaient

(1) *Denkwürdigkeiten des Staatskanzlers Fürsten von Hardenberg*, **herausgegeben von Leopold Ranke; Leipzig, Duncker et Humblot, 1877, 4 vol. in-8°.**

été battus, et, ce qui est plus grave, dès leur premier revers ils avaient perdu la tête; la défaite s'était tournée en déroute, la déroute en débandade.

L'Europe demeura stupéfaite; elle s'était accoutumée à considérer la Prusse comme l'état militaire par excellence, et elle ne se trompait point, s'il faut entendre par là un état dans lequel l'armée prend une part considérable au gouvernement. Les généraux prussiens avaient la haute main sur tout, ils exerçaient une foule de fonctions civiles, ils intervenaient dans toutes les affaires, jusque dans la perception des impôts, dans l'administration des cités et des bourgs. La paix leur offrait beaucoup de carrières lucratives et plus de moyens de faire fortune que la guerre; l'officier thésauriseur était la plaie de la Prusse, et l'officier qui thésaurise oublie bien vite son métier et avec son métier ces vertus professionnelles du soldat qui sont les plus belles de toutes. La monarchie du grand Frédéric était tombée dans les mains d'un mandarinat militaire, qui lui avait fait beaucoup de mal. Les mandarins s'occupent surtout de compter leurs boutons, d'en accroître le nombre, et de faire leur chemin; ils sacrifient les grandes choses aux petites et s'imaginent que c'est la pédanterie qui gagne les batailles; ils sont à cheval sur le règlement, ils multiplient les formalités et les écritures, et ils ne s'abstiennent pas toujours « de ces procédures obliques, de ces malignes subtilités que l'avarice a introduites dans les affaires. » En 1806, les mandarins contribuèrent plus que personne aux foudroyantes victoires de Napoléon; ils furent les complices involontaires de son génie et du malheur de leur pays. Le soldat était brave et fit son devoir; mais la bravoure du soldat ne produit tous ses effets que lorsqu'elle est accompagnée de confiance dans ses chefs. Il avait démêlé tout de suite que ses chefs étaient incapables, que, dans la crainte de faire des fautes, ils avaient pris le parti de ne rien faire. Ils lui donnaient des ordres incohérens suivis de contre-ordres, ils le fatiguaient par des marches et des contre-marches, et d'avance il se sentait vaincu. Hegel avait vu tour à tour entrer à Iéna les Prussiens et les Français. Il n'était pas payé pour vouloir du bien aux Français, qui envahirent son logement. Il avait dû céder la place à ces hôtes indiscrets; emportant dans sa poche les derniers feuillets du manuscrit de la *Phénoménologie*, il avait cherché un asile chez des amis. A son retour, il trouva beaucoup de désordre dans son cabinet de travail; ce qui l'affligea sensiblement, c'est qu'on lui avait enlevé son encrier et ses plumes. Il en demanda une à l'un de ses voisins, et ce fut avec cette plume empruntée que la veille de la bataille il écrivit à son ami Niethammer : « Comme moi, tout le monde ici fait des vœux pour le succès de l'armée française, et ces vœux seront sûrement exaucés, vu l'énorme supériorité de ses chefs et de ses soldats sur les soldats et les généraux prussiens. »

Dans un endroit de ses *Mémoires*, Hardenberg se reproche d'avoir, comme tant d'autres, trop présumé de l'armée prussienne; mais il impute les revers écrasans qu'elle essuya moins à elle-même qu'à l'impéritie de ceux qui la commandaient, et surtout à l'étourderie criminelle d'un gouvernement qui se croyait prêt et ne l'était pas. « Non-seulement on avait commencé la guerre sans avoir conclu la paix avec l'Angleterre et la Suède, sans être certain que la Russie entrerait prochainement en ligne, sans s'être assuré la coopération de l'électeur de Hesse; on n'avait pas même prévu l'éventualité d'une défaite. Les forteresses n'avaient pas été mises en état de défense ni pourvues des approvisionnemens nécessaires. Les troupes de la Prusse orientale et méridionale n'étaient pas encore sur le pied de guerre. Les bataillons de réserve, sorte d'armée territoriale dont on avait beaucoup parlé et sur laquelle on avait beaucoup écrit, n'étaient pas organisés. » Rien n'est plus imprévoyant que la médiocrité, et la médiocrité gouvernait la Prusse. Le 30 octobre 1806, la grande-maîtresse de la cour, la comtesse de Voss, écrivait dans son journal, qui a été récemment publié : « L'irrésolution, l'aveuglement, l'incapacité, qui règnent dans les plus hauts postes et même dans l'entourage du roi, voilà notre plus grand malheur (1). »

En énumérant les diverses circonstances qui furent fatales à la Prusse, Hardenberg remarque combien il est fâcheux pour une armée d'avoir à sa tête un souverain qui ne sait pas la guerre et qui, incapable de commander, impose au commandement la gêne de sa présence, de ses décisions et de ses indécisions. Frédéric-Guillaume III ne savait pas la guerre, mais il se piquait de l'apprendre. On raconta plus tard à Saint-Pétersbourg que, pendant les conférences de Tilsitt, Napoléon lui dit brusquement : — Sire, étudiez-vous toujours la tactique? — Le roi porta le doigt à son chapeau comme un grenadier qui salue et répondit : — Oui, sire. — « Napoléon, lisons-nous dans les *Mémoires*, aurait eu moins facilement gain de cause si le duc de Brunswick, bien qu'il ne fût pas un homme de génie, avait eu les mains libres, s'il avait pu conduire les opérations à sa guise, ou, mieux encore, si l'on avait donné le commandement au prince de Hohenlohe. » Mais le roi était là, on intriguait beaucoup autour de lui, et le généralissime ne pouvait rien entreprendre sans avoir obtenu son aveu et celui de ses adjudans. On tenait conseil de guerre sur conseil de guerre, on perdait son temps en discussions, et les discussions intempestives sont une des portes par lesquelles les grandes catastrophes font leur entrée dans ce monde. Il y a quelques années, le prince impérial, causant des tristes événemens de 1870 avec un ancien ministre de son père, lui disait : — Dès l'ouverture

(1) *Neunundsechzig Jahre am preussischen Hofe*, aus den Erinnerungen der Oberhofmeisterin Sophie Marie Gräfin von Voss, Leipzig, 1876.

de la campagne, j'ai cru deviner que les affaires iraient mal. On faisait venir tous les aides-de-camp les uns après les autres, on ne les écoutait qu'à moitié et on s'embrouillait dans les ordres qu'on leur donnait. Quelquefois on en rappelait un et on l'interrogeait de nouveau sans se souvenir qu'on l'avait déjà appelé et qu'il avait déjà répondu.

Hardenberg signale encore une maladie morale qui sévissait dans l'armée prussienne et qui n'a pas été étrangère à ses désastres. Au lieu de s'occuper de leur métier, les généraux avaient la manie, la fureur de faire de la politique, et c'est une question de savoir qui est le plus dangereux du général politiqueur ou du général thésauriseur. Le mal datait de loin. Dès 1794, on avait remarqué que « l'état-major prussien offrait l'aspect d'une petite république militaire, » où chacun réglait à sa façon et le plus souvent au gré de ses intérêts les affaires de la Prusse et de l'Europe. L'armée du Rhin faisait à la fois concurrence et opposition à la diplomatie de Frédéric-Guillaume II; elle avait décidé que tant que l'Angleterre suspendrait le paiement de ses subsides, la Prusse s'occuperait de conclure la paix avec la France à l'insu et sans l'*agrément du roi;* le quartier-général ouvrit des négociations secrètes avec la république, par l'entremise d'agens qui recevaient leurs instructions du feld-maréchal Mœllendorf et du général Kalckreuth. Hardenberg se plaignait que le feld-maréchal eût fait école; les politiqueurs pullulaient, et leur politique intéressée, aussi bavarde que pusillanime, énervait les volontés et les courages.

Le duc de Brunswick, dont les cheveux blancs étaient réservés à la plus cruelle épreuve, n'était pas exempt du travers pernicieux que Hardenberg dénonçait et déplorait. Il avait l'esprit courtisan et il aimait à politiquer. — Dis-moi ce que tu portes avec toi et je te dirai qui tu es, pourrait-on dire à un général, et il est certain que les bagages sont pour quelque chose dans la perte des batailles. Quand la garde russe quitta Saint-Pétersbourg pour aller rejoindre Benningsen, on réduisit chaque cornette à trois chevaux, et on décida que les officiers n'auraien, qu'un chariot entre trois. Cela n'empêcha pas le comte Potocki d'emporter à sa suite 50 coqs d'Inde, 50 poulardes, 80 kilogrammes de bouillon en tablettes, un énorme flacon de vin de Bordeaux. Les dindes étaient vivantes, et on prétendit qu'elles s'étaient distinguées en criant aussi haut que les soldats : Vive l'empereur! Le duc de Brunswick n'avait pas de coqs d'Inde avec lui, mais il emmenait parmi ses bagages une actrice, un Genevois et un émigré français. L'actrice était Mlle Duquesnoy, le Genevois se nommait Gallatin; il se piquait de posséder tous les secrets des cabinets, et le duc le considérait comme son ministre des affaires étrangères. L'émigré français était M. de la Maisonfort, qu'il avait pris également à son service diplomatique, et, peu de jours avant la bataille, ce clairvoyant personnage disait en parlant du comte Haugwitz : « C'est

la perfection de la politique. » Est-ce la faute de son actrice, de son Genevois et de son émigré, si le généralissime de l'armée prussienne a été battu par Davout à Auerstædt? On peut en douter, mais sûrement ils ne l'ont pas aidé à vaincre. Avant de se battre, le duc s'occupait de savoir ce qu'il faudrait exiger de Napoléon si on était vainqueur, ce qu'il faudrait lui accorder si on était vaincu. Il discutait la question avec Gallatin et M. de la Maisonfort; apparemment Mlle Duquesnoy ne disait mot, on ne l'avait pas fait venir pour causer.

Le duc de Brunswick fut atteint au visage par un biscaïen; sa blessure était mortelle, il ne put traiter avec Napoléon. D'autres s'en chargèrent à sa place. « Il est triste d'avoir à remarquer, écrivait Hardenberg, que, dans toute cette période de notre histoire, les militaires qui exerçaient de l'influence furent ceux qui montrèrent le moins d'énergie et se laissèrent le plus facilement abattre. » Ce furent les adjudans du roi, les généraux de Zastrow et de Kœckritz, qui, le jour même de la première défaite, décidèrent le roi à négocier, à dépêcher sans retard au vainqueur le comte Döhnhof pour lui remettre une lettre par laquelle Frédéric-Guillaume III lui représentait qu'il se serait perdu d'honneur s'il avait cherché à éviter ou à différer la lutte, que ses troupes avaient prouvé leur vaillance, qu'il ne lui restait plus qu'à prier l'empereur de renouer avec lui son ancienne liaison d'amitié. Cette lettre avait été écrite cinq jours après la publication du manifeste qui dénonçait Napoléon à la haine de l'Europe. « Il semblait qu'on n'avait point eu de raisons sérieuses de déclarer la guerre, qu'il ne s'agissait que d'une question de point d'honneur, désormais vidée par un duel au premier sang. » Et c'était à Napoléon Ier qu'on adressait ces propositions, à l'homme qui tenait dans sa main de fer « les dés de fer du destin. » On lui demandait de pardonner à ses ennemis d'un jour; il faisait mieux que de leur pardonner, il les aimait tendrement comme le faucon aime la proie qu'il dépèce, et il avait déjà dépecé la Prusse dans sa pensée. Le 18 juillet 1870, un clairvoyant diplomate français écrivait à son gouvernement : « Personne à Berlin ne doute du succès, et la conquête de l'Alsace y est envisagée par avance comme un fait accompli... Je ne saurais trop conjurer le gouvernement de l'empereur d'aviser dès à présent aux moyens de défense les plus extrêmes et de nous préparer moins à une campagne sur le Rhin qu'à une lutte à outrance, jusqu'au couteau. » Bientôt après, ce diplomate si perspicace, à peine de retour à Paris, disait à un ministre : « Je crains que la partie ne soit pas égale entre nous et la Prusse; il me semble que nous nous préparons à une passe d'armes, après laquelle nous aurons hâte de négocier; la Prusse entend faire la guerre à fond, et c'est de notre existence qu'il s'agit. » Les sages ont rarement le bonheur d'être écoutés. En 1870, la France a commis la même faute que la Prusse en 1806; elle ne connaissait pas son

ennemi, et de toutes les sciences c'est la plus nécessaire. Un curieux s'avisa un jour de questionner M. de Bismarck sur ce qui s'était passé entre lui et Napoléon III au cours de l'entretien qu'ils avaient eu ensemble après Sedan, « dans une très petite chambre, garnie pour tout meuble d'une table et d'une chaise. » Après un instant de silence, M. de Bismarck répondit en riant : « Figurez-vous qu'il croyait à notre générosité! » Napoléon Ier avait fait probablement une réflexion de ce genre quand le comte Dõhnhof lui remit la lettre ou le placet de Frédéric-Guillaume III.

Les batailles d'Iéna et d'Auerstædt et leurs terribles conséquences dessillèrent les yeux de tous les Prussiens qui n'étaient pas des aveugles-nés. Ils découvrirent que leur pays était malade, qu'on ne pouvait le sauver que par les grands remèdes ou que, pour mieux dire, il fallait refaire la Prusse. Dans cette jeune et glorieuse monarchie encore pleine de la gloire du grand Frédéric, moins de cinquante ans après cette merveilleuse bataille de Lissa où trois heures avaient suffi à 36,000 Prussiens pour mettre en pleine déroute 80,000 Autrichiens commandés par le général Daun, on vit une armée passer en quelques jours d'une confiance excessive en elle-même à un découragement sans exemple, des officiers saisis de terreur panique, une infanterie rompant ses rangs, des cadres qui se dégarnissaient d'heure en heure, les soldats jetant leurs armes, les routes jonchées de fusils et de canons, un escadron se livrant à la merci de trois hussards qui l'emmènent prisonnier de guerre, des forteresses du premier ordre ouvrant leurs portes sans coup férir, la place de Stettin, munie d'une nombreuse garnison, d'une immense artillerie, se rendant à la sommation que lui adresse un officier de cavalerie légère. « Puisque vos chasseurs prennent des places fortes, écrivait Napoléon à Murat, je n'ai plus qu'à licencier mon corps du génie et à faire fondre ma grosse artillerie. » Hardenberg comparait cette lamentable déroute à celle d'un troupeau sans bergers, poursuivi par des loups ravissans. L'armée française ne rencontra aucun obstacle sérieux dans sa marche oblique, dont le succès fut si complet que l'armée prussienne, comme l'a dit l'historien du *Consulat et de l'Empire*, « constamment débordée pendant une retraite de 200 lieues, de Hof à Stettin, n'arriva à l'Oder que le jour même où ce fleuve était occupé, fut détruite ou prise jusqu'au dernier homme, et qu'en un mois le roi d'une grande monarchie, le second successeur du grand Frédéric, se vit sans soldats et sans états. »

Ce monarque sans soldats et sans états était un de ces souverains que le malheur grandit. Hardenberg le traite quelque part d'homme monosyllabique. Les rois qui ne parlent que par monosyllabes font d'ordinaire bonne figure dans l'infortune. Depuis qu'il eut rejeté l'armistice du 16 novembre 1806, Frédéric-Guillaume III montra une per-

sévérance, une fermeté de caractère qui lui concilièrent l'estime et la sympathie de l'Europe. Après la bataille d'Eylau, résolu à faire jusqu'au bout cause commune avec la Russie, il refusa la paix séparée que lui offrait le vainqueur, et quand il eut, après Friedland, la douleur de voir le tsar, son allié, faire bon marché des intérêts prussiens et se jeter dans les bras de Napoléon, il sut encore se taire; il se résigna, il accepta courageusement son affreuse situation. L'œuvre de Frédéric II était détruite; la Prusse perdait ses provinces allemandes jusqu'à l'Elbe et ses provinces polonaises, elle était réduite à cinq millions d'habitans, elle avait à payer une lourde contribution de guerre, elle se demandait si elle réussirait à se mettre en règle avec son créancier et à reconquérir sur lui sa capitale. Le destin, si dur pour Frédéric-Guillaume III, répara ses rigueurs en lui faisant le plus précieux de tous les dons : il lui procura des hommes de cœur et d'intelligence, capables de rétablir ses affaires. Ils eurent le courage de tout dire, et le souverain eut le mérite de les écouter. Chose singulière, ces hommes providentiels étaient presque tous des étrangers. Le baron de Stein, cet intraitable libéral, dont l'écorce rude cachait une âme chaude, un esprit enthousiaste et un sens pratique peu commun, était né à Nassau. Scharnhorst, qui réorganisa l'armée et qui unissait une démarche indolente, un langage embarrassé à une grande netteté d'idées et à la vigueur de la volonté, était Hanovrien comme Hardenberg. Niebuhr était Danois. Altenstein, qui fit tant pour relever l'enseignement, Altenstein qui plus tard donna Hegel à la Prusse, était un Franconien, né à Ansbach, dans le temps où Ansbach n'avait pas encore été cédé par ses margraves à Frédéric-Guillaume II. Ces étrangers avaient épousé la Prusse, sans épouser les préjugés prussiens. Ils sapèrent par les fondemens le régime des mandarins, ils furent les régénérateurs de leur patrie d'adoption, à qui leur nom est demeuré cher.

La comtesse de Voss, cette grande-maîtresse de la cour de Prusse que nous avons déjà citée, vit à Tilsitt l'empereur Napoléon; elle eut l'honneur de causer avec lui. A la date du 6 juillet 1807, elle consignait dans son journal l'impression que lui avait faite le grand homme, et elle s'exprimait en ces termes : — « Il est étonnamment laid; il a le visage gras, bouffi, basané. Avec cela, il est corpulent, petit et tout à fait sans prestance; il a de gros yeux ronds, qu'il roule d'une manière sinistre. L'expression de ses traits est la dureté, on dirait l'incarnation du succès. Toutefois sa bouche est bien taillée, et ses dents sont belles. » Hegel, qui avait vu Napoléon traverser les rues d'Iéna pour aller faire une reconnaissance, n'avait point songé à le trouver laid, et, avec sa naïveté de grand penseur et de philosophe de génie, il écrivait à Niethammer : — « C'est une étrange sensation que d'apercevoir devant soi, assis sur un cheval, l'homme du destin, qui porte en lui l'âme du monde, *die Welt-*

seele. » Les philosophes ont une autre façon de voir les choses que les grandes-maîtresses de cour. Comme Hegel, les hommes d'état prussiens qui approchèrent de Napoléon à Tilsitt étaient philosophes à leur manière, ils avaient lu Kant; ils crurent reconnaître sur le front du vainqueur d'Iéna la marque « d'une incontestable supériorité et d'une énergie irrésistible. » Le 5 juillet 1807, Altenstein écrivit à Schön : « Non, vous ne détruirez pas cet homme. Ce fut là ma pensée quand je le contemplai au milieu de son entourage. Il est envoyé de Dieu pour écraser ce qui est faible et pour réveiller ce qui est fort, *er ist von Gott gesandt, die Schwäche zu zermalmen und Kraft zu erregen.* » Hardenberg pensait à peu près comme Altenstein. Il estimait que les malheurs de la Prusse n'étaient pas un accident, qu'elle les avait mérités par ses fautes; il voyait dans l'incomparable capitaine qui l'avait vaincue un grand justicier, revêtu d'une mission divine. Cette mission consistait à réduire en poussière les institutions décrépites et les états vermoulus, à susciter partout des forces vives, qui un jour se retourneraient contre lui et le vaincraient. Le monde pourrait à la rigueur se passer des grandes-maîtresses de cour; mais heureux sont les pays qui à l'heure des catastrophes possèdent des politiques nourris de la lecture de Kant, des philosophes instruits dans la politique, et non moins heureux sont les princes qui ont d'habiles médecins et le courage de se laisser amputer un membre quand la gangrène s'y est mise. Frédéric-Guillaume III n'était pas un génie, Napoléon le traitait de médiocre caporal; mais ce caporal savait profiter des leçons de l'expérience et sacrifier ses préjugés au bien public. Il se prêta à l'essai des grandes mesures, des grandes réformes, qui seules pouvaient restaurer son royaume épuisé, saigné à blanc.

Napoléon l'avait mis en demeure de congédier Hardenberg, de se priver de ses services. Il en coûtait au roi d'éloigner de lui ce sage conseiller; mais il se réservait le droit de le consulter en secret, et il le pria de lui donner par écrit son avis sur la réorganisation de la monarchie. Ce fut à Riga, au mois de septembre 1807, que Hardenberg, après en avoir conféré avec ses amis Altenstein et Niebuhr, rédigea un mémoire de près de 100 pages, qui vient d'être publié pour la première fois et dans lequel il passait en revue toutes les réformes à opérer; il y ébauchait la Prusse de l'avenir, laissant à d'autres le soin de dégrossir l'ouvrage. Une partie de ce mémoire pourrait être intitulée : « Ce que les Prussiens doivent apprendre de leur vainqueur. » Les principes de la guerre, de l'administration, de la diplomatie, l'art de s'informer, l'art d'étudier les cours et les peuples étrangers par l'entremise d'agens, de commis-voyageurs en politique ou d'espions militaires, voilà ce que la France savait alors et ce que la Prusse ne savait plus. Mais Napoléon avait autre chose encore à apprendre à ses ennemis; la révolution fran-

çaise l'avait chargé d'enseigner au monde à coups de canon les idées égalitaires. — « Ces idées font sa puissance, écrivait Hardenberg. La révolution a renouvelé la France, elle y a détruit les vieux préjugés, les vieux abus, et réveillé des forces endormies. La puissance de ces idées est si grande que l'état qui refuse de les accepter sera contraint de les subir ou se verra condamné à périr. » Aussi demandait-il avant tout la refonte des institutions civiles, l'abolition des priviléges, des servitudes féodales, l'émancipation du paysan, l'égalité de toutes les classes devant la loi et devant l'impôt. — « Nous devons accomplir, disait-il, une révolution dans le sens bienfaisant du mot et travailler au perfectionnement de l'humanité, non par des mesures violentes, mais par la sagesse de ceux qui nous gouvernent ; tel est notre but, notre principe dirigeant. Établir les principes démocratiques dans un état monarchique, voilà ce que l'esprit du siècle exige de nous. Quant à la pure démocratie, nous pouvons l'ajourner à l'an 2440, si tant est que la pure démocratie soit faite pour l'homme. »

Les réformateurs politiques de la Prusse en 1807 voulaient emprunter à Napoléon tout ce qu'il avait de bon et d'utile à leur donner; mais ils n'entendaient pas se faire ses plagiaires ou ses copistes. Un copiste est toujours un satellite, et le plus cher désir de Hardenberg était de mettre son pays en état de reconquérir son indépendance. Napoléon écrivait de Tilsitt à son frère Jérôme, dont il allait faire un roi de Westphalie : « Mon intention, en vous établissant dans votre royaume, est de vous donner une constitution régulière qui efface dans toutes les classes de vos peuples les vaines et ridicules distinctions. » Si la Prusse s'était contentée d'accepter les principes égalitaires de la révolution et d'abolir les distinctions vaines et ridicules, elle n'eût différé en rien de ce royaume de Westphalie, formé de ses dépouilles, qu'on venait de lui donner pour voisin. Il importait à Hardenberg, comme au baron de Stein, que les deux royaumes séparés par l'Elbe ne pussent être confondus l'un avec l'autre et qu'on distinguât à première vue un Prussien d'un vassal de Napoléon. Il avait compris que le vrai patriotisme suppose un esprit public, et qu'il n'y a d'esprit public que chez les peuples qui font eux-mêmes leurs affaires. Il sentait la nécessité d'écarter les mandarins, d'accoutumer la nation au *self-government*, de lui donner les libertés municipales les plus étendues, de créer partout des corps électifs, d'instituer des diètes provinciales et même des états-généraux. Ces réformes furent exécutées au jour le jour, pièce à pièce, et quand Hardenberg fut devenu chancelier, on put lui reprocher de n'avoir pas rempli tout son programme; c'est la gloire de Stein de ne s'être jamais démenti.

En 1807, la Prusse ressemblait à un propriétaire qui a perdu dans un procès calamiteux la moitié de son bien, et qui, sous peine de mou-

rir de faim, est tenu de faire beaucoup produire, beaucoup rapporter à ce qui lui reste; la culture intensive est la suprême ressource des propriétaires dont on a écorné le patrimoine. C'est à dater de 1807 que la Prusse est devenue le pays de l'Europe où le gouvernement s'occupe le plus des particuliers, soit pour les élever, pour les instruire, soit pour leur imposer des sacrifices souvent fort onéreux, ce qui est encore une manière de travailler à leur éducation. Dans son mémoire, Hardenberg proposait et réclamait en principe ces deux grandes institutions, qui ont transformé la monarchie du grand Frédéric, à savoir le service militaire universel et l'instruction primaire obligatoire. En les adoptant, la Prusse allait devenir, comme il le désirait, une monarchie de droit divin reposant sur des institutions démocratiques, car rien n'est plus démocratique que le service universel et que l'enseignement obligatoire. Napoléon était loin de se douter que la conséquence de la bataille d'Iéna serait de créer un peuple où tout le monde saurait lire et écrire, et où tout le monde serait soldat.

Comme Hardenberg, Altenstein comprenait tout ce que peut le maître d'école, non-seulement pour guérir un peuple de l'ignorance et de la superstition, mais pour développer en lui les vertus civiques. Ces réformateurs de 1807 avaient l'esprit libre et généreux; ils s'occupaient d'élever des Prussiens, ils voulaient en même temps que ces Prussiens fussent des hommes. Altenstein rédigea, lui aussi, un mémoire, dont M. Ranke cite quelques fragmens. Nous y lisons que ce n'est pas l'étendue de son territoire qui fait un grand peuple, qu'une nation diminuée et mutilée peut encore aspirer à la première place, si elle travaille plus que les autres à l'éducation du citoyen, à l'ennoblissement de l'individu par l'instruction, au progrès de l'humanité, dont la raison est le bien suprême. Altenstein et Hardenberg jugent, l'un et l'autre, que, pour accomplir cette glorieuse entreprise, l'état doit appeler la religion à son aide et lui faire sa place dans l'école; mais la religion telle que l'entendent ces disciples de Kant n'est pas un dogmatisme à formules ni une dévotion à petites pratiques. — « L'essence de la religion, disait Hardenberg, consiste à envisager la vie comme l'apprentissage d'une autre existence, dont le pressentiment est en nous; elle consiste dans le commerce avec l'idéal, qui nous initie à cette existence meilleure, dans nos rapports intimes avec l'être incompréhensible que nous appelons Dieu, dans la foi à l'immortalité de l'âme, dans l'assurance que notre destinée fait partie d'un plan qui embrasse l'univers. » Il voulait que l'état s'employât de tout son pouvoir à la propagation de l'idée religieuse, mais qu'il eût un respect infini pour les franchises de la conscience, qu'il s'abstînt de prendre parti pour aucun système, pour aucune secte, qu'il autorisât toutes les recherches de la critique, même ses indiscrétions, et le libre exercice de tout culte qui ne blesse pas la morale.

En même temps que l'état prussien se mettra en peine d'instruire et de moraliser le peuple, il prendra à cœur les intérêts de la science et lui assurera cette liberté absolue dont elle ne peut se passer. La police napoléonienne étendait son empire sur l'église, sur l'université, sur les consciences, sur les dogmes, sur les pensées; elle classait toutes les idées en idées utiles, qu'elle protégeait en leur appliquant son estampille et le bénéfice du cours forcé, et en idées dangereuses, qu'elle proscrivait comme la fausse monnaie; la science et la religion étaient pour elle deux chapitres de l'art de gouverner les hommes. « La France d'aujourd'hui, disait Altenstein, a un gouvernement fondé sur la force, et ce gouvernement ne protége les sciences qu'en tant qu'elles peuvent lui servir; il les emploie à ses fins, il les réduit à l'obéissance. La science se vengera quelque jour du maître qui la tient en servitude. » On sait le mépris que nourrissait Napoléon pour l'idéologie et les idéologues. Il n'avait pas compris que ce sont les abstractions qui mènent le monde; cependant il leur attribuait le pouvoir de susciter des ennuis sérieux aux autorités constituées, aussi son mépris était-il mêlé d'aversion et d'inquiétude. Du fond de la Prusse orientale, un mois et demi après la bataille d'Eylau, il envoyait à Fouché l'ordre d'expulser de Paris la femme illustre qui venait d'écrire *Corinne*, et il recommandait à l'archi-chancelier Cambacérès de veiller à l'exécution de cet ukase. Au lendemain de Friedland, les Hardenberg et les Altenstein souhaitaient que leur pays devînt la patrie ou le refuge de l'idéologie, ils rêvaient de fonder à Berlin une université où la science aurait ses coudées franches et qui serait une arène ouverte à tous les systèmes, à toutes les discussions. Ce sera l'éternel honneur du règne de Frédéric-Guillaume III que dans la plus affreuse détresse financière il ait su trouver des ressources suffisantes pour inaugurer dès 1810 cette université qui a fait de Berlin la capitale scientifique de l'Allemagne et l'a préparé à devenir sa capitale politique. Qui dira de quel poids elle a pesé dans les destinées de la Prusse? qui dira la part que Fichte a pu avoir dans la guerre d'indépendance, les services que Hegel a rendus à la grandeur des Hohenzollern?

Emprunter à Napoléon les idées égalitaires qu'il représentait et défendre contre lui les idées libérales de 89, dont il était l'ennemi, concilier les nouveaux principes d'organisation militaire avec la formation d'une armée vraiment nationale, les traditions du protestantisme avec la liberté philosophique du XVIII[e] siècle, le patriotisme avec l'idéologie, la religion avec la science, la loyauté royaliste avec un peu d'enthousiasme jacobin, telle était la pensée de Hardenberg et des hommes remarquables qui l'entouraient. Ils avaient entrepris une œuvre de longue haleine, leur courage comme leur patience furent mis à de rudes épreuves. On est porté à croire que les réformes s'opèrent plus facilement dans une monarchie que dans une république démocratique. Toutes les formes

de gouvernement ont leurs inconvéniens; mais c'est une question de savoir si les entraînemens irréfléchis, si les inconstances, si l'éternelle mobilité de la démocratie trop prompte à se déjuger, trop sujette à défaire aujourd'hui ce qu'elle a fait hier, sont un danger plus redoutable que les intrigues de cour qui assiégent un trône. Guichardin a dit qu'une réforme est bien chanceuse quand elle dépend de la volonté de plusieurs; mais ce même Guichardin a dit aussi que les princes sont toujours tentés de ne regarder comme sages que ceux de leurs conseillers qui abondent dans leur sens, *quelli che si conformano più alla loro inclinazione*. Frédéric-Guillaume III avait toutes les bonnes intentions; malheureusement il tenait plus qu'un autre à ses habitudes. On eut bien de la peine à obtenir de lui qu'il congédiât son cabinet royal, occulte et irresponsable, qui contrecarrait le ministère. Il s'indignait quand on avait l'air de croire que ses conseillers secrets ou ses adjudans exerçaient quelque influence sur ses résolutions : « Me prend-on pour un benêt? s'écriait-il. S'imagine-t-on que, lorsque j'ai pris un parti, *je m'amuse à me faire influer pour annuler mon propre ouvrage?* Cette idée me paraît insolente. »

Hardenberg et ses amis jugeaient qu'aucune réforme n'était possible sans un changement radical dans le personnel; mais le roi n'aimait pas les nouveaux visages, celui de Stein surtout lui déplaisait; il goûtait médiocrement cet homme rugueux, un peu rude de manières, souvent amer dans son langage, incapable de se plier aux bienséances et aux mensonges officieux des cours. On perdit courage plus d'une fois, on fut tenté de croire que c'en était fait, qu'il fallait désespérer du salut de l'état, que toutes les mesures proposées échoueraient « contre ces petites considérations qui sont le tombeau des grandes choses. » Dès le mois de juillet 1807, un de ces découragés écrivait à Hardenberg : — « Qu'avons-nous à attendre de l'avenir? On a pu nous appliquer ces mots : *Video meliora proboque, deteriora sequor*. Ne sera-ce pas toujours la même chanson? Il faut aller planter des choux, et je bénirai celui qui voudra de moi pour garçon jardinier. » Peu de jours après, le comte de Goltz, qui avait pris le portefeuille des affaires étrangères, écrivait de son côté : — « Tout me prouve que nous sommes à jamais perdus, tout concourt pour m'en donner la certitude. Certaines personnes qui avaient affiché l'intention de leur retraite reprennent une influence prépondérante; rien ne saurait s'opposer à l'ascendant qu'elles ont conservé sur l'esprit du roi... L'intrigue et la cabale reprennent leur empire, les anciennes habitudes reviennent, les anciens abus renaissent; tout le monde veut régner, chacun s'en flatte, chacun y vise, la faiblesse et l'irrésolution caractérisent notre gouvernement. Les braves gens n'auront jamais le dessus, les charlatans seuls feront fortune. Le cœur me saigne en traçant ces mots... Si le baron de Stein nous revient, il ne restera pas quinze jours. »

Ces prédictions mélancoliques ne se sont point accomplies, les réformes triomphèrent de tous les obstacles, des irrésolutions du roi, du mauvais vouloir des gens de cour, des intrigues, de la cabale et des mandarins, et Dieu sait combien les mandarins ont la vie dure, avec quelle ténacité ils se cramponnent à leur place et à leur traitement. Par sa persévérance à poursuivre jusqu'au bout le pénible travail de sa régénération, la Prusse mérita de voir des jours meilleurs. Ses hommes d'état les espéraient, les attendaient; ils doutaient de la solidité de cet empire d'Occident fondé par le nouveau Charlemagne; ils avaient trop étudié la philosophie pour ne pas savoir que les ambitions démesurées et les génies intempérans ne bâtissent jamais des maisons qui durent. Le prince Guillaume, frère du roi, envoyé en mission à Paris, en rapporta l'impression que cet empire éclatant serait éphémère; il racontait qu'un soir, dans le parc de Fontainebleau, à quelques pas du château éclairé de tous les feux du couchant, des familiers du maître s'étaient pris à se demander si le soleil d'Austerlitz ne pâlirait pas un jour et si tous les colosses n'ont pas des pieds d'argile. Vers le même temps, l'empereur Alexandre disait à quelqu'un : « Ayons un peu de patience, c'est un torrent qu'il faut laisser passer. »

Les peuples éprouvés cruellement par le sort n'ont pas toujours à leur disposition des Hardenberg, des Stein, des Scharnhorst; mais le bon sens, armé de courage et d'obstination, suffit pour venir à bout des mandarins (il y en a dans tous les pays), et pour tenir en échec les brouillons, aussi dangereux que les mandarins. L'essentiel est de ne pas s'endormir sur les périls, de ne pas se laisser décourager par les difficultés, par les contre-temps, par les déconvenues. A chaque jour suffit sa peine, et les torrens finissent par passer.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1877.

Le rideau est tombé pour un mois sur le théâtre de nos affaires intérieures à Versailles; il reste levé sur cet autre théâtre plus vaste où s'agite toujours l'émouvant problème des destinées prochaines de l'Europe, de la paix ou de la guerre. Les vacances politiques de Pâques sont venues à propos dans tous les pays pour laisser à la diplomatie un peu de liberté, à la sagesse des gouvernemens le temps de prendre un parti en dehors de ces excitations d'opinion qui ont assailli et peut-être embarrassé lord Derby jusqu'à la dernière séance du parlement. La vérité est que, depuis quelques semaines, cette éternelle crise orientale, dont on ne cesse de poursuivre le dénoûment, passe par de singulières péripéties, et que le continent européen vit dans une fatigante incertitude, trop facilement exploitée par toutes les imaginations inventives ou par toutes les spéculations intéressées. Le matin il y a un protocole, c'est entendu, tout est arrangé à la satisfaction commune, au moins pour le moment; le soir il n'y a plus de protocole, on n'a pas réussi encore à trouver l'euphémisme sur lequel toutes les politiques doivent s'entendre sans trop s'expliquer. Un jour les difficultés sont censées venir de Londres, un autre jour elles viennent de Saint-Pétersbourg. Hier, c'était la paix, disait la Bourse, aujourd'hui c'est la guerre, en attendant que la conciliation triomphe de nouveau, et le drame suit son cours, ayant pour principal personnage le général Ignatief, qui voyage de Paris à Londres, part pour Vienne, repasse à Berlin, soignant toujours ses yeux, cherchant sa solution au milieu des interrogatoires importuns d'une multitude de curieux dont il se moque. Chose essentielle, cette incertitude même, dont le voyage prolongé du général Ignatief est le signe visible, cette incertitude prouve que, s'il y a des difficultés, les gouvernemens ne sont pas au bout des concessions mutuelles, qu'ils ne sont nullement disposés à jouer sur un mot le repos du monde et que la paix garde toutes ses chances, dût-elle être laborieusement conquise.

On devait bien jusqu'à un certain point s'attendre à ces difficultés, à quelque crise plus ou moins aiguë, plus ou moins décisive dans les affaires d'Orient. Lorsque la conférence de Constantinople se séparait, il y a deux mois, après s'être entendue sur un programme platonique de réformes et de pacification, mais sans avoir réussi à faire accepter ses résolutions par la Turquie, il était parfaitement clair qu'on n'en resterait pas là, qu'on entrait tout au plus dans une phase nouvelle. Il était évident que la Russie, après avoir réuni une nombreuse armée sur la frontière du Pruth, ne s'en tiendrait pas à une vaine démonstration, que la Porte, qui n'avait pas même encore fait sa paix avec la Serbie et le Montenegro, aurait des comptes à rendre, en un mot que cette délibération européenne qui venait de se produire avec quelque solennité devrait avoir une sanction ou un dénoûment. La circulaire par laquelle le prince Gortchakof, s'armant de l'échec de la conférence, demandait aux autres gouvernemens ce qu'ils entendaient faire pour sauvegarder l'honneur de leur politique, les intérêts dont ils avaient pris la protection, cette circulaire était le prélude, une sorte de prise de position ou un appel à des résolutions nouvelles; mais sous quelle forme donner aux délibérations de la conférence une sanction efficace, à demi satisfaisante? Dans quelles limites les diverses puissances pouvaient-elles se prêter à des expédiens nouveaux pour assurer leur action protectrice en Orient sans aller jusqu'à la coercition? Comment concilier à la fois la dignité de l'Europe, les engagemens personnels de la Russie, l'indépendance de l'empire ottoman, le maintien des traités? C'était là toujours le problème, et c'est ce qui se débat encore dans le secret souvent assez mal gardé des conversations diplomatiques. Aujourd'hui, deux mois après les délibérations infructueuses de Constantinople, la situation peut se résumer ainsi : la Porte a fait sa paix avec la Serbie, elle n'a pas réussi encore à traiter avec le Montenegro, qui probablement met un certain calcul à ne point se hâter, et pendant ce temps la question des réformes ou, pour mieux dire, de l'attitude générale de l'Europe vis-à-vis de la Turquie au sujet des réformes, cette question reste entière; elle s'est relevée ou précisée dans ces négociations que le général Ignatief a eu la mission de poursuivre à travers l'Occident. L'habileté du diplomate, le rôle qu'il a joué dans la crise orientale, tout indique l'importance de l'acte que la Russie a voulu accomplir en chargeant le général Ignatief d'aller demander à l'Europe le complément de l'œuvre de la conférence, la réponse à la circulaire du prince Gortchakof.

Deux intérêts sont en présence dans ces négociations qui n'ont cessé d'être actives depuis quelques jours, qui ont provoqué déjà plusieurs conseils de cabinet à Londres et des communications de toute sorte en Europe. Il s'agit de sauvegarder la paix générale, la paix de l'Occident, sans se désintéresser des affaires d'Orient, sans abandonner le rôle de

protection dont la conférence a résumé le programme, ou si l'on veut, il s'agit de veiller à l'application graduelle des vues bienfaisantes adoptées par la conférence sans se laisser entraîner dans des interventions militaires qui seraient le commencement d'une perturbation universelle. Tout dépend de l'importance relative qu'on donne à chacun de ces intérêts, la paix de l'Occident ou l'amélioration de l'Orient. Ce qui fait aujourd'hui la gravité de cette situation, c'est que malheureusement on négocie entre la Turquie surexcitée par les épreuves, réduite depuis un an à se défendre, à déployer toutes ses forces militaires, et la Russie disposant sur la frontière de 200,000 hommes qui n'attendent qu'un signal pour s'élancer avec ou sans le consentement de l'Europe. C'est ce qui aggrave tout, la grosse difficulté est là, de sorte que l'œuvre de pacification, d'amélioration qu'on poursuit, se complique de la question délicate d'un désarmement sans lequel tout ce qu'on fera peut rester à la merci d'un incident.

La bonne foi des gouvernemens n'est nullement en cause. La sincérité de la Russie est aussi sérieuse que celle de l'Angleterre, que celle de toutes les puissances. Tous les cabinets veulent la paix sans négliger le devoir de protéger les populations de l'Orient; mais les uns et les autres sont souvent sous le poids de ces fatalités qui naissent des positions prises, des vieilles défiances toujours prêtes à se réveiller. Lorsqu'on propose à l'Angleterre un protocole ou un échange de dépêches constatant les résultats acquis de la conférence, le persévérant accord de l'Europe, et réservant des délibérations ultérieures si elles devenaient nécessaires pour la réalisation du programme commun, l'Angleterre assurément ne peut refuser de souscrire à ces vœux, et elle ne refuse pas. Seulement elle se conduit en personne prudente, qui pèse les termes et tient à fixer d'avance la mesure de ses engagemens. Elle se dit de plus que cette œuvre de paix à laquelle on la convie, qu'elle prend fort au sérieux, peut être vaine tant qu'il y aura en présence des armées menaçantes, onéreuses, dont on pourra être tenté de se servir, ne fût-ce que pour mettre fin à une situation toujours tendue, et elle ne veut pas donner un blanc-seing à des interventions qu'elle serait plus tard réduite à désavouer inutilement. — Lorsqu'on presse la Russie de rester avec les autres gouvernemens dans les affaires d'Orient, de chercher dans l'accord de l'Europe les satisfactions qu'elle croit trouver dans la mobilisation d'une puissante armée; la Russie, à son tour, n'hésite pas devant les concessions; elle ne désire que l'action commune, elle se prête même spirituellement à toutes les subtilités de rédaction diplomatique, et au besoin elle ira peut-être jusqu'à rappeler une partie de son armée du Pruth ou à la démobiliser dans des conditions déterminées. Seulement elle demande ce qu'on lui donnera en échange de ce sacrifice, quelle garantie on peut lui offrir pour la réalisation des réformes sur lesquelles tout le monde est d'accord. Elle se réserve visiblement un

droit d'interprétation, et au fond, dans le cas où les Turcs opposeraient une résistance dont elle reste juge, elle veut que les décisions de la diplomatie soient exécutées par l'Europe ou par la Russie seule, — ce qui remettrait tout en question, ce qui ferait du protocole un mandat européen confié au cabinet de Saint-Pétersbourg. On tourne ainsi dans une sorte de cercle fatal qui crée sans doute bien des difficultés, qui peut donner la clé de toutes les alternatives de négociations, où ne peuvent cependant se laisser enfermer des gouvernemens sensés et prévoyans, justement préoccupés de leur mission et de leur responsabilité.

L'autre jour, dans cette dernière séance du parlement où la question d'Orient a été de nouveau agitée, lord Derby, un peu trop pressé sur l'existence de ce mystérieux protocole dont on a si souvent parlé, répondait, non sans une certaine impatience qui ne lui est pas habituelle, au comte Dudley : « Comment le noble lord sait-il en quoi consiste l'entente établie entre le gouvernement de sa majesté et le gouvernement russe?.. S'il sait à quel résultat nous arriverons, je puis lui dire qu'il en sait plus que moi, ou que n'importe quel autre membre du cabinet. » Et le chef du *foreign office* ajoutait : « Le texte du protocole et les conditions auxquelles il sera signé, — s'il est jamais signé, — sont toujours l'objet de l'examen du gouvernement... »

Cela signifiait tout à la fois qu'à ce moment, il y a une semaine, les négociations passaient par une crise assez sérieuse, et que, malgré tout, elles n'étaient pas interrompues. Elles ont repris depuis, sinon une direction nouvelle, du moins plus d'activité et un caractère plus pratique. Elles semblent avoir eu surtout pour objet de simplifier la question en la divisant, de limiter le protocole à la constatation de l'accord moral et diplomatique de l'Europe vis-à-vis de la Turquie, en réservant le désarmement, qui devra toujours d'ailleurs rester l'acte spontané du gouvernement russe, qui ne pourra être considéré que comme un gage nouveau des intentions pacifiques du tsar. Que dans les pourparlers de la diplomatie russe avec l'Angleterre pas un mot n'ait été officiellement prononcé au sujet du désarmement, ainsi que l'aurait assuré, dit-on, le général Ignatief, ou que la préoccupation évidente du cabinet anglais ait été sous-entendue, peu importe; cette considération ne pèse pas moins désormais dans la balance, elle est devenue un des élémens de la solution, de l'accord qu'on a aujourd'hui à cœur de maintenir et de fortifier. Dans les récens séjours qu'il a faits à Vienne comme à Londres et à Paris, le général Ignatief, qui passe pour un homme de sagacité, a pu constater sans peine la vérité des choses. S'il a tout vu, tout écouté sans prévention, il doit nécessairement emporter à Pétersbourg cette impression que nulle part, dans aucun pays, chez aucun gouvernement il n'y a de dispositions défavorables à l'égard de la Russie, — que partout au contraire il y a le sentiment des dangers que créent les ostentations de force et les éventualités d'intervention militaire.

L'erreur du cabinet de Saint-Pétersbourg serait de se laisser aller à des confusions désastreuses, de se faire par exemple cette illusion qu'il a besoin de rester armé pour exécuter les décisions de la conférence, les volontés de l'Europe en Orient. Les volontés manifestes de l'Europe sont toutes pour la paix, pour une action exclusivement morale et diplomatique, sauf un de ces cas exceptionnels et violens où l'on ne s'inspire que des circonstances. Le protocole auquel tout le monde travaille ne dira rien de plus ou il ne sera qu'une dangereuse équivoque. La Russie, en restant sous les armes, ne garantit ni ne simplifie cette situation, elle la complique. En diminuant ses armemens dans la plénitude de son initiative, elle ne commet pas un acte de faiblesse, elle atteste une fois de plus et sous la forme la plus significative sa résolution de ne pas se séparer de l'Europe; elle se défend elle-même contre la tentation de se jeter un jour ou l'autre dans une campagne aventureuse; elle fait entrer la crise orientale dans une phase d'apaisement réel où toutes les influences, au lieu de se combattre mutuellement, peuvent s'exercer en commun dans un intérêt de civilisation. La Russie a maintenant à choisir entre les deux politiques, l'une rassurant l'Europe contre l'imprévu des résolutions soudaines, l'autre conduisant à tout risquer, peut-être pour peu de profit en dehors d'une victoire d'orgueil militaire comme dans la guerre de 1828. A vrai dire, voilà encore une fois la situation !

Ces conflits de politiques, ces velléités impatientes, ces troubles, n'ont en effet rien de nouveau dans les affaires d'Orient. C'est le caractère de cette terrible question de se reproduire sans cesse, parfois sous les mêmes traits, souvent avec les mêmes incidens, si bien que ce qui se passe au moment présent semble en partie écrit d'avance dans ces *Dépêches inédites du chevalier de Gentz aux hospodars de Valachie* que M. de Prokesch-Osten vient de publier. Rien de plus curieux, de plus saisissant, que cette correspondance d'un homme de plus d'esprit que de scrupule, familier de M. de Metternich, bien placé pour tout savoir et tenant les hospodars au courant de toutes les négociations relatives à l'Orient dans ces années de la restauration qui vont jusqu'en 1828, jusqu'à l'invasion russe en Turquie. Les hommes ont changé, la situation est à peine modifiée. Autrefois, il est vrai, il s'agissait de la Grèce, aujourd'hui il s'agit de la Bulgarie, de l'Herzégovine; mais autrefois, comme aujourd'hui, c'est la même histoire de démarches plus ou moins collectives qui trouvent la Turquie rebelle, de médiations, d'interventions, de tentatives des gouvernemens pour saisir et fixer l'éternelle question. C'est le même débat entre les moyens moraux et les « moyens coercitifs, » la même lutte d'influences, le même travail subtil et inépuisable des puissances de l'Occident pour lier, pour retenir la Russie, de la Russie pour entraîner l'Europe. En 1825, après une démarche infructueuse à Constantinople, on est dans l'embarras, on se met à la recherche d'expédiens nouveaux.

L'Angleterre croit faire merveille, elle signe le protocole de 1826, puis en 1827 le traité de Londres, — qui conduit malgré elle à Navarin et à la guerre. La Russie de son côté, en effet, tire parti de tout au milieu d'une complication que, selon M. de Metternich, « elle déclare tantôt *russe*, tantôt *européenne*, et qui n'est ni l'un ni l'autre. » Elle s'efforce de se représenter comme la mandataire de l'Europe, comme l'exécutrice des décisions des conférences. « Il faut que cette affaire se termine, dit l'empereur Nicolas; si les autres cours n'ont pas envie de la suivre, qu'on me laisse agir à moi seul, je trouverai moyen d'en finir. » M. de Nesselrode à son tour répète : « Laissez-nous faire, vous serez contens de nous, vous finirez par nous applaudir! »

La Russie excitée s'engage par degrés, et le jour vient où le chevalier de Gentz écrit comme si c'était hier : « L'empereur ne veut pas la guerre, c'est une vérité de fait sur laquelle il n'y a plus de doute. Son cabinet ne la désire pas plus que lui; mais il lui faut, d'après sa manière de voir, quelque *satisfaction éclatante* pour apaiser la voix publique. Les Russes se soucieront très peu de l'aplanissement de tel ou tel grief réel ou imaginaire... Le seul objet qui les intéresse, le seul dénoûment qu'ils demandent et qui leur ferait oublier tout le reste, c'est que l'on trouve le moyen d'obliger la Porte à une démarche quelconque de soumission formelle et ostensible, à une espèce d'amende honorable qui contenterait l'orgueil national en prouvant que leur gouvernement n'a point perdu cette attitude dominante qu'il occupait à Constantinople... » — Et tout finit par cette guerre de 1828 en présence de laquelle l'Angleterre, désabusée, se croyant prise au piége et trompée, est réduite à de vaines protestations. Elle appelle la guerre « un événement qui fera naître des alarmes et excitera des passions incompatibles avec la paix du monde civilisé... » L'Angleterre refuse de voir une conséquence du traité de Londres dans une « œuvre qui, au lieu d'assurer la pacification du Levant, peut amener une guerre générale en Europe. » L'Angleterre y songeait trop tard, et en fin de compte, que gagnait la Russie elle-même à cette guerre de 1828? Elle y trouvait sans doute des succès militaires chèrement achetés; mais quelle influence cette campagne d'entraînement avait-elle sur la question d'Orient? quelles améliorations, quels bienfaits de civilisation laissait-elle dans ces provinces turques où elle entrait en victorieuse? Qu'y a-t-il donc de si tentant à recommencer presque dans les mêmes conditions une guerre qui rencontrerait peut-être plus de difficultés encore qu'autrefois et qui n'assurerait pas plus d'avantages qu'en 1829, parce qu'en définitive la Russie serait obligée de s'arrêter devant l'Europe attentive, inquiète, bientôt menaçante?

Non, en vérité, rien n'est nouveau, ni les entraînemens, ni les résistances possibles, ni même les allusions irrespectueuses aux scènes sanglantes des pays les plus civilisés qui faisaient scandale dans la dernière

conférence et que Gentz, pour excuser à demi les Turcs, se permettait dès 1827. Entre le passé et le présent, il y a pourtant une différence. L'empire ottoman n'est plus, il semble du moins aspirer à ne plus être ce qu'il était autrefois. Tandis que dans toutes les cours de l'Europe on poursuit ces négociations dont la Turquie est l'objet sans être interrogée ni consultée, Constantinople est le théâtre d'un événement à coup sûr singulier et original dans tous les cas, s'il n'est pas le commencement d'une transformation imprévue et sérieuse. C'en est fait, il ne faut plus s'étonner de rien, le premier parlement ottoman existe ! Il s'est réuni l'autre jour sous la coupole de Dolma-Bagtché, dans une de ces salles du palais d'où le regard embrasse l'entrée du Bosphore, la Corne d'or, la côte d'Asie, Scutari, la mer de Marmara. Le sultan en personne a prononcé ou a fait lire en sa présence un discours de la couronne qui n'est pas plus mauvais qu'un autre, qui désavoue sans phrase le gouvernement absolu et reconnaît « qu'une bonne administration permettrait à la Turquie de faire en peu de temps des progrès considérables. » Il y avait depuis deux mois une constitution, — dont le père, Midhat-Pacha, est occupé aujourd'hui, il est vrai, à compléter son instruction par un voyage d'exilé dans l'Occident ; il y a maintenant à Constantinople des sénateurs et des députés musulmans, chrétiens, grecs, arméniens, arabes, israélites, venus de toutes les parties de l'empire, d'Europe et d'Asie, de Koniah, d'Erzeroum, d'Angora, de Diarbekir. Ils sont entrés dans leur rôle, ils discutent leur règlement. Nous entendions un jour un des plus éminens diplomates de Paris expliquer d'une manière piquante comment les Turcs seraient plus propres que d'autres au régime parlementaire, — parce qu'ils ne parlent pas ou parlent peu ! Ils sont moins silencieux qu'on ne l'aurait cru, et s'ils ont leur apprentissage à faire, s'ils appellent encore l'adresse au sultan une lettre de remercîment, ils ne sont pas après tout beaucoup plus novices que d'autres qui se croient plus habiles. C'est pour le moins un spectacle bizarre que cette représentation constitutionnelle inaugurée par le porteur du sabre d'Othman.

Qu'en sera-t-il réellement de cette expérience qui s'ouvre à peine, qui répond ou a la prétention de répondre par une révolution de libéralisme, par des profusions de réformes aux propositions plus modestes, plus spéciales de la dernière conférence ? Rénovation sérieuse ou accélération de la décadence, c'est l'affaire de l'avenir. Dès ce moment, dans tous les cas, ce serait de la part de la Turquie une dangereuse méprise de se faire un bouclier des institutions qu'elle vient de se donner pour résister à tout, de se servir de ses chambres pour redoubler de raideur dans ses négociations avec le Montenegro, pour repousser ce que les puissances pourront lui demander, désarmement ou garanties. Si la Russie, dans sa haute position, a aujourd'hui une occasion de se faire honneur en identifiant complétement sa politique avec la politique de

l'Europe, en écartant le danger d'une action isolée, la Turquie, de son côté, est bien plus intéressée à éviter tout ce qui pourrait la mettre en hostilité avec l'Occident et offrir des prétextes. Au lieu de résister à tout et d'attendre les sommations, qu'elle appelle le concours de l'Europe, allant au-devant des réclamations légitimes, prenant elle-même l'initiative. Si elle a pour elle le droit de l'indépendance, elle a plus que jamais besoin de le soutenir par une bonne politique. C'est le correspondant des hospodars, le familier de M. de Metternich, fort ami des Turcs, qui écrivait autrefois : « Voici, selon moi, la seule solution possible du problème. La Porte ne doit ni provoquer le danger, ni se soumettre à la volonté étrangère, mais *désarmer* l'un et l'autre par une résolution spontanée, courageuse... » Si ce n'est pas plus aujourd'hui qu'autrefois une solution de la question d'Orient, c'est du moins une manière de laisser à la paix ses dernières chances, de détourner une guerre comme celle qui échappait à toutes les volontés il y a un demi-siècle, où la Russie ne trouvait pas de grands avantages, mais où la Turquie trouvait un désastre.

Lorsque le chevalier de Gentz suivait au cours de la plume toutes ces complications de 1825-1828, qui ressemblent à une première ébauche des complications d'aujourd'hui, il n'oubliait pas la France dans cette correspondance, où il passait en revue toutes les politiques, tous les cabinets, la Russie, l'Angleterre, la Turquie, l'Autriche, la Prusse. La France d'alors, sous M. de Villèle, puis un instant sous M. de La Ferronnays, était fort accusée à Vienne de flatter et de favoriser la Russie, d'attendre l'impulsion venant de Saint-Pétersbourg. « Les rapports de Paris sont déplorables, écrivait de Gentz; — la politique extérieure est également malade. L'intimité avec la Russie va toujours en croissant...» Et de Gentz ajoutait bientôt : « Le ministère actuel, — ministère de 1828, — n'a qu'une ombre de pouvoir. Personne ne peut prévoir ce que deviendra dans peu la France livrée aux factions qui s'en disputent aujourd'hui la direction. Dans cet état d'extrême détresse, il n'est plus question de calcul politique... » La France du moment présent, sans cesser d'être dans les meilleures relations avec la Russie, ne suit point évidemment le cabinet de Saint-Pétersbourg dans sa politique extérieure, du moins dans cette partie de la politique russe qui dépasserait la mesure de l'intérêt européen; la France d'aujourd'hui est neutre, même lorsqu'elle agit en conciliatrice, et, quant au reste, si la situation intérieure de 1828 avait ses embarras, les affaires intérieures de 1877 ne sont pas précisément des plus simples. Nous ne savons pas trop ce que pourrait écrire maintenant un de Gentz, un observateur du dehors ayant à parler du ministère, de la majorité, des partis s'agitant non plus autour d'un roi abusé et aveuglé, mais dans une république plus menacée par ses compromettans amis que par ses adversaires.

Cette question intérieure qui nous touche de près, elle est pour le

moment suspendue, il est vrai, par ces vacances de Pâques qui sont une heureuse trêve pour le gouvernement comme pour les chambres, qui permettent à nos députés d'aller se reposer de ce qu'ils n'ont pas fait, à M. le ministre de l'intérieur d'aller se délasser en Italie, à Florence et à Venise. Pour l'instant donc le silence est à Versailles, le printemps met nos ministres en humeur de voyage, et il n'y a pas péril de conflits ou de crise tant qu'on n'est pas en présence. Le conseil municipal de Paris se charge tout au plus d'amuser la scène par les querelles burlesques qu'il fait à M. le préfet de police, atteint et convaincu de n'avoir pas voulu aller rendre compte de la conduite de quelques-uns de ses agens devant la médiocre convention du Luxembourg; mais c'est la petite pièce jouée pour un public indifférent. La politique sérieuse a un mois de répit. La situation, au fond, ne reste pas moins ce qu'elle est, ce qu'on la fait. Elle ne garde pas moins sa faiblesse qui naît d'une majorité sans direction, d'un gouvernement sans appui efficace, et ce n'est point certes par des élections comme celles qui se succèdent qu'elle se fortifiera, qu'elle prendra un plus rassurant caractère.

A Avignon, il y a quelques semaines, à part le candidat conservateur représentant les opinions monarchiques, il y avait deux candidats, l'un républicain modéré, l'autre radical, et c'est le radical qui a fini par l'emporter. A Bordeaux, il y a huit jours, c'est à peine si l'opinion conservatrice se présente, la république modérée ne paraît même pas. La lutte se concentre particulièrement entre deux candidats, l'un pasteur d'un protestantisme démagogique qui a eu des faiblesses pour la commune, l'autre, avocat périgourdin du radicalisme le plus exalté. L'avocat périgourdin a des chances de sortir victorieux du second scrutin qui se prépare, — et voilà Bordeaux, la ville sérieuse, commerçante, active, bien représentée dans ses opinions et ses intérêts! Il est vrai que la moitié des électeurs semble se désintéresser du vote. Ce ne sont là sans doute que des incidens, des élections partielles qui n'ont qu'une importance relative, qui ne changent pas l'esprit de la chambre; mais ce qu'il y a de grave, de caractéristique, c'est que ces élections sont par le fait l'image de toute une situation où ce qu'on appelle le parti modéré de la république n'a pas dans le jeu des institutions, dans la direction de la majorité l'initiative, l'ascendant qu'il devrait avoir pour la sûreté de la république elle-même. Ce qui triomphe en réalité dans tout cela, c'est l'incohérence, l'inexpérience, l'agitation. Pour quelques radicaux qu'elle gagne, la république perd les conservateurs sans prévention, les modérés qui feraient sa force, qui se découragent, et en définitive, au lieu de s'étendre et de s'affermir, elle se rétrécit, elle finit par devenir ce qu'on a déjà vu à Versailles, ce qu'on verra sans doute encore, un régime où l'esprit de parti ne trouve un contre-poids suffisant ni dans une majorité sensée, ni dans un gouvernement trop souvent réduit à tout ménager pour vivre.

Le malheur du parti républicain qui domine aujourd'hui et qui a surtout la prétention de dominer, c'est d'avoir longtemps vécu d'idées chimériques, de violences et de séditions. Il s'est formé à l'école des choses impossibles ou dangereuses, si bien que le jour où il est au pouvoir il se sent à la fois inexpérimenté et impatient; il se débat entre les nécessités de gouvernement qu'il est obligé de subir et les habitudes d'opposition qui l'entraînent, qui pèsent sur lui comme une fatalité. C'est un danger auquel personne n'échappe, pas même les hommes les plus éminens de l'opinion républicaine, pas même M. le président du conseil : témoin ce qui lui est arrivé l'autre jour à l'occasion des poursuites dirigées contre un jeune député impérialiste, M. Paul Granier de Cassagnac. Que M. le procureur-général de la cour de Paris ait cru devoir demander à la chambre l'autorisation de poursuivre le député du Gers pour diverses attaques contre la chambre elle-même, contre les institutions, contre la république, c'est une affaire de justice qui se dénouera devant les assises ou devant le tribunal de police correctionnelle. Nous n'avons rien à voir dans des poursuites que la chambre des députés s'est naturellement empressée d'autoriser. La discussion qui a précédé le vote d'autorisation ne laisse point vraiment d'être instructive. M. le président du conseil est certes un homme qui, par la séduction de son talent, par l'habileté de sa parole, comme par la modération de son caractère, est fait pour échapper à bien des inconvéniens. Il nous permettra de croire que pour cette fois il ne les a pas tous évités, qu'il a commis une méprise politique et a mis ses embarras à l'abri d'une étrange théorie. La méprise politique consiste à être trop vivement entré dans le débat en faisant une sorte de piédestal au député du Gers, en avouant qu'il avait voulu frapper en lui le bonapartisme à la tête, ce qui était tout à la fois grandir l'accusé et donner à la poursuite le caractère d'un duel tout politique; mais voici qui est bien plus singulier! M. Jules Simon a des idées qu'il a souvent exprimées dans l'opposition, qui sont suffisamment connues, sur la liberté complète de la presse, sur la difficulté de définir un délit d'opinion, sur l'inutilité des lois répressives. Ministre, il est bien obligé d'accepter ces lois, dont il sent la nécessité et dont il défend même une partie devant la commission de la presse. Comment concilier les anciennes idées d'opposition et les devoirs du gouvernement? C'est bien simple. Des procès de presse, M. Jules Simon ne veut en faire à aucun prix. Ce qu'il a donné l'ordre de poursuivre, c'est un ensemble de délits de droit commun. On lui fait observer, il est vrai, que ces délits sont qualifiés et punis par les lois sur la presse que M. le procureur général invoque naturellement dans son réquisitoire. Qu'à cela ne tienne. M. le procureur général fait ce qu'il veut; M. Jules Simon, quant à lui, ne s'occupe pas du réquisitoire, il n invoque pas les lois sur la presse, il ne poursuit que des délits de droit commun, — et moyennant cette distinction tout

est pour le mieux! En toute franchise, ne vaudrait-il pas mieux avouer simplement que les lois qu'on a combattues ont leur mérite, qu'elles sont peut-être nécessaires, et qu'en cela, comme en tout, comme dans les affaires de l'administration et de l'armée, la république n'a qu'une manière de vivre, c'est de se conformer aux nécessités, aux conditions invariables de gouvernement?

Par quelle fatalité du temps ne parle-t-on que de chances de conflits et de réorganisations militaires et de mobilisations, lorsque l'ombre des années 1870-1871 se projette encore sur l'Europe, lorsque les historiens n'ont pas même achevé de retracer ces événemens sanglans d'hier? On racontait tout récemment que le chef de la section historique de l'état-major prussien venait de présenter à l'empereur Guillaume, qui célèbre en ce moment sa quatre-vingtième année, la douzième livraison du compte-rendu officiel de la dernière guerre. Le chapitre nouveau expose le dénoûment des tristes affaires de Metz et le commencement de la résistance française en province, pendant que Paris, cerné de toutes parts, excité plutôt que fatigué par six semaines de siége, défiant toute une armée, soutient son duel qui durera trois mois encore. C'est un document de premier ordre par l'exactitude et la sévérité dans l'histoire de ces luttes sanglantes et compliquées, de cette invasion meurtrière. Ce que l'état-major allemand poursuit à Berlin, le général Ducrot le continue de son côté et pour sa part dans le travail qu'il publie sous le titre de *la Défense de Paris*. La défense de Paris! ce seul mot réveillera longtemps encore assurément des souvenirs douloureux; il évoque tout un passé où la politique se mêle à la guerre. Laissons la politique pour ce qu'elle vaut, avec ses faiblesses, ses illusions, ses fautes peut-être inévitables et livrées à toutes les contradictions. L'intérêt vrai du livre de M. le général Ducrot est dans les faits militaires, dans l'exposé de cette défense où l'ancien chef de la deuxième armée de Paris s'est si souvent prodigué, qu'il raconte aujourd'hui avec l'exactitude de l'homme de guerre, avec la généreuse ardeur du chef qui a été toujours au premier rang dans le combat.

Le vaillant auteur de *la Défense de Paris* en est à son troisième volume, et il n'a pas fini. La partie qu'il livre maintenant au public s'ouvre par cette journée du 2 décembre 1870, la bataille de Champigny, qui n'est que la suite de cette autre journée du 30 novembre, la bataille de Villiers, et qui est comme le point culminant du siége éclairé de l'incertaine lueur d'un succès sans lendemain. Après ce double effort d'héroïsme qui sauve la dignité des armes, il ne reste plus en effet qu'à descendre de degré en degré, à travers les douloureuses étapes du Bourget, de Buzenval, du bombardement et de la faim jusqu'à l'heure suprême de la capitulation désespérée; mais, quand cette heure fatale sonne, la lutte a duré cinq mois, et l'honneur de la défense militaire est dans le nombre des victimes pour les seules journées de la Marne,

dans quelques-uns de ces chiffres que M. le général Ducrot peut citer avec fierté comme un témoignage de la conduite de ses régimens. Le 4e de zouaves près de 600 hommes hors de combat en quelques instans, le 42e de ligne 37 officiers et plus de 600 hommes, le 122e 23 officiers et plus de 500 hommes, les mobiles d'Ille-et-Vilaine 25 officiers et près de 500 hommes. Un seul corps d'armée compte pour 5,029 hommes en deux jours. Voilà un des bulletins de cette défense de Paris que M. le général Ducrot raconte en homme qui a le sentiment d'avoir fait, avec ses compagnons d'armes, tout ce que pouvait le courage pour l'honneur de la grande ville transformée en citadelle de l'indépendance française.

Des pertes, des pertes, c'est toujours le dernier mot dans cette funeste campagne, et si aux victimes humaines, aux colossales indemnités réclamées par le vainqueur, il manquait un supplément, qui n'a, il est vrai, rien d'imprévu, mais qui n'est pas moins significatif, M. le ministre de l'intérieur vient de le fournir en publiant un état de ces autres pertes essuyées par les départemens pour amendes, contributions, ravages de la guerre, réquisitions. C'est un modeste total de 886 millions! Le gouvernement se propose encore de mettre à jour la statistique de toutes les dépenses faites pour les gardes nationales mobilisées, pour les achats d'armes, pour les corps francs, etc. Quand aura-t-on fini le terrible compte de la guerre? On devrait l'avoir sans cesse sous les yeux, et si tous les matins on se donnait la peine de relire ce douloureux, cet éloquent bulletin des forces perdues, on serait peut-être guéri pour longtemps de troubler la France dans son recueillement et dans son travail par des politiques de fantaisie ou d'agitation. CH. DE MAZADE.

UNE COMÉDIE DE MŒURS EN CALIFORNIE.

Two Men of Sandy Bar. A drama by Bret Harte, 1877. Tauchnitz.

Dans les charmans croquis où Bret Harte nous a retracé, d'une plume sobre et légère, des épisodes de la rude existence du mineur californien, le romancier a créé successivement une série de types d'une extraordinaire vitalité, qui maintenant reviennent sans cesse, ouvertement ou déguisés, dans la plupart de ses récits. Ce sont des marionnettes qui portent chacune un nom propre et sont l'incarnation d'un caractère, comme les masques de la comédie italienne, Scaramouche et Pulcinella, Spavento, Cassandrino et les autres; mais tous ces types appartiennent à un monde à part, ce sont des produits spéciaux de ce milieu étrange qu'on appelle les camps des chercheurs d'or, — mauvais lieux transformés en bourgades, villes-tripots, pandémoniums où l'âpre et brutale concurrence que se font de grossiers aventuriers menace la civilisation de fréquens retours à la barbarie.

C'est d'abord le joueur Oakhurst, héros déclassé aux sentimens chevaleresques, très capable à l'occasion de racheter ses fautes par un sa-

crifice plein de grandeur. Dans *the Outcasts of Poker-Flat*, il se tue pour ne pas vivre sur les provisions qui pouvaient encore prolonger l'existence des misérables créatures expulsées du Poker-Flat en même temps que lui, et avec lesquelles il s'est égaré dans la neige. Ailleurs, — dans l'*Épisode de la vie d'un joueur*, — on le voit au contraire tuer en duel son ami intime, devenu son rival auprès de la jolie M[me] Decker. Hardi et fier, insouciant et sans scrupules, il exerce une sorte de fascination sur les compagnons que lui donne le hasard.

Un autre type qui reparaît dans presque tous les récits de Bret Harte, c'est le fameux colonel Starbottle, — Culpepper Starbottle, — *gentleman* de la vieille école, légiste et politicien, qui se pique de galanterie et de savoir-vivre, préside à tous les festins, règle les conditions des combats, se pose en arbitre du goût et des bonnes manières. Vantard avec cela, susceptible et pointilleux, légèrement ivrogne, le colonel Starbottle intervient plus souvent pour embrouiller les situations que pour les dénouer; sa poitrine bombée, ses poses savantes, ses hum hum, ses discours remplis de précautions oratoires et ses madrigaux à l'adresse du beau sexe introduisent un élément bouffon dans beaucoup de récits où le sentiment joue le rôle principal. Mais le type favori de Bret Harte, — bien qu'il change souvent, celui-là, de nom, — c'est le géant débonnaire, faible d'esprit, bon, désintéressé, tendre, le cœur toujours ouvert à la pitié, capable de tous les dévoûmens et d'une abnégation parfois héroïque, mais d'ordinaire aussi plus que de raison accessible aux séductions de la dive bouteille. Tel est le « partenaire de Tennessee, » brave garçon qui n'abandonne pas son indigne associé auquel les mineurs ont décidé d'appliquer la loi de Lynch, — tel est Fagg, « l'homme qui ne compte pas, » pauvre amant délaissé qui partage sa fortune avec son rival pour lui permettre d'épouser sa propre fiancée, — tel est le bon Sandy (Alexandre), l'amoureux honteux de la jolie maîtresse d'école du Val-Rouge, — tel est encore Gabriel Conroy, le héros du dernier roman de Bret Harte, qu'un écrivain de talent a déjà présenté aux lecteurs de la *Revue* (1). Ajoutez-y le vieux *commandante* espagnol, la pécheresse sentimentale qui a plusieurs maris, le bon Chinois, rusé, voleur, mais attaché à son maître, et vous aurez les principales figures de tous ces récits. Bien que le procédé soit renouvelé de Balzac, il est incontestable que Bret Harte en tire un parti souvent heureux.

Dans *Gabriel Conroy*, son premier roman de longue haleine, Bret Harte était allé encore plus loin; il ne s'était pas contenté de rééditer ses types favoris, il avait largement mis à contribution ses premiers récits, personnages, incidens, situations, paysages. Il ne lui manquait plus que de transporter les mêmes types sur la scène; il ne s'en est pas fait faute. Le hasard avait réuni ici même, sous le titre de *Récits*

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1[er] septembre 1876, *les Aventures d'un pionnier américain*, par M. Th. Bentzon.

californiens, deux esquisses de Bret-Harte intitulées *l'Idylle du Val-Rouge* et *l'Enfant prodigue de M. Thompson*. Ces deux nouvelles, cousues ensemble, ont fourni la trame d'une comédie de mœurs qui a pour titre : *Deux hommes de Sandy-Bar*. Les deux héros du drame sont le bon Sandy, le vaurien généreux, l'humble adorateur de la jeune maîtresse d'école du Val-Rouge, qui devient le fils prodigue d'un riche négociant de San-Francisco, et le fameux John Oakhurst, lequel joue ici le rôle de l'aventurier qui prend la place de l'enfant prodigue au foyer paternel. Voici maintenant comment cette donnée a été développée par l'auteur.

La pièce est divisée en quatre actes. Le premier se passe au *rancho* des Bienheureux-Innocens, chez don José Castro, vieux gentilhomme mexicain qui a recueilli l'ivrogne Sandy à titre de palefrenier, parce qu'il s'est trouvé là juste à point pour sauver la vie à sa fille, la belle et ardente doña Jovita, qui ne pouvait plus maîtriser un cheval fougueux. Maintenant Jovita sort tous les jours, accompagnée de son fidèle écuyer Diégo (c'est le nom qu'on a donné à Sandy); elle a dans la forêt des rendez-vous avec son amant, et Sandy fait le guet à une distance respectueuse. Or l'homme qui courtise la riche héritière n'est autre que le joueur Oakhurst, l'ancien associé de Sandy, ou d'Alexandre Morton fils, pour lui donner enfin son vrai nom. Un beau jour, Oakhurst a disparu avec la femme de Sandy, et ce dernier a noyé son chagrin au fond de nombreux verres de whiskey, si bien que, de chute en chute, il en est arrivé à errer dans les campagnes, misérable vagabond qui a trouvé un asile momentané dans la maison de don José; mais le vieux gentilhomme a conçu des soupçons : il se doute que sa fille a un amant, seulement il croit que cet amant c'est son serviteur Diego, — quelque fils de famille qui s'est introduit chez lui sous un déguisement. Il l'interroge, et n'ayant pas réussi à le faire parler, il le chasse. Sandy s'éloigne en titubant, après avoir essayé de sermonner sa jeune maîtresse.

Là-dessus arrivent le vieux Morton, qui cherche partout son fils prodigue, et le colonel Starbottle, son homme d'affaires et intime ami. Ils sont reçus avec toutes les formes de la vieille courtoisie castillane. Pendant la nuit, Oakhurst s'introduit par effraction pour enlever Jovita : il en est empêché par le vieux Morton, qui rôde dans les corridors; le bonhomme croit avoir reconnu dans le jeune homme le fils jadis chassé par lui et qu'il demande maintenant à tous les échos depuis qu'il a été touché par la grâce divine. Oakhurst n'ose le détromper, et le voilà qui part avec le père dont la Providence lui fait cadeau d'une manière si imprévue, pour prendre la place de son ancien associé, qu'il croit mort. Le vieillard a, bien entendu, demandé à don José la main de Jovita pour son fils retrouvé.

Le second acte nous transporte au Val-Rouge, où s'est réfugié le vrai fils. Il est tombé amoureux de la jeune maîtresse d'école, dont ses soins timides ont fini par toucher le cœur. Miss Mary est, sans le savoir, sa

proche parenté. Orpheline, ayant vu sa famille abandonnée dans la misère par le vieux Morton, elle a su se créer elle-même une existence honorable. Cependant le vieil avare, aujourd'hui « régénéré, » s'est souvenu d'elle, il a découvert sa retraite, et il envoie le colonel Starbottle pour lui offrir de venir vivre sous son toit. Miss Mary refuse d'abord; mais une révélation qu'elle reçoit la fait changer d'avis. Une femme que les mineurs du camp nomment « la duchesse » vient la supplier de se charger de son enfant, un petit garçon qui suit les cours de l'école, et elle lui confie que le père de cet enfant est Sandy, qui l'a délaissée. Miss Mary consent à partir avec le colonel, et elle emmène l'enfant.

Pendant ce temps, John Oakhurst, devenu l'associé de son père putatif, a pris sa nouvelle position sociale au sérieux. Grâce à son intelligence, à son activité, à sa connaissance des affaires, la maison de banque Morton et fils jouit sur la place de San-Francisco d'une confiance illimitée. Mais il a compté sans ses ennemis. Il y a là notamment Concho, un serviteur de don José, qui, le jour de l'enlèvement projeté de Jovita, faisait la garde autour de la maison, et qui a été estropié en luttant contre Oakhurst. Il a juré de se venger. Avec l'aide d'un blanchisseur chinois auquel Sandy devait de l'argent, il a retrouvé ce dernier, il a découvert son vrai nom, et il le conduit à San-Francisco pour démasquer l'imposteur. Ce dernier d'ailleurs a déjà dû défendre sa position contre une foule de prétendans, de faux dauphins, qui sont venus se présenter comme les vrais fils et réclamer l'héritage du vieux banquier, — ou du moins une indemnité. Le père lui-même se dit parfois que son Sandy est bien changé, et il n'éprouve pas pour ce froid et respectueux jeune homme la tendresse qui serait si naturelle dans leur situation respective. Enfin des vols ont été commis chez Morton, et le *detective* Capper, qui est venu avec un autre agent s'installer dans la maison, soupçonne vaguement Oakhurst de n'être pas étranger à ces vols. C'est à ce moment que miss Mary arrive à San-Francisco avec la *duchesse*, qu'elle croit la femme de Sandy, et le petit Tommy, qu'elle veut présenter à son grand-père. Le colonel Starbottle les met en présence de celui qui porte maintenant le nom d'Alexandre Morton fils : la *duchesse* est stupéfaite en reconnaissant Oakhurst, l'homme qui l'a jadis enlevée à Sandy; mais celui-ci, qui la domine toujours, lui arrache l'aveu public qu'elle n'a jamais été mariée à Alexandre Morton, et déclare qu'il se charge de l'enfant. Par ce coup d'audace, il a encore échappé au danger qui le menaçait de ce côté; il n'est pas au bout. Pendant la nuit, une bande de voleurs, conduite par un ancien déporté qui se trouve être le vrai mari de la *duchesse*, pénètre dans la maison et se met en devoir de la dévaliser après avoir garrotté Oakhurst. Les bandits, — de vieilles connaissances de l'aventurier, — lui proposent de partager avec eux et de s'enfuir ensemble. Ils lui apprennent que Sandy est vivant, qu'ils l'ont amené avec eux et qu'il ne tardera pas à réclamer son héri-

tage. Oakhurst, pendant ce temps, n'a songé qu'à dégager une de ses mains, à saisir un revolver dans sa poche, et il va s'en servir quand l'apparition des agens met la bande en fuite. Sandy, qui attendait dehors et qui arrive complétement ivre, est emmené par le *detective*, qui n'ignore pas son vrai nom.

Ces incidens remplissent le troisième acte. John Oakhurst est au pied du mur; voici comment se dénoue, dans le quatrième, sa périlleuse situation. Il s'explique avec le bon Sandy, qui, loin de lui garder rancune, se jette dans ses bras, lâcheté qui remplit d'indignation le colonel Starbottle, témoin de leur entretien. Sandy n'ose pas encore affronter son père; il se cache lorsqu'il l'entend venir. Ici se place une scène assez inattendue et, disons-le, répugnante. Le vieux Morton, qui depuis la mort de sa jeune femme avait renoncé aux boissons spiritueuses, se laisse aller, en causant avec Oakhurst, à boire un verre de limonade, y reprend goût, et finit par se griser complétement. C'est dans cet état que le voit son fils, et l'horreur que lui inspire ce spectacle est si forte qu'elle le guérit lui-même de sa funeste passion. Glissons sur les scènes qui suivent. Le vrai fils a repris sa place dans la maison paternelle à l'insu de son père, car Oakhurst est resté; enfin on se décide à tout dire au vieillard, lequel, toujours un peu gris, éclate d'abord et chasse les deux « intrigans » de sa présence. Ils s'en vont, Oakhurst suivi de Jovita, qui ne veut pas se séparer de lui; don José lui-même consent à les marier. Alors le vieux Morton se ravise; poussé par son ami Starbottle, il déclare qu'il adopte John Oakhurst et qu'il le garde comme associé en même temps que son vrai fils, qui épousera sa cousine miss Mary.

Telle est cette comédie compliquée, enchevêtrée, qui, si elle ne manque ni de mouvement ni d'humour, donne une singulière idée du niveau moral des spectateurs qu'elle a en vue. Elle nous fait connaître une société à demi barbare, où la délicatesse, la probité, la droiture, ne sont pas précisément nécessaires pour être considéré, où l'ivrognerie et l'imposture sont des peccadilles qui ne tirent pas à conséquence. Bret Harte ne se pique pas, il l'a dit plus d'une fois, de tirer de ses récits des leçons de morale : c'est un réaliste qui n'a souci de la justice distributive, qui se contente de peindre ce qu'il a vu. Ce n'est pas là le côté le plus recommandable de son talent; l'indifférence avec laquelle il traite la morale gâte l'impression que nous laissent ces peintures trop crues de la vie californienne, et nous ne nous lasserons pas d'avertir l'auteur de tant de charmans récits qu'il glisse aujourd'hui sur une pente où il est difficile de s'arrêter.

Un gentilhomme français au XVIIIe *siècle. Le comte de Plélo,* par M. J.-B. Rathery. Paris 1876.

Le titre complet donné par l'auteur à cet intéressant volume dit à lui seul déjà ce qu'a été le héros et avec quel soin le livre a été composé.

C'est la biographie d'un vrai gentilhomme français de la première partie du XVIII[e] siècle, *guerrier, littérateur et diplomate,* et cette biographie a été écrite *d'après des papiers de famille et les archives du ministère de la guerre et des affaires étrangères.* L'auteur, qui est mort avant la publication, appartenait à cette excellente maison qui s'appelle la Bibliothèque nationale, où tout sérieux travailleur trouve de si obligeans auxiliaires, transformant leurs fonctions en vraie magistrature au service de la science et des lettres. M. Rathery était parmi les plus bienveillans, et un des plus habiles en cette science des livres, qu'on ne saurait bien acquérir sans aimer les choses de l'esprit. Entouré d'une rare estime, toujours prêt à rendre service par son érudition rare, charmé d'être placé lui-même au centre d'informations et de ressources, il poursuivait aisément soit de fines études telles que celles qu'il a données à cette *Revue* sur les chants populaires, soit des monographies presque uniquement composées d'informations inédites, que sa situation et son crédit lui permettaient mieux qu'à beaucoup d'autres de réunir; tel est son volume sur le comte de Plélo.

Plélo a inscrit son nom dans l'histoire par un de ces traits de patriotisme héroïque dont le XVIII[e] siècle a offert plusieurs beaux exemples. C'était au mois de mai de l'année 1734. La France prétendait maintenir Stanislas Leczinski, élu roi de Pologne, contre son rival Frédéric-Auguste III, que soutenaient principalement les Russes. Cependant le ministère français ne faisait nul sérieux effort; le cardinal Fleury ne voulait ni avoir la honte d'abandonner entièrement notre candidat, ni hasarder de grandes forces pour le soutenir. En vain Plélo, notre ambassadeur en Danemark, qui avait pris chaudement à cœur une cause où il voyait engagé l'honneur national, pressait-il l'arrivée d'un secours efficace. A peine proclamé, Stanislas est obligé de se réfugier à Dantzig, tandis que la Pologne est envahie. Au mois de février, le général russe Lacy commence le siége de la ville; le 1[er] mai, la grosse artillerie moscovite ouvre le bombardement. Cependant une sortie des habitans a du succès; des renforts qu'attendent les ennemis ne sont pas arrivés; qu'un vigoureux effort soit renouvelé avec ce qu'on a envoyé de Français, et la victoire est peut-être assurée. C'est en ce moment que Plélo apprend à Copenhague la retraite des régimens de Périgord et de Blaisois : ils reviennent de Dantzig en Danemark avec les deux frégates l'*Achille* et la *Gloire,* qu'à grand'peine il avait obtenues. Leur commandant est le brigadier-général de Lamotte, un vieux soldat qui a fait vingt campagnes; il n'a pas cru cette fois que sa commission fût sérieuse... Plélo n'hésite pas : « Au nom du roi, votre maître et le mien, dont je tiens ici la place, lui dit-il, je vous ordonne de me suivre, » et il fait tout disposer pour mettre à la voile. « Sire, écrit-il au roi, nos premières troupes, — Fleury appelait avant-garde ce petit corps qu'il envoyait seul, — revinrent hier à la rade d'ici sans s'être présentées devant l'ennemi... La honte qui

pourrait rejaillir d'une telle retraite sur la nation, et les conséquences qui peuvent en résulter pour la sûreté du roi de Pologne, m'ont affecté si fortement que j'ai cru devoir prendre une résolution qu'il n'y a que la nécessité absolue qui puisse justifier : c'est de faire retourner nos gens sur leurs pas, moi à leur tête. Je ne dois pas cacher à votre majesté que nous ne marchions à une entreprise d'autant plus hardie que les Russes auront vraisemblablement profité de notre éloignement pour rendre nos tentatives plus difficiles; mais nous y allons à dessein de périr tous plutôt que de revenir avec la moindre tache. »

Pendant deux jours, il prend avec calme et lucidité toutes les mesures pour régler les affaires pendant son absence, pour la transmission des nouvelles qu'il enverra, pour l'envoi régulier de vivres et de munitions à Dantzig. Ses lettres étaient du 20 mai; son arrivée devant la ville assiégée est du 23. On sait ou l'on devine facilement la suite. Il a une poignée d'hommes contre deux corps d'armée; une attaque est résolue pour le 27, de concert avec une sortie des assiégés. Plélo prend son poste de combat; il va se placer à côté du porte-drapeau du régiment de Blaisois, « personnification du devoir et de la patrie absente, » dit bien M. Rathery. On le vit longtemps marcher, l'épée à la main, encourageant les troupes de ses paroles et de son exemple : un premier retranchement est franchi; mais nos grenadiers sont pris entre trois feux : le vieux Lamotte fait rentrer ses troupes, pendant que, du côté de la ville, on doit aussi reconnaître la journée perdue. Qu'est devenu Plélo? Suivant M. Rathery, qui a soigneusement étudié les versions diverses, après avoir essayé en vain d'entraîner nos soldats jusqu'au second retranchement, criblé de blessures, il est tombé au pied d'un arbre, et c'est là que les Russes l'ont relevé; emporté dans leur camp, il y est mort étouffé par une violente hémorragie.

Il y en a qui ont froidement jugé, il y en a qui ont blâmé l'action dernière du comte de Plélo. La Beaumelle plaisante à ce sujet : Plélo s'est fait tuer, dit-il, parce qu'il s'ennuyait *à périr* dans son ambassade de Copenhague. On lit dans une relation écrite par un de ses officiers « qu'il n'aurait pas eu ce sort s'il fût resté dans le port de Weichselmünde (en avant de Dantzig), ou mieux à Copenhague, comme M. de Lamotte l'en avait prié. » Voilà qui paraît évident. M. de Talleyrand eût été d'avis que ce diplomate eut pour le coup trop de zèle. La vérité est que Plélo s'est dévoué au nom du patriotisme et de l'honneur; on ne calcule pas assez de quelle utilité sont pour une cause de tels dévoûmens; quand, aux mains du cardinal Fleury, le cabinet de Versailles était si insouciant et inerte, pour combien fallait-il compter ces actes héroïques de quelques enfans perdus qui mouraient au loin pour relever le nom de la patrie?

L'histoire de la mort du comte de Plélo était assurément connue avant cette biographie nouvelle, mais non pas avec tous les intéressans détails

qu'a retrouvés et que nous rend M. Rathery. Il y a un trait surtout, par lui révélé, qui rehausse encore la beauté de ce dévoûment : c'est que Plélo était, dans sa vie privée, parfaitement heureux, père de plusieurs enfans, époux d'une jeune femme qu'il adorait. Son mariage avec Mlle de La Vrillière, en 1722, avait donné lieu à un aimable épisode. Il avait vingt-trois ans; comme sa femme n'en avait pas encore quatorze, on les tint séparés, quoique logés dans le même hôtel, et la jeune comtesse sous la garde d'une duègne. C'était une occasion de roman toute trouvée : ils se virent dans le monde et se plurent; bientôt une intrigue se noua qui était sans danger, et dont le succès mit fin à une surveillance devenue très inutile. En plein XVIIIe siècle, alors que l'institution du mariage semblait presque tombée en désuétude, ces deux époux, unis douze années, furent de fidèles amans. Il faut lire, dans le livre de M. Rathery, la lettre qu'il écrivit à la comtesse, car il ne se sentit pas assez fort pour la voir, au moment de sa grande résolution et de son départ. Elle est courte, elle est déchirante, quoique résolue et résignée : dix lignes à peine, quelques feintes paroles d'espoir : « Amour, devoir, gloire, que de maux vous me causez! » Il faut lire, dans le même volume, la douloureuse réponse qui n'arriva jamais à son adresse, et ensuite, car M. Rathery a pu les décrire à l'aide de nombreux papiers de famille, les scènes de désespoir, les éclats de douleur, les pensées de mort de la malheureuse veuve. Telle était l'affection profonde, tel était l'ardent amour que chacun des deux avait pour l'autre; c'était un parfait bonheur que Plélo avait sacrifié sciemment : à cette mesure encore il faut apprécier son héroïsme.

Le comte de Plélo était d'ailleurs un homme d'esprit, ami des lettres et des sciences, d'une douce philosophie, de la poésie et du beau langage. Il faisait partie de l'*Entresol,* cette sorte de club littéraire dont parlent les Mémoires du marquis d'Argenson, un de ses membres, et qui fut comme un berceau d'Académie des sciences morales et politiques. Il a laissé de petites pièces en vers fort agréablement écrites et une remarquable correspondance que M. Rathery nous a rendue. Profitant de sa mission diplomatique à Copenhague, il prenait à cœur de correspondre avec les principaux savans du nord; il avait étudié les langues scandinaves, il avait remarqué les sagas; la Bibliothèque nationale de Paris lui doit six ou sept cents volumes danois, suédois, norvégiens, islandais, parmi lesquels il y a des traductions manuscrites de monumens inédits.

Il fallait cependant l'érudition patiente et ingénieuse d'un savant tel que M. Rathery pour réunir des informations si complètes sur une renommée qui, fixée uniquement par un dernier coup d'éclat, n'avait pas eu le temps de s'établir dans les souvenirs des hommes. De cette curieuse recherche il résulte un volume d'une aimable et facile lecture, hommage bien légitime à l'une des plus nobles mémoires d'une période

déjà bien partagée. M. Rathery, pour sa dernière œuvre, nous a laissé un livre dont on peut dire qu'il est une bonne action. A. GEFFROY.

L'année dernière est mort subitement à Avallon un homme dont Hégésippe Moreau, qui était de ses amis, disait : « Ce jeune homme à vingt ans montre des talens extraordinaires et une ambition effrénée. » Cependant cet homme, qui a écrit plus d'une page fine et délicate, a toujours préféré cacher sa personnalité derrière un pseudonyme, et s'il a eu une ambition effrénée, il n'y a que ses amis qui aient pu s'en apercevoir en recevant de lui des conseils pleins de sagesse et de droiture, qui devaient les aider dans leur carrière. Nous ne saurions pas encore aujourd'hui que cet homme fut un écrivain, si son fils n'avait pris le soin de recueillir les diverses études de son père pour les réunir dans une publication posthume; mais ce fils respectueux n'a pas été jusqu'au bout de sa tâche, puisqu'il n'a composé ce volume de *Souvenirs littéraires* qu'en vue d'un cercle restreint d'amis; maintenant il lui faut aborder le grand public. M. René Vallery-Radot a fait précéder ce recueil des articles de son père, insérés autrefois au *Constitutionnel*, d'une notice biographique où il nous raconte cette vie calme et paisible d'un homme qui a partagé son existence entre son foyer et les fonctions qu'il a remplies successivement à la bibliothèque du Louvre et comme chef du cabinet du ministre de l'agriculture et du commerce en 1869.

Avant tout, M. Vallery-Radot était un fin connaisseur littéraire, un guide sûr et fort apprécié; s'il a fait de la critique, ce ne fut jamais d'une manière militante, il se plaisait beaucoup plutôt à donner des conseils qu'à combattre telle ou telle doctrine. Aussi ce qui restera de ses travaux, c'est son livre sur les *Chefs-d'œuvre des classiques français* fait en collaboration avec M. de Courson. Dans le volume qui nous occupe, les deux meilleurs chapitres ont trait à l'histoire littéraire : le premier, une petite étude sur *Hégésippe Moreau*, et l'autre sur *un Manuscrit de Bossuet*. Comme ces deux sujets ne demandaient pas en effet une fougue de polémiste, rien ne pouvait mieux convenir à cet esprit judicieux. Si nous lisons ensuite les chapitres consacrés au *Récit d'une sœur*, aux *Odeurs de Paris*, à *l'Affaire Clémenceau*, nous rencontrons un homme aimable qui applaudit ou blâme, sans trop louer, sans trop se fâcher, mais qui sème en passant des remarques dénotant un goût sûr, un esprit critique dont les jugemens sont tempérés par l'indulgence de l'homme du monde. On ne peut que regretter en somme que cette plume,qui écrivait si bien, ait écrit si peu.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

aissé
or.

Hé-
vingt
Ce-
tou-
s'il
per-
ure,
core
le
ans
l'au
té-
aut
eil
o-
un
'il
ef

n
is
es
le
is
-
e
-
t
t
e
n
o
t
-
e